

## Thèse

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat en Géographie

# LA POLITIQUE EDUCATIVE AU SERVICE DU NOUVEAU MODELE DU DEVELOPPEMENT: L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT AU MAROC, POURQUOI PAS ?

**Elaborée par :**

*AMROUNE Naima*

**Encadrée par :**

*Dr. IDALI Mouhsine*

### Membres du Jury

<i>Dr.MEYOUSSEI Mohamed</i>	P.E.S. Université Sultan Moulay Slimane (Béni-Mellal)	Président
<i>Dr.IDALI Mouhsine</i>	P.E.S. Université Sultan Moulay Slimane (Béni-Mellal)	Encadrant
<i>Dr.FARAH Abderrahim</i>	P.E.S. Centre Régional des métiers de l'éducation et de la Formation (Fès-Meknès)	Membre/ rapporteur
<i>Dr.MADI Redouane</i>	P.E.S. Université Sultan Moulay Slimane (Béni-Mellal)	Membre
<i>Dr.NOUZHI Azzeddine</i>	P.E.S. Université Sultan Moulay Slimane (Béni-Mellal)	Membre

Année Universitaire  
2022-2023

## *Remerciements*

*Cette thèse est le résultat d'un travail de longue haleine qui n'aurait pu être réalisé sans un cadre intellectuel, matériel et méthodique favorable. Que soient donc remerciés tous ceux qui m'ont communiqué l'énergie et la confiance nécessaires au bon déroulement de cette étude.*

*Mes premiers mots et mes vifs remerciements vont à mon Professeur encadrant **M.MOUHSINE IDALI** pour son encadrement et ses précieux conseils en faveur de ce travail, et pour ses louables efforts pour nous assurer un suivi permanent et pertinent tout au long ce travail.*

*Mes sincères reconnaissances sont adressées aussi aux membres du jury. C'est un honneur qu'ils lisent et jugent ce travail.*

*Je rends hommage ainsi à tous mes professeurs qui m'ont enseigné durant ma vie ;*

*Je ne saurais terminer sans remercier toutes les administrations qui m'ont facilité l'accès à l'information ; à tout le personnel administratif à l'USMS et à tous mes ami(e)s et collègues.*

*Une gratitude et un remerciement particulier va à ma famille qui supporte toujours, avec compréhension, mes préoccupations perpétuelles ; à tous les gens qui m'ont aidée et laissé une trace dans ma vie d'apprentissage.*

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION GENERALE

### **PARTIE I DU DEVELOPPEMENT DURABLE AU NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT : UN CHOIX POLITIQUE**

#### **CHAPITRE 1 : CHAPITRE INTRODUCTIF DE LA RECHERCHE**

**Section I** : Revue de la littérature sur le Développement Durable en relation avec l'Education

**Section II** : La recherche envisagée: description et processus

**Section III** : Description de la zone d'étude

#### **CHAPITRE 2 : LES FONDEMENTS THEORIQUES, CONCEPTUELS ET ACTIONNELS DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Section I** : Les fondements théoriques de la recherche

**Section II** : De la Protection de L'Environnement au Développement Durable, vers le Nouveau Modèle du Développement : *Le glissement conceptuel*

**Section III** : De la sensibilisation à la protection de l'environnement, vers un développement durable: *Le glissement historique et actionnel*

### **PARTIE II : LE DEVELOPPEMENT DURABLE : UN SOUCI INTERNATIONAL ET UNE ETIQUETTE POLITIQUE**

#### **CHAPITRE 3 : LE DEVELOPPEMENT DURABLE : UN SOUCI INTERNATIONAL**

**Section I** : Les institutions internationales et le développement

**Section II** : Les conventions internationales sur l'environnement et le développement

**Section III** : L'engagement du Maroc au niveau mondial en matière du développement

#### **CHAPITRE 4: LE DEVELOPPEMENT DURABLE, UN INTERET SOUVERAIN ET UNE ETIQUETTE POLITIQUE**

**Section I** : Le développement durable dans les discours royaux dédiés au peuple marocain

**Section II** : Le développement durable dans les discours royaux à vocation internationale

**Section III** : Le développement durable dans les politiques publiques et les axes stratégiques du Nouveau Modèle de Développement

**PARTIE III :**  
**LE DEVELOPPEMENT DURABLE: UN DEFI SOCIO-ECONOMIQUE  
ET UN ENJEU EDUCATIF**

**CHAPITRE 5 :LE DEVELOPPEMENT DURABLE, UN DEFI SOCIOECONOMIQUE**

**Section I :** La mesurabilité et la durabilité du développement au Maroc

**Section II :** La politique éducative au service des objectifs du développement durable *en matière sociale*

**Section III :** La politique éducative au service des objectifs du développement *en matière économique et écologique*

**CHAPITRE 6 : LA MIGRATION ET LE DEVELOPPEMENT**

**Section I :** Les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

**Section II :** Le développement régional et la migration

**Section III :** Le développement aspiré selon la priorité

**PARTIE IV**  
**NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT :**  
**UNE OUVERTURE DE L'ECOLE SUR LE MONDE PAR L'INSTAURATION  
D'UNE EDUCATION AU DEVELOPPEMENT**

**CHAPITRE 7 : LA POLITIQUE EDUCATIVE AU SERVICE DU NOUVEAU MODELE DE  
DEVELOPPEMENT**

**Section I :** Les représentations des adultes (via le questionnaire)

**Section II :** Les représentations des élèves (via les cartes mentales)

**Section III :** La protection de l'Environnement dans la vie scolaire

**CHAPITRE 8 : L'INSTAURATION D'UNE EDUCATION AU DEVELOPPEMENT**

**Section I :** Le Nouveau Modèle de Développement selon le rapport de CNMD

**Section II :** L'implication des intervenants éducatifs dans la réussite du Nouveau Modèle de Développement

**Section III :** L'harmonisation de la politique éducative marocaine avec l'esprit du Nouveau Modèle de Développement et les modèles d'inspiration internationaux

**CONCLUSION GENERALE**

## *Résumé*

De par le contexte international actuel, nous sommes amenés à accorder une attention spéciale au développement durable comme souci transfrontalier. En effet, notre étude traite la question de la durabilité du développement comme défi souvent associé à l'environnement qui encourt divers risques dus à plusieurs facteurs d'ordre humain ou naturel.

Inscrite dans une approche politique, sociologique, géographique et éducative, notre recherche vise élucider les contextes : politique, socioéconomique et écologique qui ont stimulé notre intérêt en particulier et l'intérêt de la communauté internationale en général. Cette étude revêt donc un caractère multidimensionnel dont l'objet est purement pédagogique mais à vocation actionnelle bien fondée. Cela est mené à travers la mise en exergue des fondements théoriques, conceptuels et actionnels de « la protection de l'environnement » et du « développement durable, ainsi que la présentation des circonstances qui justifient la centralité de la thématique aussi bien au niveau de la sphère internationale qu'au niveau du discours officiel national.

Sur la base des indicateurs de mesurabilité du développement, sa durabilité au Maroc tend à être négative ce qui influence négativement autant le bien-être humain que le bien-être écologique. Ces résultats imposent qu'on met l'accent sur les responsabilités internationales et les priorités nationales pour rendre les politiques au service des objectifs du développement durable y compris la politique éducative. Pour cette raison, on a opté pour une exposition des engagements internationaux en matière de l'environnement et du développement et aussi des conventions dont le Maroc est signataire pour cette fin. On a procédé ainsi à l'analyse des résultats des enquêtes et de différentes techniques d'investigation utilisées dans cette thèse dans une perspective de révéler les carences socio-économiques liées à l'accès aux services de base, et de mettre l'accent sur les rôles cruciaux que joue l'établissement scolaire et universitaire dans la promotion du développement global. Notre étude s'est intéressée également à l'exploration des déterminants du projet migratoire qui empêchent la stabilisation de la population et l'atteinte du développement durable aspiré.

La dialectique entre les besoins d'ordre humain, social, économique et écologique génère une volonté souveraine pour repenser le modèle de développement actuel et opter pour un Nouveau Modèle de Développement dont l'éducation sera placée comme levier fondamental en adoptant l'Education au Développement Durable via son introduction dans les curricula marocains à l'instar de plusieurs pays avancés en cette matière.

## ملخص الدراسة

بالنظر إلى السياق الدولي الحالي ، يعتبر الاهتمام بالتنمية المستدامة أمرا ضروريا باعتبارها هما يتجاوز الحدود الجغرافية. في حقيقة الأمر، تتناول دراستنا مسألة استدامة التنمية بوصفها تحديا غالبا ما يرتبط بالبيئة وبالمخاطر المختلفة التي تهددها بسبب عدة عوامل بشرية أو طبيعية.

وباعتبار الأبعاد السياسية والاجتماعية والجغرافية والتربوية ، يهدف هذا البحث إلى توضيح السياقات السياسية والاجتماعية والاقتصادية والإيكولوجية التي حفزت اهتمامنا بشكل خاص واهتمام المجتمع الدولي بشكل عام. ولذلك، فإن دراستنا هاته تعتبر متعددة الأبعاد موضوعها تربوي محض ذو امتدادات عملية قائمة على أسس متينة. في هذا الصدد، تم تسليط الضوء على الأسس النظرية والمفاهيمية والإجرائية التي تنبني عليها "حماية البيئة" و"التنمية المستدامة". كما تم عرض الظروف التي تبرر مركزية الموضوع على مستوى الخطاب الدولي وكذا على مستوى الخطاب الرسمي الوطني.

واستنادا إلى المؤشرات المعتمدة لقياس التنمية، فإن استدامتها في المغرب تنحو في اتجاه سلبي، الشيء يثير القلق على حياة الإنسان وسلامة البيئة على حد سواء. لهذا فإن هذه النتائج تدعو إلى التركيز على تحديد المسؤوليات الدولية والأولويات الوطنية لتنفيذ السياسات الداعمة لأهداف التنمية المستدامة، بما في ذلك السياسة التربوية. وقد اخترنا في هذا الإطار استعراض مختلف الالتزامات الدولية بشأن البيئة والتنمية، وكذلك الاتفاقيات التي وقع عليها المغرب لهذا الغرض. كما تم تحليل نتائج الدراسات الاستقصائية ومختلف تقنيات التحقق المستخدمة في هذه الأطروحة بغية الكشف عن الاختلالات الاجتماعية والاقتصادية السائدة في المجتمع المغربي. كما اهتمت دراستنا بالبحث في طبيعة العوامل المتدخلة في مشروع الهجرة، والتي تحول دون استقرار السكان وتحقيق التنمية المستدامة المنشودة.

إن الجدلية بين الاحتياجات الشخصية والاجتماعية والاقتصادية وبين التحديات الإيكولوجية كانت كفيلة بخلق إرادة سيادية تدعو لإعادة النظر في النموذج التنموي القائم واختيار نموذج تنموي جديد يضع التربية كقاعدة أساسية فيه، وذلك باعتماد "التربية على التنمية المستدامة" وإدراجها في المناهج الدراسية المغربية، على غرار العديد من البلدان المتقدمة في هذا المجال.

### *Abstract*

Given the current international context, we are called upon to pay special attention to sustainable development as a cross-border concern. Indeed, our study addresses the issue of development sustainability as a challenge often associated with the environment that carries various risks due to several human or natural factors.

Part of a political, sociological, geographical and educational approach, our research aims to elucidate the contexts: political, socio-economic and ecological that have stimulated our interest in particular and the interest of the international community in general. This study is therefore of a multidimensional nature. Its object is purely educational but has a well-founded operational vocation. This is carried out by highlighting the theoretical, conceptual and operational foundations of “environmental protection” and “Sustainable development”, as well as the presentation of the circumstances that justify the centrality of the theme both at the level of the international sphere and at the level of the national official discourse.

On the basis of indicators of measurability of development, its sustainability in Morocco tends to be negative, causing concern for human well-being and environmental integrity. These results call for a focus on international responsibilities and national priorities to deliver policies in support of sustainable development goals, including education policy.

For this reason an exposure of international commitments in the field of environment and development and also of the conventions to which Morocco is signatory for this purpose was chosen. For this reason, we opted for an exhibition of international commitments on the environment and development and also of the conventions to which Morocco is signatory for this purpose. Our study also looked at exploring the determinants of the migration project that prevent the stabilization of the population and the achievement of the desired sustainable development.

The dialectic between the needs of the human, social, economic and ecological order generates a sovereign will to rethink the current development model and opt for a New Development Model whose education will be placed as a fundamental lever. Education for Sustainable Development has to be adopted via its introduction in Moroccan curricula, as in many advanced countries.

## *Liste des acronymes*

AGR :	Activité Génératrice de Revenu
AMO :	Assurance Maladie Obligatoire
ANAPEC :	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences
ANGE :	Agence Nationale de Gestion de l'Eau
ANRE :	Agence Nationale de Régulation de l'Energie
ARD :	Autorité Régionale de Développement
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
CCDH :	Conseil Consultatif des Droits de l'Homme
CCE	Climate Change Education
CCESD :	Comal County Emergency Services Districts
CDB :	Convention sur la diversité biologique
CESE :	Conseil Economique, Social et Environnemental
CLD, ou CNULCD :	Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification
COVID-19 :	Coronavirus Disease 2019
CRI :	Centre Régional d'Investissement
CRMEF :	Centres Régionaux des Métiers de l'Education et de la Formation
CSMD :	Commission Spéciale sur le Modèle de Développement
CSMD :	Commission Spéciale sur le Modèle de Développement
CSU :	Couverture Sanitaire Universelle
CTEN :	Comité de Terminologie de l'Environnement et des Nuisances
DEDD	Décennie pour l'Education au Développement Durable
EDD	Education au Développement Durable
EEP :	Établissements et Entreprises Publics
EIE :	Etudes d'Impact sur l'Environnement
EMY :	Empowerment Moroccan Youth
EPT :	Éducation Pour Tous
FAO :	Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture L'Organisation
GIEC :	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
GRS :	Groupements Régionaux de Santé
HCP :	Haut-Commissariat au Plan
IDH :	l'indice de développement humain
IDLM :	Indice de Développement Local Multidimensionnel
INDH :	Initiative Nationale pour le Développement Humain
INDH :	Initiative Nationale de Développement Humain
IPE :	Index de Performance Environnementale
IPH :	Indice de la Planète Heureuse
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
IB :	Indice de Bien-Etre
l'UNESCOUNEP :	Programme international d'éducation environnementale
MANE :	Mise à Niveau de l'Environnement



LA POLITIQUE EDUCATIVE AU SERVICE DU NOUVEAU MODELE DU DEVELOPPEMENT:  
L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT AU MAROC, POURQUOI PAS ?

---

MRE :	Marocains résidents à l'étranger
NMD :	Nouveau Modèle de Développement
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OCDE :	Organisation de Développement et de Coopération Economiques
ODD :	Objectifs de Développement Durable
OFPPT :	Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMI :	Organisation Météorologique Internationale
OMM :	Organisation Météorologique Mondiale
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONDH :	Observatoire National du Développement Humain
ONU :	Organisation des Nations Unies
ONUDI :	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PDR :	Plans de Développement Régionaux
PIB :	Produit Intérieur Brut
PIB :	Produit Intérieur Brut
PNB :	Produit National Brut
PNUE :	Programme des Nations Unies pour l'environnement Fonds pour l'environnement mondial ou FEM
RAMED :	Régime d'Assistance Médicale
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RRC :	Réduction des Risques de Catastrophe
SHS :	Sciences Humaines et Sociales
SNDD :	Stratégie Nationale de Développement Durable
UE :	Union Européenne
UNESCO :	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
WB :	Banque Mondiale (World Bank)

*« L'éducation est un droit fondamental et le socle du progrès dans tous les pays. Les parents ont besoin d'informations en matière de santé et de nutrition pour offrir un bon départ à leurs enfants. Les pays prospères sont tributaires d'une main d'œuvre qualifiée et instruite. Les défis posés par l'éradication de la pauvreté, la lutte contre le changement climatique et la réalisation d'un développement réellement durable dans les décennies à venir nous obligent à travailler la main dans la main. Grâce aux partenariats, au leadership et à des investissements judicieux dans l'éducation, nous pouvons transformer les vies des individus, les économies nationales et le monde dans lequel nous vivons ».*

**BAN KI-MOON,  
EX-SECÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES<sup>1</sup>**

---

<sup>1</sup> <https://news.un.org/fr/story/2014/09/296292-unesco-le-developpement-durable-commence-par-leducation>

# INTRODUCTION GENERALE

Est-il pertinent de parler d'une mondialisation des intérêts humains et des soucis planétaires ? Est-il légitime d'aborder la durabilité du développement dans un monde avec des ressources limitées ? Est-il possible de respecter les prescriptions internationales pour la protection de l'environnement sans impliquer les jeunes citoyens aux défis qui les entourent ?

Ce sont des questions entre autres qui ronronnent aux esprits des soucieux de la protection de l'environnement et de la garantie d'un développement durable dans un temps où les changements s'accélèrent à tous les niveaux: politique, climatique, social, économique, etc. Avec cette dynamique multidimensionnelle, c'est évident donc de témoigner d'un changement en parallèle des réalités sociales et des comportements individuels. Des comportements qu'on ne peut garantir comme réaction positive envers de l'environnement socioéconomique ou l'environnement naturel. Ce dernier à lui seul, un grand intérêt mérité doit être accordé du fait que sa salubrité et son équilibre conditionne l'existence humaine et la croissance des économies mondiales.

En fait, le caractère « mondial » a vu une grande extension au niveau de ses utilisations du fait de la mondialisation des biens et services, ainsi que du fait de l'émergence des défis communs qui menacent la vie sur notre planète et perturbent le bon fonctionnement de ses systèmes. L'effet de serre n'est qu'un grand exemple, mais les exemples sont nombreux et divers. Pour cette raison, notre planète mérite une attention particulière. C'est vraiment une responsabilité de tout le monde.

Certains chercheurs ambitionnent aujourd'hui de prévenir « les problèmes mondiaux » en pensant aux « éducations à » qui s'occupent de la sensibilisation de la population en général, et les élèves en particulier, dans le but de se préserver et de préserver leur environnement, ainsi de réduire les coûts liés à la

réparation de préjudices portant sur le bien-être et le bien-vivre<sup>2</sup>. Dans ce cadre, un intérêt accru pour étendre l'éducation au développement comme tentative d'englober toutes les « Educations » et les revêtir d'un « caractère mondial » au service du développement durable.

En réalité, les processus de réforme dans le domaine de l'éducation et des politiques éducatives exigent une rénovation et une curiosité accrue en matière de développement durable, à l'instar de plusieurs pays, notamment au niveau de l'introduction d'une discipline de « l'éducation au développement durable » dans les curricula. C'est une tendance vers la responsabilisation et l'efficacité des actions car c'est dans l'école qu'on s'éveille et qu'on prend conscience du présent qui déterminera l'avenir de notre sphère. C'est ainsi le rôle qu'envisage notre thèse consacrer tout au long de cette étude.

En fait, pour notre sujet en l'occurrence « La Politique Educative au service du Nouveau Modèle de Développement: L'Education au Développement, pourquoi pas au Maroc ? », on essaye de mettre en exergue les différentes variables internationales en liaison avec les processus d'enseignement qui deviennent de plus en plus impliqués par d'importantes dynamiques de mobilisation et de socialisation environnementale.

Notre recherche donc, à l'instar de toute recherche scientifique, nécessite d'être contextualisée et mise en situation par rapport aux autres déterminants qui l'encadrent ou l'influencent. Pour cette raison, on a opté pour quatre grandes parties où on a essayé de réserver les deux premières pour présenter le cadre théorique et pour contextualiser la recherche, alors que les deux autres parties sont consacrées au côté dit « pratique ». En effet :

---

<sup>2</sup> Thierry DE LACAZE, *Contextualisation de l'éducation au développement durable en Guadeloupe : conceptions d'acteurs socioéconomiques, d'élèves de cycle 3 et pratiques enseignantes*, Thèse de doctorat, Université des Antilles, 2015. Français, pp.15-16.

- ❖ dans la première partie, nous exposerons d'abord le cadre théorique qui se rapporte au développement durable tout en l'inaugurant par une revue de littérature relative à notre sujet de recherche. Puis, on mettra en lien les fondements théoriques, conceptuels et actionnels de « la protection de l'environnement » et du « développement durable ». Le but est de présenter les approches à considérer entre la protection de l'environnement et l'éducation au développement durable avec ses caractères : universel et transversal, de façon à s'introduire dans l'agenda du Nouveau modèle de développement aspiré au Maroc ;
- ❖ la seconde partie sera consacrée au repérage des instances internationales qui se chargent des affaires d'environnement et de développement ainsi que des conventions internationales conclues pour faire face aux menaces qui portent atteinte à notre planète. Il s'agira aussi de présenter le discours officiel, en l'occurrence les principaux discours royaux adressés, soit au peuple marocain en particulier, soit au monde entier en matière de la protection de l'environnement et la promotion du développement durable et équitable pour tous les pays du monde. Ce souci est révélé dans plusieurs occasions et à plusieurs reprises pour aviver l'intérêt de toute la sphère internationale et pour prendre part de cette responsabilité partagée ;
- ❖ nous évoquerons également dans la troisième partie la nécessité de recourir à des indicateurs empiriques pour mesurer la durabilité du développement. Les résultats de ces mesures déterminent la qualité du bien-être humain et du bien-être écologique. Sur sa base, se définissent les responsabilités et les priorités pour rendre les politiques au service des objectifs du développement durable y compris la politique éducative. Ainsi, au sein de cette partie dite 'pratique', la phase empirique d'enquête prend le départ dans la mesure où une étude de terrain avec diverses techniques s'est effectuée en interrogeant des enquêtés dont les caractéristiques

sociodémographiques sont variées. L'objet de la recherche dans cette partie est de décortiquer le choix des enquêtés entre la migration interne/internationale et le développement régional, ainsi que leur attitude à propos du développement aspiré selon la priorité des aspects du développement : humain, économique et social.

- ❖ pour la quatrième partie (la dernière), elle sera enfin dévolue à l'analyse des représentations sociales aussi bien chez les adultes que chez les petits élèves, mais via des techniques différentes. Ce type d'étude envisage la mise en lumière des processus de réflexion et de conception de la population de Béni Mellal-Khénifra face à la question de l'environnement. En outre, l'étude des représentations sociales permet non seulement d'extérioriser leur qualification mentale du sujet, mais aussi d'explorer comment ils se situent face aux questions de développement durable. C'est une phase essentielle pour évaluer le degré d'implication et d'intérêt chez eux avant de passer à des interrogations portant sur des réalités factuelles par rapport au Nouveau Modèle de Développement. Ce dernier constitue un grand défi qui sollicite une dynamique, autant au niveau national qu'au niveau régional et local, pour promouvoir une version de développement plus avancée. Il s'agit des plans stratégiques qui envisagent répondre aux besoins internes tout en étant soucieux d'honorer les engagements internationaux du Maroc en matière de développement durable. Cependant, notre étude lors de ses derniers pas sera focalisée davantage sur la dimension éducative selon le Nouveau Modèle de Développement envisagé d'une part, et en liaison d'autre part avec des modèles internationaux très avancés en matière de l'éducation au développement durable en guise d'inspiration et d'harmonisation des actions selon le contexte national et régional.

## **PARTIE I**

# **DU DEVELOPPEMENT DURABLE AU NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT : UN CHOIX POLITIQUE**

(Partie théorique)



## INTRODUCTION DE LA 1ère PARTIE

---

Notre étude, comme toute recherche relative au développement durable, revêt un caractère multidimensionnel tout au long de son élaboration. Ainsi, le choix méthodologique et l'orientation du développement sont influencés dès la première partie pour assujettir à ses diverses dimensions.

Ainsi, dans une perspective de situer notre recherche, on propose de présenter, de prime à bord, le contexte général en introduisant la problématique du développement durable dans la scène internationale comme un souci commun (**Chapitre1**). Ensuite, les fondements théoriques, conceptuels et actionnels de la protection de l'environnement au développement durable sont présentés (**Chapitre 2**) comme étant nécessaires pour appréhender le glissement historique des concepts et des actions d'une façon à bien faire la discrimination entre les grandes étapes qui ont marqué le processus de l'adoption du développement durable et l'aspiration d'un nouveau modèle de développement plus efficace et moderne.

Au cours de cette partie dite « théorique », l'accent est mis davantage sur les notions qui s'articulent autour du thème de l'éducation au développement durable et qui génèrent certaines confusions. Cette multiplicité de termes qui a été apportée pour y faire référence reflète la transversalité du sujet au niveau de ses différentes dimensions (juridique, géographique, politique, économique, sociale et éducative), et au niveau de l'universalité du thème tant qu'il concerne notre planète, l'unique planète pour tous les êtres humains. De ce fait, lorsqu'on parle de la préservation d'une espèce donnée, c'est généralement plus dans l'intérêt public à l'échelle mondiale que dans l'intérêt public à l'échelle local<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup>Thierry DE LACAZE, *Contextualisation de l'éducation au développement durable en Guadeloupe: conceptions d'acteurs socioéconomiques, d'élèves de cycle 3 et pratiques enseignantes*, op.cit, p.31.

## **CHAPITRE 1 :**

# **CHAPITRE INTRODUCTIF DE LA RECHERCHE**

## Introduction du chapitre 1

Etre un citoyen international et comprendre ce qui se passe sur la sphère internationale devient une nécessité voire un besoin étant donné la mobilité transfrontalière et l'impact des médias et de la mondialisation. Cette dernière n'a pas impliqué seulement la population du monde dans la mobilisation des biens et services, mais aussi elle l'a introduit aux soucis de notre globe et aux défis qui menacent son existence saine et durable.

C'est pourquoi, on trouve que le thème du développement durable puise ses origines dans plusieurs écrits mondiaux, et aussi introduit dans une large étendue des agendas étatiques autour du monde.

Dans une perspective de détecter donc la transversalité du thème du Développement Durable en relation avec l'Education, on s'est servi d'une revue de la littérature sur le sujet en premier lieu (**Section I**), afin de situer notre réflexion et notre tendance par rapport aux travaux internationaux qui ont été écrits au préalable sur le Développement Durable en général, et sur l'Education au Développement Durable en particulier.

En outre, le fait de chapoter notre étude par la présentation de la revue de la littérature n'était pas arbitraire. Au contraire, c'était conçu et perçu comme support incontournable permettant d'explorer le dit et le non-dit sur notre thème. En fait, la revue de littérature infléchit notre pensée et évalue la faisabilité de notre recherche dans notre contexte national et régional.

Ainsi, après le balai littéraire, on présente la recherche envisagée au niveau de la description et du processus poursuivi (**Section II**). C'est une phase essentielle pour défendre le choix et les objectifs de la recherche, et aussi expliciter les démarches adoptées dans les diverses étapes de la recherche, en l'occurrence celles qui servent de près ou de loin à vérifier efficacement les hypothèses émises. Sur sa base, on s'est arrêté pour la description de l'espace de la zone de recherche (**Section III**) à savoir la région de Béni Mellal-Khénifra au

LA POLITIQUE EDUCATIVE AU SERVICE DU NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT :  
L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT AU MAROC, POURQUOI PAS?

---

niveau de sa situation géographique ainsi qu'au niveau de ses caractéristiques climatiques, démographiques et économiques.

## **SECTION I : REVUE DE LA LITTERATURE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN RELATION AVEC L'EDUCATION**

Le sujet du développement durable en relation avec l'éducation n'est pas récent. Il est introduit dans plusieurs écrits et traité par plusieurs chercheurs et auteurs en liaison avec diverses variables. Dans ce qui suit, on présente quelques études qu'on présume intéressantes à notre problématique et au choix de sujet de notre recherche tout en faisant la distinction entre les études francophones et les études anglophones dans ce cadre.

### **1-Les études francophones sur le développement durable**

#### ***a-« Aménagement et développement durable au Maroc : une longue marche ou une nouvelle donne ?<sup>4</sup> », Pascale Philifert***

Pascale Philifert dans son étude portant sur « l'aménagement et le développement durable au Maroc » avait le but de souligner les principales caractéristiques de la procédure dite 'des études d'impact sur l'environnement' (E.I.E.) en mettant à l'épreuve les discours sur la durabilité et les modalités de sa traduction concrète dans les politiques mises en place au Maroc.

En effet, il éclaire l'intersection d'une politique sectorielle (sur l'environnement) et des politiques de développement urbain et économique émergées depuis des décennies, et affirmées par l'adoption d'un cadre législatif qui dessine la voie du développement durable en adoptant une procédure systématique et normative permettant d'évaluer à travers une étude préalable les impacts environnementaux des projets concernés (principalement les projets d'infrastructure, industriels, agricoles, les aménagements des zones urbaines et les établissements insalubres). Cependant, les contradictions internes aux

---

<sup>4</sup> Pascale PHILIFERT, *Aménagement et développement durable au Maroc : une longue marche ou une nouvelle donne ?*, Centre Jacques-Berque, 2015.

politiques publiques ne peuvent être ignorées et que les actions formalisées au niveau central sont confrontées à de nombreuses contraintes, dont la majeure porte sur la difficulté de la mise en œuvre de certaines procédures ou sur leur dévoiement.

Mais, ayant en étroite liaison avec l'agenda international environnemental, le Maroc s'efforce d'honorer ses engagements et traduire les principes du développement durable dans son agenda politique.

L'intérêt de Pascale Philifert dans cette étude est focalisé principalement sur l'évaluation des politiques publiques et les mesures effectivement appliquées au service du développement durable. Partant des constats de Pascale, les objectifs et les actions réalisées dans ce sens restent modestes et encore très conventionnelles au niveau local et ce, malgré la montée en puissance des organisations non gouvernementales et le début de la mobilisation des acteurs privés. D'ailleurs, les études d'impact environnemental ont rencontré de nombreux obstacles. Ce qui rend bien incertaine l'efficacité de la loi 12-03 dans la mesure où le support juridique n'est pas à lui seul suffisant pour légitimer des mesures environnementales contraignantes ou assurer le non dévoiement des choix politiques adoptés<sup>5</sup>.

### ***b- L'éducation au développement durable : une affaire de représentation<sup>6</sup>***

Pour cette recherche, proposer une éducation au développement durable pour tous passe cependant par une représentation «commune» du développement durable. La difficulté principale réside dans le niveau de compatibilité des trois, quatre ou cinq dimensions du développement durable<sup>7</sup>. Pour certains,

---

<sup>5</sup> Pascale PHILIFERT, *Aménagement et développement durable au Maroc : une longue marche ou une nouvelle donne ?*, op.cit, 2015.

<sup>6</sup> Arnaud DIEMER, «L'éducation au développement durable : une affaire de représentation », *Revue Francophone du Développement Durable*, n°1, mars 2013, pp.30-58.

<sup>7</sup> *Ibid*, p.30.

l'éducation au développement durable exercerait une cannibalisation dans le champ éducatif au détriment du terme « environnement ».

Selon A. DIEMER, cette « mobilisation » de l'éducation nationale en faveur du développement durable ne constituait cependant que la première étape de la généralisation de son enseignement surtout avec la diffusion de la circulaire n°2007-077 (29 mars 2007) du Ministère de l'Education Nationale, adressée aux rectrices(eurs) et inspectrices(eurs) d'Académie, aux directrices(eurs) des services départementaux de l'éducation nationale et aux responsables académiques de l'éducation au développement durable, et qui rappelle que le premier plan triennal de généralisation de l'éducation à l'environnement pour le développement durable (EEDD) a été lancé en 2004 en commençant d'abord par les programmes scolaires des sciences de la vie et de la Terre (SVT) et d'histoire-géographie<sup>8</sup>. Or, ce n'est qu'en 2005 pour que la notion de développement durable pénètre les programmes de mathématiques, de sciences physiques et de chimie du cycle du collège<sup>9</sup>.

Face à cette vitesse d'intégration, les questions relatives au développement durable ont obligé les enseignants et les formateurs à croiser leurs regards et à avoir recours à des approches pluridisciplinaires, interdisciplinaires, voire transdisciplinaires<sup>10</sup>.

Selon DIEMER, la stratégie d'incorporation de l'éducation au développement durable est introduite selon les phases suivantes :

- La première phase (2004-2007) consacrée pour la présentation des principes d'une éducation transversale et la mobilisation des académies ;

---

<sup>8</sup> Arnaud DIEMER, « L'éducation au développement durable : une affaire de représentation », *Revue Francophone du Développement Durable*, op.cit, p:30.

<sup>9</sup> *Ibid*, p.31.

<sup>10</sup> *Ibid*.

- La deuxième phase (2007-2010) visait l'intégration des thèmes et des problématiques du développement durable dans les programmes d'enseignement, la création des comités académiques d'éducation au développement durable et la promotion des démarches globales de développement durable des écoles, des collèges et des lycées (E3D)<sup>11</sup> ;
- La troisième phase (2010-2013) pour approfondir les objectifs prioritaires de la phase précédente : prise en compte des questions se rapportant au développement durable dans les programmes d'enseignement ; multiplication des démarches globales dans les établissements et les écoles ; formation des enseignants et des personnels impliqués dans cette éducation<sup>12</sup>.

### ***c- Le Développement Durable: Enjeux De Définition Et De Mesurabilité<sup>13</sup>***

Il s'agit d'une recherche qui, malgré son insistance sur l'importance du concept de « Développement durable » dans la vie récente, souligne qu'il n'existe pas encore de consensus sur les moyens d'atteindre le développement durable et sur les indicateurs pouvant l'évaluer. En effet, l'internationalisation du concept de développement durable a encouragé la création d'un ensemble de nouveaux indicateurs pour mesurer le niveau de progrès atteint par un État<sup>14</sup>.

Cette étude de Lukas BROCHARD soutient également que le concept de durabilité et ses interprétations sont en mesure de permettre une évaluation des indicateurs de développement durable, et qu'il existe une corrélation entre le degré de durabilité d'un indicateur et les résultats qu'il produit. Et pour vérifier ses hypothèses, il a présenté une grille d'analyse pour évaluer, selon la

---

<sup>11</sup>Arnaud DIEMER, « L'éducation au développement durable : une affaire de représentation », *Revue Francophone du Développement Durable*, *op.cit*, pp:31-32.

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en science politique par Lukas Diblasio BROCHARD, juin 2011, Université Du Québec À Montréal.

<sup>14</sup> *Ibid.*



durabilité, quatre des principaux indicateurs de développement durable, soit l'empreinte écologique, l'indice de la planète heureuse (IPH), l'indice de bien-être (IB) et l'index de performance environnementale (IPE)<sup>15</sup>. Ce test qualitatif lui a permis de différencier de manière systématique les quatre indicateurs, selon leur durabilité. Finalement, une étude comparative des résultats des quatre indicateurs pour le Canada lui était nécessaire pour tester cette méthode d'analyse et d'en conclure que le développement à Canada n'est pas durable<sup>16</sup>.

#### ***d- Education pour le Développement Durable (EDD) et compétences des élèves dans l'enseignement secondaire<sup>17</sup>***

La finalité du rapport de Pierre CLEMENT et Silvia CARAVITA est d'aider à plus et mieux implémenter partout dans le monde l'Education au Développement Durable (EDD) au niveau de l'enseignement secondaire. Il s'intègre également dans la dynamique de la DEDD (Décennie pour l'Education au Développement Durable) en s'appuyant principalement sur des documents publiés par l'UNESCO capitalisant le dynamisme d'expériences multiples d'EDD dans la plupart des pays du monde<sup>18</sup>.

Cette étude est organisée selon trois parties respectives :

- ❖ ***La première partie*** définit les principaux concepts et enjeux de ce rapport à partir de documents de recherche et de rapports publiés dans le domaine de l'EDD et de l'Education en général.
- ❖ ***La seconde partie*** présente des données originales obtenues à partir de trois types d'enquêtes :

---

<sup>15</sup> Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en science politique par Lukas Diblasio BROCHARD, *op.cit.*

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> Pierre CLEMENT, Silvia CARAVITA. « Education pour le Développement Durable (EDD) et compétences des élèves dans l'enseignement secondaire ». 2011. hal-01026073.

<sup>18</sup> *Ibid.*

- Un bilan des politiques éducatives et stratégies nationales en matière d'EDD, à partir d'informations fournies par les correspondants dans chacun des treize pays analysés (répartis dans les cinq régions du monde), complétées par des documents publiés ou consultés en ligne.
- Des résultats des recherches sur les conceptions d'enseignants dans 24 pays (plus de 8 000 enseignants au total), recherche initiée dans le cadre du projet européen.
- D'autres résultats issus des recherches dans le cadre du projet BioheadCitizen, mais portant cette fois sur l'analyse critique de manuels scolaires dans le domaine de l'EDD dans six pays tout autour de la Méditerranée, parmi les 24 pays précédents.

❖ *La troisième partie* présente aussi des analyses originales, en identifiant et caractérisant les compétences des élèves à partir de 18 pratiques scolaires stimulantes, dans toutes les régions du monde. Elle se fonde sur les récits de ces pratiques publiés dans des documents UNESCO ou d'autres rapports, ou encore issus des archives de l'UNESCO ou de contacts personnels. Quelques conclusions et perspectives sont ensuite tirées à partir de l'ensemble de ce rapport<sup>19</sup>.

***e- Le droit au développement au Maroc: Entre Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels et Objectifs du Millénaire pour le Développement***<sup>20</sup>.

Cette étude porte sur le « Droit au développement au Maroc : entre Pacte International des Droits Economiques Sociaux et Culturels et Objectifs du

---

<sup>19</sup> Pierre CLEMENT, Silvia CARAVITA. « Education pour le Développement Durable (EDD) et compétences des élèves dans l'enseignement secondaire », *op.cit.*

<sup>20</sup> Rapport du Conseil Consultatif des Droits de l'homme et le Programme des Nations Unies pour le Développement, septembre 2010.

Millénaire pour le Développement ». Elle concerne quatre secteurs prioritaires au Maroc : l'éducation, l'emploi, la santé et le logement et présente un double intérêt :

- Mettre en lumière l'interdépendance entre le développement humain et les droits humains aux niveaux économique, social, culturel et politique, afin de promouvoir l'intégration de l'approche droits de l'Homme dans les programmes et politiques publiques en rapport avec le développement.
- Initier un débat autour des possibilités d'élaboration d'un tableau de bord où seront intégrés de manière complémentaire les indicateurs de mesure du développement humain et de l'impact des politiques publiques sur le respect des droits humains, notamment les droits économiques, sociaux et culturels<sup>21</sup>.

Le principal objectif de cette étude donc peut être résumé en la promotion de l'intégration de l'approche droit de l'Homme dans les processus publics de prise de décision et, corrélativement, dans les politiques et programmes publics en rapport avec le développement humain dans la mesure où le respect des droits humains et le développement sont indissociables et sous-tendent tous les champs d'action : socioéconomique, politique et culturel<sup>22</sup>.

Le second objectif est d'initier un débat national autour des possibilités de développer des méthodes et outils de suivi des avancées, des stagnations et des éventuels reculs en matière de respect des droits humains, à l'instar de ce qui se fait pour le développement humain. Le but escompté est de pouvoir mesurer l'impact des politiques publiques sur le progrès social, non seulement au moyen

---

<sup>21</sup> Rapport du Conseil Consultatif Des Droits De L'homme et Le Programme des Nations Unies pour le Développement, *op.cit.*

<sup>22</sup> *Ibid.*

d'indicateurs de développement mais au regard du référentiel des droits de l'Homme aussi<sup>23</sup>.

Ayant une vocation méthodologique exploratrice, cette étude repose essentiellement sur l'analyse des données, de la documentation disponible et des entretiens menés avec les personnes ressources contactées. Cette analyse s'est appuyée sur une grille au croisement des Objectifs du Millénaire et des droits énoncés par le Pacte International relatif aux DESC en rapport avec quatre secteurs de base dont l'éducation constitue le premier à être exploré<sup>24</sup>.

Les résultats obtenus au niveau de ce secteur vital ont révélé que le modèle actuel de l'école primaire ne convient pas à tous les enfants marocains et loin d'être inclusif des élèves ayant des besoins spécifiques dans la mesure où les enfants passent trop de temps à étudier des curricula trop éclatés qui n'arrivent pas à développer leurs compétences transversales utiles. Pour cette raison, un nouveau modèle d'école plus diversifié et des curricula recentrés sur les compétences essentielles est très voulu.

## **2-Les études anglophones sur l'éducation au développement**

### ***f- The impact of development education and education for sustainable development interventions***<sup>25</sup>

Certes les recherches actuelles continuent d'élargir notre compréhension du domaine du développement durable, mais il n'y a pas de revue récente de la littérature traitant l'impact de ces interventions éducatives. L'objectif de cette étude est donc d'examiner l'impact de l'éducation au développement intentionnel, de l'éducation au développement durable et de l'éducation à la citoyenneté mondiale. En effet, les chercheurs J. O'Flaherty et M. Liddy ont

---

<sup>23</sup>Rapport du Conseil Consultatif Des Droits De L'homme et Le Programme des Nations Unies pour le Développement, *op.cit.*

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> Joanne O'FLAHERTY, Mags LIDDY. «The impact of development education and education for sustainable development interventions: a synthesis of the research», *Environmental Education Research*, 2018. 24:7, pp.1031-1049.

examiné 243 résumés par rapport à des critères d'inclusion spécifiques: 127 de Scopus<sup>26</sup>, 101 d'ERIC<sup>27</sup> et 15 d'EBSCO<sup>28</sup>.

Parmi ces résumés, 99 répondaient aux critères d'inclusion et ont fait l'objet d'une double revue, qui a exclu d'autres études. Sur les 44 documents finaux inclus pour examen, 26 portaient sur l'éducation pour le développement durable ou sur des thèmes éducatifs environnementaux, 12 avaient un contenu orienté vers le monde, soit par l'éducation au développement ou la citoyenneté mondiale, et 6 étaient des interventions éducatives interculturelles.

En fait, cette étude fournit un aperçu des mesures d'évaluation de l'apprentissage utilisées. En examinant les preuves de l'impact sur les apprenants et abordant certaines questions méthodologiques et pédagogiques découlant de l'examen en présentant une synthèse de la littérature relative à la question de «l'impact» des «interventions» délibérées d'éducation au développement, on s'est posé la question de recherche suivante: Quel est l'impact des interventions intentionnelles d'éducation au développement?

Les résultats sont présentés en trois sections: Formes d'évaluation de l'apprentissage / évaluation de l'impact; Contenu éducatif; et les résultats de l'intervention. Enfin, certaines interprétations de ces résultats sont explorées dans une perspective locale et internationale. Consciente du besoin de preuves d'apprentissage de haute qualité, cette synthèse de recherche fournira une compilation et un examen à jour et complet de la recherche concernant la mesure des résultats/indicateurs de l'apprentissage découlant des formes

---

<sup>26</sup> Scopus est le nom de la base de données transdisciplinaire de résumés et de citations de publications scientifiques lancée par l'éditeur scientifique *Elsevier* en 2004.

<sup>27</sup> ERIC est une bibliothèque en ligne de recherche et d'informations sur l'éducation, parrainée par l'Institute of Education Sciences (IES) du Département américain de l'éducation.

<sup>28</sup> EBSCO basée à Ipswich, dans le Massachusetts, est une subdivision de EBSCO Industries Inc.. EBSCO apporte des ressources bibliothécaires à des clients variés (bibliothèques institutionnelles publiques et universitaires, monde médical, K-12, domaine juridique, entreprises)

d'éducation qui visent à améliorer les apprenants pour aboutir à la compréhension du monde<sup>29</sup>.

La forme dominante de collecte de données utilisait une enquête pré-post (12) ou un questionnaire (8) qui permettait de comparer les connaissances, les attitudes et la compréhension des apprenants avant et après l'intervention éducative. D'autres modalités d'évaluation comprenaient l'analyse des discours en classe par les élèves en réponse à l'utilisation de matériel pédagogique audiovisuel, l'analyse des plans de cours des enseignants élaborés et des entretiens avec les élèves. Trois articles ont évalué le contenu des programmes d'apprentissage en ligne. Des cartes conceptuelles des élèves créées avant et après une intervention d'éducation au développement durable ont fait aussi objet de comparaison d'impact.

Pour résumer en bref, les exemples sélectionnés dans cette étude de O'Flaherty & M. Liddy abordent une grande variété de contenus reflétant le monde diversifié et global dans lequel nous vivons, et les défis auxquels la société et la planète sont confrontées. Les exemples incluent la connaissance des questions de durabilité et de développement mondial, les attitudes et la sensibilisation, et la prise de décision pour le développement durable.

***g- Learning from sustainable development: education in the light of public issues***<sup>30</sup>

L'étude de Katrien VAN POECK et Joke VANDENABEELE est considérée parmi les contributions de recherche majeures dans le domaine de l'éducation environnementale qui s'appuient sur l'idée que l'éducation

---

<sup>29</sup> Joanne O'FLAHERTY, Mags LIDDY. «The impact of development education and education for sustainable development interventions: a synthesis of the research», *op.cit.*

<sup>30</sup> Katrien VAN POECK, Joke VANDENABEELE. «Learning from sustainable development: education in the light of public issues», *Environmental Education Research*, a Catholic University of Leuven, Belgium Published. Online: 04 Jul 2012.

environnementale doit «manipuler» les apprenants et adultes à devenir des individus présentant des «attitudes et comportements corrects» liées à l'environnement à la suite d'un «traitement» ou d'une «intervention», en rapport avec les outils nécessaires de l'enseignant(e) ou à travers un programme d'éducation à l'environnement<sup>31</sup>.

La question clé sur laquelle s'articule cette étude est d'estimer le décalage entre l'idée selon laquelle l'éducation environnementale devrait favoriser des activités actives, critiques en faveur des citoyens indépendants, et autres points de vue qui positionnent les apprenants comme des marionnettes pour le bien les intentions des écologistes ou des éducateurs en environnement.<sup>32</sup>

L'étude de « *Learning from sustainable development: education in the light of public issues* » vise à contribuer à un débat important dans le domaine de l'environnement l'éducation et l'EDD, c'est-à-dire la discussion sur la tension entre le normatif et l'approche pluraliste en essayant de fertiliser ce débat par présentation d'une vision alternative de la relation entre éducation, citoyenneté et démocratie, ainsi que la proposition d'une perspective démocratique qui met l'accent sur les enjeux concrets et sur l'importance de créer des espaces et des pratiques dans lesquels un public d'égal à égal peut émerger.

Le but principal donc est de souligner l'importance d'analyser le caractère démocratique des pratiques éducatives au lieu de se concentrer uniquement sur l'acquisition de compétences individuelles. Avec la perspective théorique élaborée, les chercheurs en éducation pour l'environnement et en EDD devraient être inspirés pour approfondir empiriquement la question de la démocratie dans les processus éducatifs qui abordent les questions de durabilité. Cela peut stimuler des chercheurs pour comprendre comment l'utilisation d'outils

---

<sup>31</sup> Katrien VAN POECK, Joke VANDENABEELE. «Learning from sustainable development: education in the light of public issues», *Environmental Education Research*, *op.cit.*

<sup>32</sup> *Ibid.*

pédagogiques particuliers, le type de l'interaction et la diversité des voix stimulent les tendances de «publicisation» et de «privatisation» dans les pratiques de l'EDD<sup>33</sup>.

***h- Teaching for a Sustainable World: the Environmental and Development Education Project for Teacher Education***<sup>34</sup>

Pour l'étude de John FIEN, l'éducation environnementale doit refléter une épistémologie alternative qui valorise les diverses manières de savoir, et qui s'identifie aux personnes et aux communautés qu'elle prétend servir. L'éducation pour un monde durable est une reconceptualisation de l'éducation environnementale. En fait, elle est devenue un « problème éducatif » qui nécessite une réponse à propos de la formation des enseignants. En effet, malgré l'intérêt croissant pour l'éducation à l'environnement et au développement dans les écoles, plusieurs études indiquent que les bonnes pratiques en matière d'environnement et l'éducation au développement ne sont pas répandues, et que juste peu d'enseignants apprécient la gamme entière d'objectifs, de ressources et de stratégies dans ce domaine, et que peu d'objectifs ont reçu des études préalables à l'emploi ou au suivi lors du perfectionnement professionnel des enseignants<sup>35</sup>.

Ces préoccupations, selon John Fien, rendent opportun qu'une attention globale soit accordée à l'éducation pour un monde durable dans les programmes de formation initiale des enseignants. Le rôle de l'éducation environnementale dans la formation des enseignants est relativement bien développé dans la

---

<sup>33</sup> Katrien VAN POECK, Joke VANDENABEELE. «Learning from sustainable development: education in the light of public issues», *Environmental Education Research*, *op.cit.*

<sup>34</sup> John FIEN, «Teaching for a Sustainable World: the Environmental and Development Education Project for Teacher Education», *Environmental Education Research*, Griffith University, Australia, 1995, pp. 21-33.

<sup>35</sup> *Ibid*, p.28.



littérature internationale, principalement grâce à l'UNESCOUNEP (Programme international d'éducation environnementale).

Par conséquent, la formation des enseignants a été le premier pas d'éducation au développement. Il s'agit d'une initiative conjointe de l'Association australienne pour Éducation environnementale, Université Griffith et éducation et de l'Australian International Development Assistance Scheme.

Le projet représente une première tentative pour fournir un guide aux formateurs d'enseignants sur les moyens d'incorporer l'éducation pour une vie durable dans leurs programmes de formation<sup>36</sup>.

Ce projet d'éducation au développement invite les formateurs d'enseignants en Australie à prendre en compte les impératifs de l'éducation à une vie durable, pour critiquer, tester et évaluer les modules de l'atelier, ainsi qu'interagir avec les membres des communautés éducatives en Australie afin de trouver des moyens pour faire face à la crise mondiale du développement, de l'environnement et durabilité<sup>37</sup>.

Les thèmes abordés dans les modules de l'atelier sont pertinents pour les formateurs d'enseignants dans d'autres parties du monde aussi, mais ils auraient besoin d'une adaptation des orientations australiennes actuelles. Ils sont aussi invités à discuter les moyens par lesquels le potentiel de l'enseignement pour un monde durable peut être adapté à leur situation nationale et régionale<sup>38</sup>.

---

<sup>36</sup> John FIEN, «Teaching for a Sustainable World: the Environmental and Development Education Project for Teacher Education», *op.cit*, p.29.

<sup>37</sup> *Ibid.*

<sup>38</sup> *Ibid*, p.31.

*i-Recent Trends in National Policy on Education for Sustainable Development and Climate Change Education*<sup>39</sup>

Fondée principalement sur une étude documentaire transnationale des documents de politique nationale pertinents pour la CCE<sup>40</sup> en 17 pays, qui a été mandaté par l'UNESCO pour acquérir une solide compréhension contextualisée des politiques nationales de CCE pour informer l'UNESCO sur les lignes directrices sur la CCE dans le contexte de l'éducation pour le développement durable(ESD), cette étude soutient que le CCE, depuis 2008, est devenu un enjeu politique dans des pays allant des moins avancés au niveau des économies émergentes jusqu'aux pays développés.

L'étude cherche à répondre à deux questions. Premièrement, quel est le lien entre le CCE et l'EDD (Education au Développement durable)? Deuxièmement, quels rôles spécifiques les institutions gouvernementales nationales jouent-elles dans la gouvernance de l'EDD et CCE?

La tendance générale identifiée par l'analyse transnationale est la convergence entre la CCE et l'EDD, plutôt que la divergence. En fait, EDD est vu soit en tant que label global qui englobe le CCE ou en tant qu'effort distinct lié au CCE. Une autre tendance identifiée est que le CCE, ainsi que l'EDD, est abordé avec des instruments de gouvernance «souples» tels que des consultations, des structures de mise en réseau et fourniture de conseils, plutôt que de réglementations<sup>41</sup>.

---

<sup>39</sup> Jeppe LÆSSØE, Yoko MOCHIZUKI, «Recent Trends in National Policy on Education for Sustainable Development and Climate Change Education». *Journal of Education for Sustainable Development*, North Dakota State Univ Lib, 2015.9(1), pp.27–43.

<sup>40</sup> Climate Change Education.

<sup>41</sup> Jeppe LÆSSØE, Yoko MOCHIZUKI, «Recent Trends in National Policy on Education for Sustainable Development and Climate Change Education», *op.cit.*

L'étude met en évidence donc le rôle spécifique de méta-gouvernance que doit jouer les gouvernements nationaux, y compris la mise en place de structures de soutien aux normes sur le niveau systémique.

La recherche sur « *Recent Trends in National Policy on Education for Sustainable Development and Climate Change Education* » s'appuie sur deux études transnationales et sur les stratégies nationales de l'EDD et le CCE. En effet, la première étude de l'Alliance internationale des principaux instituts d'enseignement (IALEI) a couvert 10 pays et analysé l'histoire et la politique spécifiques de chaque pays et l'approche conceptuelle liée à l'EDD, ainsi que la question de savoir si la CCE a été abordée dans sa politique et, dans l'affirmative, si elle était liée à la politique d'EDD<sup>42</sup>.

L'étude a révélé qu'au moment où les examens de pays ont été menés en 2008, le CCE n'avait pas pris pied en tant que question spécifique de politique gouvernementale bien que c'était un sujet qui a été demandé dans la plupart des dix pays<sup>43</sup>. La deuxième étude, commandée par l'UNESCO en 2012-2013 pour s'informer sur l'élaboration de lignes directrices du CCESD, a été motivée par la question de savoir si certaine mesure était faite concernant la politique CCE depuis 2008 et, dans l'affirmative, comment c'était lié à l'ESD<sup>44</sup>.

Dans cette recherche de changements concernant la politique CCE et EDD, on a inclus de nouveaux points de focalisation par rapport à l'étude de 2008, reflétant certaines des tendances mondiales récentes comme influence présumée du CCE et de la politique d'EDD:

---

<sup>42</sup> Jeppe LÆSSØE, Yoko MOCHIZUKI. «Recent Trends in National Policy on Education for Sustainable Development and Climate Change Education». *Op.cit.*

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> Sept des 10 pays inclus dans l'étude de 2009 sont également couverts par l'étude présentée dans cette présente étude.

- Premièrement, Jeppe LÆSSØE et Yoko Mochizuki ont anticipé que l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes et les catastrophes liées aux changements climatiques dans le monde, pourrait accroître l'intérêt politique pour la CCE et en particulier pour l'éducation à la réduction des risques de catastrophe (RRC).
- Deuxièmement, il y a eu un changement notable dans le discours international sur le développement et sur les défis mondiaux, catalysés par la Conférence des Nations Unies de 2012 sur le développement durable (Rio + 20) et la discussion en cours sur le programme de développement pour l'après-2015. L'accent de Rio + 20 sur l'économie verte a encouragé de nombreuses organisations, dont l'UNESCO, à envisager son implication dans leurs mandats, ce qui a abouti à une concentration renouvelée sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) comme moyen de compétences pour des «emplois verts<sup>45</sup>».
- Troisièmement, l'économie mondiale a été marquée par une crise économique, en particulier dans les anciens pays riches, industrialisés et développés, tandis que les pays BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) ont toujours poursuivi leur la croissance économique, bien qu'elle ait été ralentie au cours des deux dernières années. Tant que les politiques sont fortement influencés par l'économie, cette étude a été également intéressée à savoir si les changements globaux de la gouvernance nationale vers une gouvernance «néo-wébérienne» ont affecté la politique d'EDD et de CCE dans certains pays<sup>46</sup>.

---

<sup>45</sup>« Green Jobs Initiative » a été lancée en 2008 pour aligner l'environnement et l'emploi objectif et politique en tant que contributions de l'OIT-PNUE au débat sur le changement climatique.

<sup>46</sup> Jeppe LÆSSØE, Yoko MOCHIZUKI. «Recent Trends in National Policy on Education for Sustainable Development and Climate Change Education», *op.cit.*

Il n'a pas été possible d'examiner en détail toutes les politiques liées à tous les aspects du développement durable (DD) et tous les domaines de l'éducation. Ainsi, la collecte de données s'est concentrée sur les stratégies politiques générales à partir de 2008, en matière d'EDD et CCE des ministères nationaux responsables de la politique de développement durable, y compris la politique de l'éducation.<sup>47</sup>

***j-How education for sustainable development is implemented in Germany:  
Looking through the lens of educational governance theory<sup>48</sup>***

En regardant à travers le prisme de la théorie de la gouvernance de l'éducation, cette recherche se concentre sur les principes, les normes et les procédures dans une perspective de coordonner l'action avec les processus de mise en œuvre de l'EDD. L'article d'Inka Bormann, Jutta Nike de étudie principalement gouvernance de l'EDD au niveau communal, bien qu'en Allemagne étant donné que trois des quatre sous-études présentées dans cette recherche sont focalisées sur le niveau communal, afin de contribuer à la compréhension de l'apprentissage informel dans les municipalités au sein de la gouvernance de l'EDD.

A l'occasion de la « Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable », les nations sont en défi, car il s'agit de poursuivre un processus à plusieurs niveaux. Initiée par les Nations Unies, c'est-à-dire au niveau mondial, la politique «EDD» est supposée être reconnue et agie par les acteurs aux niveaux inférieurs, à savoir les États et municipalités<sup>49</sup>.

---

<sup>47</sup> Jeppe LÆSSØE, Yoko MOCHIZUKI. «Recent Trends in National Policy on Education for Sustainable Development and Climate Change Education», *op.cit.*

<sup>48</sup>Inka BORMANN, Jutta NIKE. «How education for sustainable development is implemented in Germany: Looking through the lens of educational governance theory», *International Review of Education*, Published online: 20 October 2017.

<sup>49</sup> *Ibid.*

Afin de trouver une réponse basée sur une analyse empirique, la question de savoir comment le processus de transfert du concept d'EDD au sein d'un système éducatif à plusieurs niveaux fonctionne, l'étude menée par Inka Bormann et Jutta Nike s'est concentrée sur certains États fédéraux ainsi que certaines municipalités qui ont mis en œuvre l'EDD ou qui ont l'intention de le faire.

Les auteures de l'article traitent le processus de réalisation de l'EDD en Allemagne au cours de cette Décennie (2005–2014). A travers une méta-analyse des résultats de quatre études secondaires afférentes, réalisées dans le cadre d'un projet de trois ans financé par le ministre fédéral allemand de l'éducation et de la recherche, les auteures ont examiné ce processus à deux échelons : l'Etat fédéré (entité infranationale en Allemagne) et le niveau communal.

S'appuyant sur la théorie de la gouvernance éducative, les auteures dévoilent les principes, les normes et les démarches intervenant dans la coordination de l'action menée par des constellations d'acteurs hétérogènes, qui contribuent à la réalisation de l'EDD dans leurs entités sociales<sup>50</sup>. Le résultat de cette méta-analyse décrit un régime de gouvernance émergent dans l'EDD, qui tient compte des caractéristiques suivantes impactant la coordination de l'action menée par les acteurs impliqués :

- 1) le concept normatif de l'EDD interprété comme thème de concertation ;
- 2) l'opportunité perçue par les acteurs d'obtenir et de renforcer une reconnaissance dans le domaine de l'EDD, qui constitue une incitation et un moteur d'engagement ;

---

<sup>50</sup>Inka BORMANN, Jutta NIKE, «How education for sustainable development is implemented in Germany: Looking through the lens of educational governance theory», *International Review of Education*, *op.cit.*

3) la qualité dynamique de la réalisation, des règles et des principes régissant l'action de coordination, qui rend ces derniers sujets à des changements situationnels<sup>51</sup>.

En dernière partie de l'étude, les résultats sont présentés dans l'optique de la théorie du transfert ainsi que sur la base empirique actuelle des politiques et gouvernances en matière d'EDD.

### **3-Synthèse de la revue de littérature**

Il est particulièrement pertinent, pour faire progresser notre compréhension de l'EDD, d'appréhender la portée des recherches précitées dans leurs limites au niveau de l'articulation des approches théoriques adoptées et des procédures suivies en liaison avec les résultats obtenus. Ceux-ci diffèrent selon les approches Francophones et celles Anglophones.

En effet, les cinq premières recherches ont seulement égratigné la surface du rôle des gouvernements nationaux et des politiques nationales dans la gouvernance de l'EDD et de la CCE. Elles ont juste mis en lumière l'interdépendance entre le développement humain et les droits humains aux niveaux économique, social, culturel et politique, afin de promouvoir l'intégration de l'approche droits naturels dans les programmes et politiques publiques en rapport avec le développement. Ce sont des études qui ont initié un débat autour des possibilités d'élaboration d'un tableau de bord où seront intégrés de manière complémentaire les indicateurs de mesure du développement durable avec ses divers aspects. Cependant, l'étude théorique n'étant pas à elle seule suffisante pour instaurer des mesures environnementales, là où les choix politiques sur les questions de l'environnement et de

---

<sup>51</sup> Inka BORMANN, Jutta NIKE, «How education for sustainable development is implemented in Germany: Looking through the lens of educational governance theory». *op.cit.*

développement sont nombreux, mais non contraignants. Ce qui rend bien incertaine l'efficacité des supports juridiques et législatifs adoptés dans ce cadre.

D'autre part, les cinq dernières recherches anglophones ont une vocation plus pratique et réaliste. Leur objectif est d'examiner de plus près l'impact de l'éducation au développement intentionnel, de l'éducation au développement durable et de l'éducation à la citoyenneté mondiale. Elles présument que malgré l'intérêt croissant pour l'éducation à l'environnement et au développement dans les écoles, les bonnes pratiques en cette matière ne sont pas répandues ni respectées. C'est pourquoi, ces recherches visent dans l'ensemble de leur corpus à chercher voire à trouver les manières pertinentes d'introduire les normes et les bonnes pratiques dans les programmes éducatifs notamment dans les recherches intitulées : « *How education for sustainable development is implemented in Germany: Looking through the lens of educational governance theory* » et « *Teaching for a Sustainable World: the Environmental and Development Education Project for Teacher Education* ». De même, les chercheurs en « *Learning from sustainable development: education in the light of public issues* » étaient très inspirés pour approfondir empiriquement la question de la démocratie dans les processus éducatifs qui abordent les questions de durabilité en stimulant l'intérêt des intervenants pour comprendre comment l'utilisation d'outils pédagogiques particuliers puissent agir en faveur du développement durable.

En fait, après un examen minutieux de ces recherches, il paraît qu'il y a un fort besoin d'une recherche plus approfondie et plus adéquate sur cette question. Une recherche nationale qui se base sur les fondements théoriques étudiés et décortiqués par les recherches francophones, et en même temps elle s'inspire des résultats pratiques et effectifs des recherches anglophones. En revanche, un



LA POLITIQUE EDUCATIVE AU SERVICE DU NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT :  
L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT AU MAROC, POURQUOI PAS?

---

travail de modération et d'adaptation au contexte marocain est très demandé pour assurer une certaine effectivité des approches et des mesures aspirées.

## **SECTION II LA RECHERCHE ENVISAGEE : DESCRIPTION ET PROCESSUS**

Le constat qu'on fait sur notre société avec ses spécificités géographiques et ses ressources naturelles et humaines laisse croire un faible emploi optimal et une conscience conservatrice de l'environnement. Pour ainsi dire, très peu de choses en faveur du développement durable avaient été réalisées avec une éducation généraliste et un enseignement transmissif des savoirs sans actions concrètes et remarquables en réalité.

Notre projet de recherche envisage donc le but de montrer qu'une politique éducative bien fondée, construite sur le long terme et soucieuse des particularités du public cible entraîne un véritable élan positif autour du développement durable, surtout dans une société en perpétuelle mutation et confrontée à de nombreux défis environnementaux.

### **1-Le choix du thème et les objectifs de la recherche**

#### ***a- Le choix du thème de la recherche***

Le développement durable est appréhendé actuellement comme une préoccupation majeure autant par les hautes autorités du royaume que par les représentants de la société, ainsi qu'un souci qui sollicite l'intérêt de toute la sphère internationale.

Cette recherche, mettant l'accent sur le développement et sur la protection de l'environnement, confirme les risques qu'encourt une grande partie des zones marocaines face aux impacts des changements climatiques et à l'épuisement des ressources en eau ainsi que le caractère irrégulier de la présence de ce problème dans les programmes scolaires.

C'est une occasion donc pour exposer l'importance de coordonner les actions et d'unifier les efforts, afin d'adopter des politiques efficaces et des législations nationales modernes ayant trait aux questions de développement et de protection de l'environnement, dans une perspective de sensibilisation, de socialisation et de stabilisation de la population.

Le statut de cette thèse s'harmonise avec le justificatif du choix de ce thème. Un choix qui n'est pas arbitraire dans la mesure où ce sujet d'étude a le mérite de faire un objet de débat national à haut niveau puisqu'il fait objet de plusieurs pactes, colloques, conférences et conventions multilatérales. Ainsi qu'il engage une multitude d'institutions à l'échelle internationale. Alors, toute indifférence envers cette planète et son présent sain serait une perte pour toutes les populations dans le futur.

Dans ce contexte, l'intérêt que nous portons à l'environnement ne pourrait occulter celui qu'on doit porter à l'éducation. C'est pourquoi, on a mis, comme centre d'intérêt, ce sujet de la protection environnementale et le développement durable de l'individu et de sa société par le portail de l'éducation. Notre but donc est de faire part des concertations et des consultations qui se déroulent récemment au long du Maroc envisageant un Nouveau Modèle de développement, ainsi que de reconfigurer les rôles des institutions éducatives, et de contrecarrer l'influence nocive des discours déprimant et minimisant la vie au Maroc et dévalorisant toute mesure de développement.

### ***b- Objectifs de la recherche***

Le Maroc est un pays réputé à l'échelle internationale par sa grande pulsion migratoire dont les jeunes sont fortement impliqués. Cela paraît paradoxal dans la mesure où le royaume est reconnu par son aspect attractif dans le cadre du

tourisme, vu ses richesses naturelles, ses reliefs variés et ses cités qui deviennent de plus en plus modernes.

Le développement permanent de cette aire géographique avec l'augmentation des chances d'instruction et d'emploi n'ont pas pu influencer positivement et complètement l'imaginaire des jeunes. Cet imaginaire est nourri fortement par le mythe de la migration à l'étranger<sup>52</sup>, et rend délicat tout effort à la stabilisation de ces ressources humaines dans leur patrie et à leur implication au développement au-delà de la mobilité vers l'étranger.

Ce phénomène affecte une très grande partie des jeunes voire des mineurs qui se sentent prêts à partir 'irrégulièrement' et par n'importe quel moyen. C'est pourquoi, la présente recherche a comme vocation de décortiquer les circonstances qui régissent le développement durable d'une manière reliant l'efficacité de l'éducation dans ce cadre à la réussite du nouveau modèle de développement espéré.

Dans cette perspective, on tend, via cette recherche, atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- Approcher la durabilité du développement au Maroc en général et dans la région de Béni Mellal-Khénifra en particulier comme zone d'étude ;
- Souligner l'importance de l'éducation comme un atout considérable pour le façonnement de l'imaginaire positif et pour le développement durable, ainsi qu'élucider l'interaction entre les projets du développement durable et les projets éducatifs ;

---

<sup>52</sup> Kamal MELLAKH, *Les jeunes et la migration dans la région de Tadla-Azilal*, ProgettoMondo Mlal, 2015, p.18.

- Approcher les mesures de collaboration entre les acteurs principaux et à tous les niveaux de notre société en faveur d'une éducation au développement durable.

## 2-Hypothèses de la recherche

Suite à la croissance du phénomène de « la dégradation des ressources naturelles » à cause des changements climatiques ou des mauvaises pratiques humaines, la prise de conscience officielle et publique de ce phénomène doit être évidente. Pour cette raison, il est question de prendre en compte toutes les considérations et les handicaps qui ont joué un rôle primordial dans les conditions que vit aujourd'hui le Maroc, et dans l'inefficacité de la manière dont la participation au développement et à la protection de l'environnement est-elle enseignée.

Devant cette réalité qui s'impose avec vivacité, il est temps de se poser donc une question axiale : **Comment rendre les politiques éducatives au service du Nouveau Modèle du Développement ? Et pourquoi ne pas introduire l'Education au Développement dans les curricula marocains ?**

De cette question principale, on peut dégager des questions subsidiaires selon les spécificités du contexte marocain :

- 1- Est-ce qu'on peut parler d'un développement durable au Maroc ?
- 2- Quelle interaction entre les projets du développement durable et les projets éducatifs ?
- 3- Est-ce que le Nouveau Modèle de Développement peut réussir sans contribution effective des institutions éducatives ?
- 4- Comment entreprendre un chantier de mise en harmonie des curricula du système scolaire marocain de manière à s'inscrire dans l'esprit du développement durable ?

Pour chaque question précitée, on peut prévoir une réponse probable sous forme d'hypothèse qui fera, lors de l'analyse des résultats obtenus, l'objet d'une vérification pour confirmer sa véracité ou l'infirmier.

***a-La première hypothèse: Réponse probable à la question «Est-ce qu'on peut parler d'un développement durable au Maroc ? »***

L'adhésion du Maroc aux plusieurs conventions internationales et son intérêt d'être intégré dans les actions mondiales pour promouvoir le développement durable manifestent son souci de protéger et développer durablement son espace ainsi que sa population. Cependant, la durabilité comme concept parfois pourrait laisser les chercheurs perplexes quant à la détermination même du concept de développement durable. Cette durabilité, avec nos réserves sur la justesse de sa traduction à partir de son origine anglaise, ne peut qualifier le développement qu'après la présence de certains indices qui mesurent cette dimension « temporelle » et ses prolongements spatiaux et humains. En fait, il existe une corrélation entre le degré de durabilité d'un indicateur et les résultats qu'il produit<sup>53</sup>.

Si les résultats au niveau des effets sur l'environnement ou sur l'aspect économique du développement pourraient être mesurés quantitativement, l'aspect humain paraît loin d'être quantifié voire être considéré comme très important dans la durabilité du développement. En réalité, c'est sur les êtres humains qu'on doit compter pour établir la relève du développement spatial et socio-économique. D'ailleurs, le premier document adopté au Sommet de la Terre confirme que les êtres humains doivent être au centre des préoccupations

---

<sup>53</sup>Lukas DIBLASIO BROCHARD, « Le Développement Durable: Enjeux de définition et de Mesurabilité », juin 2011, résumé.

relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature<sup>54</sup>.

Dans cette perspective, on ne peut parler d'un développement durable au Maroc qu'en tenant compte les indicateurs mesurés et les objectifs concernant tous les aspects du développement globalement y inclus l'environnement dans la mesure où, « pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considéré isolément »<sup>55</sup>.

En tenant compte des indicateurs actuels concernant tous les aspects du développement (humain, social, économique et écologique), on ne peut guère parler du développement durable au Maroc, sauf si on procèdera autrement en octroyant l'ampleur méritée aux « pépinières humaines » qui sont les écoles.

***b-La deuxième hypothèse : Réponse probable à la question « Quelle interaction entre les projets du développement durable et les projets éducatifs? »***

« Le droit au développement doit être réalisé de façon à satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures »<sup>56</sup>. De cet extrait de la déclaration de Rio, on peut relever trois piliers principaux : économie, environnement et société. Tous ces piliers s'articulent autour de l'individu. C'est l'axe de toute action envisageant la relève économique, écologique ou sociale. Sans son implication et son adhésion sérieuse, tous les projets de développement seront mis en cause.

---

<sup>54</sup> Organisation des Nations unies, *Principe 1 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*, 1992.

<sup>55</sup> Organisation des Nations unies, *Principe 4 de la même déclaration*.

<sup>56</sup> Déclaration de Rio, 1992.

C'est pourquoi, il est nécessaire d'accorder l'intérêt mérité aux procédés de son éducation, car c'est une condition essentielle du développement. L'éducation, dont la scolarisation est une composante, est à la fois un processus de formation, de socialisation et de transmission et de création de la culture.

Les projets éducatifs restent une condition incontournable pour participer à la vie politique, économique, sociale et culturelle en favorisant la prise de décision, la participation à la citoyenneté. Ce serait faux et injuste de considérer le projet éducatif exclusivement dans le domaine scolaire car l'enseignement et l'éducation forment un tout indissociable<sup>57</sup>.

Il s'agit à vrai dire d'un processus d'apprentissage collectif, basé essentiellement sur l'interaction, la solidarité, la confiance et l'évolution continue<sup>58</sup>. En fait, toute carence au niveau des moralités responsabilise en premier lieu l'éducation et ses enjeux traduits dans ses projets. Dans ce sens, certains affirment que « les projets éducatifs parrainés par l'école marocaine ont démontré leur incapacité vulnérable à former des citoyens propres, sérieux, perspicaces »<sup>59</sup>. Certes, ce constat reste relatif. Cependant, il explicite l'ampleur de la responsabilité incombée sur l'établissement éducatif en général, et sur les projets éducatifs en particulier.

D'ailleurs, on trouve que les enseignants sont souvent concentrés sur des programmes qui doivent être satisfaits, et centrés sur les contenus en essayant de mettre l'apprenant au centre du processus d'enseignement-apprentissage. Mais, faute de temps, ils se focalisent plus sur le premier point (l'enseignement) et

---

<sup>57</sup>Mohammed ESSAHLAOU, « Maroc: projet éducatif tristement nul et non avenu », 19/05/2014.

<sup>58</sup> <https://www.men.gov.ma/Fr/Pages/PAGESM.aspx>

<sup>59</sup> Mohammed ESSAHLAOU, *op.cit.*



négligent le second (l'apprentissage)<sup>60</sup>. Ce qui signifie que les projets éducatifs s'établissent principalement en vue de l'amélioration du rendement scolaire. De même, les projets de la société n'impliquent pas les projets éducatifs dans ses agendas que rarement.

***c-La troisième hypothèse : Réponse probable à la question « Est-ce que le nouveau modèle de développement peut réussir sans contribution effective des institutions éducatives ? »***

Ayant l'objectif de détecter les contours d'un nouveau modèle de développement qui garantit aux citoyens leurs droits fondamentaux socio-économiques, culturels et environnementaux, le Maroc est dans la nécessité de s'inspirer des grands modèles, notamment des pays qui font la preuve d'une relève remarquable à tous les niveaux. Loin des pays Européens et principalement les pays colonisateurs qui se sont développés généralement grâce aux ressources des Etats colonisés et au mépris de leurs populations, on pourrait s'inspirer des pays qui ont été bien avant quelques décennies parmi les pays non développés, mais aujourd'hui ce sont bien classés mondialement au niveau du développement durable.

Le cas de Singapour nous fait l'exemple vu qu'il a reçu plusieurs prix, et a utilisé diverses plateformes pour jouer un rôle de leadership éclairé en matière de développement durable international. Singapour est la ville la plus verte d'Asie. Une conception qui lui a valu le titre de « Ville-Jardin »<sup>61</sup>. Dans ce sens, le Premier ministre Lee Kuan Yew de Singapour, a reconnu que l'investissement pédagogique était la source essentielle de la richesse et de la

---

<sup>60</sup>Soufiane ER-RAZINE, Mohammed Jawad TOUMI, «The School Coaching, A New Pedagogical Practice», *European Scientific Journal*, October 2019 edition, Vol.15, ISSN: 1857 No.29, Oujda, Maroc, p.64.

<sup>61</sup> <https://www.lebottin.sg/singapour-ville-verte-la-plus-durable-dasie/>

prospérité du pays<sup>62</sup>. L'atout de l'éducation est réussi à générer le décollement espéré. L'éducation est, comme l'a dit Nelson Mandela, «l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde»<sup>63</sup>. C'est en apportant la connaissance scientifique et théorique aux enfants, citoyens du présent et du futur, ils pourraient, dès leur plus jeune âge, s'imprégner des valeurs en général<sup>64</sup>, et les notions et les principes du développement durable en particulier.

Par conséquent, le nouveau modèle de développement espéré au Maroc ne pourrait pas réussir sans contribution effective des institutions éducatives qui doivent jouer un rôle majeur dans le renforcement des compétences transversales vu l'interconnexion qui existe entre les différentes dimensions du développement. De ce point de vue, il ne suffit plus d'apprendre aux apprenants à lire et écrire, il s'agit avant tout de développer en eux la capacité de compréhension et d'action<sup>65</sup>. Et quel que soit le volume des fonds affectés aux systèmes éducatifs, il conviendra de démontrer que les coûts de l'éducation sont à la hauteur de ses avantages tant pour l'État que pour les individus<sup>66</sup>.

---

<sup>62</sup> Nicole GREEN, Jen YI LI et Pei WEN TZUO, Traducteur: Robert Elbaz, « Savoirs et apprentissages fondamentaux à Singapour », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* 43, décembre 2006, p.33.

<sup>63</sup> Jennifer O'NEILL, « Les 10 meilleurs pays en matière d'éducation dans le monde », 29 Juillet 2016([HTTPS://WWW.GLOBALCITIZEN.ORG/FR/CONTENT/BEST-COUNTRIES-EDUCATION/](https://www.globalcitizen.org/fr/content/best-countries-education/)).

<sup>64</sup> *Op.cit.*, p.76.

<sup>65</sup> Khalid AHAJI, Abdelkrim ELHAJJAMI, Ilham LAAZIZ, « La politique d'intégration des Technologie de l'Information et de la Communication dans le Système éducatif marocain », <https://edutice.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/359025/filename/a0804a.htm>

<sup>66</sup> Angel GURRIA, Secrétaire général de l'OCDE, lors du lancement de l'édition 2009 de *Regards sur l'éducation*, Paris, Centre de conférences de l'OCDE, 8 septembre 2009.

***d-La quatrième hypothèse : Réponse probable à la question « Comment entreprendre un chantier de mise en harmonie des curricula du système scolaire marocain de manière à s'inscrire dans l'esprit du développement durable ? »***

Les pays en développement sont pour la plupart en train de devenir des économies du savoir, d'où une pression accrue sur les systèmes éducatifs formels pour assurer une éducation et une formation de la population active<sup>67</sup>. Cette forme d'éducation ou de formation fait débat sur la nature des moyens pertinents et efficaces pour aboutir aux résultats au niveau des aspirations voire d'engagements. Dans la même perspective et comme de nombreux autres pays du monde, le Maroc, connaît une situation encore plus difficile sous l'effet des pressions simultanées exercées pour concrétiser les objectifs d'Éducation pour tous (EPT) et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)<sup>68</sup>. Or, il s'est trouvé dans l'obligation de concilier ces différents engagements.

Il paraît donc judicieux de mettre un accent particulier sur l'éducation à l'environnement et au développement durable car on ne peut s'intégrer concrètement dans la vie quotidienne des personnes que par le portail des établissements éducatifs. C'est eux qui façonnent la conscience des citoyens face au développement durable et à ses enjeux principaux avec moins d'impact environnemental et plus de solidarité sociale.

A cet égard, les projets éducatifs portant sur le souci sociétal et environnemental peuvent servir et inspirer même les projets étatiques dans le domaine du développement durable. En revanche, ces projets éducatifs, soit au niveau des classes ou des établissements, ont besoin d'être encadrés au sein d'une discipline autonome réservée à l'éducation au développement. C'est une

---

<sup>67</sup> Khalid AHAJI et autres, *op.cit.*

<sup>68</sup> *Ibid.*

proposition qu'on présume être efficace au niveau de la mise en place des connaissances scientifiques théoriques et aussi au niveau du développement des compétences nécessaires pour mener une vie saine et productive en harmonie avec l'environnement.

Adopter une discipline indépendante sous la responsabilité d'un professeur qualifié ou en moins formé en matière du développement durable, et non pas un contenu ou une compétence transversale qui parait de temps en temps dans le programme, permet d'effectuer une évaluation permanente et un suivi pertinent en faveur de l'acquisition des principes du développement durable et l'application de ses règles dont les projets en seraient un moyen.

### **3-Méthodes et Matériels de la recherche**

La recherche portant sur « la politique éducative au service du nouveau modèle de développement » revêt un caractère multidimensionnel. Sa nature impose de traiter le sujet en adoptant diverses méthodes et techniques.

D'ailleurs, la recherche dans le cadre de développement exige une approche méthodologique multidisciplinaire du fait de la multitude des facteurs explicites et sous-jacents qui interviennent dans la promotion et la réalisation des projets sociétaux notamment ceux ayant un rapport avec la politique éducative.

Dans ce cadre, il est nécessaire d'aborder le mode d'investigation(a) avant de présenter les méthodes et les techniques adoptées dans cette recherche qui sont respectivement: la recherche documentaire (b), l'observation directe (c) et l'enquête (d) et les focus groups(e), sans empiéter sur la démarche poursuivie pour déterminer la population cible dans cette étude.

### *a-Mode d'investigation*

Pour traiter les enjeux et les défis du développement durable, nous avons procédé à une approche descriptive appelant un processus de pensée spécifique, partant de l'observation analytique, puis la description pour aboutir à l'explication des rapports de causalité et les modes de corrélation entre les différentes variables.

Pour répondre à certaines questions de la problématique, on a utilisé la méthode qualitative en quête d'exploration de l'impact des défis environnementaux et les problèmes socio-économiques sur les représentations de la population et sur leurs aspirations. De même, on a procédé à la méthode quantitative pour appréhender l'ampleur de la problématique en question.

Alors, on opte, dans cette recherche, pour une méthode mixte ou triangulaire combinant ainsi les deux méthodes qualitative et quantitative.

### *b- La recherche documentaire*

Pour comprendre les concepts liés au sujet de notre étude, et qui ont un aspect polydisciplinaire faisant de ce thème un sujet carrefour entre plusieurs disciplines à savoir : la géographie, la sociologie, l'économie, sciences politiques..., il est important de creuser dans les documents qui touchent la problématique et qui servent à développer la réflexion sur ses variables régissantes.

Pour cet effet, on a consulté des documents bibliographiques (ouvrages, thèses, textes juridiques, revues, articles, internet, etc.) qui se rapportent au sujet du développement durable. Comme on a fait recours aux autres documents officiels à savoir : la monographie de la région de Béni Mellal-Khénifra, les statistiques, les données officielles, etc.

### ***c- L'observation directe***

Etant donné la présence de certains aspects inexprimables ou non expérimentables, l'observation directe reste une technique incontournable pour évaluer certains comportements. Le terme « observation » est entendu au sens de « technique de recueil de données » qui est très utilisée en sciences humaines, que ce soit à des fins scientifiques ou professionnelles. Elle peut se faire dans les deux démarches, inductive et déductive. Sa maîtrise suppose un véritable apprentissage<sup>69</sup>.

Il est très important de savoir que cette technique s'oppose à l'observation indirecte du comportement. Cette dernière implique l'usage d'outils intermédiaires pour récolter des données. Par exemple, le fait de poser des questions aux participants sur leur propre comportement via un questionnaire ou lors d'un entretien est considéré comme une technique d'observation indirecte du comportement.

Dans ce sens, on a utilisé l'observation directe en amont pour édifier (avec la prise de certaines photos selon la possibilité) sur sa base, une pré-enquête puis une enquête contenant des questions dont on a estimé les réponses plus exprimables qu'observables.

### ***d- L'enquête de terrain***

L'approche méthodologique retenue pour mener cette étude est basée sur le recueil outillé permettant de collecter l'information et de mener les investigations nécessaires selon une approche sociétale. Dans ce cadre, on a opté pour diverses techniques pour la collecte directe de l'information et la

---

<sup>69</sup> Horiko NORIMATSU et Nathalie PIGEM, « Les techniques d'observation en sciences humaines », *Armond Colin*, 13/11/2008.

réalisation de l'enquête de terrain. Ce sont les techniques : d'entretiens, des questionnaires, des focus groupes et des récits de vie qui sont dédiés soit aux étudiants, aux parents, aux professeurs ou d'autres intervenants dans la promotion du développement durable à partir de l'école.

### *d-1- L'entretien*

Bien que notre travail du terrain se base principalement sur l'enquête par questionnaires, la réalité impose qu'on fait des entretiens avec des responsables des projets ou des directeurs des établissements éducatifs ou autres intervenants. Alors dans ce cas, l'entretien comme technique de collecte des informations directes et franches avec les personnes interviewées est nécessaire.

La nature de l'entretien diffère selon le type des questions. En effet, s'il s'agit des questions fermées, on procède à l'entretien directif ou semi-directif. Par contre, si la question demande ou favorise une certaine marge de liberté au niveau de l'expression, on est donc devant un entretien non directif ou libre où l'interlocuteur développe la réponse à sa manière.

### *d-2- Le questionnaire*

Le questionnaire concernant le thème de « la politique éducative au service du nouveau modèle de développement » est constitué de cinq rubriques, chacune d'elles aborde une dimension particulière. Outre la partie relative aux renseignements personnels propres à chaque enquêté, le questionnaire est composé de quatre parties distinctes :

- la première est relative au « développement et la migration » ;
- la deuxième, intitulée « l'école et l'environnement ». Celle-ci a trait aux représentations envers l'environnement naturel et social ainsi qu'aux liens de cet environnement avec l'établissement scolaire y compris la présence de la protection de l'environnement dans la vie scolaire.

- La troisième partie portant sur « le développement et l'éducation » est scindée en huit volets s'articulant principalement sur les projets éducatifs et les projets sociétaux envisagés par l'Etat ou par la société civile et ses partenaires ; et
- la dernière partie concernant « la politique éducative et le nouveau modèle de développement » comme une sorte de concertation avec les enquêtés dans une perspective de cerner leur avis à propos de « l'éducation au développement »

D'ailleurs, afin de tester le questionnaire au niveau de l'harmonie et de la faisabilité, il était nécessaire d'effectuer une enquête pilote. Cette opération a touché une dizaine de personnes qui ont apprécié la clarté et l'enchaînement des sections et des questions.

Il est noté ainsi de préciser que l'élaboration du questionnaire était effectuée en premier lieu via le logiciel SPHINX pour le distribuer en papier. Mais vu les circonstances causées par Covid-19 et l'obligation de prendre les précautions nécessaires, il était indispensable de revoir la manière de contacter les enquêtés. C'est la raison pour laquelle on a refait le questionnaire de nouveau pour le lancer finalement « en ligne » via Google forms.

### *e- Les focus groups*

L'animation des « focus groups » constitue une étape importante dans le processus d'investigation<sup>70</sup>. Mais, il n'est pas facile de mener une telle technique sans être muni des connaissances méthodologiques et théoriques de son utilisation. En effet, le bon fonctionnement d'un focus group est lié intrinsèquement aux qualités de l'animateur qui doit concilier entre les besoins

---

<sup>70</sup> Kamal MELLAKH, *Les jeunes et la migration dans la région de Tadla-Azilal*, ProgettoMondo Mlal, 2015, p.25.



pédagogiques et la synergie des personnes mises en situation d'échange, de partage des expériences et des points de vue.

Pour cet effet, on a opté pour des groupes qui ne dépassent pas six personnes pour pouvoir équilibrer la répartition de la parole et donner suffisamment du temps pour la discussion, tout en tenant compte des risques de débordement.

Les premiers groupes étaient constitués principalement des élèves /étudiants et d'autres intervenants qui pourraient trouver des difficultés de remplir le questionnaire faute de maîtrise de la langue française ou à cause de la nuance qui peut être générée par la présence de certains mots techniques/clés au sein du questionnaire ou pour stimuler plus de détails. Alors que les autres groupes étaient plus professionnels dans la mesure où ils étaient formés des directeurs, des inspecteurs et des professeurs lors des réunions plus restreintes afin de générer plus d'idées et d'informations sur le sujet d'une façon plus créative et constructive, mais surtout plus réaliste et professionnelle.

### **SECTION III : DESCRIPTION DE LA ZONE D'ETUDE**

En dépit que l'étude du développement durable et des politiques publiques y relevant concerne un pays tout entier, l'espace ou le champs de la recherche sera réduit en la région de Béni Mellal-Khénifra étant donné sa situation géographique (1) placée au cœur du Maroc, ses caractéristiques climatiques et démographiques (2) ainsi que ses caractéristiques économiques (3) diversifiées.

#### **1-Situation géographique du champ d'étude**

Avant de présenter la situation géographique de la région, il paraît convenable de présenter de prime à bord la situation géographique du Maroc tout entier parce qu'en premier lieu c'est le pays tout entier qui est concerné par cette étude. Mais, pour des raisons méthodologiques et logistiques, la recherche est réduite en la région de Béni Mellal-Khénifra. En second lieu, l'étude a adopté une progression partant de ce qui est mondial/général avant de passer à ce qui est régional/particulier. Or, c'est le trait international qui a imposé la situation du Maroc par rapport au niveau mondial, ainsi qu'il a favorisé la dynamique géostratégique au niveau de la conclusion de plusieurs conventions en matière du développement durable qu'on va détailler dans le premier chapitre.

##### ***a- Situation géographique du Maroc***

Le Maroc est situé au Nord-Ouest de l'Afrique. Il est délimité au Nord par le Détroit de Gibraltar et la Mer Méditerranée, au Sud par la Mauritanie, à l'Est par l'Algérie et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. La côte marocaine s'étend sur 3500 km<sup>71</sup>( *carte 1*). Il se caractérise par :

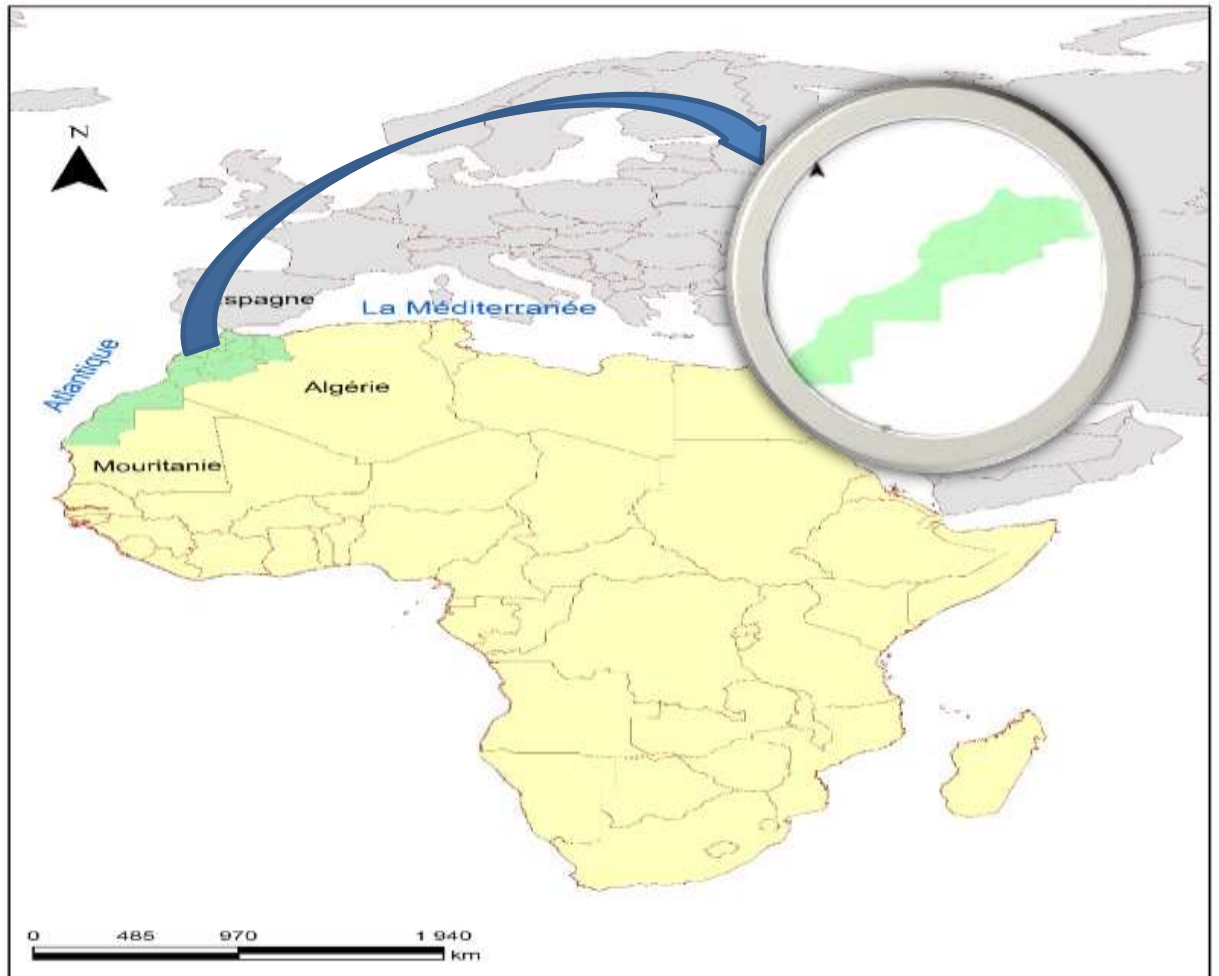
- sa superficie qui s'étend à: 710. 850 km<sup>2</sup> ;
- deux façades maritimes: Atlantique: 2.934Km, Méditerranéenne: 512Km.

---

<sup>71</sup> [https://www.amb-maroc.fr/\\_maroc/geographie.html](https://www.amb-maroc.fr/_maroc/geographie.html)

- principales chaînes montagneuses: Rif, Haut, Moyen et Anti-Atlas, Ouarkziz.
- principaux fleuves: Loukkos, Sebou, Bouregreg, Moulouya, Drâa, Oum Rbia, Souss, Tensift et Ziz<sup>72</sup>.

**Carte 1 : La situation géographique du Maroc**



*Source : Travail personnel*

### ***a-2-Situation géographique de la région de Béni Mellal-Khénifra***

La Région de Béni Mellal-Khénifra se situe au centre du Royaume. Elle est créée suite au nouveau découpage régional de 2015. Cinq provinces ont été

<sup>72</sup> [https://www.amb-maroc.fr/\\_maroc/geographie.html](https://www.amb-maroc.fr/_maroc/geographie.html)

regroupées pour donner naissance à cette nouvelle entité territoriale à savoir : Azilal, Béni Mellal, Fquih Ben Salah, Khénifra et Khouribga<sup>73</sup>. (*Carte 3*)

Cette nouvelle Région se trouve géographiquement entre les deux lignes de la latitude 31°33 et 33°46 Nord et les deux lignes de la longitude 5°28 et 7°00 Ouest. Elle s'étend sur une superficie de 28374 km<sup>2</sup> soit 4% du territoire du Royaume. Ses limites administratives se présentent ainsi :

- Au nord: la région de Rabat-Salé- Kenitra ;
- A l'ouest: les régions de Casablanca- Settat et Marrakech-Safi ;
- A l'est: les régions de Fès-Mekhnès et de Darâa- Tafilalet ;
- Au sud: la région de Darâa- Tafilalet<sup>74</sup> (*carte 2*).

La région de Béni Mellal-Khénifra se caractérise par la diversité de ses reliefs: plaine de Tadla, plateau de phosphates et les montagnes du moyen Atlas. Elle est dotée d'une altitude qui varie entre 800m à la ville de Khouribga, Nord-ouest de la région et 1362m à la ville d'Azilal sud-est de la région<sup>75</sup>.

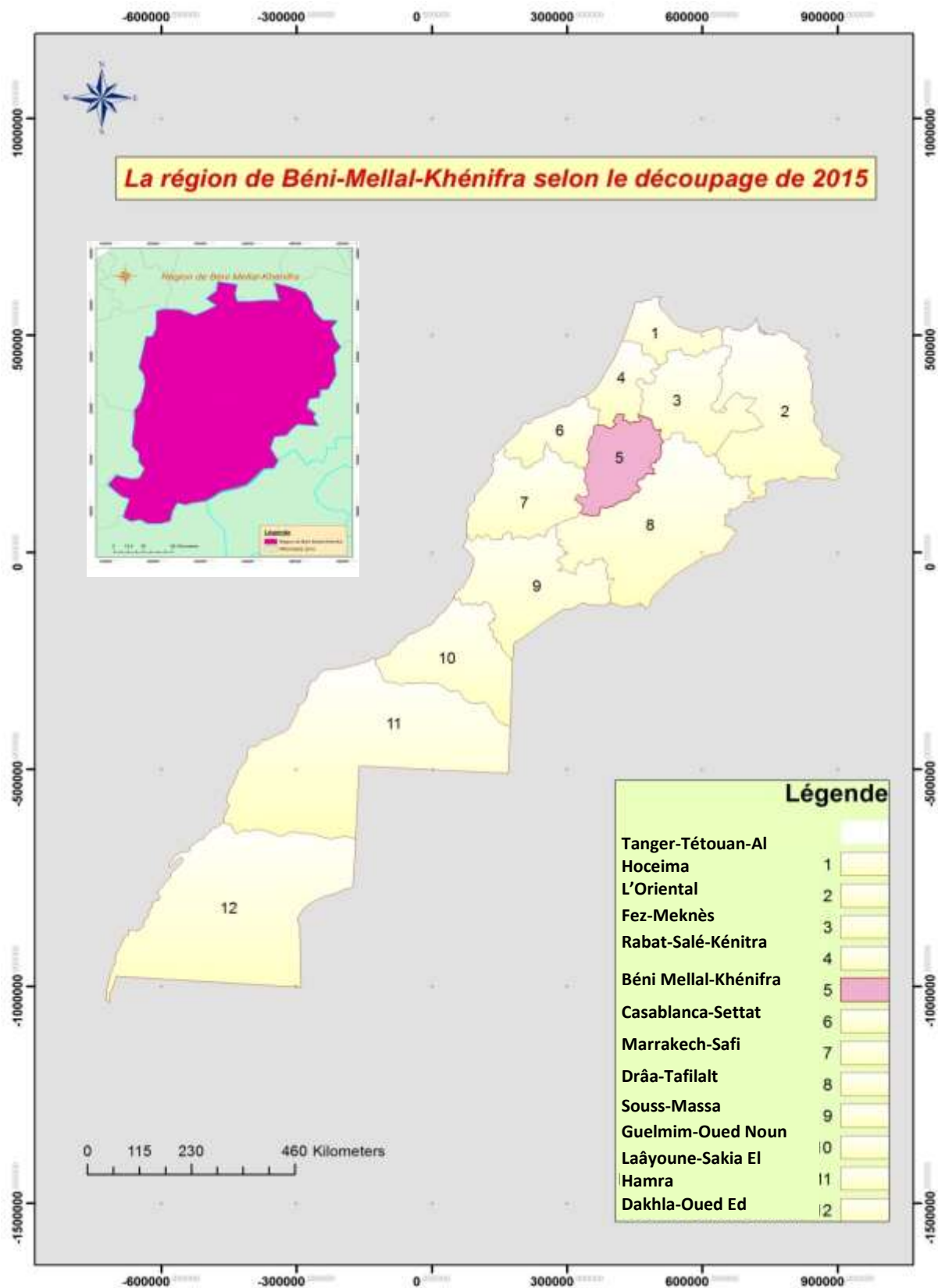
---

<sup>73</sup> Monographie Régionale de Béni Mellal-Khénifra, HCP 2017, p.10.

<sup>74</sup> *Ibid.*

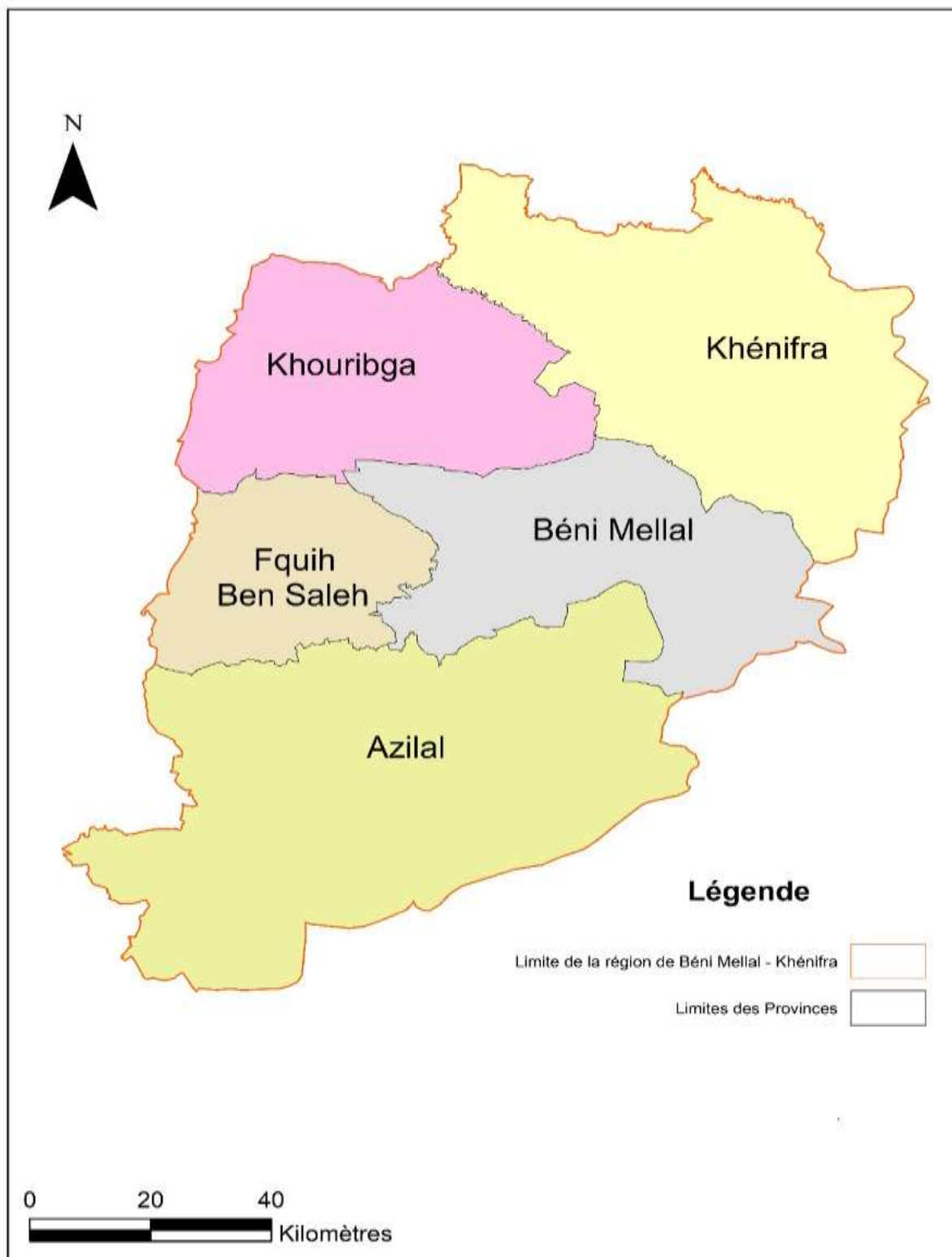
<sup>75</sup> *Ibid.* p.13.

**Carte 2 : La situation de la région de Béni Mellal-Khénifra**



*Source : Travail personnel*

**Carte 3 : Les provinces de la région de Béni Mellal-Khénifra**



*Source : Travail personnel*

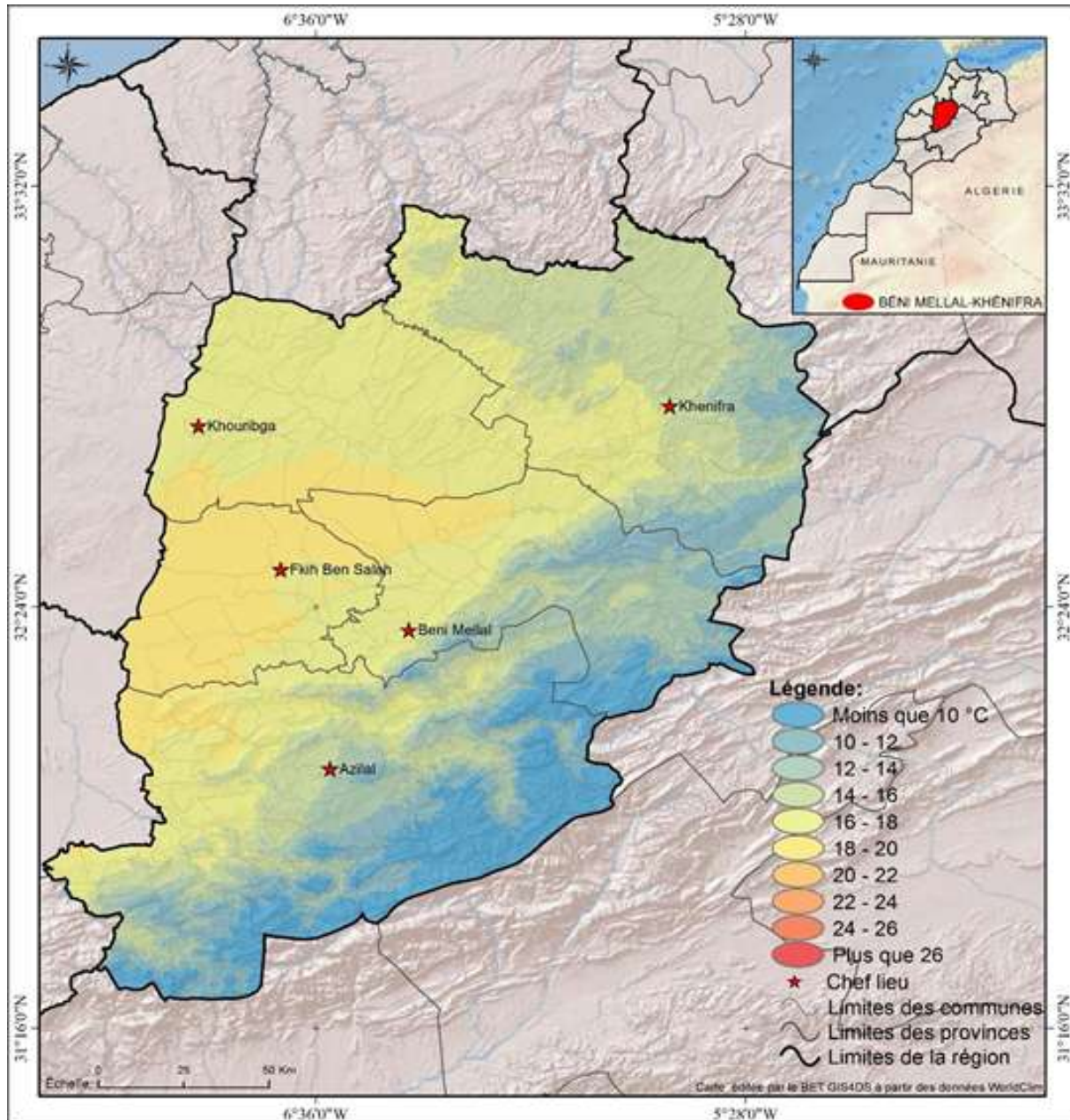
(Voir aussi le cliché de la région parmi les annexes).

## **2- Caractéristiques climatiques et démographiques de la zone d'étude**

### ***a- Caractéristiques climatiques de la région de Béni Mellal-Khénifra***

La région de Béni Mellal-Khénifra, vu sa situation au centre du Maroc, se caractérise par un climat continental: très chaud en été avec une température qui dépasse 40°C, et froid en hiver avec une température de 0°C.

***Carte 4 : Les températures moyennes mensuelles entre 1970 et 2000 à la région de Béni Mellal-Khénifra***



*Source : Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de l'Energie, des Mines et de développement durable, Septembre 2018.*

S'agissant des précipitations, leur quantité varie selon les années et les reliefs de la région, du nord-ouest (plateau de phosphates) au sud-est (montagnes), sa fourchette peut aller de 100 à 700 mm<sup>76</sup>(carte 5). La région connaît aussi des neiges et des gelées en automne et en hiver et des vents brûlants du sud-ouest-est «chergui» qui augmente la température en été. Ces vagues de chaleur se

<sup>76</sup> Monographie Régionale de Béni Mellal-Khénifra, HCP 2017, p.12.



terminent parfois par de violents orages qui rafraîchissent le sol<sup>77</sup>. C'est l'état en général à l'intérieur où le climat est plus continental avec des écarts importants de températures car la zone de l'Atlas est plus humide<sup>78</sup>.

***Carte 5 : Les étages bioclimatiques à la région de Béni Mellal-Khénifra***

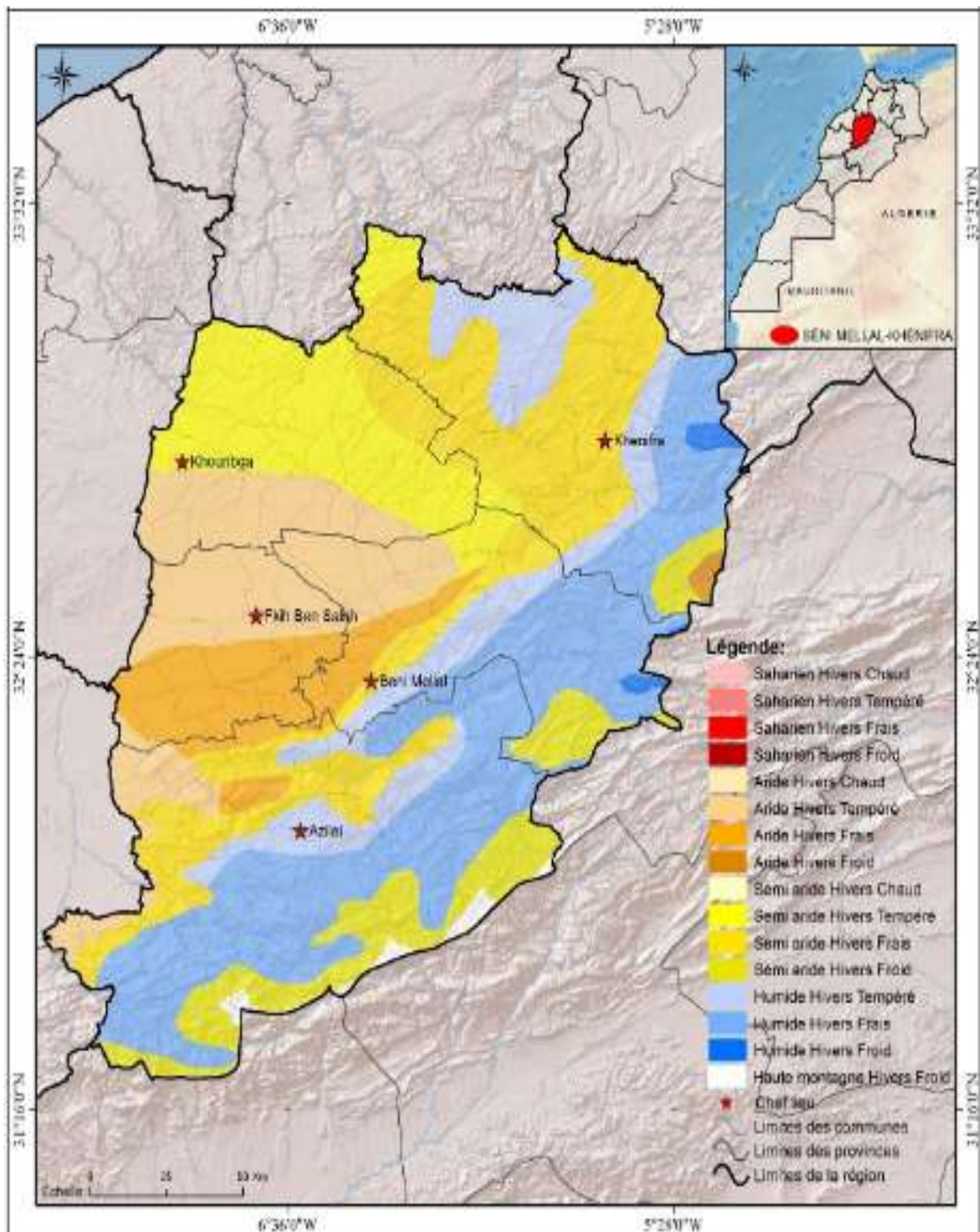


---

<sup>77</sup> Monographie Régionale de Béni Mellal-Khénifra, HCP 2017, p.12.

<sup>78</sup> [https://www.amb-maroc.fr/\\_maroc/geographie.html](https://www.amb-maroc.fr/_maroc/geographie.html)

LA POLITIQUE EDUCATIVE AU SERVICE DU NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT :  
L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT AU MAROC, POURQUOI PAS?



Source : Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de l'Energie, des Mines et de développement durable, Septembre 2018.

***b- Les caractéristiques démographiques de la région de Béni Mellal-Khénifra***

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, la région de Béni Mellal-Khénifra compte 2.520.776 habitants (520.174 ménages), contre 3.873.207 en 2004, avec un taux d'accroissement de 0.89%, taux inférieur au taux national(1,25%), ainsi avec une densité de 88,8 hab/km<sup>2</sup>, très élevée par rapport à la moyenne nationale(47,6 hab/km<sup>2</sup>)<sup>79</sup>. En termes d'évolution, cette population s'est accrue durant la période intercensitaire 2004-2014 à un taux annuel moyen de 0.89% contre 1.25% au niveau national. A l'horizon de 2024, l'effectif de la population atteindrait 2613137 habitants<sup>80</sup>.

Concernant la population active au niveau de la région de Béni Mellal Khénifra, il s'élève, en 2014, à 387830 personnes, soit un taux net d'activité de 43.7% (43.0% en milieu urbain et 52.8% en milieu rural). Le taux de chômage, quant à lui s'est établi à 22.3% contre 19.3% au niveau national<sup>81</sup> constituant ainsi une raison pour laquelle cette région connaît des flux migratoires très importants.

***Carte 6 : La densité de la population à la région de Béni Mellal-Khénifra (HAB/KM<sup>2</sup>)***

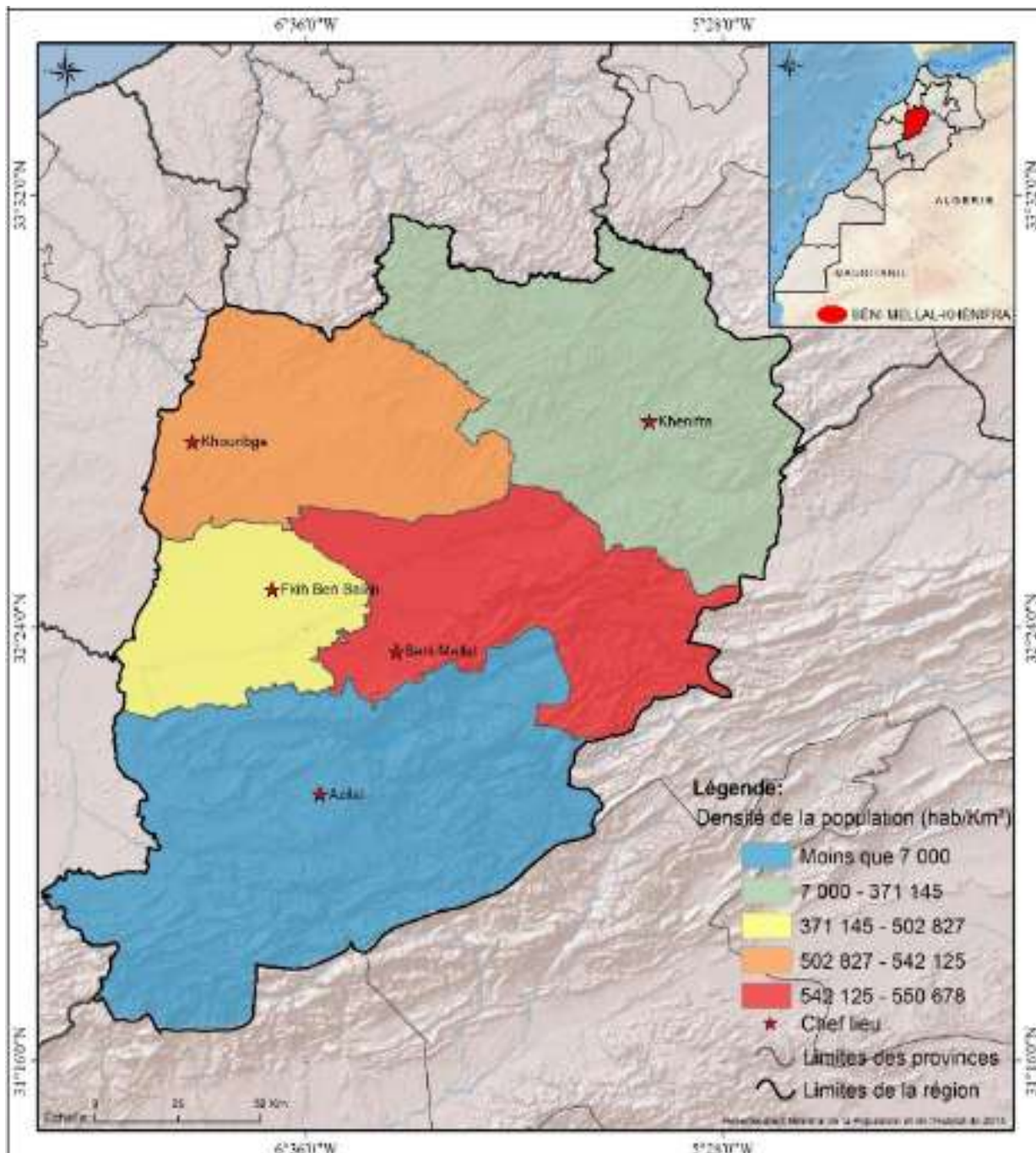


---

<sup>79</sup> D'après les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014.

<sup>80</sup> Monographie Régionale de Béni Mellal-Khénifra, *op.cit.* p.12.

<sup>81</sup> *Ibid*, pp.12-13.



*Source : Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de l'Énergie, des Mines et de développement durable, Septembre 2018*

### 3- Les caractéristiques économiques de la région de Béni Mellal-Khénifra

Au niveau économique, l'activité axiale est liée au secteur agricole dont la superficie utile est estimée à 948.426 hectares, soit 11% de la superficie agricole

utile nationale. L'agriculture représente l'activité dominante au niveau de la région, aussi bien par les emplois offerts en milieu rural que par les effets induits sur l'économie régionale (19.8% du BIP régional 2015)<sup>82</sup>. D'ailleurs, la région dispose d'importantes ressources en eau et ses plaines (Tadla) ce qui favorise d'énormes possibilités de développement d'une agriculture moderne et à fort potentiel agro-industriel<sup>83</sup>. En revanche, les activités : minière, industrielle et touristique ne sont plus moins importantes que celle agricole.

**-Pour l'activité industrielle**, la région de Béni Mellal-Khénifra est caractérisée par une prédominance de la branche agroalimentaire, et vu les potentialités agricoles dont jouit la région, ce secteur est appelé à se développer afin de participer au décollage économique de la région surtout que plus de 75% de la production agricole régionale est potentiellement transformable sur place<sup>84</sup>. Ainsi en 2013, la région abritait 316 unités industrielles ayant généré une production de près de 5 milliards de Dhs et investissements de près 310 millions de Dhs<sup>85</sup>.

**-L'activité minière** est un autre pilier de l'économie régionale. La région est comptée parmi les régions les plus riches en gisements miniers et la première en matière de phosphate<sup>86</sup>. Son sol recèle les plus grandes réserves mondiales de cette matière vitale, et sa production de cette matière s'est élevée à quelques 22 millions de tonnes en 2015, ce qui représente 70% de la production nationale et 88% de la production commerciale<sup>87</sup>.

**-S'agissant de l'activité touristique**, la région de Béni Mellal-Khénifra dispose de potentialités touristiques importantes et variées. En effet, elle contient de beaux

---

<sup>82</sup> Monographie Régionale de Béni Mellal-Khénifra, *op.cit.* p.12.

<sup>83</sup> *Ibid.*

<sup>84</sup> Centre régional d'investissement, Béni Mellal-Khénifra  
: <http://www.coeurdumaroc.ma/cr/public/fr/secteurs-activites/agroindustrie.html>.

<sup>85</sup> Monographie Régionale de Béni Mellal-Khénifra, HCP 2017, p.12.

<sup>86</sup> *Ibid.*

<sup>87</sup> *Ibid.*

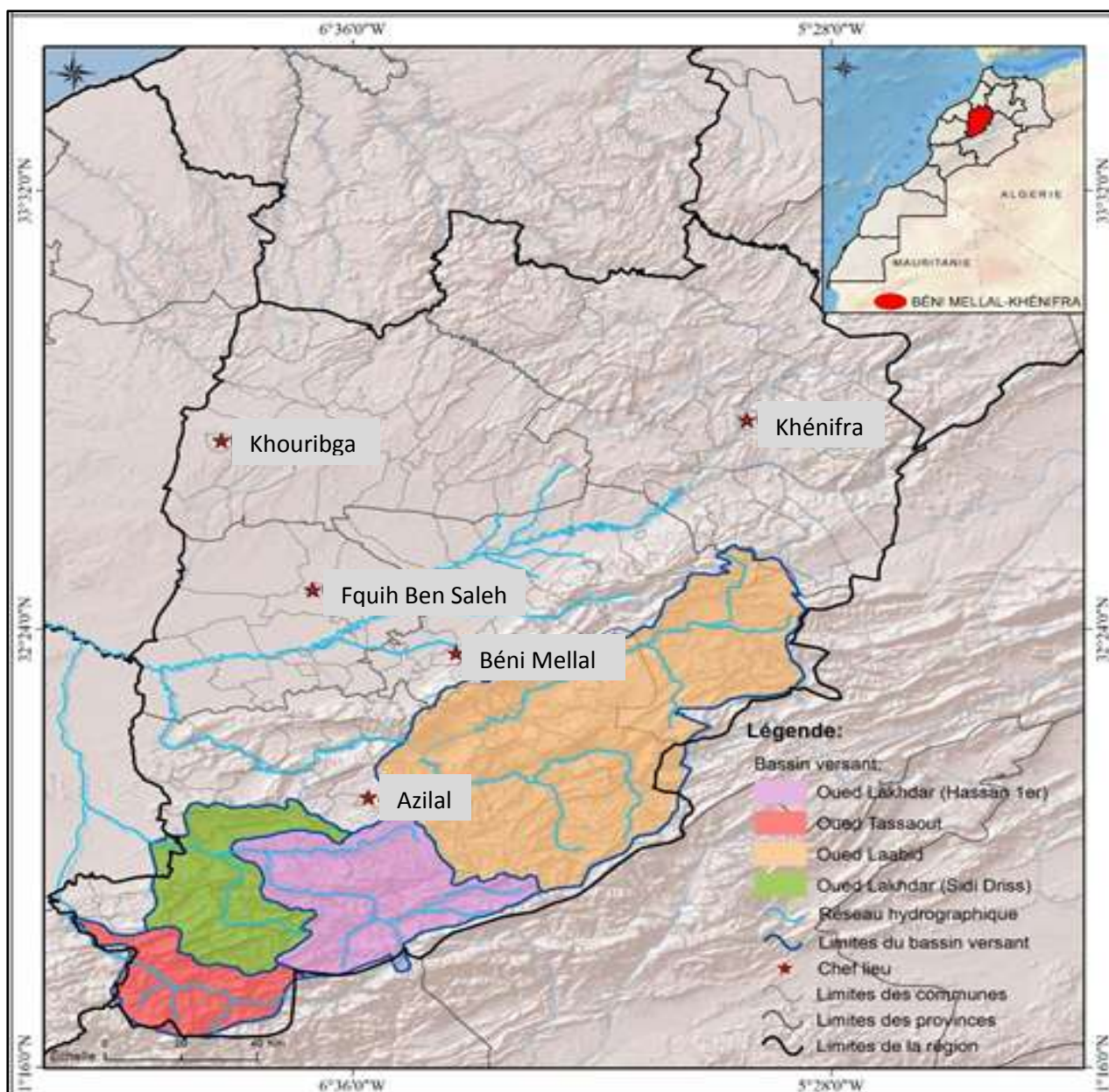
sites naturels capables d'attirer des touristes nationaux et internationaux. Dans ce cadre, on peut citer, à titre d'exemple, les cascades d'Ouzoud, le pont naturel Imi-Nifri, la vallée d'Ait Bougamez, le barrage Bin El Ouidane et les sources dont les plus célèbres sont celles d'Ain Asserdoune et Ayoun Oum Rbii, les lacs de Khénifra et le vaste domaine forestier de cèdre alternant de larges plateaux aux gigantesques falaises<sup>88</sup>.

*Carte 7 : Les ressources en eaux de surface à la région de Béni Mellal-Khénifra*



---

<sup>88</sup> Monographie Régionale de Béni Mellal-Khénifra, HCP 2017, p.17.



*Source : Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de l'Energie, des Mines et de développement durable, Septembre 2018.*

Outre le côté naturel, la région de Béni Mellal-Khénifra se caractérise aussi par la richesse et la diversité de son capital culturel immatériel dont des moussems et festivals culturels célèbres ayant un rayonnement national. D'ailleurs, la position géographique de la région au centre du Royaume et traversée par les grands axes routiers reliant le nord et le sud (Fès –Marrakech) et l'est et l'ouest (Er-Rachidia-

Casablanca) constitue aussi un don naturel qui est sensé faciliter son émergence comme destination touristique privilégiée et plus favorisée<sup>89</sup>.

Et pour profiter de ce potentiel naturel et culturel, l'infrastructure touristique de la région a été développée dans la mesure où elle a été composée, en 2015, de 149 unités dont 44 hôtels classés (un hôtel 5 étoiles, 7 hôtels de 4 étoiles, 3 hôtels de 3 étoiles, 15 hôtels de 2 étoiles et 18 hôtels d'une étoile) et 105 autres établissements touristiques classés. Cependant, la province de Béni Mellal s'accapare seule 50% de la capacité régionale en chambres et en lits<sup>90</sup>.

Les autres établissements touristiques classés sont composés de : 5 résidences touristiques, 77 gîtes, 17 maisons d'hôtes 5 auberges et un relais touristique. La majorité de ces établissements sont implantés dans la province d'Azilal (86 de 105 unités). Cette catégorie d'unités touristiques met à la disposition des touristes quelques 738 chambres et 2161 lits dont 80% à la province d'Azilal<sup>91</sup>.

Les potentialités économiques, naturelles et culturelles dont dispose la région de Béni Mellal-Khénifra doivent être exploitées et investies d'une manière à constituer une force d'attraction et contribuer par synergie au développement économique et social durable de la région.

---

<sup>89</sup> Monographie Régionale de Béni Mellal-Khénifra, *op.cit.*p.182.

<sup>90</sup> *Ibid.*

<sup>91</sup> *Ibid*, p.183.



## Conclusion du chapitre 1

Le sujet du développement durable en relation avec l'éducation a pu faire couler beaucoup d'encre, soit dans le cadre des études francophones ou des études anglophones. C'est un sujet abordé au préalable, mais il demeure un sujet d'actualité puisque ses volets peuvent être abordés différemment selon les contextes en question.

En fait, certaines études ont une portée générale au-delà de toute limitation spatiale comme, par exemple, l'étude de « *L'éducation au développement durable: une affaire de représentation* » élaborée par Arnaud DIEMER, ou l'étude portant sur « *Le Développement Durable: Enjeux De Définition Et De Mesurabilité* » élaborée par Lukas DIBLASIO BROCHARD. Ces études ont une vocation mondiale avec des résultats qui peuvent s'appliquer partout, mais à des degrés différents. Cependant, d'autres études sont spécifiquement effectuées pour des espaces donnés. Leurs résultats ne peuvent donc être généralisés entièrement. Dans ce sens, on peut prendre l'exemple de l'étude « *How education for sustainable development is implemented in Germany: Looking through the lens of educational governance theory* » élaborée par Inka BORMANN et Jutta NIKE. En fait, cette étude traite le processus d'implantation de l'EDD en Allemagne au cours de cette décennie à travers une méta-analyse des résultats dont le processus est examiné par des auteurs à deux échelons: l'Etat fédéré (entité infranationale en Allemagne) et le niveau communal. Cet exemple inspire d'autres systèmes éducatifs, mais reste exemplaire au niveau de son implantation sans mise en place des moyens similaires et l'octroi de l'autonomie entière aux communes et même aux établissements.

De même, l'étude effectuée par le français Pascale PHILIFERT sur le processus d'aménagement et du développement durable au Maroc reste

restreinte dans le territoire marocain. En outre, ses éclaircissements sur l'intersection d'une politique sectorielle en matière de 'l'environnement' et des politiques de développement urbain et économique, émergée depuis des décennies, est principalement focalisée sur l'évaluation des politiques publiques et les mesures effectivement appliquées au service du développement durable au Maroc. Ce regard exogène se veut être objectif. C'est pourquoi, il s'efforce de recourir aux principes juridiques pour effectuer sa comparaison avec des mesures environnementales et des choix politiques adoptés. Néanmoins, d'autres facteurs interviennent lors de la mise en œuvre de ses mesures. Or, le jugement des résultats comme « très modestes » doit se baser sur une omniscience interne des contextes local, régional et national.

Dans cette perspective, on a relevé le défi de s'impliquer dans cette problématique du développement durable dans sa dimension éducative mais d'un point de vue endogène ; purement marocain. En effet, même si cette recherche tend atteindre des objectifs spécifiques en approchant la durabilité du développement au Maroc en général et dans la région de Béni Mellal-Khénifra en particulier, comme zone d'étude ayant des caractéristiques géographiques et socioéconomiques spécifiques, elle a comme vocation de décortiquer les conditions qui régissent l'introduction de l'éducation au développement durable dans des curricula dédiés à tous les jeunes marocains.

## **CHAPITRE 2 :**

**LES FONDEMENTS THEORIQUES,  
CONCEPTUELS ET ACTIONNELS**

**DE LA**

**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**AU DEVELOPPEMENT DURABLE**

## Introduction du chapitre 2

Pour assurer l'équilibre et la complémentarité entre des objectifs économiques, sociaux et écologiques, la dualité de la protection et du développement reste un véritable besoin autant pour l'individu que pour la société toute entière. Ce besoin sociétal échappe de toute limitation spatiale puisque l'effet de toute carence à l'égard de l'environnement porte atteinte à toute la sphère universelle et à toutes ses composantes.

D'ailleurs, les approches théoriques adoptées contiennent des notions spécifiques qui exigent qu'on débute par décortiquer les fondements théoriques sur lesquels repose l'éducation au développement (**Section I**). Puis, l'explication du glissement conceptuel de la protection de l'environnement au développement durable, vers le Nouveau Modèle du Développement (**Section II**) est conçue comme nécessaire pour justifier le changement des nominations au cours du temps. C'est une phase essentielle avant d'aboutir à une vision opérationnelle ou à un glissement actionnel marquant l'histoire des réformes au Maroc (**Section III**). En fait, c'est un travail qui puise ses fondements en traitant ses diverses dimensions, celles qui expliquent l'approche adoptée ou qui anticipent les résultats probables.

Evidemment le traitement de ce sujet revêt un aspect pragmatique. Or, ses fondements théoriques se veulent conduire l'approche adoptée vers des résultats explicables psycho-socialement et faisables réellement.

## **SECTION I : LES FONDEMENTS THEORIQUES DE LA RECHERCHE**

La réflexion de fond sur la réalité socio-environnementale du Maroc, et par la suite sur les mécanismes de son développement durable et ses implications, peut parcourir un cheminement scientifique allant d'une étude écosociologique<sup>92</sup> vers une approche dite « constructivisme structuraliste » en passant par le « socioconstructivisme ».

### **1-De « l'éco-sociologie » au « socioconstructivisme »**

Quand la réalité nous interroge en tant qu'individus vivant dans une société avec ses caractères et ses problèmes, et en tant que des êtres vivants touchants et touchés par les malheurs de la planète, la sociologie de l'environnement paraît très intéressante dans la mesure où elle questionne les sociétés dans leurs relations avec la nature, et mesure nos préoccupations liées aux changements environnementaux<sup>93</sup>. Dans ce cadre de réflexion, la question de l'engagement s'impose vivement en poussant l'individu à agir consciemment sur un problème sociétal à caractère commun, tout en ayant la conviction du besoin et de la nécessité de construire une nouvelle réalité dans le sens positif, d'où la tendance socioconstructivisme de ce travail.

Le socioconstructivisme recouru dans cette présente recherche émane du fait que le développement durable relève de la pensée complexe<sup>94</sup> qui est au contraire de la pensée simplifiante, celle qui isole par une pensée disjonctive les différents éléments d'un système sans prendre en compte les interactions qui le composent<sup>95</sup>.

---

<sup>92</sup> Relative à la sociologie de l'environnement.

<sup>93</sup> Philippe BOUDES, *Globaliser la sociologie? Le cas de la sociologie francophone de l'environnement*, Janvier 2008, p.258.

<sup>94</sup> Edgar MORIN, *Introduction à la pensée complexe*, Paris : Ed. Du Seuil, 1990, p.9.

<sup>95</sup> *Ibid*, p.11.

## 2-Les dimensions du « socioconstructivisme »

Pour le socioconstructivisme, la pensée ne doit pas être linéaire, mais systémique<sup>96</sup> à caractère transversal faisant appel à diverses approches fondées scientifiquement et spécialement sur deux dimensions :

### *a-La dimension sociologique*

La conviction que l'individu ne peut apprendre qu'en interagissant avec les autres membres de la société, et que ses aptitudes physiques et morales ne se développent que dans un environnement sain et dans une société compréhensive, est bel et bien fondée par des chercheurs notamment par les sociologues. Pour ses derniers, l'homme est/doit toujours en relation avec les autres comme un moyen mutuel au service de la satisfaction de ses besoins, d'une manière à opposer la conception biologique et celle existentialiste<sup>97</sup>. Par ailleurs, selon la théorie évolutionniste de Spencer, le développement de l'homme dépend d'un long processus d'adaptation résultante de l'interaction avec l'environnement en corrélation avec son évolution biologique<sup>98</sup>.

### *b-La dimension constructive*

L'éducation relative au développement et à l'environnement s'inscrit dans les théories qui découlent des courants de la psychologie de l'apprentissage à savoir le Béhaviorisme<sup>99</sup>, le Cognitivism<sup>100</sup>, le Constructivism<sup>101</sup>, le Socioconstructivism<sup>102</sup> et la théorie Socio-cognitive<sup>103</sup>.

---

<sup>96</sup> Caroline LEININGER-FREZAL, *Le développement durable et ses enjeux éducatifs. Acteurs, savoirs et stratégies territoriales*, Université Lumière - Lyon II, 2009, p.13

<sup>97</sup> Erich FROMM, « Les besoins psychiques de l'homme et la société », *Le Coq-héron*, 2005/3 no 182, p.3.

<sup>98</sup> Nathalie BULLE, « Education » in R.Boudon, M.Cherkaoui, B.Valade (dir.), *Dictionnaire de la pensée sociologique*, Paris, PUF, 2005, p.3.

<sup>99</sup> Selon ses précurseurs : Watson, Skinner, Pavlov, cette théorie est fondée sur un modèle stimulus-réponse-renforcement. Pédagogiquement, elle s'attache au contenu informationnel à transmettre et aux résultats et non aux processus cognitifs de traitement de l'information.

En fait, c'est une approche didactique avec une vision qui concilie le contexte social et la construction des savoirs où on met à l'écart les modèles classiques de l'acquisition voire la transmission des savoirs. En effet, il s'agit d'un modèle ouvert dans lequel l'apprenant(e) pourrait modifier ses propres représentations mentales au cours d'une activité en réponse à une situation nouvelle générée par l'environnement social et/ou matériel plutôt que des séquences d'apprentissage prédéterminées<sup>104</sup>.

### **3-Du « socioconstructivisme » au « constructivisme structuraliste »**

La recherche dans ce sujet s'est orientée vers un perspectif socioconstructiviste mettant ainsi en jeu l'individu face à autrui et à son entourage. Cette perspective qui considère le savoir en tant qu'un construit social à effectuer et non qu'un donné à transmettre. Cependant, en traitant ce sujet de la politique éducative et le nouveau modèle de développement, les éléments de l'entourage, notamment les politiques de l'Etat et les stratégies territoriales constituent une structure qui s'impose au constructivisme en réorientant la posture sociale vers une vision structurale. C'est le «*constructivisme structuraliste*<sup>105</sup>».

---

<sup>100</sup> Selon son précurseur Gagné, cette théorie considère le cerveau comme un ordinateur et fonctionne en traitant de l'information à l'aide des systèmes ouverts qui peuvent communiquer avec l'environnement en manipulant des symboles. C'est un processus de construction des connaissances et non acquisition des connaissances.

<sup>101</sup> Avec son grand précurseur Piaget, il s'agit d'une théorie qui se base sur la conception que la vision du monde se construit par l'expérience et les schèmes individuels, et que le sujet apprend en s'adaptant à un milieu et en agissant sur le monde.

<sup>102</sup> Cette théorie dont les précurseurs : Wallon, Vigotsky, Bruner, se fonde sur le fait que les variables sociales sont liées aux processus d'apprentissage eux-mêmes. Tout développement résulte d'une activité de construction par l'individu dans un contexte social. Il naît de l'interaction du sujet avec la situation d'enseignement et les acteurs de la situation.

<sup>103</sup> Cette théorie fondée par Bandura désigne trois procédures d'acquisition qui ont leur source dans l'entourage de l'individu. Elle résulte de l'imitation par l'observation d'un pair qui exécute le comportement à acquérir.

<sup>104</sup> <http://memo-mlk.weebly.com/psychologie-de-lapprentissage.html>

<sup>105</sup> Pierre BOURDIEU, *Constructivisme Structuraliste*, consulté en ligne sur le site : <https://studylibfr.com/doc/1698242/le-constructivisme-structuraliste-de-pierre-bourdieu>

Cette dernière théorie combine deux volets : le volet individuel/subjectif représenté par le terme « constructivisme », et le volet social/objectif représenté par le terme « structuraliste ». Ce dernier illustre toutes les structures sociales objectives indépendantes de la conscience et de la volonté des agents, qui sont aptes d'orienter ou de contraindre leurs pratiques et leurs représentations<sup>106</sup>. C'est la théorie de Pierre BORDIEU selon laquelle l'individu intériorise d'une part les schèmes de perception, de pensée et d'action qui sont constitutifs de ce qu'on appelle l'*habitus*, et d'autre part des structures sociales<sup>107</sup>.

D'ailleurs, l'*habitus* ne signifie absolument pas une habitude dans le sens de la reproduction d'un comportement inculqué par le milieu social, il représente bien plus un système « puissamment générateur » puisqu'il est à l'origine d'un sens pratique. Ainsi, Pierre Bourdieu définit l'*habitus* comme étant des «structures structurées prédisposées à fonctionner comme des structures structurantes ». En effet, ces structures sont structurées puisque l'*habitus* est le produit de la socialisation; mais il est également structures structurantes car générateur d'une quantité infinie de nouvelles pratiques<sup>108</sup>.

---

<sup>106</sup>Caroline LEININGER-FREZAL, *Le développement durable et ses enjeux éducatifs. Acteurs, savoirs et stratégies territoriales*, Université Lumière - Lyon II, 2009, p.15.

<sup>107</sup> Pierre BOURDIEU, 1987, cité dans CORCUFF Ph., 1995, pp.30-31.

<sup>108</sup> Pierre Bourdieu, « l'Habitus », *Partageons l'Eco*, publié le 06/11/2019, consulté le 19/09/2020, p.2.



## SECTION II : DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU DEVELOPPEMENT DURABLE VERS LE NOUVEAU MODELE DU DEVELOPPEMENT: *LE GLISSEMENT CONCEPTUEL*

Dans tout travail, certains concepts-clés dont la signification constitue un obstacle devant la compréhension générale se répètent très souvent. C'est pourquoi, on a conçu comme nécessaire, dans le cas de notre étude, de commencer par définir les concepts-clés qui reviendront en leitmotif tout au long de notre travail. En effet, nous allons donc définir successivement le concept « **environnement** » et les concepts qui lui sont liés, le concept « **développement durable** » et le concept « **changements climatiques** ». Cette détermination conceptuelle ne sera pas strictement disjointe et isolément propre pour chaque concept. Par contre, la liaison entre ces concepts en constituant un glissement logique est fort nécessaire.

### 1-La protection de l'environnement

Il est souvent notoire que l'environnement est lié intrinsèquement à la protection. Ce qui donne l'impression qu'il se réfère à une notion nécessaire mais fragile et sensible. Or, la conceptualisation de cette notion est essentielle pour faciliter son contextualisation.

Mais, il faut souligner la difficulté de rapporter l'environnement à une tradition disciplinaire de manière systématique. « Le mot environnement est employé par les architectes et les urbanistes pour qualifier la zone de contact entre un espace bâti et le milieu naturel ou paranaturel ambiant »<sup>109</sup>. Il s'agit donc d'une notion polysémique et multidimensionnelle dans la mesure où elle implique plusieurs dimensions avec divers effets physiologiques et psychologiques sur l'individu. Il se charge ainsi d'éléments sociologiques quand

---

<sup>109</sup> Florian CHARVOLIN, « L'année clef pour la définition de l'environnement en France », *La revue pour l'histoire du CNRS*, N 4, 5 mai 2001, p.3.

on fait intervenir, dans la notion de milieu, l'ensemble humain dans lequel est plongé l'individu, d'éléments économiques et technologiques si l'on prend en considération un niveau d'équipement<sup>110</sup>. Néanmoins, Il demeure que le problème de définition est un problème fondamentalement géographique, au point que l'on serait tenté de définir la géographie comme la science de l'environnement humain<sup>111</sup>».

D'après le vocabulaire de l'environnement, homologué par le Conseil international de la langue française en 1970, au sein duquel s'était réuni un Comité de terminologie de l'environnement et des nuisances (CTEN), il s'est établie une définition qui a l'avantage d'être désormais largement consensuelle, celle de l'environnement comme «l'ensemble des agents physiques, chimiques et biologiques et des facteurs sociaux susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme sur les êtres vivants et les activités humaines<sup>112</sup>».

## **2-Le développement durable**

Qu'est-ce le « développement durable »? Le développement durable serait-il une mode contemporaine et universelle pour susciter l'intérêt général ? Ce concept n'est-il pas toujours lié à l'économie ? Ou le développement ne devant par nature être global et durable ? C'est un ensemble de questions parmi d'autres qui s'articulent autour du concept « développement durable » puisqu'il revêt un aspect de plus en plus galvaudé, que chacun utilise et adopte sans forcément y mettre une claire signification.

Alors, la compréhension de ce qu'est le développement durable est nécessaire, car il est devenu aujourd'hui une notion de base dans les projets et les

---

<sup>110</sup> Florian CHARVOLIN, « L'année clef pour la définition de l'environnement en France », *La revue pour l'histoire du CNRS*, op.cit. p.3.

<sup>111</sup> *Ibid.*

<sup>112</sup> *Ibid.*

politiques publiques nationales et internationales. Ainsi, les ONGs ont beaucoup contribué à diffuser et à imposer ce concept, au point qu'États et entreprises l'invoquent désormais pour mettre en œuvre de nouveaux modes de production et de consommation<sup>113</sup>.

D'ailleurs, L'expression « développement durable » est composée de deux fragments. C'est pourquoi, il est parait essentiel de définir chacun d'eux séparément et respectivement avant d'approcher leur signification d'ensemble.

### *Développement :*

Selon le dictionnaire Larousse, la définition du développement diffère suivant le domaine d'étude, mais littérairement et généralement, il signifie le fait de grandir, de croître, de progresser, de s'accroître, de prendre de l'importance et de l'essor.<sup>114</sup>

Ainsi, d'après le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales Français, et en parlant d'une réalité abstraite, principalement d'un produit de la pensée, le développement signifie l'action de traiter une question en profondeur ou de l'exposer son résultat de manière détaillée, oralement ou par écrit. En revanche, dans une dissertation littéraire, « développement » est la partie qui suit l'introduction et précède la conclusion, et qui traite en profondeur la question proposée par le sujet. Mais, en parlant de l'être humain dans sa vie prénatale, « développement » signifie formation, évolution de l'embryon, croissance intra-utérine, de la fécondation du germe à la naissance de l'enfant<sup>115</sup>.

Ainsi en parlant des facultés innées de l'homme, notamment de ses facultés supérieures, puissances de l'intelligence, du cœur et de la volonté, le mot « développement » fait référence à l'action de changer, d'évoluer, de

---

<sup>113</sup> Brunel SYLVIE. « Introduction », *Le développement durable*. Sylvie Brunel éd Presses Universitaires de France, 2012, p. 3.

<sup>114</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9veloppement/24951>

<sup>115</sup> <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/d%C3%A9veloppement>

progresser; son résultat; évolution de l'homme vers l'épanouissement de ses aptitudes et de sa personnalité<sup>116</sup>. En revanche, quand il s'agit du développement d'un pays, on le compare avec des pays industrialisés du monde occidental qui sont qualifiés comme « développés ». En effet, si on parle d'un pays en cours d'industrialisation, on dit qu'il est en voie de développement. Mais, pour les pays dont le niveau économique est très inférieur à celui, on dit qu'ils sont sous-développés<sup>117</sup>.

### *Durable :*

Selon le dictionnaire français Larousse, durable fait référence à ce qui est de nature à durer longtemps, qui présente une certaine stabilité, une certaine résistance: une influence durable, une énergie durable<sup>118</sup>.

De même, le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales Français adopte une définition très proche. En effet, le mot « durable » fait référence à celui qui présente les conditions requises pour durer longtemps, qui est susceptible de durer longtemps<sup>119</sup>. En réalité, c'est le concept de durabilité et la temporalité qui est liée à cette notion qui rend le développement durable unique et distinct du développement 'classique'<sup>120</sup>.

Néanmoins, la traduction du concept anglais « sustainable » par « durable » en français pour qualifier « développement » suscite un débat sur sa fidélité à son sens d'origine. Certains auteurs préfèrent traduire l'adjectif « sustainable » par « soutenable » à la place de « durable »<sup>121</sup>. En effet, Franck-Dominique Vivien

---

<sup>116</sup> <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/d%C3%A9veloppement>

<sup>117</sup> *Ibid.*

<sup>118</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/durable/27025>

<sup>119</sup> <https://www.cnrtl.fr/definition/durable>

<sup>120</sup> Lukas DIBLASIO BROCHARD, « Le développement durable: enjeux de définition et de mesurabilité, mémoire de la maîtrise en science politique », Juin 2011, p.24.

<sup>120</sup> *Ibid.* p.87.

<sup>121</sup> Thierry DE LACAZE, « Contextualisation de l'éducation au développement durable en Guadeloupe: conceptions d'acteurs socioéconomiques, d'élèves de cycle 3 et pratiques enseignantes », Thèse de doctorat, Université des Antilles, 2015. France, p.23.

essaye de trancher ce débat en affirmant que: « *le terme "durable" a tendance à renvoyer à la durée du phénomène auquel il s'applique, comme si le problème se résumait à vouloir faire durer le développement. Or, la notion de soutenabilité permet de mettre l'accent sur d'autres questions relatives à la répartition des richesses entre les générations et à l'intérieur de chacune des générations* »<sup>122</sup>. Cependant, les dictionnaires « anglais-français » sur Internet, ne proposent aujourd'hui que le mot «durable» comme traduction du mot «sustainable », ce qui fait que la conception du « développement durable » est considérée comme une problématique à lui seule et renvoie à une conception substantive et « autoréférentielle »<sup>123</sup>.

### ***Développement durable :***

L'expression « développement durable » traduite de l'expression anglaise « *sustainable development* », apparaît pour la première fois en 1980 dans la *Stratégie mondiale de la conservation*, une publication de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) avant de se répandre quelques années plus tard dans la foulée de la publication, en 1987, du rapport de la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement, Notre avenir à tous* (aussi appelé rapport Brundtland, du nom de la présidente de la commission, M<sup>me</sup> Gro Harlem Brundtland)<sup>124</sup>.

De ce rapport, elle est extraite la définition reconnue aujourd'hui: « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »<sup>125</sup>. C'est un principe

---

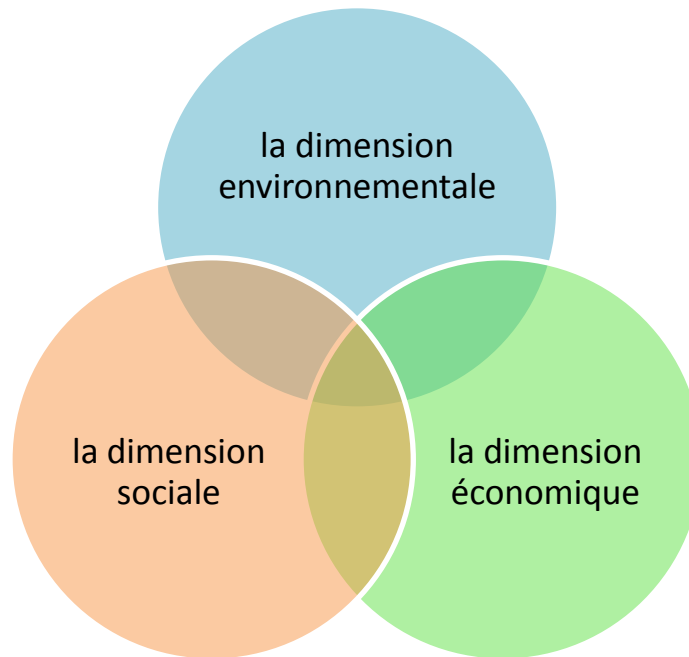
<sup>122</sup> Franck-Dominique VIVIEN, *Le développement soutenable : La Découverte*, Paris, 2005, p.4.

<sup>123</sup> Thierry DE LACAZE, Contextualisation de l'éducation au développement durable en Guadeloupe: conceptions d'acteurs socioéconomiques, d'élèves de cycle 3 et pratiques enseignantes, *op.cit.* p.23.

<sup>124</sup> Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en Quebec. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>

<sup>125</sup> *Ibid.*

d'organisation de la société humaine qui tient compte des ressources finies de la planète et agit sur trois dimensions interdépendantes<sup>126</sup> :



- **La dimension environnementale** : pour cette dimension, le développement des activités humaines doit s'établir de façon à garantir le renouvellement des ressources naturelles ou au bon fonctionnement des services écosystémiques<sup>127</sup> ;
- **La dimension sociale** : Le développement de la société humaine d'une manière harmonieuse doit passer par la cohésion sociale garantissant à tous l'accès à des ressources et services de base (la santé, l'éducation) ;
- **La dimension économique**: Le développement économique est aspiré dans une perspective de permettre la diminution de l'extrême pauvreté et

---

<sup>126</sup> <https://www.ademe.fr/expertises/developpement-durable/quest-developpement-durable>

<sup>127</sup> *Ibid.*

l'exercice d'une activité économique dignement rémunérée par le plus grand nombre de personnes<sup>128</sup>.

### 3-Les changements climatiques

Selon le Dictionnaire Environnement, les changements climatiques désignent l'ensemble des variations des caractéristiques climatiques en un endroit donné, au cours du temps : réchauffement ou refroidissement. En effet, certaines formes de pollution de l'air qui résultent d'activités humaines, menacent de modifier sensiblement le climat, dans le sens d'un réchauffement global. Ce phénomène peut entraîner des dommages importants: élévation du niveau des mers, accentuation des événements climatiques extrêmes (sécheresse, inondations, cyclones, etc.), déstabilisation des forêts, menaces sur les ressources d'eau douce, difficultés agricoles, désertification, réduction de la biodiversité, extension des maladies tropicales, etc<sup>129</sup>.

En réalité, la santé humaine, les écosystèmes terrestres et aquatiques et les systèmes socio-économiques (agriculture, exploitation forestière, pêche et ressources en eau, par exemple), comme éléments indispensables au développement et au bien-être de l'humanité, sont sensibles, à la fois, à l'ampleur et au rythme des changements climatiques<sup>130</sup>.

Selon le GIEC<sup>131</sup> (1995), ce changement climatique s'accompagnerait d'une :

---

<sup>128</sup> <https://www.ademe.fr/expertises/developpement-durable/quest-developpement-durable>

<sup>129</sup> [https://www.actuenvironnement.com/ae/dictionnaire\\_environnement/definition/changement\\_climatique.php4](https://www.actuenvironnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/changement_climatique.php4)

<sup>130</sup> Rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution, Seconde évaluation du GIEC du Changement du climat 1995, p.3.

<sup>131</sup> Le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) est une organisation qui a été mise en place en 1988, à la demande du G7 (groupe des 7 pays les plus riches : USA, Japon, Allemagne, France, Grande Bretagne, Canada, Italie), par l'Organisation Météorologique Mondiale et le Programme pour l'Environnement des Nations Unies.

- d'une augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles d'origine climatique (sécheresse, inondations, tempêtes, cyclones) ;
- d'une menace de disparition de certains espaces côtiers, en particulier les deltas, les mangroves, les récifs coralliens, les plages d'Aquitaine, etc<sup>132</sup>.

Ces changements climatiques favorisent également l'extension de maladies infectieuses comme la salmonellose ou le choléra et accélèrent la baisse de la biodiversité en l'occurrence la disparition d'espèces animales ou végétales<sup>133</sup>. D'ailleurs, la vulnérabilité des systèmes sanitaires et socioéconomiques – et, dans une moindre mesure, des écosystèmes – dépend des conditions économiques et de l'infrastructure institutionnelle. Il s'ensuit qu'en général, les systèmes sont plus vulnérables dans les pays en voie de développement, où les conditions économiques et institutionnelles sont moins favorables<sup>134</sup>.

Il convient à la fin de cette détermination du glissement conceptuel de noter que ces concepts précités sont liés intrinsèquement les uns avec les autres, et que la présence de certains d'eux interpelle la présence des autres voire la conditionne comme l'ont mentionné Feinstein et autres dans 'Environmental Education Research' en déclarant : « *Although ESD and CCE are distinct fields, they are unquestionably connected: ESD is often evoked in discussions about climate change, and climate change is usually seen as one great challenge for practitioners of ESD*<sup>135</sup> ».

---

Le rôle du GIEC est "d'expertiser l'information scientifique, technique et socio-économique qui concerne le risque de changement climatique provoqué par l'homme".

<sup>132</sup> Rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution, Seconde évaluation du GIEC du Changement du climat 1995, p.3.

<sup>133</sup> [https://www.actuenvironnement.com/ae/dictionnaire\\_environnement/definition/changement\\_climatique.php4](https://www.actuenvironnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/changement_climatique.php4)

<sup>134</sup> Rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution, *op.cit.* p.3.

<sup>135</sup> Noah Weeth FEINSTEIN, Pedro Roberto JACOBI & Heila LotzSisitka, "Environmental Education Research: When does a nation-level analysis make sense?" ESD and educational governance in Brazil, South Africa, and the USA, Publié en ligne: 28 Avr 2013, p.220.



### **SECTION III : DE LA SENSIBILISATION A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE: *LE GLISSEMENT HISTORIQUE ET ACTIONNEL***

Certes, la notion de “la protection de l’environnement” apparaît aujourd’hui comme traduction d’une prise de conscience ancienne et dépassée en faveur de l’émergence de la notion du “développement durable”. Cependant, le résultat d’un souci face aux enjeux écologiques surgis au regard de la nature a révélé que la question environnementale est interdépendante avec ce qui est social et économique constituant ainsi des leviers indispensables pour le développement. C’est la raison pour laquelle le glissement de “la protection de l’environnement” au “développement durable” était nécessaire suivant un processus historique et actionnel au profit de la nature en général et de l’être humain en particulier.

#### **1-Jusqu’à l’année 2012 : La dominance du souci de la protection de l’environnement**

La période qui s’étend jusqu’à l’année 2012, les questions d’environnement étaient omniprésentes, mais sont reléguées au second plan au niveau des relations internationales jusqu’aux années 60. En fait, les politiques environnementales sont pour l’essentiel sectorielles. Leur objectif est la lutte contre des pollutions localisées dans le temps et dans l’espace, et dont les acteurs sont relativement facilement identifiables (déchets, eau, etc.).<sup>136</sup> Ce sont l’industrialisation, les effets positifs de la croissance et du progrès tant scientifique que technique qui sont mis au « premier plan <sup>137</sup> ».

---

<sup>136</sup> Audrey AKNIN, et al. *Environnement et développement. Quelques réflexions autour du concept de « développement durable »* In : Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations [en ligne]. Marseille : IRD Éditions, 2002 (généré le 25 juillet 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/irdeditions/6771>>. ISBN : 9782709918015. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.6771>.

<sup>137</sup> *Ibid.*

C'est au début des années 70 notamment après la conférence de Stockholm<sup>138</sup> en 1972 que des changements vont s'opérer, tant dans la prise de conscience que dans les débats relatifs aux questions d'environnementales (*figure 1*). A vrai dire, C'est le commencement de la médiatisation de grandes catastrophes écologiques causées par des activités économiques (effets de la pollution au mercure<sup>139</sup> apparue dans les années 50 à Minimata<sup>140</sup> qui ont été médiatisés beaucoup plus tard). Ce sont les impacts négatifs de l'industrialisation qui ont favorisé cette « prise de conscience » par les populations des problèmes environnementaux et ont révélé tant d'inquiétude dans les sociétés du Nord vis-à-vis cette problématique<sup>141</sup>.

---

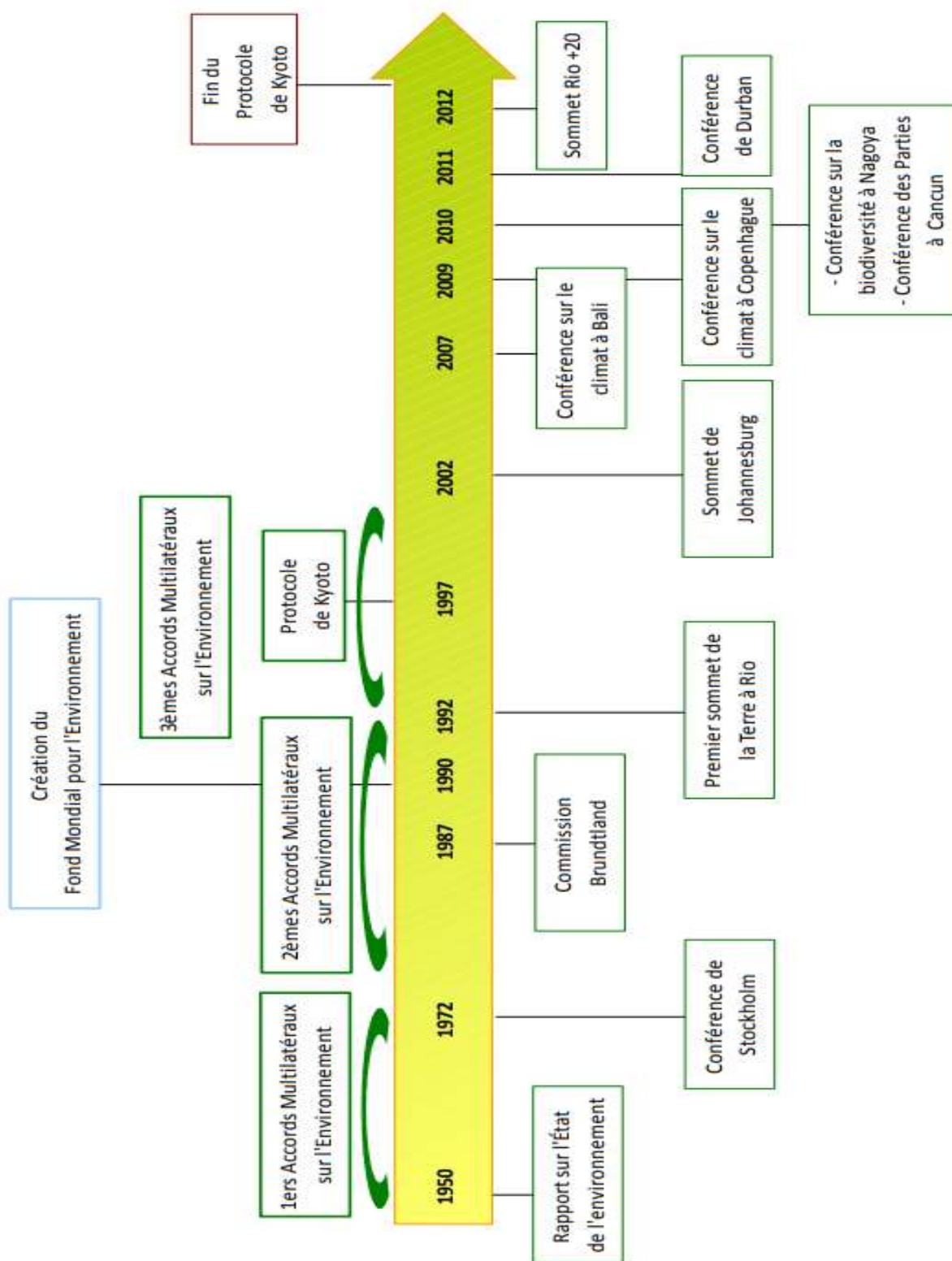
<sup>138</sup> La Conférence des Nations Unies sur l'environnement qui s'est tenue à Stockholm. C'est la première conférence mondiale qui fait de l'environnement une question majeure. Les participants y adoptent une série de principes pour une gestion écologiquement rationnelle de l'environnement.

<sup>139</sup> Des tonnes de mercure (l'élément chimique de numéro atomique 80, de symbole Hg) sont relâchées et rejetées par l'homme du fait de son activité industrielle et agricole.

<sup>140</sup> Minamata est une ville côtière située sur l'île de Kyūshū, dans la préfecture de Kumamoto, au Japon.

<sup>141</sup> Audrey AKNIN, et al. *Environnement et développement. Quelques réflexions autour du concept de « développement durable »* In: Développement durable ? Doctrines, pratiques, *op.cit.*

**Figure 1: le processus historique et actionnel des questions environnementales**



Source : SIDDTS/MIG, « L'histoire du Développement Durable », Août 2012, p.2.

## **2-A partir de l'année 2013 : l'émergence du développement durable dans les politiques et stratégies nationales**

Le Maroc a développé des activités à l'échelle nationale pour apporter des solutions aux problèmes environnementaux mondiaux et pour honorer ses engagements internationaux vis-à-vis des questions exigeantes dans ce sens, principalement concernant les écosystèmes fragiles et menacés. Ainsi, d'après le 5ème Rapport d'évaluation du GIEC<sup>142</sup>, les impacts de phénomènes climatiques extrêmes récents (vagues de chaleur, sécheresses, inondations, cyclones, incendies, etc.) révèlent la vulnérabilité et l'exposition de certains écosystèmes et de nombreux systèmes humains à la variabilité climatique actuelle. En revanche, les différences de vulnérabilité et d'exposition proviennent de facteurs non climatiques et d'inégalités multidimensionnelles découlant souvent de processus de développement inégaux<sup>143</sup>. Pour cette raison, on a passé de la simple sensibilisation du besoin de la protection de l'environnement à la réflexion sérieuse au développement avec ses divers aspects y compris l'enjeu environnemental.

Le Royaume du Maroc, après la constitutionnalisation du développement durable en lui réservant l'article 31 de la constitution marocaine de 2011, a intensifié sa coopération internationale pour plus d'efficacité et d'efficience des mesures nationales dans la mesure où il a permis à plusieurs ONGs d'agir au Maroc dans ce cadre. En effet, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Fond mondial pour la nature (WWF, World Wildlife Fund) sont relativement actifs au Maroc à travers diverses actions, notamment le Cadre

---

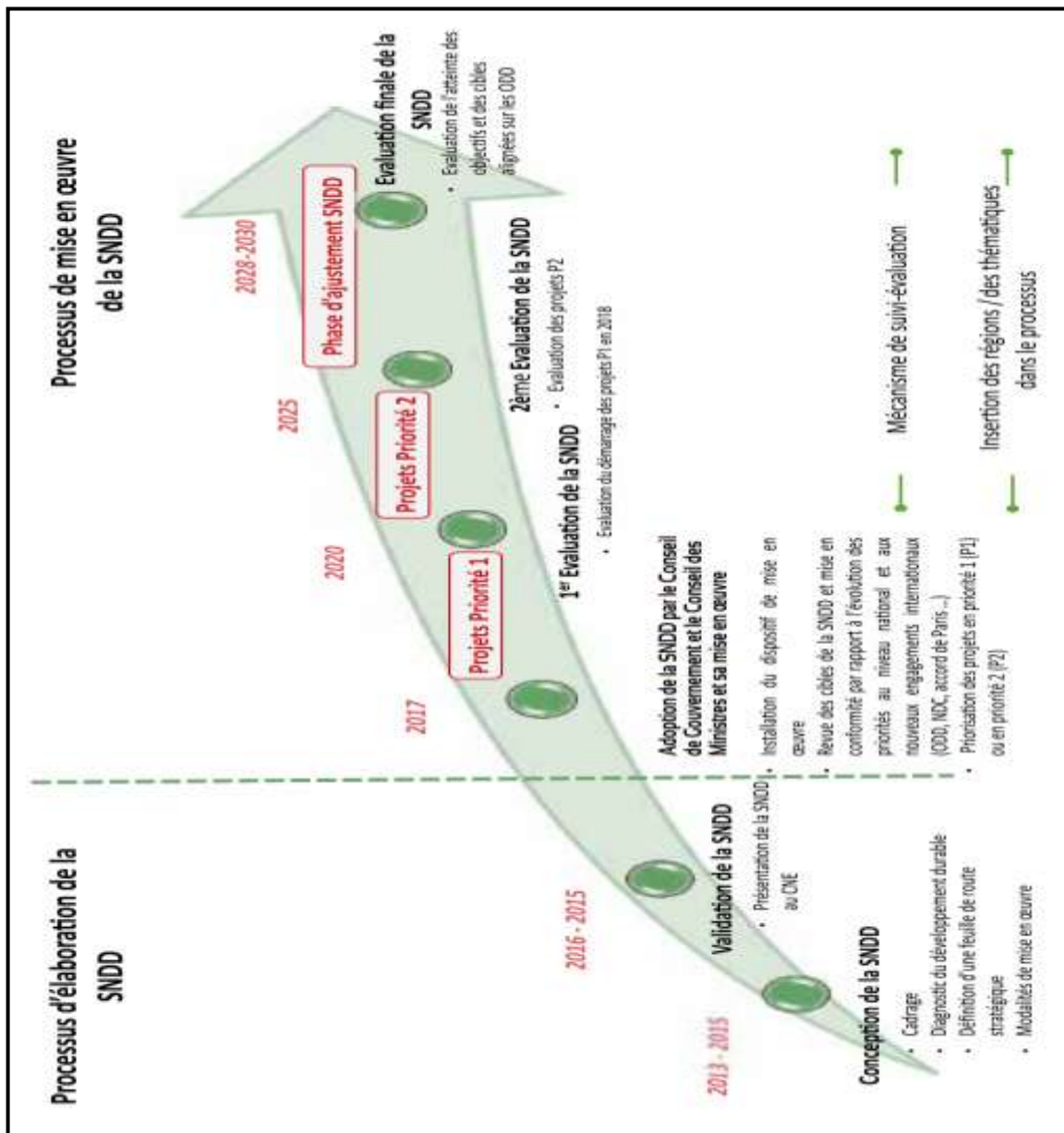
<sup>142</sup> 5ème Rapport d'évaluation du GIEC – Contribution du Groupe de Travail II : Changements climatiques 2014: Impacts, adaptation et vulnérabilité Principaux messages du « Résumé à l'intention des décideurs », p.1

<sup>143</sup> *Ibid.*

d'accord entre l'UICN et le Royaume du Maroc pour la Conservation de la nature et la gestion durable de la biodiversité (2013)<sup>144</sup>.

Ces accords internationaux ont accéléré l'adoption et la mise en place de la Stratégie Nationale du Développement Durable selon les processus suivants :

**Figure 2: Le processus de mise en œuvre de la SNDD**



Source : Stratégie Nationale de Développement Durable 2030, Résumé Exécutif, p.11.

<sup>144</sup> Evaluation du Portefeuille de Pays: Maroc 1997 – 2015, Volume II – Document Techniques (Préparé par le Bureau Indépendant d'Evaluation du FEM, p.13.

## Conclusion du chapitre 2

La réflexion de fond sur la réalité socio-environnementale du Maroc et sur les mécanismes de son développement durable parcourt un cheminement théorique et scientifique allant d'une étude « éco-sociologique » vers une approche dite « constructivisme structuraliste » en passant par la théorie « socioconstructiviste ».

En effet, l'éco-sociologie ou la sociologie de l'environnement tire son importance de l'intérêt accordé aux sociétés dans leurs relations avec la nature. Elle mesure en fait les préoccupations sociales liées aux changements environnementaux et la réaction individuelle à un problème sociétal à caractère commun. Cependant, pour la théorie de « socioconstructivisme », l'individu apprend en interagissant avec les autres membres de la société, et développe ses aptitudes physiques et morales dans un environnement sain et dans une société compréhensive. Lors de ce processus d'apprentissage, l'individu acquiert ses propres savoirs au lieu de les recevoir prédéterminés. Dans le cadre de cette théorie, l'éducation relative au développement et à l'environnement a une vision qui concilie entre le contexte social et la construction des savoirs et des modèles d'action en faveur du développement durable. Toutefois, une autre approche est apparue en mettant l'accent sur l'individu que sur la société. C'est le « *constructivisme structuraliste* » qui considère le savoir en tant qu'un construit individuel à effectuer et non qu'un donné à transmettre. On dit que cette dernière théorie combine deux volets: le volet individuel/subjectif représenté par le terme « constructivisme », et le volet social/objectif représenté par le terme « structuraliste ». L'individu agit donc suivant des structures structurantes « *habitus* » dans la mesure où elles génèrent une quantité infinie de nouvelles pratiques au lieu des structures structurées par la société au préalable.

Passant des fondements théoriques au glissement conceptuel et actionnel, un chevauchement est introduit entre certains concepts-clés dont la signification constitue un obstacle devant la compréhension générale des significations préalables émanant des représentations sociales. C'est pourquoi, il était nécessaire de définir successivement les concepts qui se répètent très souvent tout au long de cette thèse à savoir : « environnement », « développement durable » et « changements climatiques ». Cette détermination conceptuelle conduit le glissement actionnel partant de la prise de conscience des enjeux écologiques surgis à cause des changements climatiques. Les effets néfastes de ces derniers ont révélé que la question environnementale est interdépendante avec ce qui est social et économique. Ce qui interpelle des actions indispensables pour le développement durable dont les politiques publiques et les stratégies nationales en sont les principaux leviers.

## **CONCLUSION DE LA 1<sup>ERE</sup> PARTIE**

---

A la fin de cette première partie dite « théorique », on peut conclure que la synergie des dimensions constituant le développement durable invoque une omniscience des besoins fondamentaux de la société vis-à-vis des défis écologiques qui limitent toute tentative de réaliser la relève socio-économique aspirée.

En fait, le sujet du développement durable en relation avec l'éducation a fait l'objet de plusieurs études, depuis des décennies, de la part des chercheurs de plusieurs nationalités. Leur intérêt est de traiter le thème du développement durable différemment selon des contextes précis, partant des représentations sur le développement durable ou son éducation jusqu'à l'application opérationnelle au sein des établissements scolaires. Cependant, peu sont les études qui ont une portée générale au-delà de toute limitation spatiale ou même d'une validité temporelle. Leurs résultats ne peuvent donc être généralisés entièrement.

Pour cette raison, on a choisi ce sujet qui a une vocation mondiale mais une portée nationale. En effet, c'est vraiment un défi de s'impliquer dans cette problématique du développement durable dans sa dimension éducative à partir d'un point de vue endogène et avec des prolongements exogènes.

Par ailleurs, même si cette recherche tend atteindre des objectifs spécifiques en approchant la durabilité du développement au Maroc en général et dans la région de Béni Mellal-Khénifra en particulier, comme zone d'étude ayant des caractéristiques géographiques et socioéconomiques spécifiques, elle a comme vocation de décortiquer les conditions qui régissent l'introduction de l'éducation au développement durable dans la vie scolaire notamment dans les programmes scolaires/universitaires dédiés à tous les jeunes marocains, l'espoir de l'avenir.



L'aspect scientifique de cette recherche se manifeste dans la réflexion profonde et objective sur la réalité socio-environnementale du Maroc et sur les mécanismes de son développement durable. Il se base en fait sur un cheminement théorique allant d'une étude « éco-sociologique » et passant par le « socioconstructivisme » pour aboutir à une approche dite « constructivisme structuraliste » sur laquelle on tend fonder l'éducation au développement durable. En effet, si l'éco-sociologie acquiert son importance de l'intérêt accordé aux sociétés dans leurs relations avec la nature en mesurant les préoccupations sociales liées aux changements environnementaux, et si le « socioconstructivisme » compte sur l'interaction de l'individu avec les autres membres de la société pour apprendre et développer ses compétences physiques et morales dans un environnement social et naturel donné, le « *constructivisme structuraliste* » en principe considère le savoir comme un construit individuel à effectuer et non comme un donné à recevoir de la part des membres de la société. Cette dernière théorie associe donc le volet individuel/subjectif représenté par le terme « constructivisme », et le volet social/objectif représenté par le terme « structuraliste » en vue de permettre à l'individu (l'élève/l'étudiant dans notre cas) d'agir suivant des structures structurantes. Ces dernières constituent « *habitus* », dont le sens est différent de l'habitude, comme étant un mécanisme générant une quantité infinie de nouvelles pratiques au lieu des structures structurées par la société au préalable. C'est ici où réside l'esprit d'innovation qu'on veut consacrer chez les jeunes citoyens.

En partant des fondements théoriques au glissement conceptuel et actionnel durant l'histoire des réformes, des nuances sont introduites au niveau de certains concepts-clés dont la signification perturbe la compréhension générale, ainsi qu'au niveau des stéréotypes émanant des représentations sociales. Or, la détermination conceptuelle conduit le glissement actionnel partant de la prise de conscience des enjeux écologiques surgis à cause des changements climatiques,

passant par la sensibilisation des effets néfastes qui menacent l'environnement social et naturel pour aboutir à l'instauration du développement durable dans les politiques publiques et les stratégies nationales avant d'arriver à la mobilisation pour un Nouveau Modèle de Développement.

## **PARTIE 2 :**

### **LE DEVELOPPEMENT DURABLE :**

#### **UN SOUCI INTERNATIONAL**

#### **ET UNE ETIQUETTE POLITIQUE**

## INTRODUCTION DE LA 2<sup>ÈME</sup> PARTIE

La question de la protection de l'environnement et la promotion du développement revêt un caractère universel et constitue une problématique à vocation transfrontalière qui suscite d'être traitée à haut niveau. Bien qu'on évoque dans le début du 3<sup>ème</sup> **chapitre** les instances internationales qui se chargent des affaires d'environnement et de développement ainsi que les conventions internationales sur les menaces qui portent atteinte à notre planète notamment le « sommet de la Terre » et dont le Maroc s'est engagé, il s'avère nécessaire de signaler que la mise en vigueur entière des prescriptions et des dispositions de ces conventions fait défaut surtout de la part des Etats qui sont les plus responsables des préjudices de la planète.

Pour cette raison, on a vu essentiel de remémorer le lecteur, dans le 4<sup>ème</sup> **chapitre** des principaux discours royaux adressés soit au peuple marocain en particulier, soit au monde entier pour aviver l'intérêt de toute la sphère internationale sur les menaces environnementales et pour prendre part de la responsabilité du développement durable mondial. Pour le Maroc, le discours officiel constitue toujours un moyen très important pour inciter à la multiplication des efforts dans ce sens et à l'instauration des principes du développement durable dans les politiques publiques notamment dans les axes stratégiques du Nouveau Modèle de Développement.

## **CHAPITRE 3 :**

### **LE DEVELOPPEMENT DURABLE, UN SOUCI INTERNATIONAL**

### Introduction du chapitre 3

L'articulation autour des projets de développement revêt un caractère international puisque les menaces environnementales et les effets de la mondialisation ont une vocation universelle. De ce fait, elle est de nature à lui donner une notoriété et un intérêt autant de la part des organisations internationales que des gouvernements.

Ce sont des projets, même nationalisés selon les besoins de chaque pays, ils constituent des actions en faveur de toute l'humanité dans la mesure où tout développement quel que soit sa nature et son aire géographique sert en quelques sortes au développement planétaire. C'est la sphère planétaire qu'on cherche à servir et c'est la communauté internationale qui doit se soucier pour développer tout espace inhérent à l'être humain pour le présent et pour le futur.

Dans cette perspective, une multitude d'institutions internationales sont fondées pour faire face aux besoins de développement avec ses divers aspects, et pour contrecarrer les contraintes naturelles et artificielles susceptibles de menacer les personnes ou dégrader leur environnement. En effet, il existe une certaine hiérarchie des institutions internationales (**Section I**) dérivant de l'organisation des Nations Unies comme instance mère dont l'objectif est purement humanitaire. Le souci de ces instances s'est traduit par la conclusion des conventions internationales sur l'environnement et le développement (**Section II**) et l'explicitation de ses engagements internationaux (**Section III**) pour justifier au monde sa grande implication effective aux soucis internationaux en la matière.

## SECTION I : LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES ET LE DEVELOPPEMENT

Les institutions internationales sont des instances mises en place par La communauté internationale. Théoriquement, on peut retenir la définition de Daillier donnée pour l'institution internationale : «une association d'États constituée par traité, dotée d'une constitution et d'organes communs, et possédant une personnalité juridique distincte de celle des États membres »<sup>145</sup>. Ces institutions disposent d'un réel pouvoir pour affecter plusieurs actions en faveur de l'humanité, notamment la promotion du développement dans les pays du monde via des conventions unilatérales ou multilatérales.

En effet, comme étant une organisation intergouvernementale créée en 1945 et regroupant 193 États liés par un traité international, l'Organisation des Nations Unies est reconnue par sa vocation universelle, c'est à dire que d'une part elle vise à regrouper l'ensemble des États du monde, d'autre part elle dispose d'une compétence étendue en ce sens qu'elle n'est pas spécialisée<sup>146</sup>.

Cependant, en dépit de sa compétence non spécifiée, l'Organisation des Nations Unies dispose des organes principaux<sup>147</sup> (1). Ceux-ci peuvent créer des organes subsidiaires (2) comme par exemple les programmes des Nations Unies pour le développement et pour l'environnement : le PNUD et le PNUE<sup>148</sup> qui se révéleraient nécessaires, ainsi que l'existence d'institutions spécialisées(3) reliées à l'ONU.

---

<sup>145</sup> Sir FITZMAURICE G., Ann CDI 1956-II, 2009, p. 106 cité par DAILLIER P., FORTEAU M., PELLET A., " Droit international public « Paris : LGDJ, 8<sup>e</sup> édition, 1709 pages, p. 643.

<sup>146</sup> Claude-Albert COLLIARD et Louis DUBOUIS, *Institutions internationales*, Paris : Dalloz, collection précis, 10<sup>e</sup> édition, 532 pages, 1995, p. 183.

<sup>147</sup> L'article 7 de la Charte des Nations Unies.

<sup>148</sup> Les institutions internationales compétentes en matière d'environnement marin, Betty QUEFFELEC, Marie BONNIN et Ibrahima-Khalifa LY, p.59.

## **1-Les Organes principaux des Nations Unies en matière de Développement**

### ***a-L'Assemblée générale***

L'Assemblée générale est une instance créée en 1945 par la Charte des Nations Unies. Elle joue un rôle prépondérant puisqu'elle est le principal organe délibérant, décisionnaire et représentatif de l'Organisation des Nations Unies<sup>149</sup>. Composée de la totalité des 193 Membres de l'Organisation, elle constitue une instance de négociations multilatérales unique pour l'ensemble des questions internationales couvertes par la Charte. Elle remplit aussi une fonction essentielle dans l'établissement de normes et la codification du droit international.

Le travail de l'Assemblée générale est marqué par plusieurs initiatives d'ordre politique, économique, humanitaire, social et juridique dont bénéficient des millions de personnes dans le monde entier. En fait, la Déclaration du Millénaire adoptée en 2000 et le Document final du Sommet mondial de 2005 sont des textes historiques qui témoignent le souci des États Membres afin de réaliser la paix, la sécurité et le désarmement, de promouvoir le développement et d'éliminer la pauvreté, de faire respecter les droits de l'homme et de faire régner l'état de droit, de protéger notre environnement commun, de répondre aux besoins particuliers de l'Afrique et de renforcer l'Organisation des Nations Unies<sup>150</sup>.

### ***b- Le Conseil économique et social***

L'Assemblée générale a donné pour mandat au Secrétariat, le 4 décembre 1948, de mener des activités pour aider les États Membres à renforcer leurs

---

<sup>149</sup> Le site des Nations Unies

<sup>150</sup> <https://www.un.org/fr/ga/about/background.shtml>



capacités administratives<sup>151</sup>. À la reprise de sa cinquantième session en avril 1996, l'Assemblée générale a souligné l'importance de l'administration publique dans le développement et déclaré que le rôle des activités et programmes de l'Organisation ayant trait à l'administration publique et développement consistait à aider les gouvernements, sur leur demande, de sorte qu'ils soient mieux à même de répondre aux besoins fondamentaux de tous, ainsi qu'à assurer un développement durable dans tous les pays<sup>152</sup>.

## **2-Les Institutions spécialisées des Nations Unies**

Les institutions spécialisées sont distinctes des organes subsidiaires. En vertu de l'article 57 de la Charte des Nations Unies, elles ne sont pas créées par une décision d'un des organes principaux de l'ONU, mais par un accord intergouvernemental. Aux termes de leurs statuts, elles sont pourvues d'attributions internationales étendues dans les domaines : économique, social, de la culture intellectuelle et de l'éducation, de la santé publique et autres domaines connexes. Elles sont reliées à l'ONU par des accords entre elles et le comité économique et social<sup>153</sup>.

Dans cet axe, on va se contenter de traiter les organisations spécialisées des Nations Unies en matière d'environnement et de développement, notamment l'organisation météorologique mondiale (a), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (b), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (c) et l'organisation mondiale de la santé(d).

---

<sup>151</sup> Résolution 246 des Nations Unies

<sup>152</sup> Résolution 50/225 des Nations Unies.

<sup>153</sup> Art. 57 et 63 de la Charte des Nations Unies

***a- L'organisation météorologique mondiale (OMM)***

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) est une institution spécialisée des Nations Unies faisant autorité pour tout ce qui concerne l'état et l'évolution de l'atmosphère terrestre, son interaction avec les terres et les océans, le temps et le climat qu'elle engendre et la répartition des ressources en eau qui en résulte. Elle compte actuellement 193 États et territoires membres<sup>154</sup>.

L'OMM a remplacé l'Organisation météorologique internationale (OMI), fondée en 1873 pour faciliter les échanges d'informations relatives au temps par-delà les frontières nationales. En effet, en 1950, l'OMM est devenue une institution des Nations Unies spécialisée dans la météorologie (le temps et le climat), l'hydrologie opérationnelle et les sciences géophysiques connexes. Depuis sa création, l'OMM a joué un rôle essentiel et unique en son genre dans l'amélioration de la sécurité et des conditions de vie de l'humanité. Elle a favorisé la collaboration entre services météorologiques et hydrologiques nationaux et contribué à l'application de la météorologie à quantité de domaines<sup>155</sup>.

L'OMM facilite l'échange gratuit et sans restriction, en temps réel ou quasi réel, de données, d'informations, de produits et de services propres à renforcer la sécurité des populations, le bien-être économique et la protection de l'environnement. Elle contribue à la formulation, à l'échelle nationale et internationale, de politiques adaptées dans ce domaine<sup>156</sup>.

---

<sup>154</sup> Site officiel de l'Organisation météorologique mondiale (Qui sommes-nous?)

<sup>155</sup> *Ibid.*

<sup>156</sup> *Ibid.*

### ***b-L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)***

L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est l'agence spécialisée des Nations Unies qui mène les efforts internationaux vers l'élimination de la faim. Son objectif est d'atteindre la sécurité alimentaire pour tous et d'assurer un accès régulier et suffisant à une nourriture de bonne qualité permettant à tous, de mener une vie saine et active<sup>157</sup>.

Avec plus de 194 pays membres, la FAO travaille dans plus de 130 pays à travers le monde. Elle a la conviction que tout le monde a un rôle à jouer dans l'éradication de la faim. S'agissant du Programme de développement durable de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture à l'horizon 2030, elle a tracé 17 objectifs mondiaux de développement durable (ODD) qui ont succédé aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) le 1er janvier 2016<sup>158</sup>.

Les ODD détermineront les politiques nationales de développement pour les 15 prochaines années. De l'élimination de la pauvreté et de la faim, aux réponses face aux changements climatiques et à l'exploitation de nos ressources naturelles, l'alimentation et l'agriculture sont au cœur du Programme 2030<sup>159</sup>.

### ***c- L'Organisation Mondiale de la Santé(OMS)***

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) est une agence spécialisée de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour la santé publique créée en 1948. Elle dépend directement du Conseil économique et social des Nations unies et son siège se situe à Pregny-Chambésy, dans le Canton de Genève, en Suisse<sup>160</sup>.

---

<sup>157</sup> Site officiel de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

<sup>158</sup> <http://www.fao.org/sustainable-development-goals/fr/>

<sup>159</sup> *Ibid.*

<sup>160</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation\\_mondiale\\_de\\_la\\_santé](https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_mondiale_de_la_santé)

Selon sa constitution, l'OMS a pour objectif d'amener tous les peuples des États membres et partenaires au niveau de santé le plus élevé possible, la santé étant définie dans ce même document comme un « état de complet bien-être physique, mental et social et ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »<sup>161</sup>.

L'OMS demeure fermement attachée aux principes énoncés dans le préambule de sa Constitution le 7 avril 1948 et qui vont dans le sens du développement durable:

- La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soit sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale<sup>162</sup>.
- La santé de tous les peuples est une condition fondamentale de la paix du monde et de la sécurité; elle dépend de la coopération la plus étroite des individus et des États.
- Les résultats atteints par chaque État dans l'amélioration et la protection de la santé sont précieux pour tous.
- L'inégalité des divers pays en ce qui concerne l'amélioration de la santé et la lutte contre les maladies, en particulier les maladies transmissibles, est un péril pour tous.
- Le développement sain de l'enfant est d'une importance fondamentale; l'aptitude à vivre en harmonie avec un milieu en pleine transformation est essentielle à ce développement<sup>163</sup>.

---

<sup>161</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation\\_mondiale\\_de\\_la\\_santé](https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_mondiale_de_la_santé)

<sup>162</sup> Le préambule de la Constitution de l'OMS, le 7 avril 1948

<sup>163</sup> *Ibid.*

- L'admission de tous les peuples au bénéfice des connaissances acquises par les sciences médicales, psychologiques et apparentées est essentielle pour atteindre le plus haut degré de santé.
- Une opinion publique éclairée et une coopération active de la part du public sont d'une importance capitale pour l'amélioration de la santé des populations.
- Les gouvernements ont la responsabilité de la santé de leurs peuples; ils ne peuvent y faire face qu'en prenant les mesures sanitaires et sociales appropriées<sup>164</sup>.

Si l'OMS a pour mission de sauver des vies et de réduire les souffrances des populations en temps de crise – que celle-ci soit due à un conflit, à une flambée de maladie ou à une catastrophe. Le nouveau programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire anticipe et collabore avec les pays pour prévenir les situations d'urgence avant qu'elles ne surviennent en travaillant à la prévention et à la préparation, qu'il soutient la riposte face à une situation d'urgence, et également, une fois l'événement initial passé, le relèvement<sup>165</sup>.

#### ***d- L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)***

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est une institution spécialisée de l'Organisation des Nations unies (ONU) créée le 16 novembre 1945 à la suite des dégâts et des massacres de la Seconde Guerre mondiale<sup>166</sup>. L'UNESCO compte 195 membres et 8 membres associés. Elle est régie par la Conférence générale et le Conseil exécutif. Le Secrétariat, dirigé par le Directeur général, met en œuvre les

---

<sup>164</sup> Site officiel de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

<sup>165</sup> *Ibid.*

<sup>166</sup> Site officiel de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

décisions de ces deux organes. L'Organisation a plus de 50 bureaux sur le terrain partout dans le monde et son siège est situé à Paris<sup>167</sup>.

La mission de l'UNESCO est de contribuer à l'édification d'une culture de la paix, à l'éradication de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information intégrant le respect des droits de l'homme, le respect mutuel.

En dépit que l'UNESCO met l'accent sur deux priorités globales : l'Afrique et l'égalité entre les sexes, elle vise plusieurs objectifs primordiaux mais mondiaux dont :

- assurer une éducation de qualité pour tous et l'apprentissage tout au long de la vie ;
- mobiliser le savoir et la politique scientifique au service du développement durable ;
- faire face aux nouveaux défis sociaux et éthiques ;
- promouvoir la diversité culturelle, le dialogue interculturel et une culture de la paix ;
- édifier des sociétés du savoir inclusives grâce à l'information et à la communication<sup>168</sup>.

### **3-Les organes subsidiaires des Nations Unies**

Lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, s'étant réunie à Stockholm du 5 au 16 juin 1972, l'objet était l'adoption d'une conception commune et des principes communs qui inspireront les peuples du monde en vue de préserver et d'améliorer l'environnement. En fait, on a proclamé dans le 4ème alinéa de la convention que dans les pays en voie de développement, la

---

<sup>167</sup> Site officiel de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

<sup>168</sup> *Ibid.*

plupart des problèmes de l'environnement sont causés par le sous-développement. Des millions d'hommes continuent à vivre bien au-dessous des niveaux les plus bas compatibles avec une vie humaine décente<sup>169</sup>.

Avant le « sommet de la Terre<sup>170</sup> » de 1972, les gouvernements mobilisaient déjà les institutions existantes à des fins environnementales. Puis, progressivement, ils en ont créé de nouvelles, spécialement dédiées à la protection de l'environnement. Il en résulte une grande quantité et une grande diversité d'institutions internationales dans le domaine de l'environnement. C'est pourquoi on a consacré le premier axe de ce chapitre pour citer ces institutions, surtout celles qui ont rapport avec la notion du développement, afin d'appréhender ce souci mondial.

#### *a- Le programme des Nations Unies pour l'environnement*

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) peut être considéré comme la voix de l'environnement au sein du système des Nations Unies. Il fait fonction de catalyseur, de défenseur, d'éducateur et de facilitateur, œuvrant à promouvoir l'usage avisé et le développement durable de l'environnement mondial.

Les activités du PNUE consistent notamment à évaluer la situation et les tendances environnementales aux niveaux mondial, régional et national, à élaborer des instruments internationaux et nationaux relatifs à l'environnement et à renforcer les institutions afin de promouvoir une gestion judicieuse de l'environnement<sup>171</sup>. Le PNUE contribue depuis longtemps au développement et à la mise en œuvre du droit de l'environnement dans le cadre de ses activités

---

<sup>169</sup> 1er sommet de la Terre, Stockholm, 1972.

<sup>170</sup> Une conférence organisée tous les dix ans par les Nations Unies pour discuter des politiques mondiales en matière de développement durable. L'environnement, l'énergie, la pauvreté et l'économie sont les thèmes prioritaires de ces conférences.

<sup>171</sup> Site officiel des Nations Unies (Les Nations Unies et l'Etat de Droit).

normatives ou de facilitation des réunions intergouvernementales chargées d'élaborer des accords multilatéraux, principes et directives sur l'environnement face aux problèmes rencontrés dans ce domaine au niveau mondial<sup>172</sup>.

Concernant l'environnement en matière de développement, le quatrième Programme de Montevideo pour le développement et l'examen périodique du droit de l'environnement, adopté par les États Membres en 2009, définit une stratégie d'ensemble à l'intention de la communauté internationale des juristes et du PNUE en vue de définir les activités à exécuter dans le domaine du droit de l'environnement durant la décennie se terminant en 2020<sup>173</sup>.

Vu sa liaison au droit et aux conventions relatifs à l'environnement, le PNUE participe à des actions et activités visant à développer et améliorer l'état de droit environnemental, y compris par le développement progressif et la protection des droits de l'homme et de l'environnement, la lutte contre la criminalité environnementale, l'amélioration de l'accès à la justice en matière environnementale et le renforcement général des capacités des parties prenantes<sup>174</sup>.

### ***b- La Commission du développement durable***

La Commission des Nations Unies pour le développement durable (CDD) a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1992 pour assurer un suivi efficace de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), également connue comme le Sommet de la Terre. Sa mission est examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre d'Action 21 et la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, ainsi que de fournir des orientations pour assurer le suivi

---

<sup>172</sup> Site officiel des Nations Unies (Les Nations Unies et l'Etat de Droit).

<sup>173</sup> *Ibid.*

<sup>174</sup> *Ibid.*



du Plan d'application de Johannesburg aux niveaux local, national, régional et international<sup>175</sup>.

En tant que commission technique du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), la CDD a 53 États Membres EN (environ un tiers des membres sont élus sur une base annuelle). Chaque session de la CDD élit un Bureau, composé d'un président et de quatre vice-présidents. Toutefois, la CDD a ouvert ses sessions à une large participation d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. De plus, elle soutient un certain nombre d'activités innovantes, telles que le Salon du partenariat, le Centre d'apprentissage et une série de débats, tables rondes et manifestations parallèles<sup>176</sup>.

### *c- Le fonds pour l'environnement mondial*

Le Fonds pour l'environnement mondial ou FEM est une organisation qui gère un système de financement destiné à mener des actions pour la préservation de l'environnement<sup>177</sup>. C'est une organisation financière indépendante qui accorde des subsides aux projets liés à la biodiversité, la lutte contre les effets du réchauffement climatique, la pollution des eaux, la régression et dégradation des sols, la réduction de la couche d'ozone et les polluants organiques persistants<sup>178</sup>.

Le FEM travaille en partenariat avec les institutions internationales, des organisations non gouvernementales, et des partenaires du secteur privé qui luttent contre les problèmes environnementaux à l'échelle mondiale<sup>179</sup>. Il soutient également les initiatives de développement durable. Aujourd'hui, le FEM est le plus important bailleur de fonds mondial pour les projets visant à améliorer l'environnement<sup>180</sup>.

---

<sup>175</sup> Site officiel des Nations Unies (Commission du développement durable)

<sup>176</sup> *Ibid.*

<sup>177</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Fonds\\_pour\\_1%27environnement\\_mondial](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fonds_pour_1%27environnement_mondial).

<sup>178</sup> *Ibid.*

<sup>179</sup> *Ibid.*

<sup>180</sup> *Ibid.*

## SECTION II : LES CONVENTIONS INTERNATIONALES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT

Pour encadrer juridiquement la question de l'environnement et le développement et revêtir son traitement d'un aspect contraignant, les conventions internationales jouent un grand rôle dans ce sens en exigeant l'application du droit international en matière de l'environnement.

Certes, il existe quelques conventions qui sont antérieures à la conférence organisée par les Nations unies à Rio de Janeiro en 1992, mais c'est elle qui a érigé fortement les questions d'environnement et de développement. C'est pourquoi on l'a baptisée « sommet de la Terre ». En vertu de cette conférence, on a réaffirmé le caractère planétaire des problématiques de dégradation des écosystèmes et de gestion des ressources naturelles dans la perspective du développement durable<sup>181</sup>.

Ces conventions témoignent des préoccupations écologiques internationales notamment à partir des années 1970 à savoir :

### 1-La Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

*« Les Parties à la présente Convention, Conscientes que les changements du climat de la planète et leurs effets néfastes sont un sujet de préoccupations pour l'humanité tout entière »<sup>182</sup>*

*« Conscientes que tous les pays, et plus particulièrement les pays en développement, doivent pouvoir accéder aux ressources nécessaires à un développement social et Economique durable(...)en appliquant des technologies*

---

<sup>181</sup> Moïse TSAYEM DEMAZE, *Les conventions internationales sur l'environnement : état des ratifications et des engagements des pays développés et des pays en développement*, halshs-00420875, 2009, p.84.

<sup>182</sup> La convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, 1992, 1<sup>er</sup> alinéa du préambule, p.2.

*nouvelles dans des conditions avantageuses du point de vue économique et du point de vue social ; résolues à préserver le système climatique pour les générations présentes et futures... ».*<sup>183</sup>

***Extraits du préambule Convention-  
Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques***

Cette convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques concrétise la prise de conscience de la communauté internationale sur les risques et les capacités de modification du climat du fait des activités humaines. C'est pourquoi, elle a mis comme objectif ultime l'adoption des mesures susceptibles de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique<sup>184</sup>.

A cet égard, les Parties à la convention se laisseront guider par plusieurs principes dont le droit des Parties d'œuvrer pour un développement durable et leur devoir de s'y employer. Il est donc convenable que les politiques et les mesures destinées à protéger le système climatique contre les changements provoqués par l'homme soient adaptées à la situation propre de chaque Partie et intégrées dans les programmes nationaux de développement<sup>185</sup>.

Les Parties ont le droit également de travailler de concert à un système économique international qui soit porteur et ouvert et qui mène à une croissance économique et à un développement durable de toutes les Parties, en particulier des pays en développement parties, pour leur permettre de mieux s'attaquer aux problèmes posés par les changements climatiques<sup>186</sup>.

---

<sup>183</sup> La convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, 1992, 22<sup>ème</sup> alinéa du préambule, p.4.

<sup>184</sup> La convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, p.5.

<sup>185</sup> *Op.cit.*, p.6.

<sup>186</sup> *Ibid.*

## 2-Les traités conclus au « sommet de la Terre »

### *a- La Convention sur la diversité biologique*

La Convention sur la diversité biologique (CDB) fait partie des trois traités internationaux conclus à Rio de Janeiro, lors du Sommet de la Terre de 1992. C'est un traité international juridiquement contraignant qui a trois principaux objectifs :

- la conservation de la diversité biologique ;
- l'utilisation durable de la diversité biologique et
- le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques<sup>187</sup>.

La conservation de la diversité biologique constitue une préoccupation commune de toute la sphère internationale en visant tous les niveaux de la diversité biologique: les écosystèmes, les espèces et les ressources génétiques. En fait, c'est un souci de toute l'humanité en touchant tous les domaines possibles qui sont directement ou indirectement liés à la diversité biologique et à son rôle en matière de développement, allant de la science, la politique et l'enseignement à l'agriculture, au monde des affaires, à la culture et bien plus encore. Son but général donc est d'encourager des mesures qui conduiront à un avenir durable<sup>188</sup>.

Pratiquement, la convention sur la diversité biologique s'est traduite, entre autres, par l'établissement d'un réseau écologique paneuropéen (Natura 2000) et par l'adoption du protocole de Carthagène sur la biosécurité en 2000 dans

---

<sup>187</sup> <https://www.un.org/fr/observances/biological-diversity-day/convention>

<sup>188</sup> *Ibid.*

objectif d'assurer effectivement la conservation de la biodiversité et permettre l'exploitation durable de ses ressources.<sup>189</sup>

### ***b- La Convention sur la lutte contre la désertification et la sécheresse***

La Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CLD, ou CNULCD) est la dernière des trois conventions de Rio à avoir été adoptée. Elle a été adoptée à Paris, deux ans après le Sommet de Rio, le 17 juin 1994, et est entrée en vigueur le 25 décembre 1996<sup>190</sup>. Elle a pour objectif de lutter contre la désertification et d'atténuer les effets de la sécheresse dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, grâce à des mesures efficaces à tous les niveaux, appuyées par des arrangements internationaux de coopération et de partenariat, en vue de contribuer à l'instauration d'un développement durable dans les zones touchées<sup>191</sup>.

Selon cette convention, des programmes d'action nationaux prévoient, compte tenu de la situation de chaque pays touché, des mesures dans tout ou partie des domaines prioritaires, qui ont un rapport avec la lutte contre la désertification et l'atténuation des effets de la sécheresse dans les zones touchées et concernent leurs populations: promotion de nouveaux moyens d'existence et amélioration de l'environnement économique national en vue de renforcer les programmes d'élimination de la pauvreté et de sécurité alimentaire, dynamique démographique, gestion durable des ressources naturelles, pratiques agricoles écologiquement durables, mise en valeur et utilisation efficace de diverses sources d'énergie, cadres institutionnels et juridiques, renforcement des

---

<sup>189</sup> <https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/developpement-durable-convention-diversite-biologique-7181/>

<sup>190</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Convention\\_des\\_Nations\\_unies\\_sur\\_la\\_lutte\\_contre\\_la\\_désertification](https://fr.wikipedia.org/wiki/Convention_des_Nations_unies_sur_la_lutte_contre_la_désertification)

<sup>191</sup> Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, article 2.

moyens d'évaluation et d'observation systématique, avec notamment la création de services hydrologiques et météorologiques, et renforcement des capacités, éducation et sensibilisation du public<sup>192</sup>.

### **3-Les Protocoles internationaux en matière de l'environnement et du développement**

#### ***a- Le Protocole de Kyoto (COP 3)***

Ce protocole est le fruit de longues négociations politiques qui ont opposé principalement les États-Unis, l'Union européenne et les pays en développement. C'est un accord international signé le 11 décembre 1997 lors de la troisième conférence des parties à la convention (COP 3) à Kyoto, au Japon, vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre et qui vient s'ajouter à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques dont les pays participants se rencontrent une fois par an depuis 1995<sup>193</sup>.

Ce protocole est entré en vigueur le 16 février 2005 en visant la réduction, entre 2008 et 2012, d'au moins 5 % par rapport au niveau de 1990 les émissions de six gaz à effet de serre : dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote et trois substituts des chlorofluorocarbones<sup>194</sup>. En réalité, le protocole de Kyoto est le premier texte annexé à la Convention Climat qui contient des objectifs quantitatifs et un calendrier<sup>195</sup>.

Au niveau pratique, selon ce protocole de Kyoto, toutes les parties, tenant compte de leurs responsabilités communes mais différenciées et de la spécificité de leurs priorités nationales et régionales de développement, doivent soutenir et

---

<sup>192</sup> Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, article 10, alinéa 4.

<sup>193</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Protocole\\_de\\_Kyoto](https://fr.wikipedia.org/wiki/Protocole_de_Kyoto)

<sup>194</sup> <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Protocole%20de%20Kyoto/fr-fr/>

<sup>195</sup> Jean-Marc JANCOVICI, *Climate Change Conference*, Paris 2015, COP21.CMP11.

encourager l'exécution de programmes d'éducation et de formation, y compris le renforcement des capacités nationales, en particulier sur le plan humain et institutionnel, notamment pour les pays en développement<sup>196</sup> comme elles ont l'obligation de faciliter, au niveau national, la sensibilisation du public aux changements climatiques et l'accès de celui-ci aux informations concernant ces changements<sup>197</sup>.

Par ailleurs, c'est en protocole de Kyoto qu'on a établi un mécanisme pour un développement "propre"<sup>198</sup> dont l'objet est d'aider les Parties à parvenir à un développement durable ainsi qu'à contribuer à l'objectif ultime de la Convention<sup>199</sup>.

### ***b- Le Protocole de Carthagène***

Le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques a été créée à Nairobi en mai 1992 et ouverte à la signature lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) à Rio de Janeiro le 5 juin<sup>200</sup>. Il vise la contribution à régir les mouvements transfrontières et l'utilisation d'organismes vivants modifiés (OVM) qui pourraient avoir des effets défavorables sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et comporter des risques pour la santé humaine. Ce Protocole de Cartagena favorise un développement qui soit durable<sup>201</sup>. Le préambule du Protocole précise d'ailleurs : « ... *que les accords sur le commerce et*

---

<sup>196</sup> Protocole de Kyoto, Article 10, alinéa 5, p.12.

<sup>197</sup> *Ibid.*

<sup>198</sup> *Ibid.* Article 12, alinéa 1, p.13.

<sup>199</sup> *Ibid.* alinéa 2, p.13.

<sup>200</sup> Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (texte et annexes), Montréal, 2000, p.1.

<sup>201</sup> *Op.cit.*

*l'environnement devraient se soutenir mutuellement en vue de l'avènement d'un développement durable »<sup>202</sup>.*

Le Protocole de Cartagena crée également un contexte favorable à l'utilisation sensée et respectueuse de l'environnement des biotechnologies, ce qui permet ainsi de tirer le maximum de leur potentiel tout en réduisant les risques possibles pour l'environnement et la santé humaine<sup>203</sup>.

Ce protocole de Cartagena a adopté l'approche de précaution comme principe et en fait une condition d'application, telle que prévue au principe 15 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement adoptée en 1992 lors du Sommet de la Terre à Rio<sup>204</sup>.

En bref, le souci international en matière de développement s'est traduit largement par la mise en place d'une multitude d'institutions internationales, principales ou subsidiaires, gouvernementales ou non-gouvernementales, ainsi que par la conclusion de plusieurs conventions bilatérales ou plurilatérales qui se sont étendues en Protocoles et Sommets. Ces conventions internationales constituent des moyens aussi bien de partage des progrès institutionnels et techniques, d'intensification des échanges pour intégrer le plus de pays en développement dans l'environnement mondialisé et pour impliquer les pays développés dans le processus de protection de l'environnement et de développement durable. Or, les grandes économies mondiales notamment les pays industrialisés doivent assumer une grande responsabilité technique et financière dans la mesure où leur contribution à la dégradation de l'environnement est énorme, et ce pour plusieurs raisons :

---

<sup>202</sup> Préambule du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques.

<sup>203</sup> *Ibid*, p.1.

<sup>204</sup> <http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/biosecurite/cartagena.htm>



- ❖ Les économies des pays développés sont relativement dévoreuses d'énergie, de matières premières<sup>205</sup>.
- ❖ L'environnement est mal pris en compte et mal valorisé par la croissance économique qui n'intègre pas les externalités négatives telles que la pollution, l'épuisement des ressources non renouvelables, l'émission de CO<sub>2</sub>, ni les effets de long terme et intergénérationnels de l'activité économique<sup>206</sup>. Le seul exemple des Etats-Unis est criant: ils représentent 20% des émissions de CO<sub>2</sub> depuis 1850<sup>207</sup>. Il faut rappeler que 6% de la population mondiale (notamment les américains) consomment 40% des énergies<sup>208</sup>.
- ❖ l'industrialisation des pays émergents tels la Chine ou l'Inde et d'autres pays en développement, qui se fait souvent dans la trajectoire productiviste des pays développés, les mégapoles sont le plus souvent méga polluantes, et les plus pauvres souffrent le plus par exemple des pollutions des eaux<sup>209</sup>;
- ❖ Les guerres étant donné que depuis 1945 il y a eu plus de cinq cents conflits armés (civils et interétatiques), l'environnement lui aussi en a été victime<sup>210</sup>;
- ❖ La mondialisation accentue les problèmes environnementaux en donnant un avantage comparatif aux moins-disant (dumping environnemental), en permettant aux groupes de contourner les normes des pays riches

---

<sup>205</sup><https://blogs.mediapart.fr/lavieille/blog/070315/environnement-les-causes-de-la-degradation-mondiale-ii>

<sup>206</sup> Philippe HUGON, « Environnement et développement économique : les enjeux posés par le développement durable », *La revue internationale et stratégique*, n° 60, hiver 2005/2006, p.114.

<sup>207</sup><https://blogs.mediapart.fr/lavieille/blog/070315/environnement-les-causes-de-la-degradation-mondiale-ii>

<sup>208</sup> Philippe HUGON, *op.cit.* p.119.

<sup>209</sup> *Ibid.*

<sup>210</sup> *Ibid.*

(délocalisations environnementales) et en favorisant la croissance et les pressions sur le milieu naturel<sup>211</sup>.

- ❖ La colonisation est une agression conduite pour surexploiter les ressources naturelles des pays colonisés. Il était animé d'une idéologie conquérante qui valorisait la soumission de la nature, la désacralisait et en faisait un objet d'appropriation, une marchandise<sup>212</sup>. Le processus commence parfois dès la conquête, lorsque la déforestation va de pair avec les opérations militaires<sup>213</sup>. Prenant l'exemple de Bali qui avait déjà perdu 80% de sa couverture forestière lorsque les Hollandais en prirent le contrôle<sup>214</sup>.

Si les pays développés sont à être responsabilisés contre leurs méfaits sur l'espace en général, les pays sous-développés ou en développement sont à être soutenus pour se rétablir et prendre la remontée nécessaire à la protection de l'environnement et au développement avec ses divers aspects. En fait, cela constitue l'objet d'action de la plupart des institutions internationales qui cherchent à garantir l'implication et l'engagement de tous les pays du monde. Et certainement, le Maroc est un pays engagé et tente d'honorer parfaitement ses engagements devant et dans la sphère internationale.

---

<sup>211</sup> Philippe HUGON, *op.cit.* p.117.

<sup>212</sup> Jacques BOUCHEPADASS, Colonisations et environnement, *Revue d'histoire d'outre-mer*, n°298, 1993, p.9.

<sup>213</sup> *Ibid*, p.12.

<sup>214</sup> *Ibid*, p.8.

### **SECTION III : L'ENGAGEMENT DU MAROC AU NIVEAU MONDIAL EN MATIERE DU DEVELOPPEMENT**

*« Le Maroc qui, à l'instar de tous les pays en développement, affronte des défis majeurs et pressants en matière de développement, a pleinement conscience de la nécessité de préserver l'environnement et de répondre aux impératifs écologiques ».*

*« Face à ces exigences et conformément à ces engagements, Nous réaffirmons qu'il est nécessaire de poursuivre la politique de mise à niveau graduelle et globale, tant au niveau économique qu'au plan de la sensibilisation, et ce, avec le concours des partenaires régionaux et internationaux. »*

*Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI  
à l'occasion de la fête du Trône, le 30 juillet 2009*

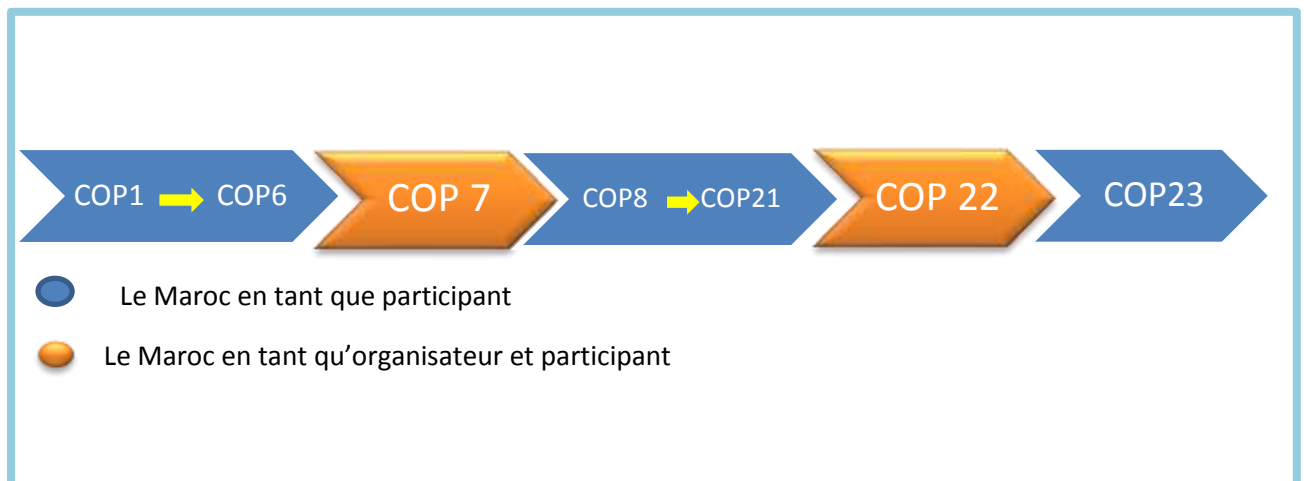
C'était un discours royal clair et net explicitant la conscience du Maroc sur les risques qu'encourt l'environnement et sur ses devoirs de le préserver face aux exigences écologiques et en vertu de ses engagements internationaux. D'ailleurs, le Maroc, comme pays exposé à plusieurs aléas naturels et aux défis socio-économiques, ne rate pas l'occasion d'être un membre actif au niveau international par son ratification des traités internationaux qui ont rapport avec l'environnement et le développement. C'est aussi un agent participant ou organisateur des sommets et des conférences dans ce sens. En principe, l'adhérence marocaine au traitement des questions environnementales est considérable au niveau international. En ce qui suit quelques exemples de ses participations :

#### **1-Le Maroc et les C.O.P.s**

Le Maroc, de par sa situation géographique stratégique comme porte de l'Afrique ouverte sur l'horizon européen, est naturellement prédisposé à jouer un rôle de catalyseur dans la coopération Nord-Sud et Sud-Sud pour la protection

de l'environnement d'autant plus que son exposition aux effets négatifs des changements climatiques<sup>215</sup>. Dans ce sens, l'un de ses effets probable se manifeste dans le littoral marocain qui s'étend sur 3500 km, et sur lequel sont installées 80% de ses infrastructures industrielles et énergétiques, peut devenir un grave handicap du fait des risques de remontée du niveau marin et de raréfaction des ressources en eau<sup>216</sup>. Dans cette perspective, le souci environnemental du Maroc est remarquable. Il le traduit fréquemment au niveau des forums internationaux. En fait, c'est un membre participant dès la première COP<sup>217</sup> organisée par l'Allemagne en 1995, et il a organisé deux COPs à savoir COP7 et COP22 qu'on va expliciter respectivement:

**Figure 3 : Statut du Maroc pendant les COPs**



### **a- La COP 7**

La Septième Conférence des Parties (COP-7) de la Convention-Cadre sur les Changements Climatiques (CCCC) a ouvert ses travaux du 29 octobre à 9 novembre 2001, à Marrakech, au Maroc<sup>218</sup>.

<sup>215</sup> <https://unfccc.int/cop7/maghreb/index.html>

<sup>216</sup> *Ibid.*

<sup>217</sup> « Conference of Parties » est une conférence annuelle sous l'égide des Nations Unies et qui a pour thème les changements climatiques.

<sup>218</sup> <https://enb.iisd.org/climate/cop7/lun29.html>

**Figure 4: Le président de la COP-7, Mohamed Elyazghi et le Secrétaire exécutif sortant de la CCNUCC, Michael Zammit-Cutajar**



Source : <https://enb.iisd.org/climate/cop7/>

Les ministres et autres hauts fonctionnaires ont achevé leur travail à la COP-7 en concluant un accord pour mettre un terme à trois années de travail dans le cadre du Plan d'action de Buenos Aires. L'accord est intervenu après de longues négociations. L'accord, qui a été immédiatement salué par certains observateurs comme un succès qui fera entrer les négociations dans une nouvelle phase. L'accord impliquait des compromis sur diverses questions, notamment l'utilisation de puits et l'éligibilité aux mécanismes<sup>219</sup>.

### ***b- La COP 22***

La COP22 est perçue comme une occasion de présentation des actions de développement à mener pour la gestion des problématiques liées aux changements climatiques, traduisant ainsi l'implication et l'engagement du Maroc qui a été choisi comme pays organisateur de la cette Cop d'une façon loin d'être anodine, mais bien un acte délibéré vu que c'est un pays nord-africain jouissant d'une position géostratégique idéale<sup>220</sup> (Voir la carte 1).



<sup>219</sup> <https://enb.iisd.org/climate/cop7/lun29.html>

<sup>220</sup> Imane EL GHAZALI , *COP 22 : Enjeux Économiques et Géopolitiques pour le Maroc*, 9 novembre 2016.

Lors de l'ouverture de la COP, le Roi Mohammed VI a déclaré que « *le Maroc est devenu l'un des acteurs majeurs de la transition énergétique dans le monde et plus particulièrement sur le continent africain* ». L'ambition de la COP22 est de « contribuer à l'adoption des procédures et mécanismes d'opérationnalisation de l'Accord de Paris, et l'adoption d'un plan d'action pour la période pré-2020 en termes d'atténuation, d'adaptation, de financement, de renforcement des capacités, de transfert de technologie et de transparence, en particulier en faveur des pays les plus vulnérables, notamment les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés <sup>221</sup> ».

Le Maroc essaye donc de saisir l'occasion des plateformes de coopération mutuelle et d'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les Etats en matière de développement durable pour identifier les opportunités de coopération, aussi bien dans le cadre de la coopération Nord/Sud que Sud/Sud. En fait, les engagements en matière de durabilité à l'horizon 2030 doivent être présents dans l'esprit et les activités quotidiennes du gouvernement et des citoyens par la contribution à résoudre les problèmes sociaux, économiques et les défis écologiques.

## **2- Le Maroc et le O.C.D.E**

Le Royaume du Maroc et l'Organisation de développement et de coopération économiques (OCDE)<sup>222</sup> ont établi des paliers dans le renforcement de leurs relations de coopération. En effet, ils sont signataires de trois accords dont le dernier accord était le Programme pays-Maroc (PPM-2) couvrant une

---

<sup>221</sup> Salaheddine MEZOUAR, ex-ministre des Affaires Etrangères du Maroc qui est nommé président du comité de pilotage de la COP 22.

<sup>222</sup> L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est une organisation internationale qui œuvre mettre en place de politiques meilleures pour une vie meilleure. Son objectif est de promouvoir des politiques publiques qui favorisent la prospérité, l'égalité des chances et le bien-être pour tous.

durée de trois ans (2019-2022). Cet accord est axé sur quatre piliers principaux qui sont :

- Gouvernance publique, intégrité et lutte contre la corruption ;
- Croissance économique, investissement et fiscalité ;
- Capital humain, notamment éducation et égalité des genres ;
- et «Développement territorial»<sup>223</sup>.

Les Engagements en matière de Durabilité à l'horizon 2030 remplacent les ambitions existantes en matière de Développement Durable pour 2020 et dans le même temps élargissent les objectifs de la stratégie de développement durable du Maroc.

### **3-La convention de Ramsar**

Le Maroc est signataire de plusieurs conventions internationales et protocoles dont la plupart sont directement ou indirectement liés à la conservation des zones humides<sup>224</sup>, notamment la Convention de Ramsar<sup>225</sup>. Il s'agit d'un traité intergouvernemental qui a pour mission la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des actions locales, régionales et nationales et par la coopération internationale, en tant que contribution à la réalisation du développement durable dans le monde entier<sup>226</sup>.

---

<sup>223</sup><https://lematin.ma/journal/2019/maroc-lorganisation-cooperation-developpement-economiques-renouvellent-cooperation-trois-ans/318426.html>

<sup>224</sup> Zones humides englobent les étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres.

<sup>225</sup> Rapport national de la Convention de Ramsar, p.4.

<sup>226</sup> Le Manuel de la Convention de Ramsar : Guide de la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971), 6e éd., 2013.

En ratifiant cette convention, le Maroc s'est engagé pour l'application de ses dispositions par l'inscription de quatre zones humides sur la liste Ramsar et par leur intégration dans les programmes de développement durable.

Plusieurs autres conventions internationales précitées au début du 1er chapitre, et ayant comme objet la protection des zones humides, le Maroc y adhère. Il s'agit notamment de:

- \* la convention sur la conservation de la diversité biologique;
- \* la convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage;
- \* le protocole relatif aux aires spécialement protégées de la Méditerranée;
- \* la convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles;
- \* la convention internationale pour la protection des végétaux;
- \* la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

L'adhésion du Maroc aux conventions et aux protocoles internationaux n'a pas comme objet ultime l'apport de la publicité ou du prestige, mais plutôt :

- avoir l'occasion de faire entendre sa voix dans les principaux forums intergouvernementaux sur la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources;
- donner accès à aux dernières informations et à des avis experts sur des problèmes d'environnement et de développement au niveau national ou à l'échelon de sites particuliers grâce à des contacts avec les collaborateurs et à l'application, le cas échéant, de missions consultatives<sup>227</sup>.
- encourager la coopération internationale afin d'obtenir un appui pour des projets nationaux soit par le biais des programmes de petites subventions

---

<sup>227</sup> Le Manuel de la Convention de Ramsar : Guide de la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971), 6e éd., 2013, p.12.



des Conventions elles-mêmes, soit par les contacts de la Convention avec des organismes de financement multilatéraux et bilatéraux<sup>228</sup>.

- Faciliter l'élaboration, au niveau national, de politiques et d'actions, y compris de lois, qui aident les pays à faire le meilleur usage possible de leurs ressources dans leur quête du développement durable<sup>229</sup>.

---

<sup>228</sup> Le Manuel de la Convention de Ramsar : Guide de la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971), 6e éd., 2013, p.12.

<sup>229</sup> *Ibid.*

### **Conclusion du chapitre 3**

L'ampleur du thème de développement durable émane principalement de son caractère international dans la mesure où les défis environnementaux et les effets de la mondialisation ont une vocation universelle. Pour cette raison, elle est de nature à lui donner une notoriété et un intérêt autant de la part des Etats que de la part des organisations internationales gouvernementales ou non gouvernementales.

En fait, l'Organisation des Nations Unies, reconnue par sa vocation universelle, regroupe l'ensemble des États du monde. Elle dispose des organes principaux qui peuvent créer des organes subsidiaires ayant des programmes pour le développement et pour l'environnement comme par exemple le PNUD et le PNUE. Ces programmes nécessitent l'existence des institutions spécialisées reliées à l'ONU pour s'occuper de la mise en vigueur et le suivi de l'application des projets internationaux.

Ce sont des projets, même nationalisés selon les besoins et aptitudes de chaque pays, ils constituent des actions en faveur de toute l'humanité dans la mesure où tout développement quel que soit sa forme et son aire géographique sert en quelques sortes au développement de toute la communauté internationale.

L'articulation internationale sur le souci de l'environnement et de développement puise sa base sur une multitude d'institutions internationales qui sont fondées pour faire face aux besoins de développement avec ses divers aspects, et pour contrecarrer les risques naturels et artificiels susceptibles de menacer les personnes ou de dégrader leur environnement.

En fait, le travail de l'Assemblée générale est considérable dans ce sens. Il est marqué par plusieurs initiatives d'ordre politique, économique, humanitaire,

social et juridique dont bénéficient des millions de personnes dans le monde entier. Même s'il existe une certaine hiérarchie des institutions internationales dérivant de l'organisation des Nations Unies comme instance mère, l'Assemblée générale joue un rôle remarquable dans la traduction des soucis socio-écologiques par la conclusion des conventions internationales sur l'environnement et le développement.

Dans ce cadre, le Maroc qui, à l'instar de tous les pays en développement, affronte des défis pressants en matière de développement, a pleinement conscience de la nécessité de préserver l'environnement et de répondre à ses exigences en vertu de ses engagements internationaux. A vrai dire, le Maroc en la personne de sa majesté le Roi Mohamed VI, ne rate aucune occasion de s'adhérer comme membre actif, agent participant ou organisateur des sommets et conférences, au traitement efficient des questions relatives à la protection de l'environnement et la promotion du développement durable.

## **CHAPITRE 4:**

# **LE DEVELOPPEMENT DURABLE, UN INTERET SOUVERAIN ET UNE ETIQUETTE POLITIQUE**

## Introduction du chapitre 4

Dans un contexte mondial très agité notamment au niveau macro-économique, la trajectoire de l'économie marocaine n'a pas été suffisamment favorable, et sa contribution à la croissance a plutôt été décevante<sup>230</sup>. En effet, Le Maroc est un pays à vocation agropastorale comptant en grande partie sur les précipitations. Cette dernière est négativement impactée par les changements climatiques. Par conséquent, l'économie marocaine en général, et le secteur agricole en particulier s'est illustré par un rythme de croissance trop faible et néanmoins trop instable pour lui permettre de réaliser le saut qualitatif attendu<sup>231</sup>.

Outre l'économie basée sur l'agriculture, selon le 5<sup>ème</sup> rapport de GIEC<sup>232</sup>, des effets conjugués du changement climatique exerce une pression sur l'homme et sur son environnement. Parmi ces effets, le bouleversement de nombreux écosystèmes : avec l'extinction de 20 à 30 % des espèces animales et végétales, des phénomènes climatiques aggravés qui modifie la fréquence, l'intensité et la répartition géographique et la durée des événements météorologiques extrêmes (tempêtes, inondations, sécheresses)<sup>233</sup>.

De ces faits, le Roi Mohammed VI, a adressé à plusieurs occasions des discours à son peuple marocain (**Section I**) ou des discours à vocation internationale dans plusieurs forums internationaux (**Section II**) où il a évoqué à plusieurs reprises le défi écologique qui doit être perçu comme une menace à toute l'humanité et une responsabilité partagée pour tout le monde. Le sens de l'engagement marocain s'est traduit par l'introduction des principes du

---

<sup>230</sup> Najib AKESBI, Driss BENATYA, Noureddine EL AOUI, « L'agriculture marocaine à l'épreuve de la libéralisation », ImprimElite, *Economie critique*, 2008, p.68.

<sup>231</sup> *Ibid.*

<sup>232</sup> GIEC, 5<sup>ème</sup> rapport (AR5), 2014.

<sup>233</sup> <https://www.ecologie.gouv.fr/changement-climatique-causes-effets-et-enjeux>

développement durable dans les politiques publiques et dans les axes stratégiques du Nouveau Modèle de Développement (**Section III**).

## **SECTION I : LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES DISCOURS ROYAUX DEDIES AU PEUPLE MAROCAIN**

### **1-Le discours du Trône du 30 Juillet 2009.**

A cause de la dégradation de l'environnement résultant de l'essor économique et social qu'a connu le pays, le Maroc s'est engagé lors des dernières années dans un processus de réhabilitation de l'environnement et d'intégration du développement durable dans sa politique de développement au niveau de tous les secteurs<sup>234</sup>. Cet engagement s'est traduit par l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, lors de son discours adressé le 30 juillet 2009 à l'occasion de la fête du Trône, en appelant le gouvernement à élaborer « *une Charte globale sur l'environnement, permettant la sauvegarde des espaces, des réserves et des ressources naturelles, dans le cadre du processus de développement durable* ».

*Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de la fête du Trône, le 30 juillet 2009*

*« La Charte devrait également prévoir la préservation des sites naturels, vestiges et autres monuments historiques qui font la richesse d'un environnement considéré comme un patrimoine commun de la nation, dont la protection est une responsabilité collective qui incombe aux générations présentes et à venir. »*

*Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de la fête du Trône, le 30 juillet 2009.*

Outre les préoccupations environnementales, sa Majesté a lié le développement avec la qualification du système éducatif en confirmant que « *La réforme judicieuse du système d'éducation et de formation est la voie essentielle à emprunter pour relever les défis du développement, car il faut bien*

---

<sup>234</sup> Rapport sur l'opérationnalisation de la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable, Conseil National de l'Environnement, 7e session, Janvier 2011, Rabat, p.7.

*reconnaître qu'il ne s'agit pas d'une simple réforme sectorielle, mais d'un combat salutaire face à un défi d'une grande ampleur»<sup>235</sup>.*

C'est pourquoi l'intérêt royal s'est accentué sur les défaillances dont souffre le secteur de l'éducation et de formation car « *nous n'avons d'autre choix que de promouvoir la recherche et l'innovation, et d'assurer la mise à niveau de nos ressources humaines, qui représentent notre principal atout. Leur qualification est de nature à consolider l'égalité des chances et à permettre de construire la société et l'économie du savoir et de mettre à la disposition de nos jeunes des emplois productifs*<sup>236</sup> ».

## **2-Discours du Trône du 30 Juillet 2010**

Lors du discours du Trône de l'année 2010, sa Majesté Mohamed VI a consacré son discours royal à « l'examen objectif des avancées enregistrées, ainsi que des écueils rencontrés et des défis qui restent à relever pour parachever la construction d'un modèle de développement et de démocratie<sup>237</sup> ». Un modèle qui se veut « spécifiquement marocain induisant un développement harmonieux<sup>238</sup> », repose sur la relève de l'économie nationale et de la promotion de la solidarité sociale. « Il a aussi vocation à favoriser la réalisation d'un développement durable, prenant en compte les impératifs de la protection de l'environnement. C'est également un modèle dont la méthodologie repose sur les règles de bonne gouvernance<sup>239</sup> ».

Dans ce sens, pour consolider l'attitude royale attachée « *à impulser un changement qualitatif au processus de développement, opérant pour ce faire,*

---

<sup>235</sup> Rapport sur l'opérationnalisation de la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable, Conseil National de l'Environnement, 7e session, Janvier 2011, Rabat, p.7.

<sup>236</sup> *Ibid.*

<sup>237</sup> Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de la fête du Trône, le 30 juillet 2010.

<sup>238</sup> *Ibid.*

<sup>239</sup> *Ibid.*



*des choix qui ont fait la preuve de leur pertinence et de leur efficience<sup>240</sup> »* notamment la mise du citoyens au cœur de l'opération de développement concrétisée par « *l'Initiative Nationale pour le Développement Humain qui a permis d'enregistrer, sur une période de cinq années, des résultats tangibles dans le combat contre la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation<sup>241</sup> »*.

Certes, le Maroc a avancé plusieurs pas en matière de développement. Cependant, le pays dispose de nouveaux atouts dans le domaine institutionnel et met dans ce sens des défis très ambitieux à atteindre pour marquer positivement sa présence dans la sphère internationale. Or, « *quel que soit le niveau d'évolution de notre modèle de développement, il appartient à tous, surtout dans un contexte de crise mondiale, de redoubler de mobilisation, de vigilance, de proactivité et d'esprit d'initiative, pour donner corps à la grande ambition qui Nous anime de hisser le Maroc à la place qui lui revient dans le concert des nations avancées<sup>242</sup> »*.

De tels défis ne peuvent être relevés selon sa majesté que par la poursuite des réformes engagées dans le cadre des quatre orientations dont la première s'agit de « *la nécessité d'impulser le processus de développement durable, dans lequel la question écologique occupe une place centrale. Elle se situe à la base de la croissance verte et de la nouvelle économie qui ouvre de vastes perspectives pour l'émergence d'activités innovantes, potentiellement génératrices d'emplois<sup>243</sup> »*.

Annoncée lors du discours royal du 30 juillet 2009, la Charte nationale pour la protection de l'environnement et le développement durable a été réaffirmée

---

<sup>240</sup> Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de la fête du Trône, le 30 juillet 2010.

<sup>241</sup> *Ibid.*

<sup>242</sup> *Ibid.*

<sup>243</sup> *Ibid.*

avec plus d'insistance dans ce discours de juillet 2010 sur l'élaboration d'« un plan d'action intégré ayant des objectifs précis et réalisables dans tous les secteurs d'activité<sup>244</sup> ».

Outre le souci national en matière de développement, le Maroc est « *constamment animé par la volonté de donner une expression tangible à son appartenance africaine, le Maroc continuera de mettre en œuvre une politique africaine cohérente, au service du développement humain*<sup>245</sup> ». C'est un signe clair sur l'intérêt octroyé à la dimension humaine dans la multilatéralité des relations africaines au-delà de la dimension économique ou environnementale.

### **3-Discours de Sa Majesté le Roi adressé à la Nation à l'occasion du 37ème anniversaire de la Marche Verte, le 6 novembre 2012**

Comme tout anniversaire de la Marche Verte, le Roi Mohamed VI fait rappel à l'unité nationale et de son intégrité territoriale dans le cadre de la souveraineté du Royaume. Cependant, cette fois-ci était distincte par la mise en œuvre de « *la régionalisation avancée, en commençant, en premier lieu, par nos provinces du Sud, au regard de la possibilité qu'elle offre aux populations de participer à la gestion de leurs affaires locales et de contribuer au développement humain intégré et durable*<sup>246</sup> ».

Dans ce sens, de nombreux chantiers de développement ont été salués, autres ont été lancés lors de ce discours. Mais, le plus important pas qui a marqué le discours c'est l'appel à « *l'élaboration d'un modèle de développement régional intégré et rigoureux, s'appliquant à une échelle la plus large possible* ».

---

<sup>244</sup> Extrait du discours de sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de la fête du Trône, le 30 juillet 2010.

<sup>245</sup> *Ibid.*

<sup>246</sup> Extrait du discours de sa Majesté le Roi adressé à la Nation à l'occasion du 37ème anniversaire de la Marche Verte, le 6 novembre 2012.

*et visant à créer une synergie et une complémentarité entre les programmes sectoriels. Car il s'agit de relever les différents défis auxquels la région fait face et de favoriser la mise en place d'un système économique régional<sup>247</sup> ».*

Partant des Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI contenues dans le discours du 6 novembre 2012, et vu les compétences et les prérogatives octroyées au Conseil Economique, Social et Environnemental, on lui a confié la mission d'élaborer un Nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud compte tenu de ce dont dispose ce Conseil en termes de compétences, d'attributions et de composition plurielle, il est le plus apte à en assurer la préparation suivant une approche participative qui permet la participation des populations concernées et le concours de tous les acteurs nationaux<sup>248</sup> .

---

<sup>247</sup> Extrait du discours de sa Majesté le Roi adressé à la Nation à l'occasion du 37ème anniversaire de la Marche Verte, le 6 novembre 2012

<sup>248</sup> *Ibid.*

## SECTION II : LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES DISCOURS ROYAUX A VOCATION INTERNATIONALE

### 1-Le discours du Roi devant la 69ème Assemblée générale de l'organisation des Nations Unies.

« Je suis heureux de prendre part à la 69ème session de l'Assemblée générale des Nations unies, pour laquelle vous avez proposé, Monsieur le Président, comme thème focal, la question du développement humain durable, pour l'après 2015<sup>249</sup> ». C'est avec ces expressions que le Roi Mohamed VI a inauguré son discours où il s'est focalisé sur le développement durable en le dotant d'une grande ampleur.

En effet, il a relevé que « la réalisation du développement durable constitue l'un des défis les plus pressants pour l'humanité entière, surtout qu'il s'agit de trouver le nécessaire équilibre entre les impératifs du progrès économique et social et l'exigence de protection de l'environnement ainsi que la nécessité de préserver les droits des générations à venir<sup>250</sup> ».

En outre, sa majesté a explicité sa conscience de l'ampleur des défis et sa grande volonté de « construire un modèle de développement particulier fondé sur les valeurs civilisationnelles et les spécificités du peuple marocain, en interaction positive avec les principes et les objectifs internationaux en la matière<sup>251</sup> ».

A cet égard, le présent discours a mis l'accent sur :

➤ l'initiative nationale pionnière pour la promotion du développement humain, parallèlement à des programmes ambitieux dans le domaine des

---

<sup>249</sup> Le discours du Roi Mohamed VI devant la 69ème Assemblée générale de l'organisation des Nations Unies.

<sup>250</sup> *Ibid.*

<sup>251</sup> *Ibid.*

énergies renouvelables, notamment solaire et éolienne, tenues pour être des piliers du développement durable.

- La nécessité de l'équité pour les pays en développement et au respect de leurs spécificités car le développement durable ne se décrète pas par des décisions ou des recettes toutes prêtes, pas plus qu'il n'existe un seul et unique modèle en la matière quelle que soit la similitude des circonstances, et indépendamment de l'appartenance au même espace géographique.
- États ex-coloniaux n'ont pas le droit d'exiger des pays du Sud, un changement radical et rapide selon un schéma étranger à leurs cultures, leurs principes et leurs atouts propres, comme si le développement ne pouvait se réaliser qu'à l'aune d'un modèle unique : le modèle occidental.
- La stabilité ne peut se réaliser sans développement, et le développement n'est possible que dans la stabilité.
- Le sous-développement n'est pas inhérent à la nature ou aux aptitudes de l'homme africain parce que l'Afrique n'avait pas tant besoin d'aides humanitaires que de partenariats mutuellement bénéfiques<sup>252</sup>.

A la fin de son discours adressé aux Nations Unies<sup>253</sup>, le Roi Mohamed VI a exprimé sa conviction que « *la prise de conscience croissante, par la communauté internationale des menaces transfrontalières que connaît le monde, en raison de la faiblesse du développement humain et durable(...) auront un grand impact sur le réveil de la conscience universelle, en faveur d'un monde plus sûr, plus équitable, plus humain*<sup>254</sup> ». C'est un établissement d'un lien étroit entre la conscience communal et l'équité du développement.

## **2-Discours du roi Mohammed VI lors des COPs**

Lors des COPs, notamment la COP 21 et la COP 22, le Maroc a marqué son engagement et sa présence effective par deux discours royaux distincts :

---

<sup>252</sup> Le discours du Roi devant la 69ème Assemblée générale de l'organisation des Nations Unies.

<sup>253</sup> *Ibid.*

<sup>254</sup> *Ibid.*

### ***a-Discours du roi Mohammed VI à la COP 21***

Le roi Mohammed VI a prononcé un discours lors de la COP 21 organisée à Paris en insistant encore une fois sur la nécessité « *la prise de conscience collective des effets dévastateurs pour la planète du réchauffement climatique, celle de l'urgence de mettre en cohérence les mots et les actes(...) chacun sait maintenant que la menace est planétaire et qu'aucune nation, aucune région, aucun continent n'échappera aux conséquences du dérèglement climatique*<sup>255</sup> ».

C'est dans cette perspective, celle du réalisme, sa majesté a exposé lors de son discours la stratégie que le Royaume du Maroc met en œuvre depuis plus d'un demi-siècle. Il s'agit selon ce discours de :

- La politique des barrages, choix pionnier et visionnaire mis en œuvre depuis Hassan II, ce qui a permis au Royaume de se doter de 140 grands barrages classés, dont près du tiers ont été construits au cours des 15 dernières années ;
- Le développement des bassins-versants, qui permettent de canaliser l'eau, sans détruire ni déstabiliser les écosystèmes.
- L'inscription du Royaume, depuis la prise de conscience de l'urgence climatique à Rio en 1992, dans sa politique volontariste en matière de développement durable et de protection de l'environnement, dans l'effort global de la Communauté internationale, à travers une série de réformes constitutionnelles, législatives, institutionnelles et réglementaires.
- L'objectif de 42 % qui avait été fixé pour la part des énergies renouvelables, dans la réponse à apporter à nos besoins en 2020, a récemment été porté à 52 % à l'horizon 2030<sup>256</sup>.

---

<sup>255</sup> Extrait du Discours du roi Mohammed VI à la COP 21.

<sup>256</sup> *Ibid.*

***b-Discours du roi Mohammed VI à la COP22 de Marrakech***

L'organisation de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques au Maroc pour la deuxième fois, après la session de 2001, traduit son attachement au cadre multilatéral pour aborder les défis internationaux. Sa majesté a confirmé que le fait d'accueillir cette conférence à Marrakech est une preuve de tout l'intérêt qu'on attache aux questions de l'environnement et du climat parmi les priorités du Royaume<sup>257</sup>.

En effet, le Maroc est considéré parmi les premiers Etats à avoir contribué à l'émergence d'une prise de conscience mondiale quant au changement climatique, et ce, depuis la participation de sa majesté, en 1992, au Sommet de la terre de Rio, où, en sa qualité de Prince héritier à l'époque, il a conduit la délégation du Maroc. D'ailleurs, la Conférence de Marrakech constitue un tournant décisif dans le processus de mise en œuvre de l'Accord historique de Paris. D'ailleurs, l'humanité entière place de grands espoirs sur les décisions qui seront prises au cours de cette conférence. De fait, elle attend plus que la simple annonce d'engagements et de principes pour enrayer le réchauffement climatique et en atténuer les effets. Elle aspire plutôt à des décisions aidant à sauver l'avenir de la vie sur terre et à la prise d'initiatives concrètes et de mesures pratiques à même de préserver les droits des générations à venir<sup>258</sup>.

Par ailleurs, la tenue de cette conférence en Afrique nous incite à donner la priorité à la nécessité de remédier aux impacts négatifs des changements climatiques, qui ne cessent d'empirer dans les pays du sud et les pays insulaires menacés.

Le discours royal a été si clair en déclarant que la différence entre les pays et les régions concernant la culture liée à l'environnement est grande. De plus, les priorités chez les pays industrialisés dits avancés, ne sont pas les mêmes que pour les pays en développement.

---

<sup>257</sup> Discours du roi Mohammed VI à la COP22 de Marrakech

<sup>258</sup> *Ibid.*

Aussi, il ne faut pas forcer les pays, d'emblée, à accepter des décisions auxquelles ils ne pourront pas se conformer. Pour autant, cela ne signifie pas qu'ils les rejettent, mais plutôt qu'ils ne disposent pas des moyens nécessaires pour les appliquer. Ainsi, il devient nécessaire d'unifier l'éducation aux questions de l'environnement et de sensibiliser à son rôle décisif dans la préservation de l'avenir de l'humanité.

Le bilan de cette conférence est décisif pour le devenir de la nouvelle génération des conférences des parties, qui devront se focaliser sur l'initiative et l'action. En effet, l'Accord de Paris n'est pas une fin en soi. Les résultats de la Conférence de Marrakech sont, plutôt, un test réel pour mesurer la fiabilité des engagements souscrits et la crédibilité des parties annoncées<sup>259</sup>.

### **3-Discours du Souverain au premier sommet des chefs d'État et de gouvernement de la commission climat et du Fonds bleu du Bassin du Congo (29 avril 2018 à Brazzaville).**

*« Dans notre construction de l'Afrique de demain, la préservation de l'environnement, est la base de la co-émergence de « l'Afrique, le socle sur lequel sera bâtie la croissance économique inclusive du continent<sup>260</sup> ». Par ces mots, le roi Mohamed VI a appelé la sphère internationale à atteler ensemble à prendre en compte le réchauffement climatique, ses risques, et à transformer les économies africaines sur la base du développement durable.*

La présence du Maroc à ce sommet témoigne de sa détermination à placer les questions environnementales, au plus haut de ses préoccupations et de son action. *« Nous sommes résolus à mettre en œuvre des initiatives concrètes, susceptibles de préserver les droits des générations à venir. Le Royaume du*

---

<sup>259</sup>Discours du roi Mohammed VI à la COP22 de Marrakech.

<sup>260</sup> Extrait du Discours du Souverain au premier sommet des chefs d'État et de gouvernement de la commission climat et du Fonds bleu du Bassin du Congo (29 avril 2018 à Brazzaville).



*Maroc œuvrera sans relâche, et avec détermination pour la concrétisation des grands projets structurants de Notre continent<sup>261</sup>. »*



*Image prise de la revue « Energie & Stratégie<sup>262</sup> »*

Pour Sa Majesté le Roi, *«le défi écologique ne doit plus être perçu comme une menace, mais comme une priorité. C'est le sens de notre engagement commun aujourd'hui, un engagement placé sous les principes de la responsabilité partagée et de la solidarité panafricaine».*<sup>263</sup>

A la fin du discours royal, Mohamed VI a clôturé, que le coût de l'attentisme et le manquement à l'impératif d'affronter le changement climatique et ses effets, auront des conséquences graves, mettant en péril la sécurité et la stabilité et induisant l'extension des foyers de tension et des crises à travers le monde<sup>264</sup>.

---

<sup>261</sup> Extrait du Discours du Souverain au premier sommet des chefs d'État et de gouvernement de la commission climat et du Fonds bleu du Bassin du Congo (29 avril 2018 à Brazzaville).

<sup>262</sup> Rachid IDRISSE KAITOUNI, *Energie & Stratégie*, N° 49, 1e 4 trimestre 2018,

<sup>263</sup> *Ibid.* p.8.

<sup>264</sup> Extrait du discours du roi Mohammed VI à la COP22 de Marrakech.

### **SECTION III : LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LES AXES STRATEGIQUES DU NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT**

Le discours officiel, notamment l'esprit des discours royaux, reste fidèle aux engagements mondiaux et aux aspirations sociétales qui envisagent réaliser une transition progressive vers l'économie verte, en prenant en compte les défis environnementaux, ainsi qu'en œuvrant pour la promotion du développement humain et de la cohésion sociale d'une manière durable et compétitive. C'est pourquoi, les décisions qui sont subordonnées aux discours royaux œuvrent être concrétisées par le processus d'intégration des principes de développement durable dans les politiques publiques et dans les axes stratégiques du Nouveau Modèle de Développement.

#### **1-Le développement durable dans les politiques publiques**

Les politiques publiques se sont traduites en matière de développement durable par des stratégies sectorielles et par la mise en œuvre de la Stratégie de Mise à Niveau de l'Environnement (MANE) et de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), ainsi que le lancement de l'élaboration :

- de la Loi Cadre portant Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable, en application des orientations royales du Discours du Trône du 30 Juillet 2010;
- de la Stratégie Nationale de Protection de l'Environnement (SNPE) et
- de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD)<sup>265</sup>.

---

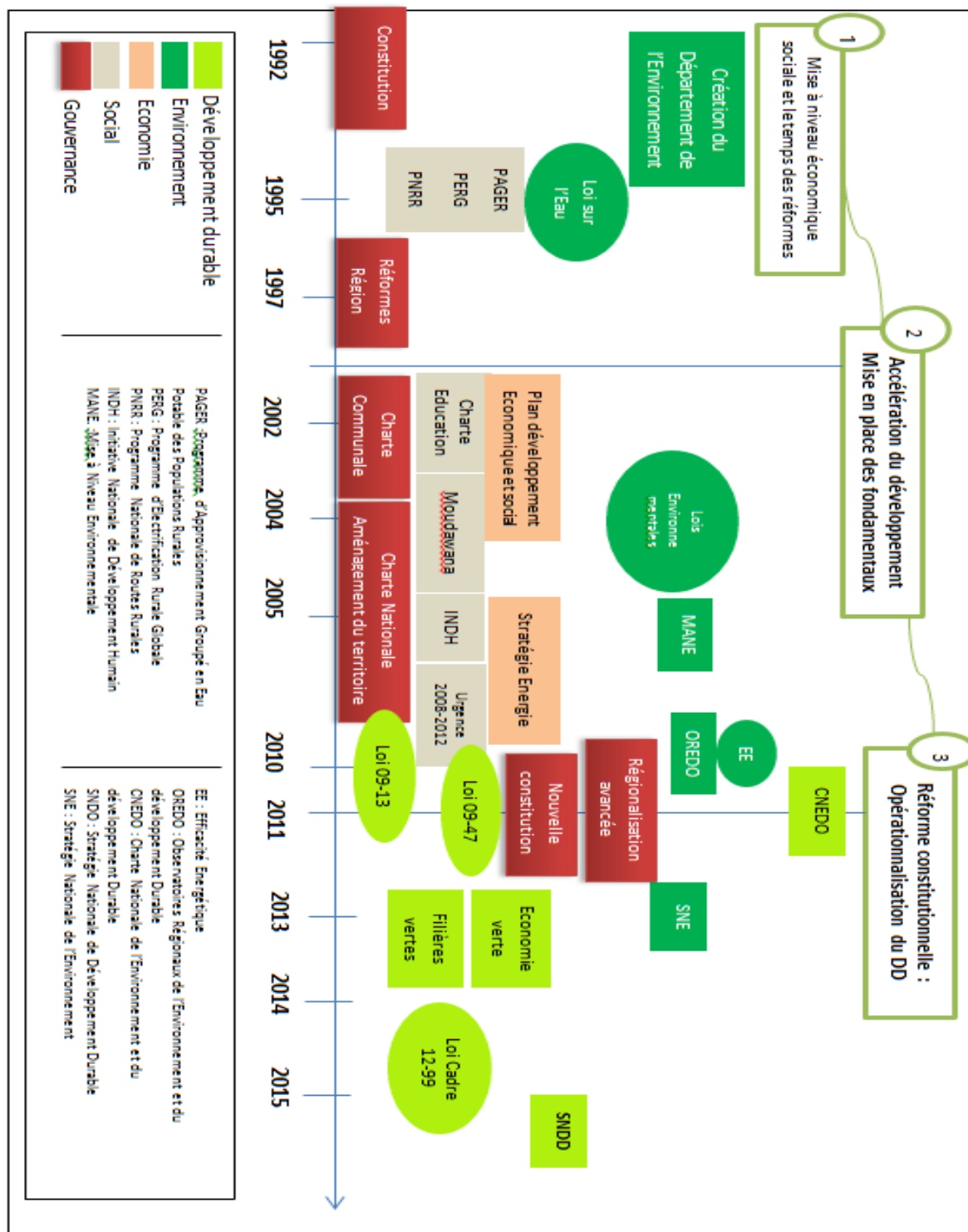
<sup>265</sup> <http://www.environnement.gov.ma/fr/80-categorieaccueil/597-la-charte-nationale-de-l-environnement-et-du-developpement-durable-suite-2>

L'élaboration d'une Stratégie Nationale de Développement durable(SNDD) diffère selon les pays. Chaque pays doit déterminer, en fonction de sa culture, de son histoire politique et ses spécificités environnementales, quelle est la meilleure approche pour préparer et mettre en œuvre sa SNDD. La stratégie de développement durable du Maroc doit ainsi bâtir sur les politiques engagées par le Royaume et favoriser la convergence, la complémentarité et la cohérence entre les différents cadres et processus de planification<sup>266</sup>. (*voir la figure 5*)

---

<sup>266</sup> Stratégie Nationale De Développement Durable 2030, Octobre 2017, Résumé exécutif, P.9.

Figure 5: Représentation de la Stratégie Nationale De Développement Durable 2030



Source : Stratégie Nationale de Développement Durable 2030, Résumé Exécutif, p.7.

Le Maroc, en œuvrant vers l'atteinte du développement durable, a adopté des stratégies intégrées qui tiennent compte du caractère global et indivisible du développement. Au niveau social, le gouvernement marocain a opté pour l'Initiative Nationale pour le Développement Humain qui vise, à la fois, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, la promotion des prestations des services de santé et d'éducation, le développement des activités génératrices de revenus pour les populations démunies et le développement des territoires défavorisés<sup>267</sup>.

D'ailleurs, le Royaume s'est engagé depuis le début des années 2000 dans de grands chantiers sociétaux de développement durable. Mais, Avec l'avènement du programme mondial des ODD, plusieurs réformes ont été entamées, même les stratégies engagées prennent de nouvelles dimensions. C'est le souci d'aboutir à une stratégie qui offre une meilleure visibilité et intègre systématiquement la composante sociale voire la composante environnementale qui a conduit vers l'adoption de la Stratégie Nationale de Développement Durable. Cette dernière s'articule autour d'approches structurantes axées sur la promotion des droits humains, la transition vers l'économie verte, la régionalisation avancée, la cohésion sociale et territoriale, la participation citoyenne et le développement de partenariats stratégiques.<sup>268</sup>

## **2-Le développement durable dans les axes stratégiques du Nouveau Modèle de Développement à *vocation économique et territoriale***

Au cours des deux dernières décennies, le Royaume a connu des progrès notables avec des avancées remarquables et des aspirations nouvelles. La dernière s'est avérée avec plus d'exigence et de sérieux. En fait, le Maroc s'est

---

<sup>267</sup> Examen National volontaire de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, p.19.

<sup>268</sup> *Ibid.* p.18.

inscrit dans l'esprit de la Constitution en s'adossant à un riche héritage en quête d'un souffle nouveau et commun en rassemblant toutes les composantes de la collectivité nationale, afin de construire, dans un esprit civique fort et avec le sens de la solidarité, un avenir prospère assurant le bien-être de tous les citoyens<sup>269</sup>.

Dans ce cadre, sa majesté le Roi Mohammed VI a mandaté, en novembre 2019, la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (CSMD), pour établir un chantier de diagnostic et de projection avec "audace et franchise" et un souci constant "des intérêts de la Nation"<sup>270</sup>. Le mandat de la Commission, structure à caractère consultatif, a été dressé dans une perspective de tracer les contours d'un Nouveau Modèle de Développement pour permettre l'essoufflement du rythme de développement de notre pays en l'appréhendant dans ses multiples dimensions (institutionnelle, économique, sociale, territoriale et environnementale)<sup>271</sup>.

### ***a-Le développement durable dans l'axe de l'économie productive, diversifiée et créatrice***

Le Maroc, depuis des décennies, essaye de fonder son émergence à travers plusieurs réformes structurelles. En fait, le royaume dispose d'atouts et de potentialités nécessaires pour garantir un décollage économique remarquable. Cependant, ce décollage et cette croissance économique ne peuvent atteindre un rythme convenable que s'ils ne sont pas accompagnés d'une amélioration du niveau de vie de la population et de création des opportunités d'emplois aux jeunes. C'est l'investissement dans le capital humain le financement des besoins sociaux qui garantissent l'efficacité de la croissance et par la suite l'inclusivité et la durabilité du développement<sup>272</sup>.

---

<sup>269</sup> « Le Nouveau Modèle de Développement », Rapport général, Avril 2021, p.13.

<sup>270</sup> *Ibid.* p.17.

<sup>271</sup> *Ibid.*

<sup>272</sup> Rapport général, avril 2021, *op.cit.* p.82.

Garantir le développement durable selon ce premier axe est également en rapport avec l'adoption d'une nouvelle génération de réformes plus complexes, inscrites sur le long terme et portées par un soutien politique fort. Dans ce cadre, le Nouveau Modèle de Développement propose une feuille de route fondée sur cinq choix stratégiques dont vous trouverez le récapitulatif détaillé parmi les annexes :

- i) la sécurisation de l'initiative privée pour éliminer les entraves réglementaires, les barrières administratives et l'économie de rentes;
- ii) l'orientation des acteurs économiques vers les activités productives à forte valeur ajoutée à travers un dispositif complet d'appui et d'incitations;
- iii) un choc de compétitivité pour réduire les coûts des facteurs de production et améliorer leur qualité;
- iv) un cadre macroéconomique au service du développement;
- v) et l'émergence de l'économie sociale comme nouveau pilier du développement<sup>273</sup>.

### ***b- Le développement durable dans l'axe des territoires résilients***

Partant de la conviction que les territoires représentent une source de création des richesses matérielles et immatérielles, de pratique de la démocratie participative et d'ancrage des principes de la durabilité des ressources et de leur résilience face aux effets du changement climatique, le NMD porte une nouvelle vision sur le rôle des territoires comme espaces d'existence et de mise en œuvre des politiques publiques<sup>274</sup>. Cette vision nécessite de repenser les mécanismes de fonctionnement, d'interaction des décisions à l'échelle des territoires en faveur d'une complémentarité Etat-Régions, du développement d'écosystèmes

---

<sup>273</sup> Rapport général, avril 2021, *op.cit.* p.85.

<sup>274</sup> *Ibid.*, p.130.

économiques intégrés, de l'aménagement des milieux de vie et de la préservation des ressources naturelles tout en mettant au centre l'efficacité de l'action au service des citoyens<sup>275</sup>.

Afin de promouvoir l'émergence de territoires prospères, résilients et durables, la Commission préconise les cinq choix stratégiques<sup>276</sup> ci-après :

- Faire émerger un « Maroc des Régions » prospère et dynamique ;
- Assurer une réorganisation innovante des échelons territoriaux et favoriser leur articulation ;
- Favoriser un aménagement intégré des territoires,
- améliorer l'habitat et le cadre de vie, et renforcer la connectivité et la mobilité ;
- Préserver les ressources naturelles et renforcer la résilience des territoires au changement climatique ;
- Préserver les ressources en eau à travers une meilleure valorisation de la ressource et une gestion plus rigoureuse de sa rareté pour les générations actuelles et futures<sup>277</sup>.

### **3-Le développement durable dans les axes stratégiques du Nouveau Modèle de Développement *à vocation sociale***

#### ***a-Le développement durable dans l'axe du capital humain renforcé et mieux préparé pour l'avenir***

Le capital humain est le levier principal de la compétitivité du pays à l'avenir. Il sera déterminant pour la réussite de toute réforme notamment du NMD. C'est pourquoi il est indispensable de placer l'accès à l'éducation et à la santé de qualité comme priorité première. D'ailleurs, la dynamique démographique

---

<sup>275</sup> Rapport général, avril 2021, *op.cit.* p.130.

<sup>276</sup> Détaillés dans le récapitulatif du 4<sup>ème</sup> axe dans les annexes.

<sup>277</sup> Rapport général, avril 2021, *op.cit.* pp:131-143.



entraîne une hausse demande de services publics dans un contexte d'accélération des mutations technologiques, exigeant pour leur appropriation de nouvelles compétences et qualifications.

L'ambition du Nouveau Modèle de Développement n'est pas de généraliser le service de l'éducation pour tous les jeunes marocains, mais plutôt d'initier une véritable renaissance éducative marocaine qui doit permettre à chaque élève d'acquérir les compétences fondamentales pour assurer son insertion sociale, favoriser sa réussite académique et professionnelle<sup>278</sup>. Or, l'épanouissement des citoyens et leur responsabilisation envers l'environnement marocain en particulier et mondial en général qui façonnent l'avenir du Maroc et la durabilité de son développement.

Par ailleurs, dans son 17<sup>ème</sup> encadré et dans le récapitulatif des choix stratégiques du 2<sup>ème</sup> axe<sup>279</sup>, le rapport général élaboré par le CSNM a mis l'accent sur l'éducation à la citoyenneté et au civisme et a consacré sa position au cœur du projet éducatif marocain<sup>280</sup>. C'est une forme de responsabilisation des établissements pour en faire le moteur du changement et de mobilisation des petits citoyens en véhiculant des valeurs civiques fondées sur l'héritage spirituel marocain et le sentiment d'appartenance à la collectivité nationale et à une planète seule et unique dont la responsabilité de protection incombe sur tous ceux qui vivent sur elle.

### ***b-Le développement durable dans l'axe des opportunités d'inclusion pour tous***

Ayant la conviction que tous les citoyens ont la capacité à participer à la vie sociale et économique, le Nouveau Modèle de Développement vise à inclure tous les marocains à travers une dynamique de création de richesses qui mobilise

---

<sup>278</sup> Rapport général, avril 2021, *op.cit.* pp.103-106.

<sup>279</sup> Voir les annexes

<sup>280</sup> Rapport général, avril 2021, *op.cit.* p.107.

toutes les forces vives et qui crée des opportunités d'inclusion pour tous. Ce NMD se veut faire une rupture avec l'accès inéquitable aux opportunités et avec la polarisation de la société<sup>281</sup>. Le nouveau modèle aspire ainsi à une société animée par une participation large et dynamique, reposant sur l'égalité des droits et des chances.

Cette dynamique passe, d'abord, par le renforcement du capital humain, visant à consolider le lien social à travers un écosystème de la culture qui favorise l'ouverture et le dialogue, et un système de protection sociale efficace et équitable qui matérialise la solidarité notamment envers les plus vulnérables. C'est un élément structurel de l'inclusion à long terme permettant le développement durable.

Pour cela, cet axe du Nouveau Modèle de Développement comporte quatre choix stratégiques<sup>282</sup> :

- Autonomiser les femmes et assurer l'égalité de genre et la participation ;
- Favoriser l'inclusion et l'épanouissement des jeunes en multipliant les opportunités et voies de participation ;
- Mobiliser la diversité culturelle comme levier d'ouverture, de dialogue et de cohésion ;
- Assurer un socle de protection sociale qui renforce la résilience, l'inclusion et matérialise la solidarité entre citoyens<sup>283</sup>.

---

<sup>281</sup> Rapport général, avril 2021, *op.cit.* p.119.

<sup>282</sup> Voir les détails en récapitulatif dans les annexes

<sup>283</sup> Rapport général, avril 2021, pp.119-127.

## **Conclusion du chapitre 4**

Conformément à ses engagements au niveau international notamment dans le cadre des sommets de la Terre de Rio de Janeiro (1992) et de Johannesburg (2002), le Maroc s'est impliqué dans la mise en place des fondements qui permettent d'instaurer le développement durable dans le pays. C'est sur la base des discours royaux, adressés soit au peuple marocain en particulier ou à la communauté internationale en général, que le Maroc s'est engagé lors des dernières années dans un processus de réhabilitation de l'environnement et d'intégration du développement durable dans sa politique de développement au niveau de tous les secteurs y compris le secteur éducatif.

Ce processus a été renforcé par l'adoption de la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable, dont l'élaboration a été lancée suite aux directives de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, lors de son discours du Trône du 30 Juillet 2009 et des discours suivants.

Dans un contexte mondial très agité au niveau macro-économique et menacé au niveau écologique, le Maroc essaye de mettre donc en cohérence les mots et les actes promus en vertu des conventions internationales notamment lors des CNOPs. Dans cette perspective, les décisions qui sont subordonnées aux discours royaux sont à être concrétisées par le processus de la réalisation de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) et d'intégration des principes de développement durable dans les axes stratégiques du Nouveau Modèle de Développement. Ces axes, ayant une vocation économique, territoriale et sociale, tracent les contours d'une nouvelle version de développement qui permettront le lancement du rythme de développement de notre pays en l'appréhendant dans ses multiples dimensions économique, socioculturel, territoriale et environnementale. Cependant, le capital humain demeure le levier principal de la compétitivité du pays à l'avenir. Il sera

déterminant pour la réussite de toute réforme notamment du NMD. C'est pourquoi, le rapport général élaboré par le CSNM a mis l'accent davantage sur l'éducation à la citoyenneté et au civisme et a consacré sa position au cœur du projet éducatif marocain. Chose qu'on œuvre combiner dans le cadre d'une éducation au développement durable.

## **CONCLUSION DE LA 2<sup>ÈME</sup> PARTIE**

---

Pour conclure cette 2<sup>ème</sup> partie qui révèle le développement durable comme étant un souci international, à portée nationale pour un intérêt universel, il convient de signaler que personne ne peut échapper des ramifications des changements climatiques sur notre globe. En effet, la question de la protection de l'environnement et la promotion du développement constitue une problématique à vocation transfrontalière qui suscite d'être traitée à plusieurs niveaux, partant des instances suprêmes jusqu'au cadre d'action réservé à chaque personne.

Comme on a évoqué la multitude des instances internationales qui se chargent des affaires d'environnement et de développement, il convient de signaler cependant que le rôle de ses institutions est prédominé par le caractère consultatif que décisionnaire. Ainsi qu'en dépit de la diversité des conventions et des traités internationaux dont l'objet principal est la lutte contre les menaces qui portent atteinte à notre planète, et dont le Maroc s'est engagé, il s'avère que le caractère non contraignant de l'exécution des recommandations et des dispositions de ces conventions ne contribue pas à la prise en sérieux des mesures nécessaires pour répondre à l'ensemble des questions internationales en la matière, notamment de la part des Etats les plus polluants et qui sont les plus responsables aux préjudices écologiques planétaires et leurs impacts au niveau social et économique.

Face à ces constats, on assiste dernièrement à une montée des voix de la société civile pour sensibiliser aux risques écologiques. Ces voix, qui s'élèvent dénonçant des situations criantes de certains espaces naturels dégradés, appellent le monde entier à s'accommoder de son rôle croissant tant que résident sur cette sphère et responsable de sa protection et son développement.

## **PARTIE III**

**LE DEVELOPPEMENT DURABLE:**

**UN DEFI SOCIO-ECONOMIQUE**

**ET UN ENJEU EDUCATIF**

## INTRODUCTION DE LA 3<sup>EME</sup> PARTIE

---

Dans le cadre d'un nouvel agenda déclinant les 17 Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, la communauté internationale est appelée à s'engager pour atteindre ces objectifs. C'est pourquoi, il est nécessaire de mettre en place un cadre organisationnel et des réformes aussi bien au niveau national qu'international<sup>284</sup>. Leur ambition est de couvrir l'intégralité des enjeux du développement durable qui portent notamment sur le climat, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité de genre, la prospérité économique, la paix, la sécurité, l'agriculture, l'éducation et la santé, entre autres<sup>285</sup>.

Autrement dit, les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. La protection de leur vie contre les menaces environnementales et la dégradation accrue de leur milieu de vie devient un droit fondamental et un besoin vital.

Dans cette perspective, pour évaluer le degré d'efficacité demandée, on va traiter dans le **5<sup>ème</sup> chapitre** la nécessité de recourir à des indicateurs empiriques pour mesurer la durabilité du développement. Les résultats de ces mesures déterminent la qualité du bien-être humain et du bien-être écologique. Sur sa base, se définissent les responsabilités et les priorités pour rendre les politiques au service des objectifs du développement durable y compris la politique éducative.

Ainsi, dans le cadre du **6<sup>ème</sup> chapitre**, la phase empirique d'enquête prend le départ. En effet, une étude de terrain avec diverses techniques s'effectue en interrogeant des enquêtés dont les caractéristiques sociodémographiques sont variées. L'objet de cette étude, dans ce chapitre, est de décortiquer le choix des

---

<sup>284</sup> Forum politique de haut niveau, Objectifs de Développement Durable, Revue Nationale Volontaire, 2018, p.7.

<sup>285</sup> *Ibid.*

enquêtés entre de la migration interne ou internationale et le développement régional, ainsi que leur attitude à propos du développement aspiré selon la priorité des aspects du développement : humain, économique et social.



## **CHAPITRE 5 :**

# **LE DEVELOPPEMENT DURABLE, UN DEFISOCIOECONOMIQUE**

## Introduction du chapitre 5

Partant du premier principe de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement qui stipule que les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable, le droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature doit être garanti pour tous<sup>286</sup>. En effet, avec les effets néfastes des changements climatiques sur notre planète ainsi que la dégradation permanente de l'environnement à cause des activités humaines, ce droit s'ajoute aux droits fondamentaux voire les conditionne. Or, pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considéré isolément<sup>287</sup>.

En fait, le problème de la mesurabilité et de la durabilité du développement au Maroc (**Section I**) s'impose vivement tant qu'on ne peut qualifier le développement comme « durable » que s'il est assujéti à des indicateurs objectifs pour mesurer sa durabilité autant au niveau écologique qu'au niveau socio-économique. Et puisque cette durabilité se base sur la conscience et l'action de l'être humain, on a vu comme nécessaire de travailler sur sa sensibilisation et sa responsabilisation en rendant la politique éducative au service des objectifs du développement durable *en matière sociale* (**Section II**) ainsi qu'en *en matière économique et écologique* (**Section III**).

---

<sup>286</sup> Organisation des Nations unies, Principe 1 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, 1992

<sup>287</sup> *Ibid.*

## SECTION I : LA MESURABILITE ET LA DURABILITE DU DEVELOPPEMENT AU MAROC

Le développement durable est le produit de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dont le rapport Brundtland<sup>288</sup> est le premier document qui illustre cette nomination. Ce rapport a proposé une définition au développement durable comme étant: "un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs"<sup>289</sup>. C'est une tentative de créer un modèle de développement qui intègre à la fois l'économie, la dimension sociale et la protection de l'environnement<sup>290</sup>. Cet objectif naît de l'idée que le bien-être de l'environnement, de l'économie et de la société sont intimement liés<sup>291</sup>.

Certes, nous avons déjà mis dans la page 61 de cette thèse une représentation du développement durable avec ses trois dimensions (sociale, économique et environnementale). Cependant, une représentation plus développée qualifiant les zones d'interférences interdimensionnelles est proposée<sup>292</sup>.

---

<sup>288</sup> Vient du nom de Oro Brundtland ; la présidente de la commission.

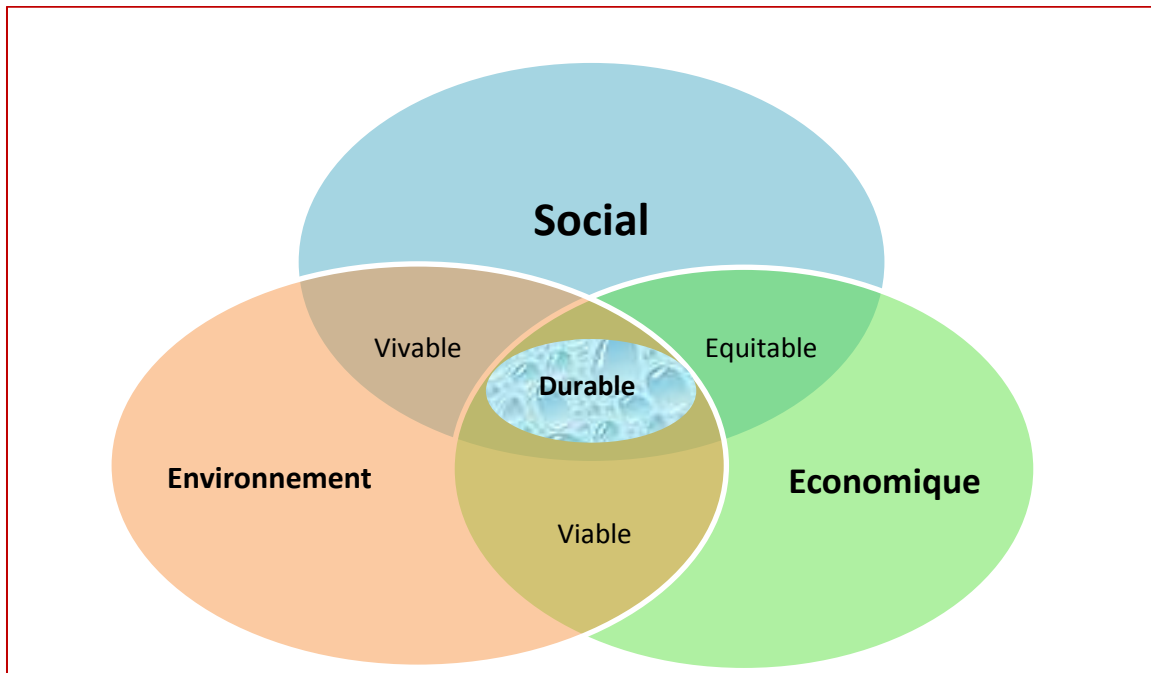
<sup>289</sup> Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, Éditions du Fleuve, 1989, p.51.

<sup>290</sup> Lukas DIBLASIO BROCHARD, « Le développement durable: enjeux de définition et de mesurabilité », mémoire de la maîtrise en science politique, Juin 2011, p.7.

<sup>291</sup> Strange, T., & Bayley, A. *Sustainable development: Linking economy, society, environment.* \_OECD insights. Paris: OECD, 2008, p.141

<sup>292</sup> Source: Université de Montpellier, « Le développement durable » [http://www.univmontp2.fr/index.php?nivoO\\_id=&&nivol\\_id=&&nivo2\\_id=&&nivo=1&&page\\_id=71 &&Tpage=mn &&nivol id mn=274&&nivo2 id mn=386](http://www.univmontp2.fr/index.php?nivoO_id=&&nivol_id=&&nivo2_id=&&nivo=1&&page_id=71 &&Tpage=mn &&nivol id mn=274&&nivo2 id mn=386).

**Figure 6 : Représentation des dimensions du développement durable**



*Source : Inspirée Université de Montpellier, « Le développement durable »  
[http://www.univmontp2.fr/index.php?nivo0\\_id=&&nivol\\_id=&&nivo2\\_id=&&nivo=l&&page\\_id=71&&Tpage=mn&&nivol\\_id\\_mn=274&&nivo2\\_id\\_mn=386](http://www.univmontp2.fr/index.php?nivo0_id=&&nivol_id=&&nivo2_id=&&nivo=l&&page_id=71&&Tpage=mn&&nivol_id_mn=274&&nivo2_id_mn=386).*

La Déclaration de Rio, précitée dans le 2<sup>ème</sup> chapitre de cette thèse, est adoptée dans une perspective de mettre l'accent sur les principes du développement durable tel que présentés dans le rapport Brundtland. Cependant, c'est l'Agenda 21 qui offre un plan concret pour son implémentation. En fait, l'ensemble du document consacre l'importance des trois dimensions du développement durable, à savoir l'économie, le social et l'environnement et propose des recommandations pour les développer interdépendamment. Toutefois, c'est son dernier chapitre qui aborde l'importance de mesurer le développement durable<sup>293</sup>.

---

<sup>293</sup> Brochard LUKAS DIBLASIO, *Le développement durable: enjeux de définition et de mesurabilité*, Mémoire de la maîtrise en science politique, Juin 2011, p.23.

## 1-La mesurabilité du développement durable au Maroc selon les indicateurs classiques

La notion de produit national brut (PNB) mentionnée dans l'Agenda 21 n'est plus utilisée en comptabilité nationale. Elle est remplacée par le **produit intérieur brut (PIB)** comme indicateur économique permettant de mesurer la production de richesses d'un pays. Il mesure la valeur de tous les biens et services produits dans un pays sur une année<sup>294</sup>. Or, le PIB est l'indicateur essentiel pour calculer le progrès économique d'un État, mais c'est un outil inadéquat pour mesurer le progrès social ou le bonheur<sup>295</sup>. En outre, l'expression utilisée par Talberth et autres "GDP is not a measure of welfare" signifie que le PIB, en mesurant la croissance économique, ne permet pas de mesurer l'effet de cette croissance sur le bien-être des personnes dans la mesure où le PIB considère que toutes les transactions affectent positivement le développement économique et social, alors que, plusieurs transactions, qui ont en réalité un effet négatif sur le développement social, sont utilisées pour le calcul du PIB<sup>296</sup>. Dans un sens contraire, certaines activités ménagères ou bénévoles ne sont pas calculées dans le PIB malgré leur effet positif sur le bien-être<sup>297</sup>.

Ainsi, **l'indice de développement humain (IDH)**<sup>298</sup>, développé par le Programme des Nations unies pour le développement, se présente comme un nombre sans unité compris entre 0 et 1. Plus l'I.D.H. se rapproche de 1, plus le niveau de développement du pays est élevé. Le calcul de l'I.D.H. permet l'établissement d'un classement annuel des pays. Dans ce cadre, en 2018, le

---

<sup>294</sup> <https://www.vie-publique.fr/fiches/270043-quest-ce-que-le-produit-interieur-brut-pib>

<sup>295</sup> Lukas DIBLASIO BROCHARD, *Le développement durable: enjeux de définition et de mesurabilité*, Mémoire de la maîtrise en science politique, Juin 2011, p.24.

<sup>296</sup> *Ibid*, p.25.

<sup>297</sup> John TALBERTH, Clifford COBB, et Noah SLATTERY, «The Genuine Progress Indicator 2006», *Redefining Progress*, 2007, p.2.

<sup>298</sup> L'indice (IDH) a été développé en 1990 par l'économiste indien Amartya Sen et l'économiste pakistanais Mahbub ul Haq.

Maroc occupe le 160<sup>ème</sup> rang mondial avec 0,676 sachant qu'entre 2015 et 2018, l'IDH du monde a progressé, passant de 0,717 à 0,731<sup>299</sup>. Ce qui signifie que notre pays n'a pas encore atteint le niveau moyen de développement humain au niveau mondial.

En principe, cet indicateur a été conçu pour mesurer des éléments du développement durable, soit le développement économique et social en l'occurrence la santé / longévité, le savoir ou niveau d'éducation et le niveau de vie. Mais, c'était un autre exemple d'indicateurs qui a prouvé sa carence par son ignorance de la dimension environnementale dans sa mesure. Ce qui met en cause le caractère tripartite du développement durable.

De même, le dernier chapitre de l'Agenda 21 affirme que les indicateurs existants sont inadéquats pour présenter l'état de ce développement durable en explicitant les éléments suivants :

- Les indicateurs courants tels que le produit national brut (PNB) et la mesure des divers courants de ressources ou de pollution ne permettent pas d'évaluer la durabilité des systèmes ;
- Les méthodes d'évaluation des interactions entre les divers paramètres de l'environnement, de la démographie, de la société et du développement ne sont pas suffisamment développées et appliquées<sup>300</sup>.

Devant cette incapacité des indicateurs classiques, il était nécessaire donc d'élaborer d'autres indicateurs du développement durable afin qu'ils constituent une base utile pour la prise de décisions à tous les niveaux et contribuent à la

---

<sup>299</sup> <https://www.populationdata.net/palmares/idh/>

<sup>300</sup> Organisation des Nations Unies, *Agenda 21: Earth Summit-The United Nations Programme of Action from Rio*, Département du Développement Durable, Publications de l'ONU, New York, 1993, action 40.

durabilité autorégulatrice des systèmes intégrés de l'environnement et du développement<sup>301</sup>.

## **2-La mesurabilité et la durabilité du développement au Maroc selon les indicateurs de l’empreinte écologique et la planète heureuse**

L'évaluation faite par l'Agenda 21 sur les indicateurs 'classiques' a encouragé de nombreux chercheurs à créer d'autres indicateurs pour mesurer l'état du développement durable. Ce qui a généré une prolifération d'indicateurs qui divergent considérablement d'un auteur à l'autre, mais qui essaient de prendre en considération les différents éléments du développement durable<sup>302</sup>.

Dans notre étude, on a choisi certains indicateurs de développement durable qui sont les plus répandus et largement utilisés pour mesurer la durabilité du développement. Les indicateurs retenus dans cet axe sont: l'empreinte écologique (*Ecological Footprint*) et l'indice de la planète heureuse (*Happy Planet Index*)).

### **a- L'indice de l'Empreinte Ecologique :**

C'est un indicateur de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement qui a été développé par Mathis Wackernagel et William Rees<sup>303</sup>. Selon ces deux auteurs, l'empreinte écologique est un outil de comptabilité qui permet d'estimer les ressources utilisées et les déchets produits par une population humaine

---

<sup>301</sup> Organisation des Nations Unies, *Agenda 21: Earth Summit-The United Nations Programme of Action from Rio*, Département du Développement Durable, Publications de l'ONU, New York, 1993, action 40.

<sup>302</sup> Christophe BOUNI, *L'enjeu des indicateurs de développement durable*, NSS, 1998, vol.6, no. 3, p.18-26.

<sup>303</sup> Mathis WACKERNAGEL et William REES. *Our ecologicalfootprint: Reducing human impact on the Earth*. Gariola Island, Be : New Society Publishers, 1996, p.160

donnée sur un territoire donné<sup>304</sup> et par la suite estimer l'ampleur de l'effet de cette empreinte sur l'écosystème.

La méthode utilisée pour calculer cet indicateur est la suivante : Premièrement, il faut mesurer la consommation annuelle moyenne des individus. Ce chiffre s'obtient en prenant les données nationales ou régionales et en les divisant par la taille de la population<sup>305</sup>. Afin d'avoir des résultats plus précis, il faut choisir les statistiques nationales de consommation qui sont ajustées au commerce, c'est-à-dire les données qui considèrent la consommation comme étant une somme de la production plus les importations moins les exportations:

$$\text{Consommation} = \text{production} + \text{importations} - \text{exportations}^{306}.$$

Pour une personne, l'empreinte écologique moyenne est calculée en additionnant les surfaces de terre productive de tous les objets et services utilisée en moyenne par cet individu annuellement. Pour une population donnée, l'empreinte écologique est obtenue en multipliant la moyenne de l'individu par la taille de la population<sup>307</sup>.

S'agissant du Maroc et de la région de Béni Mellal-Khénifra en particulier, l'économie se base principalement sur l'agriculture et l'industrie alimentaire dédiée au marché national ou à l'export. Sachant que les exportations de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire ont enregistré une baisse de 2,2% pour se situer à 13,7 milliards de dirhams, recouvrant un repli des ventes de

---

<sup>304</sup> Lukas DIBLASIO BROCHARD, *Le développement durable: enjeux de définition et de mesurabilité, op.cit.* 2011, p.37.

<sup>305</sup> Mathis WACKERNAGEL, William REES. *Our ecological footprint: Reducing human impact on the Earth, op.cit.* p.160

<sup>306</sup> *Ibid*, p.66.

<sup>307</sup> *Ibid*.



l'industrie alimentaire (-6,3%)<sup>308</sup>, en même temps que les importations de biens notamment les céréales, selon l'Agence nationale des ports (ANP), ont atteint 3,5 millions de tonnes (MT) au terme des quatre premiers mois de 2020, en progression de 38% par rapport à la même un an auparavant<sup>309</sup>. En termes de production, le département de l'Agriculture s'attend à une amélioration de 28% pour les agrumes, de 14% pour les olives et de 4% pour les dattes<sup>310</sup>. De plus, la production de phosphate roche, principale composante du secteur, s'est accrue de 5,7%, après une hausse de 9,9% au quatrième trimestre 2020<sup>311</sup>.

On peut déduire donc que la consommation est en augmentation:

$$\text{Consommation} = \text{production} + \text{importations} - \text{exportations}$$


La consommation accrue signifie l'exercice d'une pression croissante sur les ressources existantes ou devant être existantes pour les générations futures. En outre, le niveau élevé de consommation dû soit à la production nationale ou à l'importation augmente la quantité des déchets et par la suite l'extension des espaces qui la supportent. Et partant de la réalité que l'humanité ne possède qu'un seul environnement fixe, l'implication de la société, qui fait partie de cet environnement, est croissante tant qu'elle exploite ses ressources naturelles dans son économie qui reste elle aussi au cœur de l'environnement (*voir figure 7 des cercles concentriques*).

---

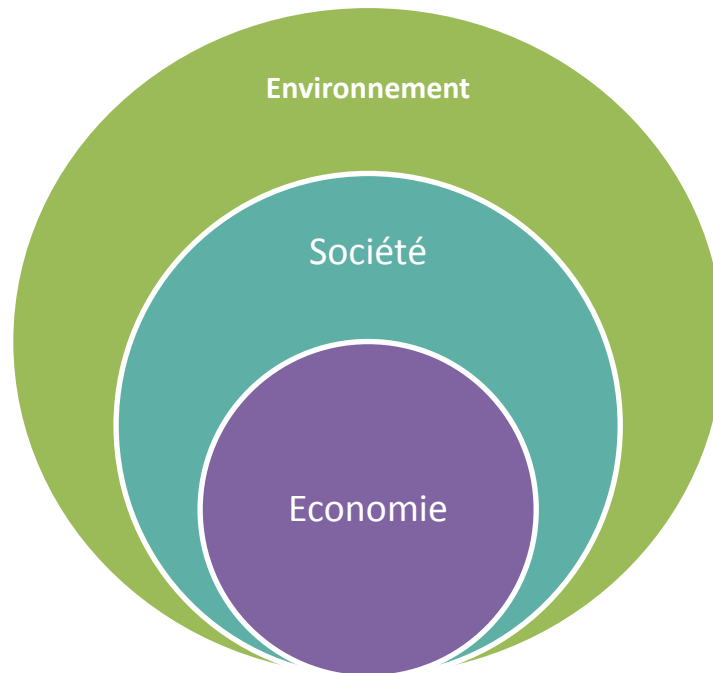
<sup>308</sup> Note de Conjoncture Direction des Etudes et des Prévisions Financières, N°290, Avril 2021, p.30.

<sup>309</sup> <https://www.agrimaroc.ma/cereales-maroc-importations/>

<sup>310</sup> *Ibid.* p.19.

<sup>311</sup> *Ibid.* p.21.

**Figure 7: Développement durable: les cercles concentriques.**



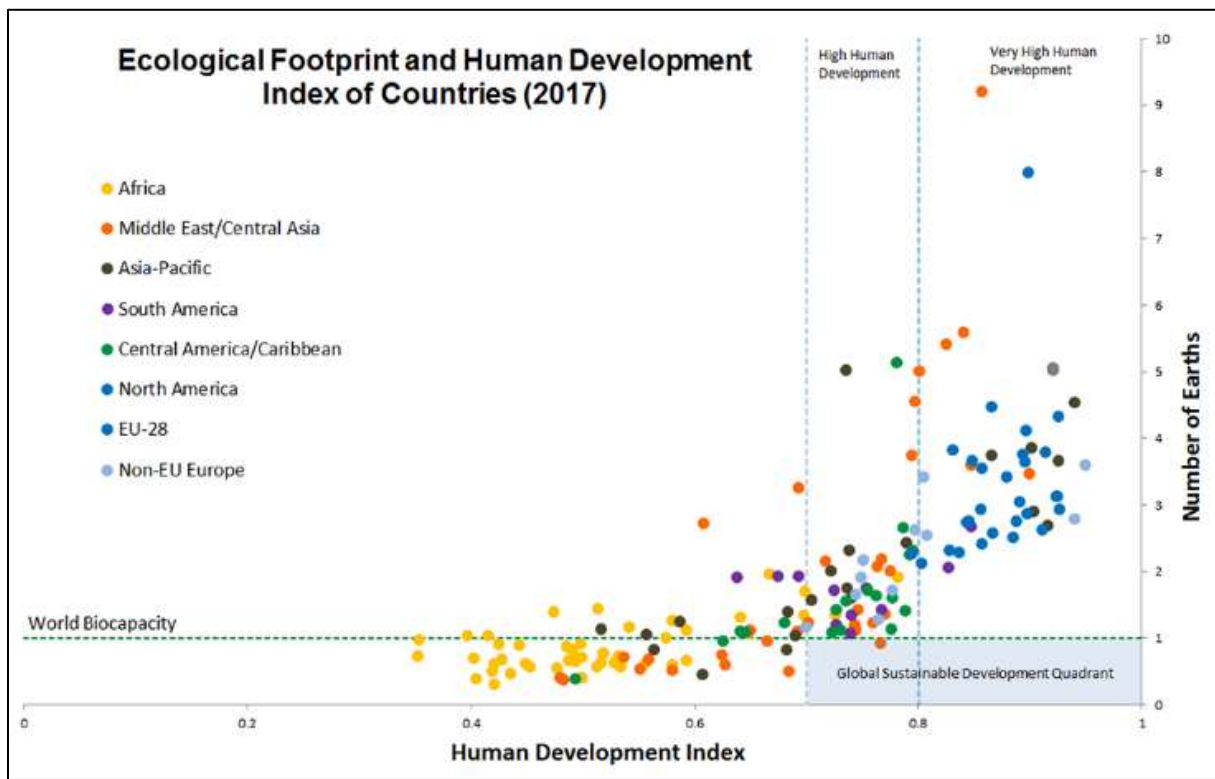
*Source: [http://commons.wikimedia.org/wiki/Filc:Ncstecl\\_sustainability-v2.gif](http://commons.wikimedia.org/wiki/Filc:Ncstecl_sustainability-v2.gif)*

A vrai dire, tant que le rôle de l'indice de l'empreinte écologique est de représenter l'impact de l'être humain et ses activités créer un intérêt pour la protection environnementale<sup>312</sup>, l'estimation accordée à cet indice au Maroc fait signe alarmante à l'état de l'écosystème pour excès d'emploi et de dégradation (*figure 8 ci-dessous*). Par conséquent, la durabilité du développement au Maroc est réellement mise en cause.

---

<sup>312</sup>Note de Conjoncture Direction des Etudes et des Prévisions Financières, N°290, Avril 2021, p.44.

**Figure 8 : L'indice de l'empreinte écologique et du développement humain (2017)**



*Source: Ecological Footprint, National Footprint and Biocapacity Accounts, 2021 Edition, Global Footprint Network Human Development Index : Human Development Report, 2020, United Nations Development Programme.*

### ***b- L'indice de la Planète Heureuse***

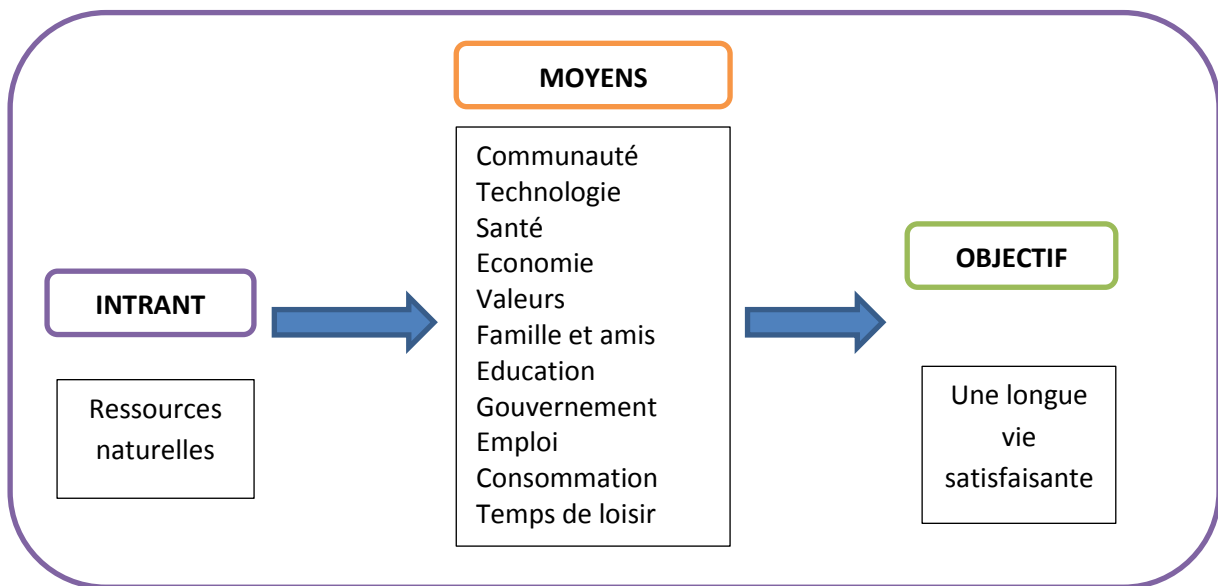
L'indice de la planète heureuse (IPH), est un des plus récents indicateurs agrégés internationaux à être apparu dans le domaine du calcul du progrès social. Cet indicateur a été créé par le New Economics Foundation<sup>313</sup> en 2006 comme outil plus performant pour calculer le bien-être humain et son effet sur l'environnement<sup>314</sup>. Les fondateurs de cet indice critiquent le produit intérieur brut (PIB) et l'Indice de développement humain (IDH) car ils ne mesurent pas le

<sup>313</sup> Le New Economics Foundation (NEF) est un groupe de réflexion fondé en 1986. Depuis sa création, le NEF fait de nombreuses analyses sociales et économiques, participe aux débats sur l'économie et réalise de nombreux projets de développement.

<sup>314</sup> Lukas DIBLASIO BROCHARD, *Le développement durable: enjeux de définition et de mesurabilité, op.cit.* p.49.

Bien Suprême qu'est le bonheur. En effet, dans leur philosophie, l'objectif ultime des personnes et des sociétés est d'atteindre le bonheur, mais ceci doit être fait avec le moindre impact environnemental possible, afin que les générations futures puissent également atteindre leur bonheur<sup>315</sup>.

**Figure 9 : Indice de la planète heureuse représentant le rôle de l'environnement pour l'atteinte d'une vie satisfaisante.**



Source: Nic, M.et al, *Happy Planet Index*, 2006, p.8.

L'IPH est calculé à partir de trois indices existants soit, l'espérance de Vie, l'empreinte écologique et la satisfaction de la vie. Conceptuellement le calcul de l'IPH est assez simple:

$$\text{IPH} = \frac{\text{Satisfaction de la vie} \times \text{Espérance de vie}}{\text{Empreinte Ecologique} + a} \times \beta$$

avec  $\alpha^{316} = 3,35$  et  $\beta^{17} = 6,42$

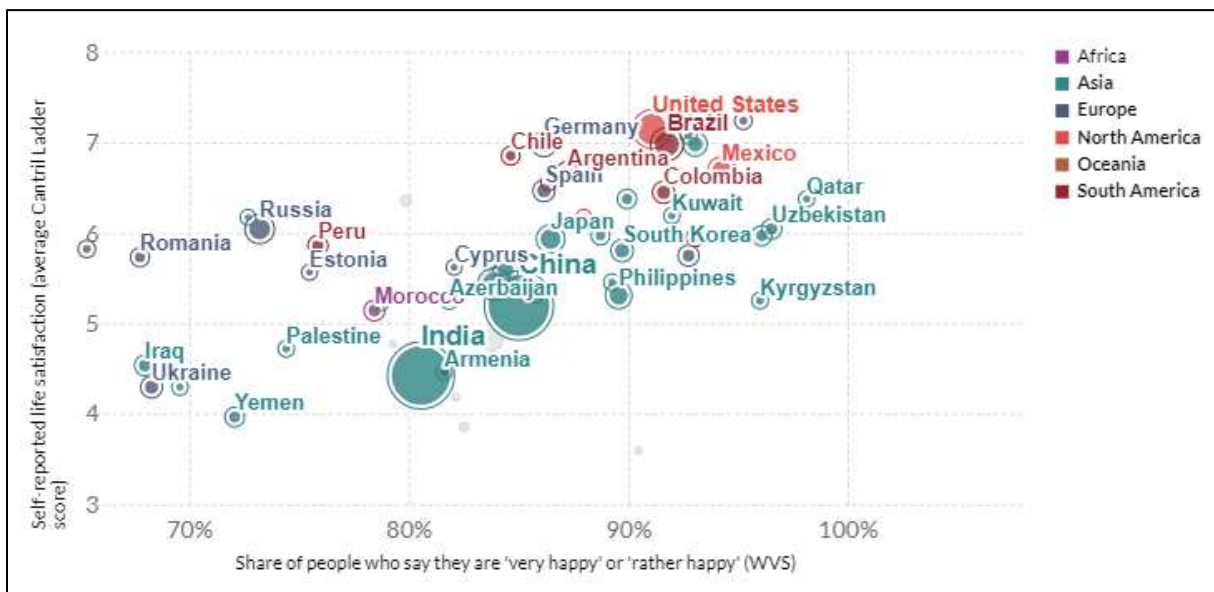
<sup>315</sup> Lukas DIBLASIO BROCHARD, *Le développement durable: enjeux de définition et de mesurabilité*, op.cit. p.50.

<sup>316</sup>  $\alpha$  est une constante qui sert à réduire le coefficient de variance de l'empreinte écologique pour qu'il soit plus près du coefficient de variance de l'AVH.

<sup>317</sup> C'est un multiplicateur qui sert à transformer le résultat de l'IPH sur une base 100.

Pour le Maroc, l'espérance de vie à la naissance pour l'année 2017 est égale à 76,1 avec le classement 123<sup>ème</sup> au niveau mondial<sup>318</sup>. Ainsi selon le World Happiness Report<sup>319</sup> de 2016, le Maroc a eu dans le dernier sondage mondial de Gallup et de la World Values Survey<sup>320</sup> la moyenne 4,8 sachant que **0** représente le pire et **10** représente le meilleur<sup>321</sup>. Alors, la satisfaction de vie est inférieure à la moyenne mondiale avec une empreinte écologique de plus en plus croissante suivant la pression sur les ressources naturelles existantes et la production permanente des déchets. Par conséquent, l'augmentation du dénominateur dans la dernière équation réduit considérablement le score total du Maroc d'IPH. (figure 10)

**Figure 10 : Représentation des pays selon la satisfaction de la vie et le sentiment du bonheur, 2014.**



Source : <https://worldhappiness.report/ed/2021/#appendices-and-data>

<sup>318</sup> Le Programme des Nations Unies pour le développement. *Indices et indicateurs de développement humain* 2018, p.24.

<sup>319</sup> Ce rapport annuel se fonde largement sur le panel mondial de l'institut Gallup. Ce dernier réalise des enquêtes auprès d'échantillons représentatifs dans plus de 160 pays et en 140 langues.

<sup>320</sup> Marks Nic et al, «Happy Planet Index 2.0», *New Economics Foundation* 2009, p.52.

<sup>321</sup> Esteban ORTIZ-OSPINA, Max ROSER, «Happiness and Life Satisfaction», *Our World in Data*, dans sa révision de Mai 2017.

Avant de traiter la situation du Maroc, il convient de rappeler que les points sur ce graphique ci-dessous (*figure 10*) constituent l'intersection de deux axes dont les mesures sont très liées, mais pas identiques<sup>322</sup>. En effet, on peut trouver des pays qui peuvent avoir des mêmes scores dans l'axe de satisfaction, mais ne partagent pas le même score en sentiment de Bonheur « Very happy ». Prenons l'exemple de Romania et South Korea qui ont les mêmes scores de la satisfaction de vie à savoir 5,8. Ils n'ont pas le même pourcentage de Happiness (moins de 70% pour la Roumanie et plus de 90% pour la Corée du Sud). Ces écarts reflètent les deux aspects fondamentaux d'un bien-être: le côté émotionnel d'une part, le côté rationnel et cognitif d'autre part. La distinction entre ces deux côtés n'est évidemment pas absolue, et les deux questions se recouvrent sur un certain nombre d'aspects qui forment des index de bien-être.<sup>323</sup>

### **3-La mesurabilité et la durabilité du développement au Maroc selon l'indice du Bien-être**

L'indice de Bien-être est un autre indicateur alternatif qui vise remplacer les indicateurs classiques du développement durable notamment le produit intérieur brut (PIB). Partant de son considération du développement durable comme une combinaison de bien-être humain et de bien-être de l'écosystème, Prescott-Allen<sup>324</sup> définit le bien-être humain ainsi: « *Une société est dans un état de bien-être quand tous ses membres sont capables de déterminer et de satisfaire leurs besoins et ont à leur disposition un vaste éventail de choix pour réaliser tout leur potentiel*<sup>325</sup> ».

---

<sup>322</sup>Esteban ORTIZ-OSPINA, Max ROSER, «Happiness and Life Satisfaction», *op.cit.*

<sup>323</sup> *Ibid.*

<sup>324</sup> Prescott-Allen est l'auteur de « *Le bien-être des nations Indice par pays de la qualité de vie et de l'environnement* ».

<sup>325</sup> Robert PRESEAU-ALLEN, *Le bien-être des nations Indice par pays de la qualité de vie et de l'environnement*, Paris: Éditions ESKA, 2003, p.5.

Dans cette perspective, si le terme « Développement » est considéré comme un raccourci pour atteindre le bien-être de tous, le terme « Durable » implique qu'un tel développement doit se produire dans les limites de ce que les écosystèmes de la planète sont capables de reconstituer, année après année. Nous devons garantir le bien-être des personnes dans les limites de la nature.<sup>326</sup>

Prescott-Allen insiste sur l'existence d'un lien étroit entre le bien-être humain et le bien-être écologique. Et pour illustrer son hypothèse, il a utilisé la métaphore d'un œuf où l'écosystème entoure et nourrit la population à peu près comme le blanc d'œuf entoure et nourrit le jaune d'œuf<sup>327</sup>. (*figure 11* )

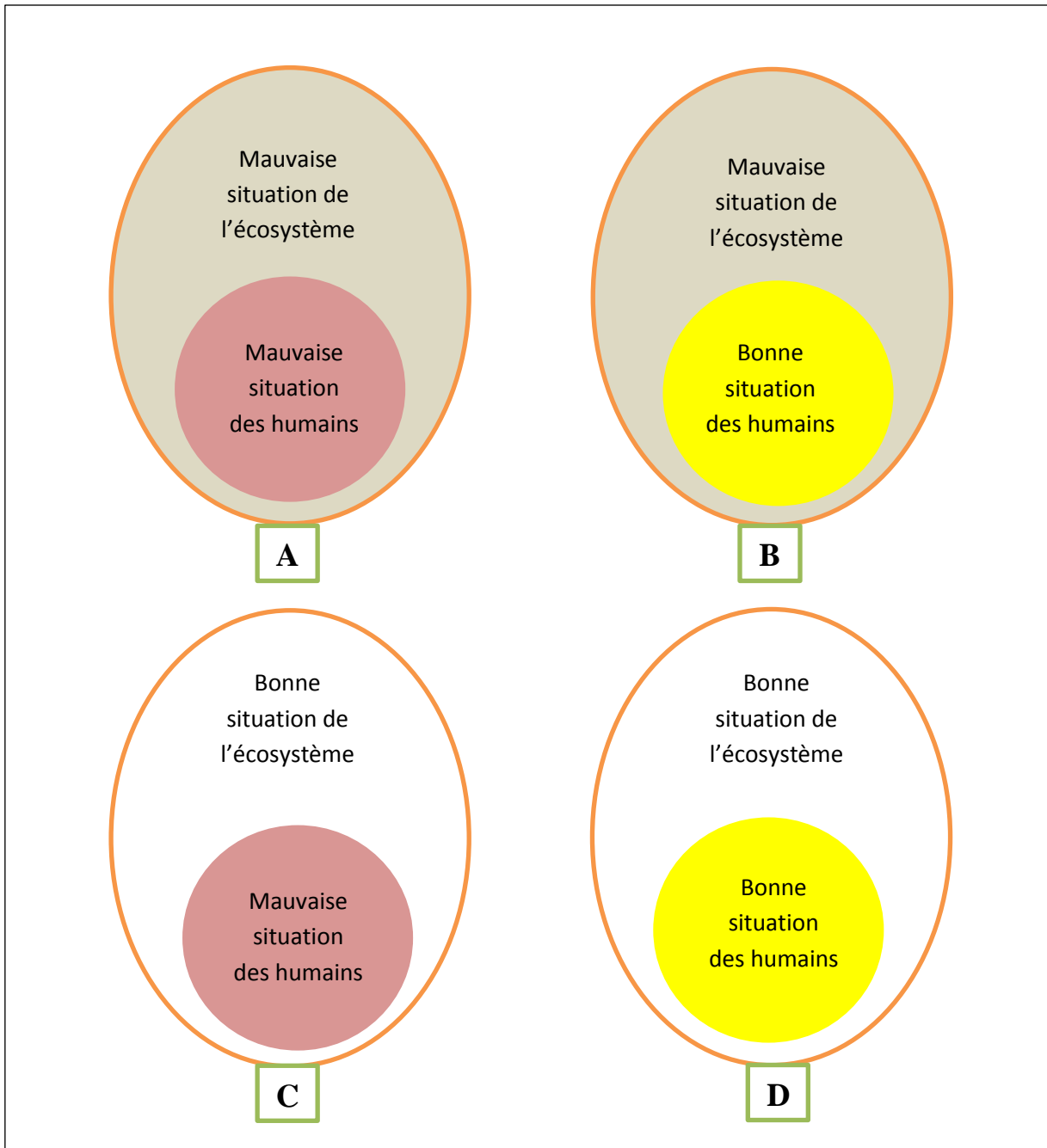
Selon l'auteur du Bien-être des Nations et comme l'a bien illustré dans la figure ci-dessous, une société ne peut se sentir bien et être durable si la population souffre et si l'écosystème s'est dégradé (A). De même, elle ne peut pas non plus se sentir bien et être durable si l'écosystème est en mauvaise situation (B) ou si les conditions de vie sont mauvaises (C). Seule la situation (D) est durable.

---

<sup>326</sup><https://www.footprintnetwork.org/our-work/sustainable-development/>

<sup>327</sup> Robert PRESEAU-ALLEN, *Le bien-être des nations Indice par pays de la qualité de vie et de l'environnement*, op.cit. p.5.

**Figure 11 : L'œuf du bien-être humain et écologique**



*Source : PreseaU-Allen, Robert. Le bien-être des nations Indice par pays de la qualité de vie et de l'environnement. Paris: Éditions ESKA, 2003, p.6.*

Le bien-être suppose le bien-être écologique et le bien-être humain. Dans ce cadre, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans son Rapport mondial sur le développement humain a lié ce dernier avec le



développement comme étant un processus de multiplication des choix : une longue vie en bonne santé, une bonne éducation et un revenu suffisant sont des caractéristiques essentielles de ce processus et le PNUD les a incluses dans son indice du développement humain (IDH)<sup>328</sup>.

**Tableaux 1 et 2 : Indice du bien-être humain dans certains pays**

Pays	Santé	Richesse	Savoir	Collec- tivité	Egalité	IBH+ égalité	IBH- égalité	Diff égalité	IBH	IDH	Cote IDH	Diff IDH
Mali	11	6	6	62	35	24	21	3	21	0,380	38	17
<b>Maroc</b>	<b>50</b>	<b>30</b>	<b>32</b>	<b>33</b>	<b>38</b>	<b>37</b>	<b>36</b>	<b>1</b>	<b>36</b>	<b>0,589</b>	<b>59</b>	<b>23</b>
Maurice	57	54	43	72	46	54	56	-2	54	0,761	76	22
Mauritanie	18	13	15	24	39	22	17	5	17	0,451	45	28
Mozambique	13	8	5	17	50	19	11	8	11	0,341	34	23
Namibie	15	41	40	40	49	37	34	3	34	0,632	63	29
Niger	7	7	2	30	25	14	11	3	11	0,293	29	18

*Source : PreseaU-Allen, Robert. Le bien-être des nations Indice par pays de la qualité de vie et de l'environnement. Paris: Éditions ESKA, 2003, p.161.*

Pays	Santé	Richesse	Savoir	Collec- tivité	Egalité	IBH+ égalité	IBH- égalité	Diff égalité	IBH	IDH	Cote IDH	Diff IDH
Argentine	60	47	67	55	46	55	57	-2	55	0,837	84	29
Bahamas	50	58	71	54	39	54	58	-4	54	0,844	84	30
Barbade	64	60	72	68	48	62	66	-4	62	0,858	86	24
Belise	39	32	65	74	40	50	52	-2	50	0,777	78	28
Bolivie	30	22	48	37	43	36	50	2	34	0,643	64	30
Brésil	50	42	57	50	26	45	50	-5	45	0,747	75	30
Canada	86	77	95	72	62	78	82	-4	78	0,935	93	16
Chili	70	55	62	60	30	55	62	-7	55	0,826	83	28

*Source : PreseaU-Allen, Robert. Le bien-être des nations Indice par pays de la qualité de vie et de l'environnement. Paris: Éditions ESKA, 2003, p.160.*

Au niveau international et comme les deux tableaux ci-dessus (1 et 2) l'indiquent, le Maroc est arrivé à peine à dépasser la moyenne mondiale en ce qui concerne l'indice du développement humain avec 0,589, et avec un indice du bien-être humain ayant la valeur 36 dépassant seulement certains pays africains émergés dans les guerres et la misère comme Mali, Mozambique, Niger, etc. (Tableau 1). Mais, il se voit très arriéré par rapport à des dizaines de pays avec

<sup>328</sup> Robert PRESEAU-ALLEN, *Le bien-être des nations Indice par pays de la qualité de vie et de l'environnement*, op.cit. p.13.

des scores très élevés au niveau des différents indices, Canada en particulier avec un IDH égal à 0,935 et un IBH égal à 78.( *Tableau 2* ).

S'agissant du bien-être écologique, son indice est calculé sur la base de la moyenne des indices des terres, de l'eau de l'air, des espèces et gènes et de l'utilisation des ressources naturelles *ou* la moyenne des indices des terres, de l'eau, de l'air et des espèces et gènes si elle est moins élevée<sup>329</sup>.

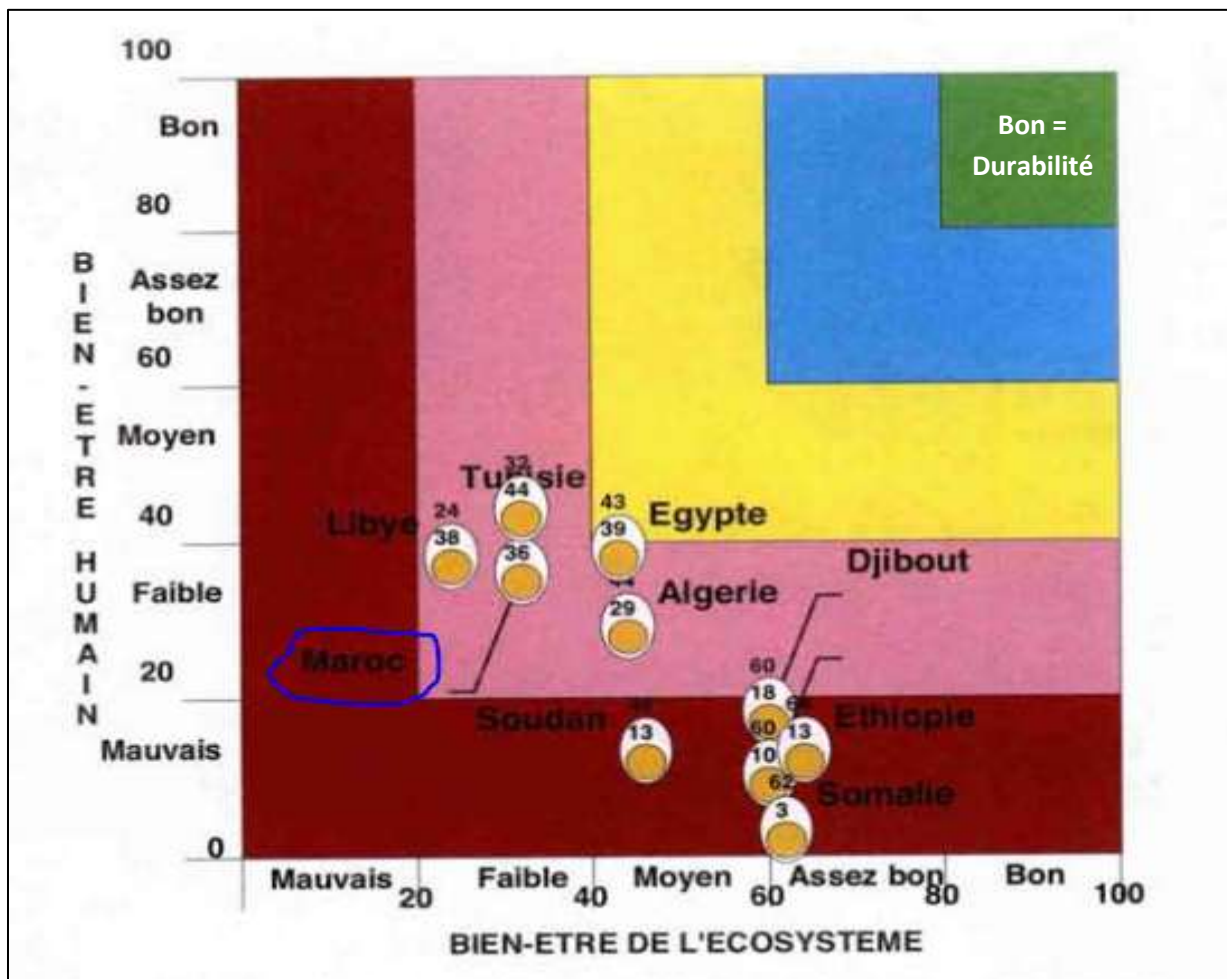
Pour les deux indices du Bien-être (l'IBE et l'IBH), ils n'ont pas de valeur marchande. C'est pourquoi l'auteur choisit les cotes de performances pour regrouper les indicateurs en indices. En effet, la cote de performance est mesurée sur une échelle de 0 à 100, la moins bonne performance possible est 0 et la meilleure est 100. La moyenne des cotes de performance des indicateurs donne les résultats de l'IBH et l'IBE sur une échelle de 0 à 100. Ces résultats sont ensuite placés sur le baromètre de la durabilité et le point d'intersection de l'IBH et de l'IBE représente l'IB<sup>330</sup>. Notons que plus qu'on s'éloigne des axes plus qu'on s'approche de la durabilité. (*Figure 12* )

---

<sup>329</sup> Robert PRESEAU-ALLEN, *Le bien-être des nations Indice par pays de la qualité de vie et de l'environnement*, *op.cit.* p.59.

<sup>330</sup> Lukas DIBLASIO BROCHARD, *le développement durable: enjeux de définition et de mesurabilité*, *op.cit.* p.60.

**Figure 12: Le baromètre du Bien-être du Maroc et des pays de l'Afrique du Nord**

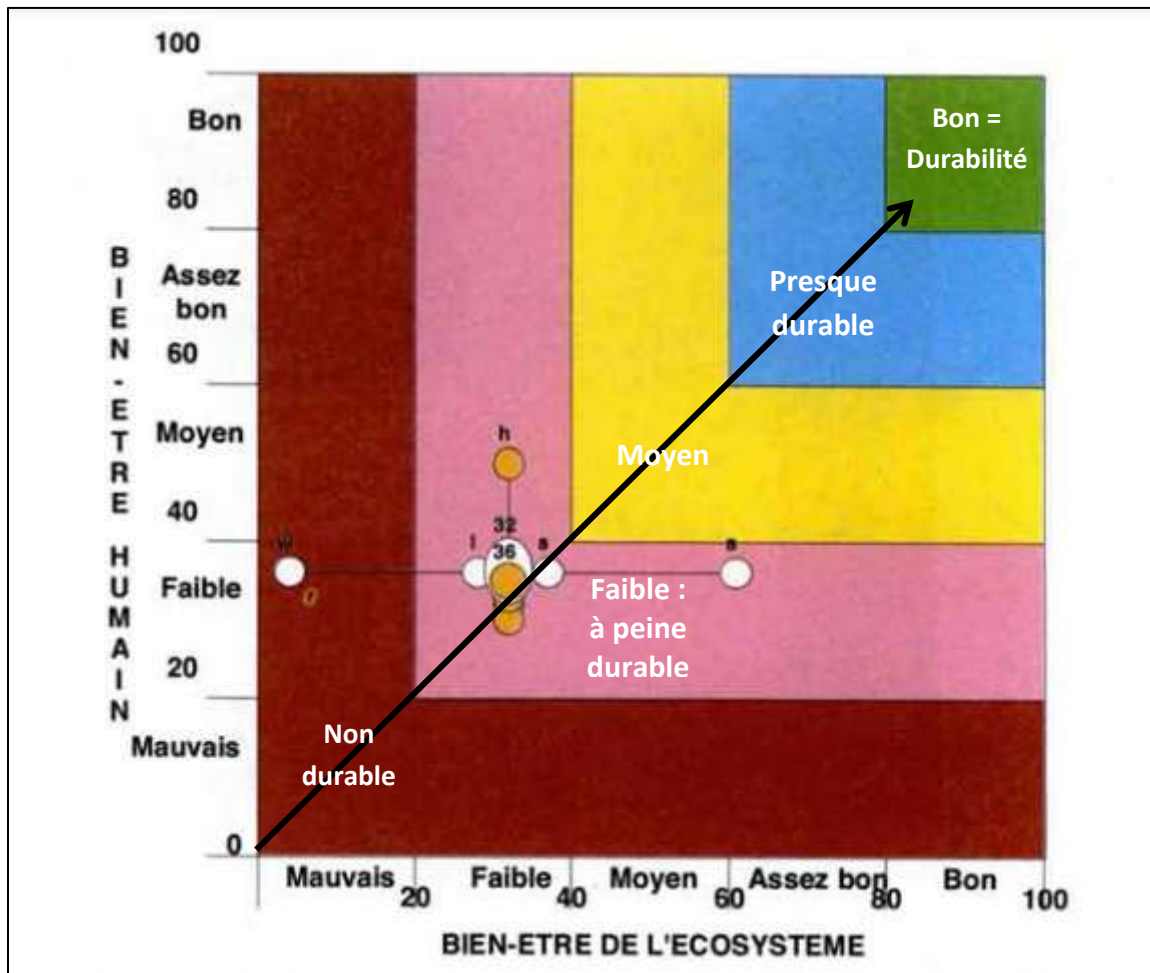


Source: PreseaU-Allen, Robert. *Le bien-être des nations Indice par pays de la qualité de vie et de l'environnement*. Paris: Éditions ESKA, 2003, p.126.

Pour bien assimiler le graphique ci-dessus, il convient de préciser que l'indice du Bien-être humain (IBH) est inscrit dans le jaune de l'œuf et l'indice du Bien-être de l'écosystème (IBE) dans le blanc. En comparant l'indice du Bien-être humain en Afrique, les conditions de vie de la population sont meilleures en Afrique du Nord, mais l'écosystème est dans un pire état. Bien que le rapport bien-être humain-stress de l'écosystème soit plus qu'en Afrique du Nord-Est, la dérive vers la gauche du baromètre est un signe inquiétant

annonçant que la région régresse sur le plan de l'environnement presque autant qu'elle améliore sa situation socioéconomique.<sup>331</sup>

**Figure 13 : Le baromètre du Bien-être du Maroc et l'approche de la durabilité**



*Source : PreseaU-Allen, Robert. Le bien-être des nations Indice par pays de la qualité de vie et de l'environnement. Paris: Éditions ESKA, 2003, p.128.*

La cote de l'eau du Maroc touche le fond: le pays utilise une quantité d'eau plus frugale de 37 % de son approvisionnement (provenant exclusivement des précipitations), mais il pollue par contre ses rivières et eaux souterraines de nutriments, de coliformes fécaux et de métaux lourds. Pour la terre, 30% de

<sup>331</sup> Robert PRESEAU-ALLEN, *Le bien-être des nations Indice par pays de la qualité de vie et de l'environnement*, op.cit. p.127.

terres bâties ou cultivées (Egypte 7%) et 13% d'espèces végétales menacées (Egypte 4%)<sup>332</sup>. (figure 13)

De ce qui a précédé, on déduit que le Maroc connaît un double déficit qualifié comme extrême, comme l'illustre le tableau suivant, autant au niveau du Bien-être humain qu'au niveau du Bien-être écologique. En effet, sa situation dans la bande rose qui marquent l'intersection de deux films qui indiquent la faiblesse des deux indices.

**Tableau 3: Afrique du Nord: Indice du bien-être (IB), indice du bien-être/stress (IBS), groupe de performance et nombre (Nbre)de sous-éléments pris en considération (sur 30)**

<i>Pays</i>	<i>IB</i>	<i>IBS</i>	<i>Groupe de performance</i>	<i>Nbre</i>
<i>Afrique du Nord-Est</i>				
Ethiopie	<b>38,5</b>	<b>0,36</b>	<b>5 : fort déf .hum</b>	<b>27</b>
Somalie	<b>32,5</b>	<b>0,08</b>	<b>5 : fort déf.hum</b>	<b>19</b>
Djibouti	<b>39,0</b>	<b>0,45</b>	<b>5 : fort double déf.p</b>	<b>23</b>
Erythrée	<b>35,0</b>	<b>0,25</b>	<b>5 : fort double déf.p</b>	<b>22</b>
Soudan	<b>29,5</b>	<b>0,24</b>	<b>5 : fort double déf.p</b>	<b>26</b>
<i>Afrique du Nord</i>				
Egypte	<b>41,0</b>	<b>0,68</b>	<b>3 : fort double déf.p</b>	<b>28</b>
Algérie	<b>36,5</b>	<b>0,52</b>	<b>4 : fort double déf.p</b>	<b>27</b>
Tunisie	<b>38,0</b>	<b>0,65</b>	<b>4 : fort double déf.p</b>	<b>26</b>
<b>Maroc</b>	<b>34,0</b>	<b>0,53</b>	<b>4 : double déf.extrême</b>	<b>29</b>
J.arabe libyenne	<b>31,0</b>	<b>0,50</b>	<b>5 : double déf.extrême</b>	<b>24</b>

*Source :PreseaU-Allen, Robert. Le bien -être des nations Indice par pays de la qualité de vie et de l'environnement. Paris: Éditions ESKA, 2003, p.126.*

<sup>332</sup> Robert PRESEAU-ALLEN, *Le bien -être des nations Indice par pays de la qualité de vie et de l'environnement, op.cit.* p.128.

Tous les indices précités notamment ceux qui mettent des rapports intrinsèques entre la qualité de vie humaine, son progrès économique et l'environnement sain, sont unanimes que le qualificatif « durable » ne doit pas être accordé arbitrairement au développement qu'après l'atteinte de la performance moyenne ou plus au niveau des indicateurs employés pour l'évaluation et la mesure du Bien-être/stress humain et écologique. Dans notre cas national, tous les nouveaux indicateurs adoptés, à savoir l'empreinte écologique et l'indice de la planète heureuse, l'indice de Bien-être présentent un aperçu similaire de la situation du développement durable au Maroc. La conclusion générale est que le Maroc n'a pas un développement qui est durable. C'est pourquoi, les efforts doivent être multipliés à tous les niveaux pour atteindre le développement aspiré et rendre sa durabilité fort possible. A vrai dire, on a recouru au portail de l'éducation pour cette fin.

## **SECTION II : LA POLITIQUE EDUCATIVE AU SERVICE DES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE *EN MATIERE SOCIALE***

L'éducation est reconnue comme un droit humain fondamental par la communauté internationale pour plus d'un demi-siècle. En fait, celle-ci adoptait, en 2000, les Objectifs du Millénaire pour le développement, qui consacrent l'éducation comme un moyen primordial pour les individus de réaliser leurs capacités, et font une priorité et une obligation de l'achèvement des études primaires<sup>333</sup>. Dans ce sens, depuis 2000, de nombreux gouvernements nationaux ont renforcé leur engagement envers l'éducation et le soutien qu'ils lui apportent. Ainsi, il est impératif que toutes les parties prenantes intéressées s'engagent à exploiter le pouvoir transformateur de l'éducation<sup>334</sup> dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement durable.

### **1-Au niveau de la lutte contre la vulnérabilité**

#### ***a-Objectif proposé 1***

*> Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et partout*

L'éducation demeure un moyen incontournable pour atténuer la pauvreté dans le monde. En effet, son apport en matière sociale favorise l'atteinte de cet objectif à travers les possibilités qu'elle octroie aux gens avant et pendant l'état de pauvreté.

#### ***a-1-L'éducation permet aux employés du secteur formel d'obtenir de meilleurs salaires.***

Dans le secteur formel, les salariés sont différenciés au niveau de la nature des emplois qu'ils occupent ainsi qu'au niveau de la rémunération via le critère

---

<sup>333</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le développement durable commence par l'éducation*, © UNESCO/Karel Prinsloo/ARETE, intr.

<sup>334</sup> *Ibid.*

de l'instruction. En effet, les personnes plus instruites occupant un emploi rémunéré perçoivent des salaires plus élevés qui les récompensent pour leur productivité accrue. En moyenne, une année d'éducation augmente les salaires de 10 %<sup>335</sup>.

L'éducation contribue également à protéger de l'exploitation les employés en leur donnant davantage de possibilités d'obtenir des contrats sûrs. Seulement peu de travailleurs qui n'ont pas achevé le cycle primaire ont un contrat de travail, ce qui les rend assurément vulnérables. À l'inverse, la majorité de ceux qui ont suivi l'enseignement secondaire ont signé un contrat<sup>336</sup>.

### *a-2-L'éducation améliore aussi les moyens d'existence des travailleurs du secteur informel.*

Dans le secteur informel, l'état des travailleurs est pire dans la mesure où beaucoup de pauvres sont employés comme journaliers. Plus leur niveau d'études est élevé, plus ils ont de probabilité de créer une entreprise et que celle-ci fasse des bénéfices<sup>337</sup>. (voir tableau 4)

---

<sup>335</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le développement durable commence par l'éducation*, op.cit. p.1.

<sup>336</sup> Ibid.

<sup>337</sup> Ibid.



**Tableau 4: Situation des actifs et des chômeurs ayant déjà travaillé dans la région de Béni Mellal-Khénifra**

<b>Niveau d'études</b>			
	masculin	Féminin	Ensemble
<b>Néant</b>	34.2	52.0	43.3
<b>Préscolaire</b>	4.7	2.3	3.5
<b>Primaire</b>	29.4	24.0	26.6
<b>Secondaire collégial</b>	16.9	11.4	14.1
<b>Secondaire qualifiant</b>	10.0	7.1	8.5
<b>Supérieur</b>	4.8	3.1	4.0

*Source : HCP 2014*

D'après le tableau ci-dessus, les travailleurs qui n'ont aucun niveau scolaire représentent la majorité flagrante dans la région de Béni Mellal-Khénifra par 43,3%. Cette catégorie évidemment est exclue de travailler dans le secteur public. Ils ont seulement la possibilité de travailler indépendamment dans des entreprises familiales ou salarié dans le secteur privé. Le même destin serait pour ceux qui n'ont pas dépassé leurs études primaires (26,6%) voire préscolaires (3,5%).(voir tableau 4 )

**Tableau 5: Situation occupée par les actifs de Béni Mellal-Khénifra**

	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Salarié dans le secteur privé</b>	40.6	41.0	40.7
<b>Employeur</b>	2.6	1.9	2.5
<b>Indépendant</b>	37.0	21.9	34.9
<b>Salarié dans le secteur public</b>	9.0	14.9	9.9

*Source : HCP, 2014*

Le taux élevé des non-instruits dans la région explique le taux élevé des salariés dans le secteur privé (40,7%) et des travailleurs indépendants (34,9%). Alors que les salariés dans le secteur public sont sûrement des instruits. De même, les instruits travaillant dans le même secteur sont généralement rémunérés selon leur niveau de scolarité. Or, les universitaires sont mieux rémunérés que les bacheliers. Et ceux-ci sont plus rémunérés que ceux ayant un niveau de scolarité plus bas.

En outre, les personnes instruites travaillant dans le secteur privé cherchent toujours à augmenter leur capital principalement parce que les ménages instruits tendent à réinvestir leurs profits<sup>338</sup>.

### ***a-3-L'éducation améliore les revenus des agriculteurs.***

L'agriculture représente l'activité dominante au niveau de la région, aussi bien par les emplois offerts en milieu rural que par les effets induits sur l'économie

<sup>338</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, Le Développement Durable Commence Par L'éducation, © UNESCO/Karel Prinsloo/ARETE, p.1.

régionale (19.8% du BIP régional 2015)<sup>339</sup>. La majeure partie de la population n'est pas salariée et vit de l'agriculture. En fait, un agriculteur instruit est mieux à même d'interpréter les informations nouvelles et d'y réagir, par exemple, pour mieux utiliser les engrais, prendre des mesures de conservation des sols et de lutte contre l'érosion, cultiver des cultures à forte valeur ajoutée ou introduire de nouvelles variétés de semences<sup>340</sup>.

L'éducation permet aussi aux ménages ruraux d'introduire efficacement la nouvelle technologie pour l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et d'économiser le temps, l'énergie et l'argent. Par exemple l'usage de la technique d'irrigation goutte à goutte et l'installation des panneaux solaires dont l'énergie photovoltaïque offre une solution pratique pour obtenir de l'électricité à moindre coût<sup>341</sup>.

#### *a-4-L'éducation permet d'échapper à la pauvreté chronique et de prévenir de la pauvreté intergénérationnelle.*

Dans une société donnée, la pauvreté désigne dans le fait d'être dans une situation d'infériorité matérielle par rapport aux individus les plus favorisés. Cette situation peut être traduite notamment par des difficultés à subvenir à ses besoins et à ceux de ses proches<sup>342</sup>. Une définition donnée par Michel Mollat essaye d'être exhaustive en définissant le pauvre comme « celui qui, de façon permanente ou temporaire, se trouve dans une situation de faiblesse, de dépendance, d'humiliation, caractérisée par la privation des moyens, variables selon les époques et les sociétés, de puissance et de considération sociale : argent, relations, influence, pouvoir, science, qualification technique,

---

<sup>339</sup> Monographie Régionale Béni Mellal-Khénifra, HCP, 2017, p.11.

<sup>340</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.1.

<sup>341</sup> *Ibid.*

<sup>342</sup> Denis COLOMBI, *Où va l'argent des pauvres*, Payot et Rivages, 2020, « Introduction », Qu'est-ce qu'un pauvre ? pp.20-22.

honorabilité de la naissance, vigueur physique, capacité intellectuelle, liberté et dignité personnelle »<sup>343</sup>. D'ailleurs, les estimations de la pauvreté dépendent des définitions utilisées. En effet, d'après le Programme des Nations unies pour le développement<sup>344</sup>, les pays où la pauvreté est la plus forte sont des pays d'Afrique, en particulier les pays les moins avancés<sup>345</sup>.

Pour certains, la pauvreté est une situation transitoire et éphémère. Pour d'autres, les plus vulnérables restent pauvres sur de longues durées, voire toute leur vie, et transmettent leur pauvreté à leurs enfants<sup>346</sup>. L'éducation se voit un moyen essentiel de réduire la pauvreté chronique dans la mesure où certains pays émergés dans l'extrême pauvreté jusqu'à la famine ont pu réduire le taux de pauvreté grâce à l'éducation. Par exemple, l'Éthiopie a réduit la pauvreté de moitié depuis 1995. Le relèvement du niveau éducatif, particulièrement faible dans les zones rurales, a fait la différence. Ainsi, entre 1994 et 2009, les ménages ruraux où le chef de famille avait terminé ses études primaires couraient 16 % moins de risques de vivre dans la pauvreté chronique<sup>347</sup>.

Le Maroc, comme tous les pays africains, souffre relativement de la pauvreté. Il ne cesse de déployer des efforts pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et ce à travers des politiques publiques et des programmes spécifiques impulsés par les hautes autorités du pays notamment en faveur des catégories les plus vulnérables, à savoir l'Initiative Nationale de Développement Humain,

---

<sup>343</sup> Michel MOLLAT, *Les pauvres au Moyen-Âge*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2006, p. 14

<sup>344</sup> Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) fait partie des programmes et fonds de l'ONU. Son rôle est d'aider les pays en développement en leur fournissant des conseils, mais également en plaidant leurs causes pour l'octroi de dons.

<sup>345</sup> (EN) Human development report 2007/2008 [archive], Pnud, pp. 229–242.

<sup>346</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.1.

<sup>347</sup> *Ibid.*

RAMED, caisses de soutien des femmes veuves ou divorcées, compagne d'un million de cartables, programme TISSIR...<sup>348</sup>

Ainsi, le Haut-Commissariat au Plan procède à l'actualisation de la carte de pauvreté chaque fois qu'il dispose de nouvelles données issues de la réalisation des enquêtes de niveau de vie ou de consommation des ménages afin de permettre aux décideurs de suivre l'évolution de ce phénomène et d'élaborer les stratégies de développement adéquates en matière de lutte contre la pauvreté au niveau national, régional, provincial et communal. D'ailleurs, le Haut-Commissariat au Plan, à l'instar des institutions internationales, utilise deux approches pour mesurer la pauvreté, il s'agit de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle<sup>349</sup>.

### **-Pauvreté monétaire :**

Théoriquement, c'est une approche qui se base sur les revenus des ménages. En effet, pour mesurer la pauvreté, on calcule le seuil des dépenses nécessaires pour satisfaire les besoins alimentaires minimaux garantissant les fonctions normales des organismes des membres d'un ménage et en le majorant par une allocation non-alimentaire, alors que la vulnérabilité est, de son côté, mesurée en relevant de 1,5 fois le seuil de pauvreté monétaire.<sup>350</sup>

Cependant, la vulnérabilité et la pauvreté persiste encore dans la région de Béni Mellal- Khénifra notamment dans le milieu rural (*tableau 6*). Par ailleurs, en se référant au seuil de pauvreté, le taux de pauvreté monétaire s'est établi en 2014, à 9.13% à la région Béni Mellal-Khénifra contre 4,85% au niveau national<sup>351</sup>. (*Figure 14*)

---

<sup>348</sup> Monographie Régionale Béni Mellal-Khénifra, HCP, 2017, p.110.

<sup>349</sup> *Ibid.*

<sup>350</sup> *Ibid.* p.111.

<sup>351</sup> *Ibid.* p.112.

**Tableau 6 : Evolution des taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaire(en%) selon les provinces de la Région Béni Mellal-Khénifra entre 2004 et 2014**

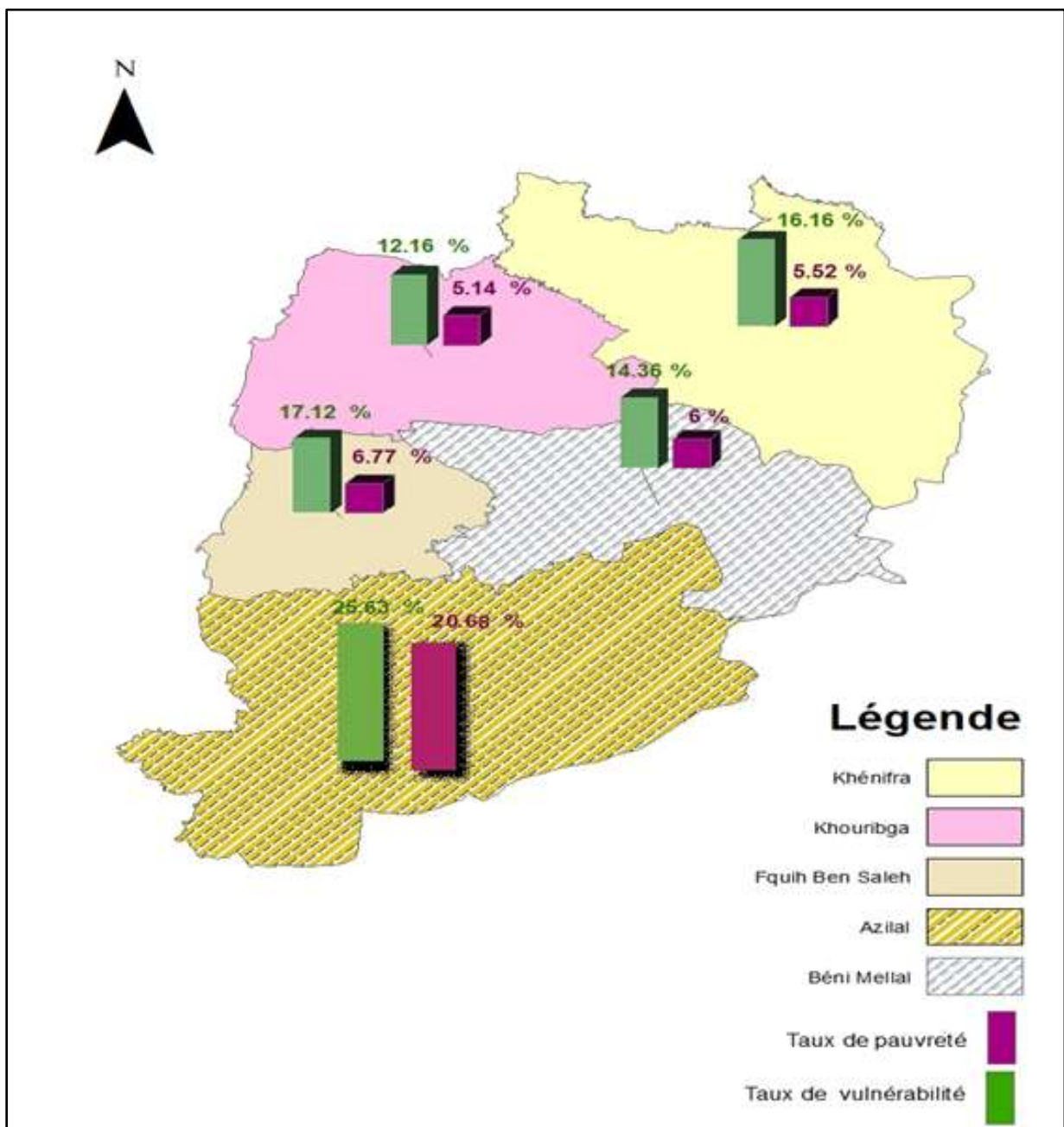
Année\	2004		2014	
province et milieu	Taux de pauvreté	Taux de vulnérabilité	Taux de pauvreté	Taux de vulnérabilité
<b>Milieu Urbain</b>				
Azilal	9,40	13,52	8,55	17,80
Béni Mellal	9,77	13,19	3,61	9,77
Fquih Ben Salah			4,90	13,57
Khénifra	12,52	18,40	3,31	12,31
Khouribga	9,09	12,79	2,79	8,90
Région	7,95	12,37	3,92	11,25
<b>Milieu Rural</b>				
Azilal	26,84	27,71	23,34	27,35
Béni Mellal	8,74	20,32	9,47	21,05
Fquih Ben Salah			8,06	19,58
Khénifra	24,58	23,51	9,04	22,31
Khouribga	20,07	22,96	10,52	22,05
Région	21,99	23,47	14,14	23,21
<b>Ensemble des deux milieux</b>				
Azilal	24,01	25,41	20,68	25,63
Béni Mellal	9,22	16,95	6,00	14,36
Fquih Ben Salah			6,77	17,12
Khénifra	18,20	20,80	5,52	16,16
Khouribga	12,86	16,28	5,14	12,90
Région	14,25	17,35	9,13	17,34

Source : HCP - Carte de la pauvreté monétaire 2004 et 2014

En comparant le taux de pauvreté et de vulnérabilité entre 2004 et 2014, il paraît que la différence est flagrante entre le milieu urbain et le milieu rural, notamment au niveau du taux de pauvreté. En fait, une grande réduction est enregistrée en 2014 dans les provinces de la région de Béni Mellal-Khénifra qui a atteint la moitié dans certaines d'elles (Khénifra et Khouribga). En revanche,

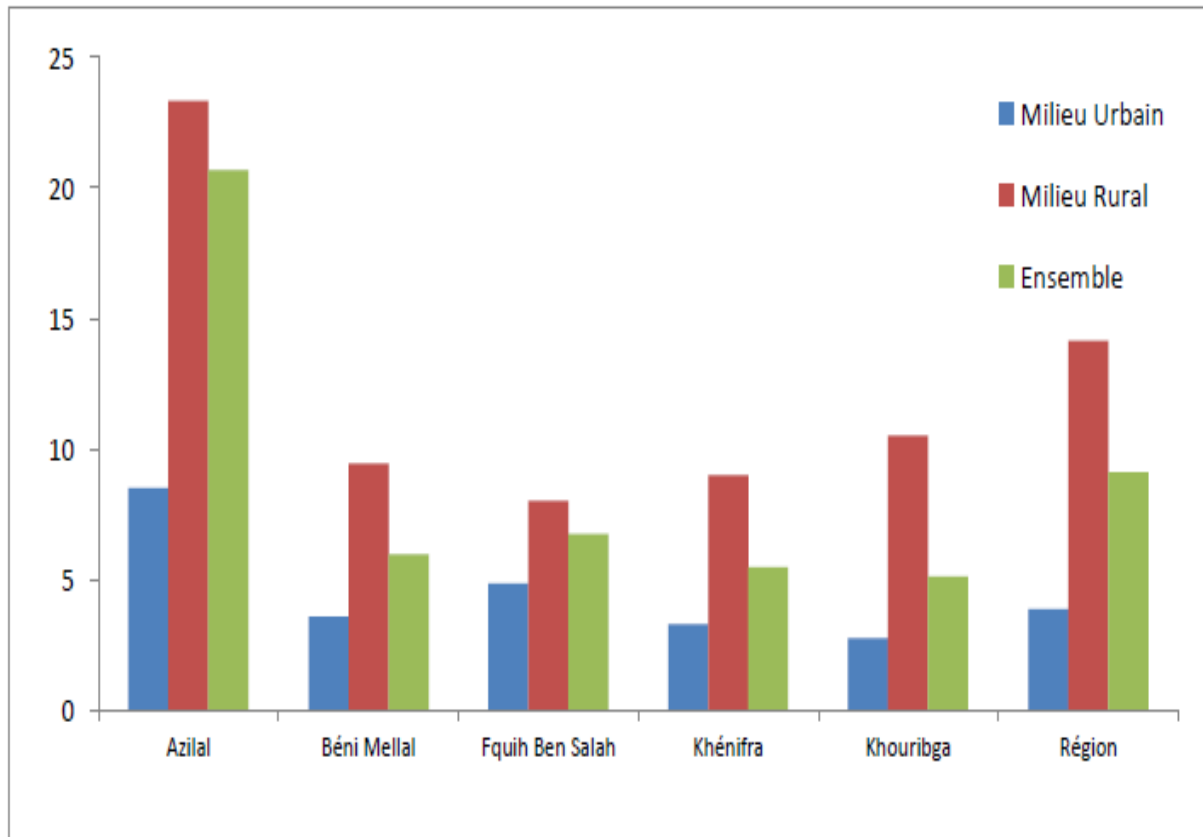
la plus petite réduction (13,86%) est enregistrée pour la province d'Azilal. Quant au taux de vulnérabilité, il n'a pas connu aucun changement remarquable. Ce qui signifie que la pauvreté n'est pas la seule cause qui génère la vulnérabilité.

**Carte 8 : Les taux de pauvreté et de vulnérabilité à la région de Béni Mellal-Khénifra entre 2004 et 2014**



Source : Travail personnel exploitant les données du HCP entre 2004 et 2014.

**Figure 14: Taux de pauvreté monétaire (en %) selon les provinces**



*Source : HCP - Tableau de la pauvreté monétaire 2004 et 2014*

### **-Pauvreté multidimensionnelle**

Il s'agit d'une approche qui propose d'appréhender la pauvreté par un ensemble de facteurs socioculturels relatifs aux conditions de vie du ménage. La pauvreté multidimensionnelle est mesurée par le degré d'insatisfaction de certains besoins qui portent essentiellement sur l'accès aux services sociaux de base à savoir l'eau, l'électricité et l'assainissement, les conditions de logement, l'éducation, la santé et les moyens de communication<sup>352</sup>.

<sup>352</sup> Monographie Régionale Béni Mellal-Khénifra, HCP, 2017, p.115.



**Tableau 7: Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les provinces de la Région de Béni Mellal-Khénifra entre 2004 et 2014**

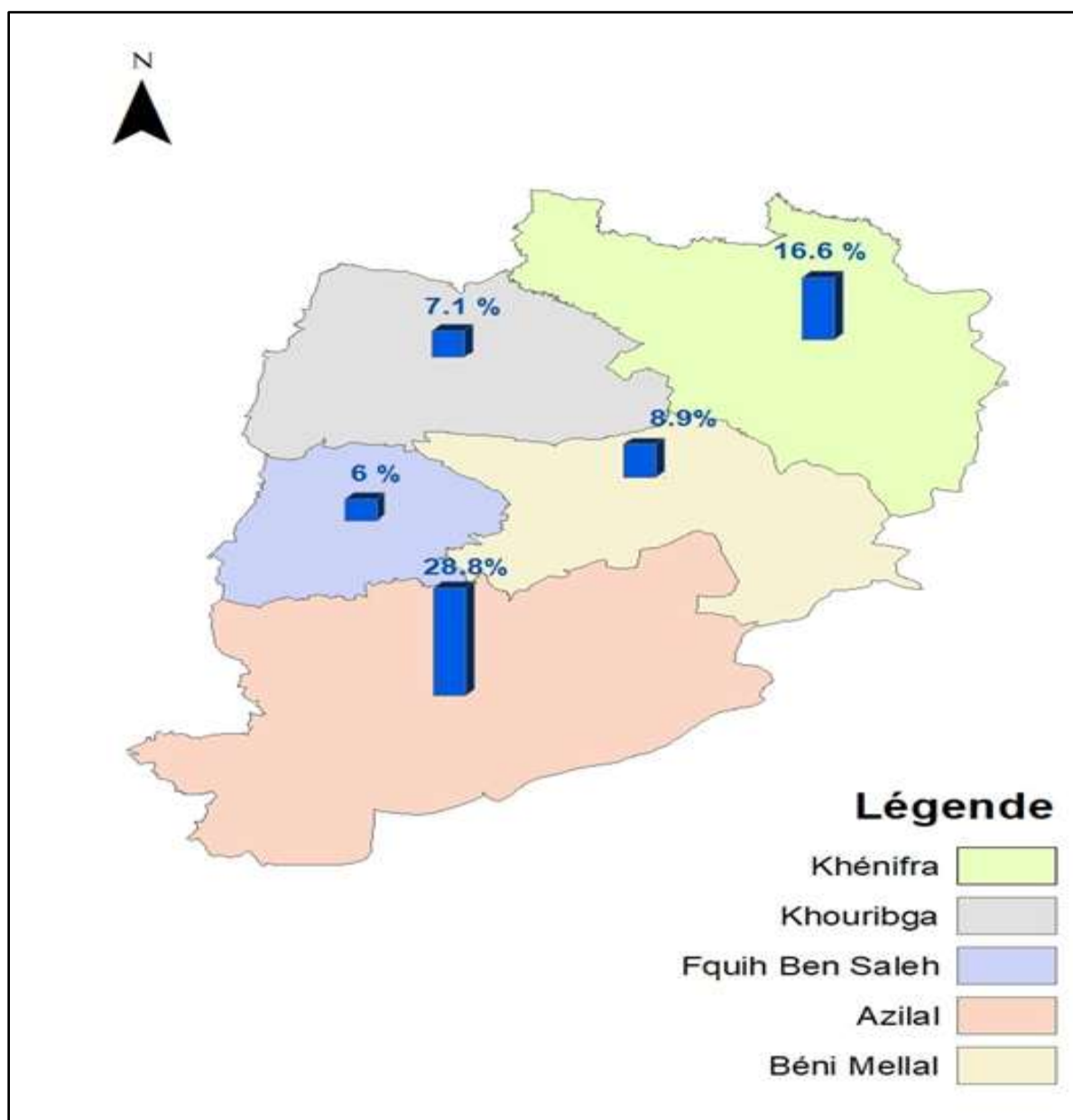
Province	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%)					
	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Azilal	10,8	57,0	49,5	3,1	34,5	28,8
Béni Mellal	9,5	39,8	22,8	2,4	18,3	8,9
Fquih Ben Salah	16,0	30,4	25,0	3,4	7,8	6,0
Khénifra	11,4	65,0	36,2	3,0	38,2	16,6
Khouribga	9,4	45,7	21,9	2,0	18,9	7,1
<b>Région</b>	<b>11,0</b>	<b>47,6</b>	<b>31,0</b>	<b>2,6</b>	<b>23,9</b>	<b>13,4</b>

Source : HCP, Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014.

En observant le tableau ci-dessus (*tableau7*), on remarque que le plus haut taux de pauvreté multidimensionnelle est marqué à la province d'Azilal avec 28,8% suivi de du taux enregistré à la province de Khénifra avec 16,6%. Et plus qu'on passe d'une province avec des durs reliefs à une autre plaine plus le taux de pauvreté multidimensionnelle baisse. Dans ce cadre, ce taux à Béni Mellal est 8,9%, à Khouribga est 7,1% alors que le taux le plus faible est à Fquih Ben Saleh avec 6%.

Cependant, en décomposant la pauvreté multidimensionnelle selon l'insatisfaction des besoins pris comme critères dans le classement des provinces, la privation en matière de l'éducation occupe la première place dans l'ensemble de région avec 48,2% suivi de l'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement avec 24%, puis les conditions de logement avec 18,3% et la santé avec 8,9%. (*Tableau 7*)

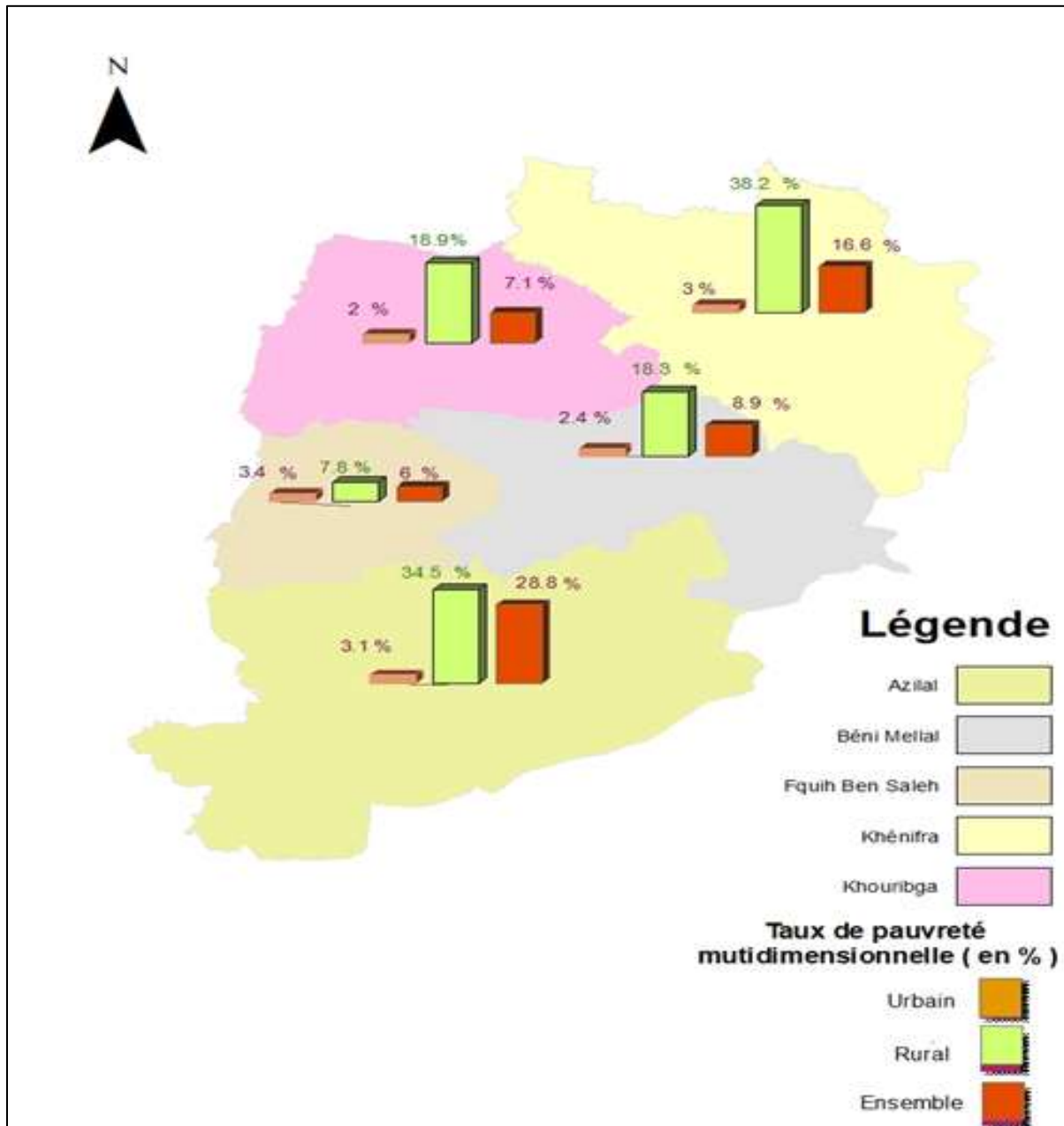
**Carte 9 : Les taux de la pauvreté multidimensionnelle dans la région de Béni Mellal-Khénifra**



*Source : Travail personnel exploitant les données du Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de l'Energie, des Mines et de développement durable*

La carte n°8 montre clairement les provinces qui souffrent plus de la pauvreté multidimensionnelle. En effet, la province d'Azilal a marqué le plus grand taux avec 28.8%, suivie de Khénifra avec 16.6%, puis Béni Mellal avec 8.9%. Ce qui indique que les provinces les plus montagneuses connaissent plus de pauvreté. Autrement dit, l'espace influence positivement ou négativement le taux de pauvreté avec ses diverses dimensions.

**Carte 10 : Les taux de la pauvreté multidimensionnelle dans la région de Béni Mellal-Khénifra selon les milieux**



*Source : Travail personnel exploitant les données du Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de l'Energie, des Mines et de développement durable*

Si la carte n°8 montre la répartition des taux de la pauvreté multidimensionnelle selon les provinces, la carte n°9 présente une répartition plus détaillée dans la mesure où elle montre ces taux selon les milieux (rural, urbain) par rapport à l'ensemble des deux milieux.

En fait cette spécification a démontré que même si le taux de pauvreté à la province d'Azilal est plus grand dans son ensemble par rapport à celui enregistré à la province de Khénifra, ce taux est plus bas à la province d'Azilal en comparant le milieu rural, et vice versa pour le milieu urbain.

**Tableau 8: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et selon les provinces de la Région de Béni Mellal-Khénifra, année 2014**

Province	Education	Santé	Conditions de vie	
			Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement
<b>Urbain</b>				
Azilal	56,2	15,0	17,8	11,1
Béni Mellal	57,4	22,5	12,8	7,3
Fquih Ben Salah	62,9	18,9	12,1	6,0
Khénifra	55,4	20,8	14,9	9,0
Khouribga	56,3	23,2	13,7	6,8
<b>Région</b>	<b>57,8</b>	<b>20,8</b>	<b>13,8</b>	<b>7,6</b>
<b>Rural</b>				
Azilal	45,8	7,1	24,6	22,4
Béni Mellal	47,5	7,9	24,6	20,0
Fquih Ben Salah	61,3	15,7	15,8	7,2
Khénifra	45,2	6,0	31,6	17,2
Khouribga	49,4	8,6	28,4	13,6
<b>Région</b>	<b>47,3</b>	<b>7,8</b>	<b>25,6</b>	<b>19,3</b>
<b>Ensemble</b>				
Azilal	46,0	7,3	24,5	22,2
Béni Mellal	48,9	9,9	23,0	18,2
Fquih Ben Salah	61,7	16,4	15,0	6,9
Khénifra	46,2	7,5	29,9	16,4
Khouribga	50,6	11,2	25,8	12,4
<b>Région</b>	<b>48,2</b>	<b>8,9</b>	<b>24,6</b>	<b>18,3</b>

Source : HCP, Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014

Force est de constater que la pauvreté multidimensionnelle est plutôt un phénomène rural puisque son taux dans ce milieu dépasse largement celui

enregistré en milieu urbain (17.4% contre 2.3%)<sup>353</sup>. Ce qui favorise davantage les ménages du milieu rural d'être frappé par la pauvreté sous toutes ses formes ou ce qu'on appelle la pauvreté globale dont le taux diffère d'une manière flagrante entre les provinces de la région.(Tableau 8 )

**Tableau 9 : Taux de pauvreté globale (en %) selon le milieu de résidence et les provinces de la Région Béni Mellal-Khénifra en 2014**

Province	Taux de pauvreté globale 2014 (en%)		
	Urbain	Rural	Ensemble
Azilal	10,7	45,3	39,1
Béni Mellal	5,8	23,5	13,0
Fquih Ben Salah	8,0	14,0	11,5
Khénifra	6,0	42,7	20,1
Khouribga	4,6	25,9	11,1
Région	6,2	31,5	19,1

*Source : HCP, Carte de la pauvreté globale 2014*

Avec ces trois aspects de la pauvreté et les disparités flagrantes enregistrées chez les ménages de chaque province de la région de Béni Mellal-Khénifra, il s'avère indispensable d'opter pour une politique discriminatoire positive au profit de la population pauvre, mais nécessairement procéder à une politique éducative inclusive de tous les enfants en âge de scolarisation, ainsi à des programmes d'alphabétisation de leurs parents dans le milieu rural.

Ceci est un enjeu pour réaliser le premier objectif de développement durable proposé pour l'après 2015. Ainsi, c'est par l'éducation qu'on peut éradiquer le fléau de pauvreté chronique ou intergénérationnelle dans la mesure où l'UNESCO a déclaré que le relèvement du niveau d'études et des compétences cognitives des femmes a allongé la scolarité des enfants<sup>354</sup>. Par conséquent,

<sup>353</sup> Monographie Régionale Béni Mellal-Khénifra, HCP, 2017, p.119.

<sup>354</sup> Etude faite en Guatemala en 2015 par l'UNESCO.

chaque niveau d'étude achevé s'est traduit par une hausse de 10 % des salaires de ces enfants à l'âge adulte, tandis que 14 points supplémentaires obtenus par ces enfants aux tests de compréhension de la lecture, les amenant à la moyenne de 36 points, se sont traduits par un progrès de leurs salaires de 35 %. En particulier, les fils de mères instruites de zones rurales avaient 27 % de chances supplémentaires de trouver un emploi non agricole<sup>355</sup>.

***b-Objectif proposé 2 :***

> *Éradiquer la faim, garantir la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable*

***b-1-L'éducation encourage les parents à adopter des pratiques adéquates de santé et d'hygiène.***

La nutrition (du latin *nutrire* : nourrir) est l'ensemble des processus par lesquels un être vivant transforme des aliments pour assurer son fonctionnement<sup>356</sup>. L'être humain dès sa naissance a besoin de quelqu'un qui s'occupe de sa nutrition, c'est principalement la mère. C'est pourquoi, il est nécessaire de focaliser l'intérêt sur elle car les effets négatifs de la malnutrition sur les perspectives de vie sont sans doute irréversibles. Les enfants dont les mères ont suivi le premier cycle du secondaire ont 48 % de probabilité de moins d'être trop petits dans l'Andhra Pradesh, en Inde, et 60 % au Pérou, par rapport à ceux dont les mères ne sont pas instruites<sup>357</sup>. Evidemment on ne peut nier l'importance des autres facteurs liés à une meilleure nutrition, comme la taille de la mère, les pratiques d'allaitement, l'eau et l'assainissement et la situation financière du ménage<sup>358</sup>.

---

<sup>355</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.1.

<sup>356</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Nutrition>

<sup>357</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.2.

<sup>358</sup> *Ibid.*

*b-2- L'éducation aide à assurer une alimentation variée contenant les micronutriments essentiels.*

Au Sommet Rio+20 en juin 2012, l'initiative « zéro faim » a été lancée par les Nations Unies en visant à intensifier les efforts pour éliminer la faim dont souffre, selon les estimations, un milliard d'individus. Elle poursuit cinq objectifs :

- 100 % d'accès à une alimentation adéquate toute l'année ;
- zéro enfant de moins de deux ans souffrant d'un retard de croissance ;
- systèmes agro-alimentaires durables ;
- augmentation de 100 % de la productivité et des revenus des petits exploitants ;
- zéro perte ou gaspillage de produits alimentaires<sup>359</sup>.

En fait, tous ces objectifs cherchent à lutter contre les carences en vitamine A et en fer chez les jeunes enfants qui ont plus de probabilité de souffrir de malnutrition et sont plus vulnérables aux infections et à l'anémie. D'ailleurs, cette responsabilité incombe principalement sur les familles. Selon une étude faite par l'UNESCO, 41 % seulement des ménages où la mère n'est pas instruite ont proposé une supplémentation en vitamine A à leurs enfants au cours du semestre écoulé, contre 61 % des ménages où la mère a achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire<sup>360</sup>.

En revanche, l'obésité constitue elle aussi cette autre manifestation de la malnutrition, très répandue dans les pays riches. Dans ce cadre, l'éducation aide à lutter contre l'obésité notamment chez les enfants. Les données recueillies en Australie, au Canada, en République de Corée et au Royaume-Uni montrent que l'éducation contribue à réduire les niveaux d'obésité. Les mesures et les

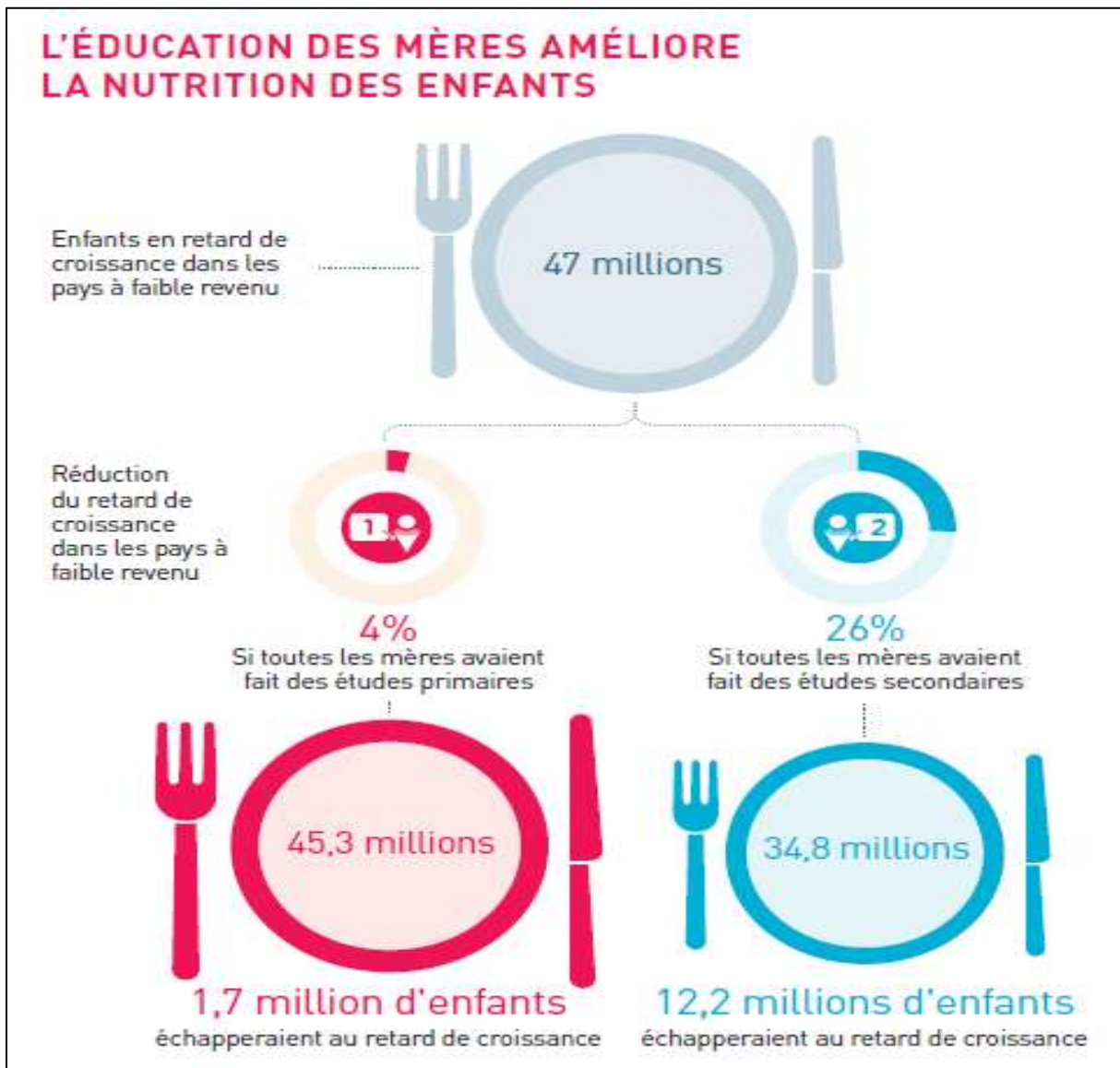
---

<sup>359</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.2.

<sup>360</sup> *Ibid.*

précautions qui incitent à manger sainement et à surveiller son poids tendent à être plus efficaces et exigeantes chez les personnes plus instruites<sup>361</sup>.

**Figure 15 : Le rôle de l'éducation des mères dans l'amélioration de la nutrition des enfants.**



*Sources : analyse de l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'EPT, fondée sur les données des enquêtes démographiques et de sante 2005-2011 ; UNICEF (2012a).*

<sup>361</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.2.



## 2-Au niveau de la santé et l'éducation

### *a-Objectif proposé 3 :*

> *Garantir la santé et promouvoir le bien-être de tous, à tous les âges*

Les bons actes sont souvent le fruit d'une profonde conscience. Celle-ci est généralement fondée sur une éducation efficace et ficelée qui cherche à développer la personnalité de l'être humain dans sa globalité. Cependant, les responsables politiques qui s'intéressent à la santé négligent souvent que l'éducation constitue à elle seule une intervention sanitaire dans la mesure où les personnes instruites sont mieux informées sur les maladies spécifiques et peuvent donc agir pour les éviter les premiers symptômes<sup>362</sup>.

Une étude effectuée par l'UNESCO a révélé que l'éducation des mères a sauvé des millions de vies d'enfants, et que si toutes les femmes des pays à faible revenu et à revenu moyen achevaient l'enseignement secondaire, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans baisserait de 49 %, ce qui épargnerait chaque année 3 millions de vies humaines<sup>363</sup> car :

- ❖ elles utilisent aussi plus souvent et plus efficacement les services sanitaires ;
- ❖ quoique non exclusivement, elles ont des moyens financiers accrus à consacrer aux soins de santé, sont moins exposées à des conditions de travail et de vie pouvant nuire à leur santé ou créer du stress ;
- ❖ Les personnes instruites s'estiment plus capables d'atteindre des objectifs et se fient davantage à leur capacité d'apporter les changements nécessaires dans leur mode de vie<sup>364</sup> ;
- ❖ Les mères instruites ont plus de chances de se faire assister lors de l'accouchement par une sage-femme ou une accoucheuse qualifiée car près de

---

<sup>362</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.3.

<sup>363</sup> *Ibid.*

<sup>364</sup> *Ibid.*

40 % des décès d'enfants de moins de 5 ans se produisent au cours des 28 jours suivant la naissance, dans la plupart des cas à cause de complications au moment de l'accouchement<sup>365</sup> ;

- ❖ Les mères instruites ont aussi plus de probabilités de faire vacciner leurs enfants. Ainsi, si toutes les femmes des pays à revenu faible et moyen inférieur avaient achevé une scolarité secondaire, la probabilité que leurs enfants soient vaccinés contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche augmenterait de 43 %<sup>366</sup>.

En général, seule année de scolarité supplémentaire de la mère se traduit par une baisse de 14 % du taux de mortalité due à la pneumonie, soit 170 000 enfants sauvés chaque année<sup>367</sup> (voir les détails dans l'annexe). L'éducation maternelle influe donc sur tous les facteurs qui exposent le plus les enfants au risque de mourir. Par conséquent, pour éliminer les décès d'enfants évitables d'ici à 2030, les Nations Unies ont annoncé qu'il est urgent d'agir, et que l'éducation doit être un élément de cette action.

---

<sup>365</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.3.

<sup>366</sup> *Ibid.*

<sup>367</sup> *Ibid.*

***b- Objectif proposé 4 :***

*> Assurer une éducation inclusive, équitable et de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous.*

Sachant que l'éducation commence avant l'enseignement officiel et hors les établissements scolaires, le résultat de leur éducation postérieure diffère suivant la qualité de celle acquise au préalable. En effet, les élèves ayant commencé leur apprentissage dès la petite enfance obtiennent de meilleurs résultats à l'école primaire et au-delà et parviennent à de plus hauts niveaux d'études<sup>368</sup>.

Certes, l'éducation préscolaire se préoccupe principalement de la croissance personnelle de l'enfant. Cependant, elle veut lui apprendre à vivre des expériences d'intégration à la société restreinte qui l'entoure à cet âge. C'est pourquoi, elle envisage l'amener progressivement à développer sa capacité d'utiliser un mode de fonctionnement qui lui permette de mieux intégrer ce qu'il vit et à avoir des relations plus riches et plus variées avec son environnement<sup>369</sup>.

Alors, fournir des services d'éducation et de protection de la petite enfance précoces et de qualité a un impact positif plus important sur les enfants des groupes défavorisés, et constitue donc un bon investissement, exerçant une influence positive à long terme sur leur réussite éducative. En effet, une étude effectuée par l'UNESCO a révélé que l'effet d'avoir fréquenté l'enseignement préscolaire sur les résultats aux tests de troisième année était deux fois plus important pour les élèves de milieux défavorisés que pour les autres<sup>370</sup>.

---

<sup>368</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.5.

<sup>369</sup> Johanne BÉDARD, *Fondements et perspectives de l'éducation préscolaire au Québec : pédagogie en contexte ludique*, Thèse de doctorat présentée devant la Faculté des Lettres de l'université de FRIBOURG, Fribourg, le 23 mai 2002, p.16.

<sup>370</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, *op.cit.* p.5.

Outre l'éducation des petits enfants, l'éducation des futurs parents est également demandée dans la mesure que si les apprenants d'aujourd'hui étaient scolarisés plus longtemps, la génération suivante serait plus instruite encore. En fait, les parents qui ont fréquenté l'école ou terminé leurs études sont plus à même d'envoyer leurs propres enfants à l'école<sup>371</sup>. Une analyse de 142 enquêtes démographiques et de sante effectuées dans 56 pays entre 1990 et 2009 montre que pour chaque année d'études supplémentaire de la mère, la scolarité de l'enfant augmente en moyenne de 0,32 année. Dans 24 pays européens, on a noté un lien étroit entre le niveau d'instruction des parents et celui de leurs enfants<sup>372</sup>.

En revanche, si l'accès à l'éducation constitue une condition indispensable pour atteindre le développement, il n'est pas seul qui importe. C'est bien aussi sa qualité. Cette dernière est cruciale si l'on veut que l'éducation procure ses bienfaits et que les sociétés et les États bénéficient des gains de son efficacité. Les enfants qui n'apprennent pas du fait de la mauvaise qualité de l'éducation risquent plus que les autres de redoubler une classe et de quitter l'école avant terme.<sup>373</sup>

Ainsi, le 4<sup>ème</sup> objectif du millénaire pour le développement inclut la promotion de l'équité notamment dans l'éducation. C'est pourquoi, établir des écoles équitables et inclusives est indispensable pour atteindre les meilleurs résultats d'apprentissage possibles. D'ailleurs, les résultats du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves indiquent que les systèmes scolaires les plus performants sont plus équitables au niveau de

---

<sup>371</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.5.

<sup>372</sup> *Ibid.*

<sup>373</sup> *Ibid.*

l'affectation des ressources pédagogiques que ceux qui réussissent moins bien<sup>374</sup>.

Certainement, l'équité de l'éducation ne peut être atteinte que si elle garantit l'inclusion des enfants en situation d'handicape. Les données recueillies dans 26 pays montrent que le regroupement des élèves selon leurs aptitudes est un facteur qui contribue à l'équité de l'éducation, surtout si cette répartition s'effectue dès le début de la scolarité<sup>375</sup>.

Cette équité englobe également les programmes d'apprentissage non formel ou de la deuxième chance qui offrent de nouvelles possibilités d'instruction et de développement des compétences. Les jeunes socialement marginalisés risquent plus que les autres de quitter définitivement le système éducatif formel, ce qui exacerbe les formes de pauvreté les plus enracinées et manque la capacité des systèmes éducatifs à procurer les bienfaits attendus et aura un effet multiplicateur sur l'ensemble de l'agenda du développement durable<sup>376</sup>.

### **3-Au niveau de la réduction des inégalités**

#### ***a-Objectif proposé 5 :***

*> Parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles*

Le 5<sup>ème</sup> objectif du millénaire pour le développement met le point sur la question du genre et l'égalité des deux sexes. L'éducation est perçue comme un élément du processus de transformation sociale mobilisant les hommes, les femmes, les garçons et les filles pour favoriser l'égalité dans la société<sup>377</sup>. En

---

<sup>374</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.5.

<sup>375</sup> *Ibid.*

<sup>376</sup> *Ibid.*

<sup>377</sup> *Ibid.*

effet, l'éducation autonomise les femmes, leur permettant de surmonter les différentes formes de discrimination sexuelle et d'opérer leurs propres choix de vie en meilleure connaissance de cause<sup>378</sup>. Non seulement l'autonomisation est bénéfique pour les femmes, mais elle améliore aussi les conditions de vie de leurs enfants et renforce la cohésion sociale.

L'éducation devient un passeport permettant aux femmes d'investir le marché du travail, de se faire entendre et de renforcer la confiance des femmes en elles-mêmes et leur perception de la liberté. Elle leur permet de prévenir le mariage des enfants. L'éducation<sup>379</sup>. D'ailleurs, les femmes qui ont un niveau éducatif plus élevé courent moins le risque de se marier ou d'avoir des enfants à un âge précoce. De même, elle influence leur choix quant à la taille de la famille<sup>380</sup>.(voir l'annexe)

### ***b-Objectifs proposés 10 et 16 :***

- > *Réduire les inégalités au sein des pays et d'un pays à l'autre*
- > *Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives dans le cadre du développement durable*

Au sein du même pays et dans de nombreux contextes où la population étant pauvre et comptant principalement sur l'agriculture, la répartition des revenus paraît à titre égal. Cependant, les inégalités augmentent avec le développement du pays et le transfert de la main d'œuvre vers les secteurs non agricoles, où les salaires sont plus élevés.<sup>381</sup>

Dans ce cadre, l'examen de 64 études confirme qu'une répartition plus équitable des possibilités éducatives réduit les inégalités de revenu. En effet, le

---

<sup>378</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.5.

<sup>379</sup> *Ibid.*

<sup>380</sup> *Ibid.*

<sup>381</sup> *Ibid.* p.9.

fait d'élargir l'accès à l'éducation, en permettant notamment au plus grand nombre d'achever une scolarité secondaire, est une condition essentielle de la réduction des inégalités au sein des pays. En fait, en France, en Malaisie et au Brésil, les inégalités de revenu, mesurées par l'indice de Gini, ont baissé de près de 7 points de pourcentage en vingt ans avec l'augmentation de la part de la population ayant atteint un niveau d'instruction secondaire<sup>382</sup>.

C'est pourquoi et afin de réduire les inégalités de revenu au sein des pays, il faut veiller à ce qu'une plus large partie de la population bénéficie d'une instruction secondaire même si cela reste tributaire aux perspectives offertes par le marché du travail.

Au niveau du droit international, la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que «*tous les individus et tous les organes de la société (...) s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés*<sup>383</sup> ». Autrement dit, le rôle de l'éducation dans la promotion des droits de l'homme et de l'état de droit est fondamental et garanti par le droit international. Une bonne éducation favorise la prise de conscience des droits et des devoirs envers lui-même et envers autrui. Elle permet aux individus de prendre une part plus active et plus constructive au débat politique national et local<sup>384</sup>.

L'éducation renforce la prise de décision inclusive, participative et représentative dans la mesure où elle est, dans la plupart du temps, associée de manière positive au fait de discuter des problèmes électoraux, de participer à des meetings et d'établir des contacts avec les responsables gouvernementaux locaux<sup>385</sup>.

---

<sup>382</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.9.

<sup>383</sup> Préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

<sup>384</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.13.

<sup>385</sup> *Ibid.*

### **SECTION III : LA POLITIQUE EDUCATIVE AU SERVICE DES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT *EN MATIERE ECONOMIQUE ET ECOLOGIQUE***

#### **1-Au niveau de la gestion des ressources naturelles**

##### ***a-L'objectif proposé 6***

*> Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de  
l'assainissement pour tous*

Personne ne peut nier les liens que peuvent s'entretenir entre l'éducation et l'utilisation durable des ressources en eau et en énergie même s'ils n'ont pas été étudiés de manière très approfondie. En fait, l'éducation peut pourtant avoir une influence sur l'utilisation de ces ressources, notamment dans les régions où elles sont rares<sup>386</sup>. Par ailleurs et suite à une étude effectuée par l'UNESCO, la probabilité d'avoir recours à différentes méthodes de purification de l'eau en la filtrant ou en la faisant bouillir est également plus élevée chez les ménages instruits. Par exemple, en Inde, la probabilité que l'eau soit purifiée dans les zones urbaines augmente de 9 % lorsque l'adulte le plus instruit a achevé des études primaires et de 22 % lorsque l'adulte le plus instruit a achevé des études secondaires<sup>387</sup>.

Dans cette perspective, la sensibilisation à la protection de l'environnement, est à renforcer via l'éducation afin d'encourager les populations à l'usage rationnel de l'eau et à éviter tout comportement de gaspillage ou de pollution. Ce comportement revêt une importance croissante dans les pays à revenu élevé où les citoyens sont invités à modifier leur consommation tant que selon une

---

<sup>386</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.13.

<sup>387</sup> *Ibid.*



étude portant sur les ménages de 10 pays de l'OCDE, les personnes plus instruites tendent à économiser l'eau<sup>388</sup>.

### ***b-Objectif proposé 7***

*> Garantir l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous*

L'initiative de « ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS » lancée en 2011 par le Ex-Secrétaire général des Nations Unies ; Ban Ki-moon poursuit trois objectifs à atteindre d'ici à 2030 :

- assurer un accès universel aux services énergétiques modernes ;  
- doubler le taux général d'amélioration de l'efficacité énergétique ;  
- et doubler la part des énergies renouvelables dans l'équation énergétique mondiale<sup>389</sup>. Réagis positivement à cette initiative, 80 pays en sont déjà partenaires. Ils ont la conviction que l'éducation est un des socles du développement durable. « Une éducation de qualité, notamment chez les filles, aide non seulement à améliorer la santé et les moyens d'existence, mais aussi à former des citoyens du monde informés et actifs. Éduquer la prochaine génération de dirigeants sur l'importance de préserver notre environnement et de lutter contre le changement climatique est un investissement crucial pour une planète et un avenir durables pour tous<sup>390</sup> ».

## **2-Au niveau de la promotion de la croissance économique et industrielle**

### ***a-Objectifs proposés : 8 et 9***

*> Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive..*  
*> Construire des infrastructures résilientes..*

---

<sup>388</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable Commence Par L'éducation*, © UNESCO/Karel Prinsloo/ARETE, p.7.

<sup>389</sup> *Ibid.*

<sup>390</sup> Ted TURNER, fondateur et Président de la Fondation pour les Nations Unies.

La pauvreté est tributaire généralement à une faible croissance économique et à une répartition non équitable des ressources du pays. Cette dernière ne peut être revendiquée ou opposée qu'avec la lutte de l'alphabétisme et l'atteinte d'un niveau d'instruction respectueux. En réalité, l'éducation génère de la productivité qui elle-même alimente la croissance économique. Lorsque le niveau d'instruction moyen de la population d'un pays donné augmente d'une année, la croissance annuelle du PIB par habitant progresse de 2 à 2,5%. Cela équivaut à une augmentation du revenu par habitant de 26 % en l'espace de 45 ans, durée à peu près équivalente à celle de la vie active<sup>391</sup>. Evidemment, on ne peut pas négliger d'autres éléments qui peuvent influencer la croissance économique tels que le niveau de revenu ou le taux de croissance national.

Cela suggère que lorsque la qualité de l'éducation est médiocre, le capital de compétences de l'économie est limité et ne peut pas servir de moteur pour la croissance. C'est pourquoi, les réformes d'un coût raisonnable qui visent améliorer les résultats et la qualité de l'éducation peuvent accroître les rendements économiques de l'éducation et constituer un bon investissement si les contenus et les moyens offerts pour ce but sont au niveau de cet enjeu et vont en harmonie avec les besoins du marché de travail.

### ***b-Objectifs proposés 11***

> *Faire des villes et des établissements humains des endroits inclusifs, sûrs, résilients et durables*

Etant donné l'accroissement de la mondialisation des services qui infectent les personnes, la tendance vers l'urbanisation augmente rapidement, notamment

---

<sup>391</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.8.

dans les pays en développement, en 2007, la population urbaine a pour la première fois dépasse la population rurale, et, en 2030, les urbains représenteront 60 % de la population mondiale, et près de 40 % de celle des pays à faible revenu<sup>392</sup>. Cette urbanisation s'accompagne généralement d'énormes défis en matière de logement, de transport et de services divers. Mais, l'éducation s'est traditionnellement considérée comme moyen de socialisation et critère de classement social selon le niveau d'instruction.

En réalité, la concentration des populations instruites dans les zones urbaines favorise l'innovation et le développement économique local. Une analyse de l'industrie manufacturière aux Etats-Unis a ainsi montré qu'une augmentation de 1 % de la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur dans les villes allait de pair avec une augmentation de la production de 0,5 point de pourcentage. Ceci suggère que la concentration du capital humain dans les zones urbaines favorise la production et le partage des connaissances<sup>393</sup>.

### **3-Au niveau de la durabilité des ressources et des modèles**

#### ***a-Objectifs proposés 12 et 13:***

- > *Garantir des modèles durables de consommation et de production*
- > *Agir d'urgence pour lutter contre le changement climatique et ses impacts*

Selon GIEC, l'environnement est exposé à une dégradation continue à cause des changements climatiques et aux phénomènes naturels qui en résultent. En outre, la nature en général demeure menacée par les comportements nocifs de la part des êtres humains comme la pollution, les incendies, la chasse abusive, etc. Chose qui revêt une urgence sans précédent.

---

<sup>392</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.13.

<sup>393</sup> *Ibid.*

Face à ces menaces permanentes, l'éducation se voit comme un grand enjeu pour améliorer les connaissances, inculquer les valeurs, renforçant les convictions et modifier les attitudes. Effectivement, l'éducation dispose d'un pouvoir considérable de changer les modes de vie et les comportements préjudiciables à l'environnement. C'est pourquoi, l'attention doit se tourner vers l'éducation et la nécessité d'exploiter ce potentiel est exigeante<sup>394</sup>.

***b-Objectifs proposés 14 et 15:***

> *Préserver et utiliser de manière durable les océans, mers et ressources marines pour le développement durable.*

> *Protéger, restaurer et promouvoir une utilisation durable des écosystèmes terrestres...*

Par l'éducation, on peut améliorer la sensibilisation et le souci de l'environnement. C'est à travers la bonne compréhension des cours scientifiques à propos du changement climatique et des autres problèmes environnementaux qu'on bâtit la conscience. En effet, les élèves qui ont obtenu les meilleures notes en sciences de l'environnement dans les 57 pays participant à l'enquête PISA de 2006 se sont aussi déclarés plus sensibilisés aux problématiques environnementales complexes<sup>395</sup>. Ainsi, dans 47 pays couverts par l'Enquête mondiale sur les valeurs 2005-2008, plus le niveau d'instruction d'une personne était élevé, plus il était probable qu'elle se préoccupe de l'environnement. En outre, selon l'Enquête mondiale sur les valeurs 2010-2012, lorsqu'on demandait aux personnes interrogées de choisir entre la protection de l'environnement et la relance économique, les personnes ayant un niveau d'instruction secondaire se

---

<sup>394</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.11.

<sup>395</sup> *Ibid.*

montraient plus favorables à l'environnement que celles qui n'avaient pas atteint ce niveau<sup>396</sup>.

Au niveau pratique, l'éducation favorise la prise de décision de changer de comportement en incitant les citoyens à s'engager davantage. En effet, selon une étude faite par l'UNESCO, les personnes plus instruites ne se contentent pas seulement à être plus concernées par les questions environnementales, mais elles agissent et se mobilisent aussi pour promouvoir et soutenir les décisions politiques en faveur de l'environnement<sup>397</sup>.

D'ailleurs, à l'occasion du Programme d'enquête sociale internationale, dans presque tous les pays participants à son édition 2010, il y a une probabilité accrue que les répondants plus instruits aient signé une pétition, fait un don monétaire ou participe à une protestation ou à une manifestation en faveur de l'environnement au cours des cinq dernières années<sup>398</sup>.

---

<sup>396</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le Développement Durable commence par L'éducation*, p.11.

<sup>397</sup> *Ibid.*

<sup>398</sup> *Ibid.*

## Conclusion du chapitre 5

Le problème de la mesurabilité et de la durabilité du développement s'impose vivement tant qu'on ne peut qualifier le développement comme « durable » que s'il est assujéti à des indicateurs objectifs pour mesurer sa durabilité autant au niveau écologique qu'au niveau socio-économique. Sachant que les paradigmes fondateurs du capitalisme ont des conséquences négatives importantes sur l'environnement, l'Homme, la société et la politique<sup>399</sup>. Pour ce modèle économique qu'est le capitalisme, « toutes les ressources naturelles ont la couleur de l'or. Plus il les exploite rapidement, plus le flux d'or s'accélère »<sup>400</sup>. Avec le rythme de surexploitation des ressources naturelles, leur durabilité pour les futures générations voire des générations actuelles est mise en cause.

Devant ces constats, la durabilité interpelle la prise de conscience et la mobilisation de l'être humain en faveur de la protection de l'environnement au lieu de décrire avec éloquence les aspects de la dégradation de la nature, en l'occurrence la destruction des arbres sans replanter de nouveaux, la disparition des espèces animales à cause de la chasse et la pêche intensives, l'emploi des produits chimique pour plus de production, etc. Il est perçu comme nécessaire de passer à l'action en travaillant sur la sensibilisation et la responsabilisation de tout le monde, chacun de sa position.

De notre part, on a mis en exergue la problématique de la durabilité et la mesurabilité du développement dans notre pays le Maroc en général, et dans la région de Béni-Mellal-Khénifra en particulier. Cette région, disposant des ressources naturelles très riches, connaît un taux de pauvreté

---

<sup>399</sup>Romain ALLAIS, *Transition systémique pour un développement durable : entre conception et territoire*, Thèse de doctorat de l'UTT, 2015, p.13.

<sup>400</sup> Anton PANNEKOEK, « La destruction de la nature », *Zeitungskorrespondenz*, n° 75,10 juillet 1909, p.1. Traduit par Ph.Bourrinet (juillet 2019).

multidimensionnelle qui dépasse beaucoup le taux national. Cela paraît paradoxal à tel point qu'on se demande sur le mode d'emploi de ses ressources.

En outre le problème de mesurabilité s'impose vivement étant donné la rareté des informations et la complexité des règles mathématiques adoptées pour le calcul des indices de durabilité à savoir l'indice de l'empreinte écologique, l'indice de la planète heureuse, le bien-être humain et le bien-être écologique. D'ailleurs, des données du dernier recensement de la population et de l'habitat effectué depuis 2014 sont considérées comme prescrites vu la dynamique démographique et socioéconomique remarquée ces dernières années.

**CHAPITRE 6 :**

**LA MIGRATION**

**ET LE DEVELOPPEMENT**



## Introduction du chapitre 6

Depuis quelques années, les acteurs économiques, sociaux et écologiques sont sensibles aux problématiques du développement durable, mais leur conception du DD dépend aussi de leurs centres d'intérêt<sup>401</sup>. En réalité, c'est une problématique qui touche l'humanité toute entière et dessine son destin. D'ailleurs, personne ne peut nier la vulnérabilité des écosystèmes face aux impacts des changements climatiques à savoir l'intensité de la chaleur, l'extension des terres sèches, la brutalité des inondations, etc. Cette dégradation permanente de l'environnement en plus du développement anti-écologique, génère une certaine inquiétude qui doit se traduire en actions en faveur de la salubrité de l'environnement naturel et social, ainsi qu'en faveur de la durabilité du développement global.

Partant de ces postulats, on a opté pour une étude de terrain (réel et virtuel<sup>402</sup>) en interrogeant des enquêtés dont les caractéristiques sociodémographiques sont diverses et aléatoires (**Section I**). L'objectif dans ce chapitre est de savoir l'attitude des interrogés à propos de la migration interne ou internationale vis-à-vis le développement régional (**Section II**). En outre, les répondants sont aussi appelés à classifier le développement aspiré selon la priorité (**Section III**) avec une analyse de chaque aspect du développement : humain, économique et social.

---

<sup>401</sup>Thierry DE LACAZE, *Contextualisation de l'éducation au développement durable en Guadeloupe : conceptions d'acteurs socioéconomiques, d'élèves de cycle 3 et pratiques enseignantes*, Thèse pour le doctorat en Sciences de l'éducation, Soutenue publiquement le 23 novembre 2015, Université des Antilles, France, p.28.

<sup>402</sup> L'enquête a commencé avec des questionnaires en papier, mais vu l'épidémie de Covid-19, elle s'est terminée d'une manière numérique.

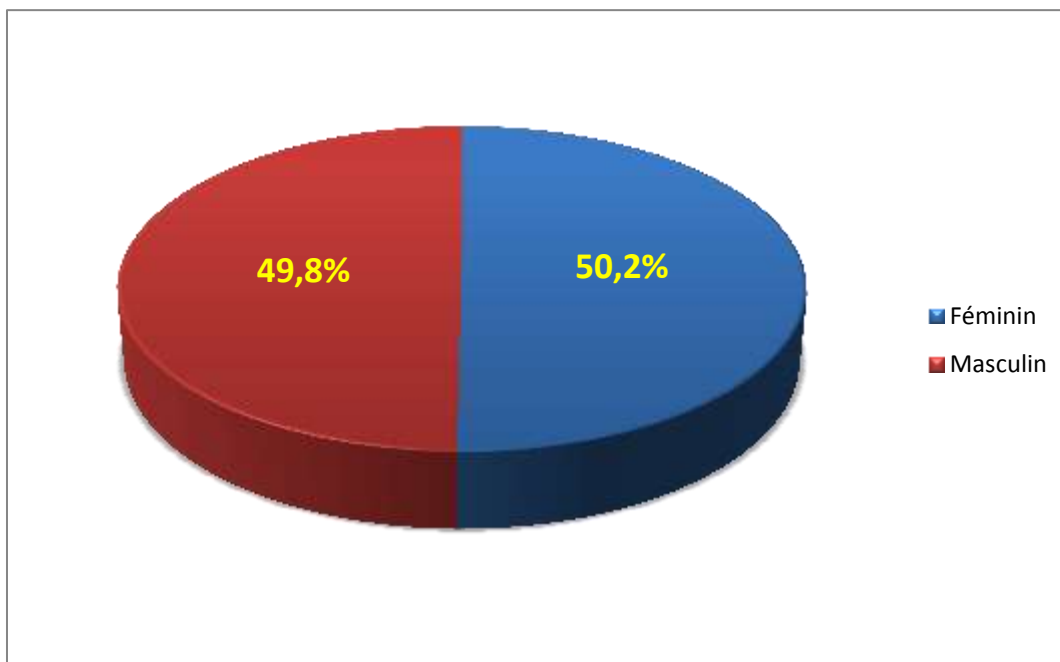
## SECTION I : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES ENQUETES

Pour mieux encadrer la situation culturelle et socio-économique des enquêtés et les facteurs subjectifs qui peuvent régir les actions de développement et d'épanouissement envers l'environnement en vertu du Nouveau Modèle de Développement, on a jugé comme utile d'identifier notre population à travers ses différents profils : démographique, géographique et socio-économique, car l'intérêt que nous portons à l'éducation ne pourrait occulter celui des étudiants, des parents, des enseignants ainsi que d'autres acteurs ou intervenants dans le secteur éducatif. Leurs perceptions et à leurs attentes envers l'école et le développement peuvent conduire le changement et le nouveau modèle aspiré.

### 1-Structure démographique des enquêtés

#### *a-Structure par genre*

**Figure 16: Répartition selon le genre**

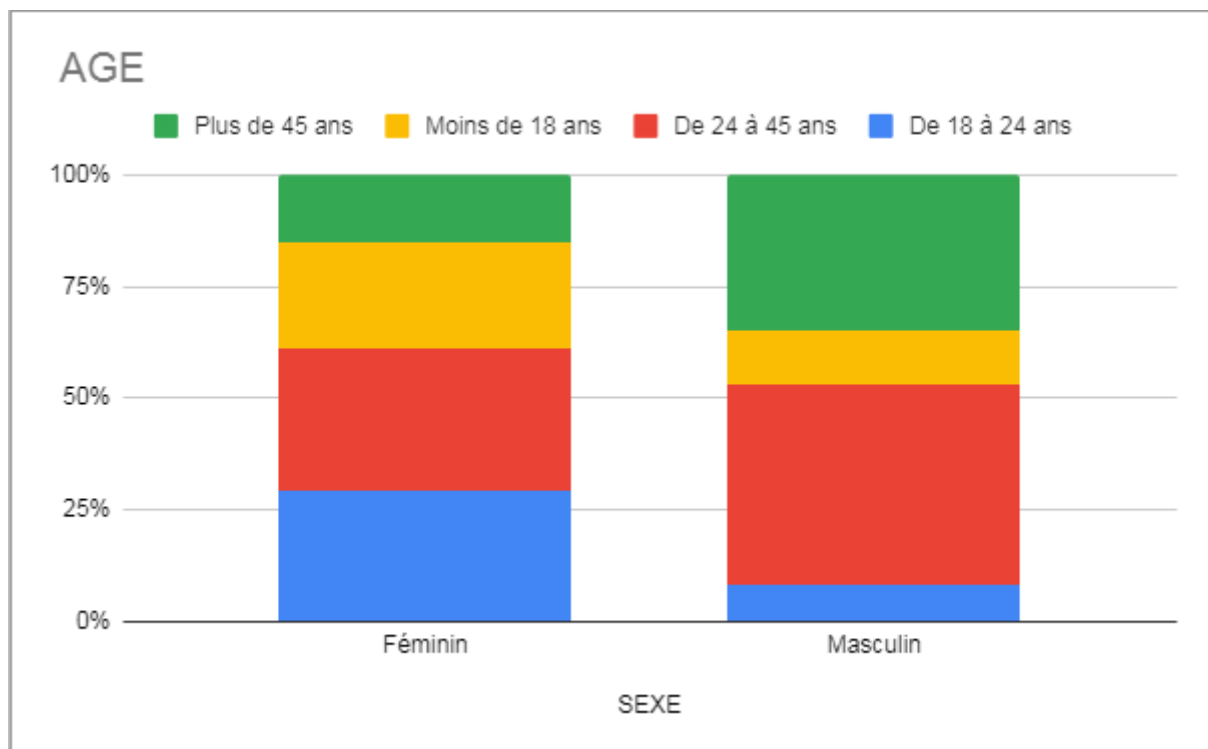


*Source : Enquête 2021*

Bien que leur tirage était aléatoire, force est de constater que la parité est presque atteinte dans le sens où la quasi-moitié des personnes interrogées sont des masculins (49,8%), une valeur très proche de celle des personnes interrogées du genre féminin (50,2%). En fait, cette égalité n'était pas prévue, mais cette coïncidence est très bénéfique afin de contrôler la variable du sexe et expliquer les différences des citations suivant d'autres variables.

### *b-Structure par âge*

*Figure 17 : Répartition selon l'âge et le genre*



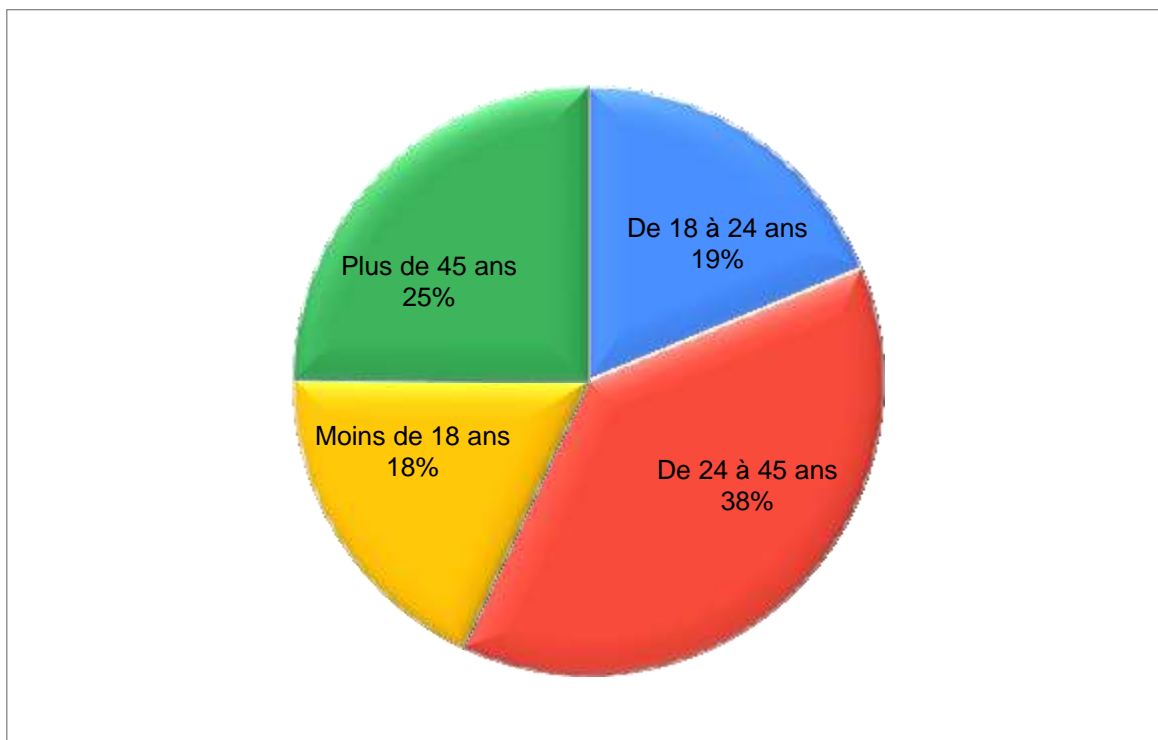
*Source : Enquête 2021*

En croisant la variable de l'âge avec celle du sexe, il paraît clair la différence des âges d'une catégorie à l'autre. En effet, une grande partie des enquêtés du sexe féminin sont âgés de 18 à 45 ans (plus de 63%) à raison d'environ 30% sont âgées entre 18 et 24 ans, alors que plus de 33% sont âgées entre 24 et 45 ans. Ainsi que la catégorie plus que 45ans est moins nombrable (13%) par rapport au pourcentage de celle moins de 18ans.

S'agissant de la variable de l'âge chez les masculins, la catégorie entre 24 et 45ans prime avec 42% en contrepartie de deux catégorie plus réduites : celle âgée entre 18 et 24 ans avec un pourcentage de 7% et l'autre âgée moins de 18 ans avec un pourcentage de 12%.

En comparant les âges des deux sexes(*figure17*), il parait claire qu'il y a un certain équilibre au sein de la catégorie féminine, alors qu'il y a une grande disparité au niveau de la catégorie des masculins notamment entre le pourcentage de ceux qui sont âgée entre 18 et 24 ans avec 7% et ceux âgés de 18 à 45 ans (plus de 42%). Toutefois, selon la *figure 17*, le quart des enquêtés en général sont âgés plus de 45ans quant aux autres, ce sont des jeunes moins de 45ans (57%) et des mineurs moins de 18 ans (18%). En réalité, c'est cette population qui est destinée puisqu'il s'agit d'une aspiration du changement du modèle récent par un nouveau modèle plus efficient et plus moderne.

**Figure 18: Répartition selon l'âge**



*Source : Enquête 2021*

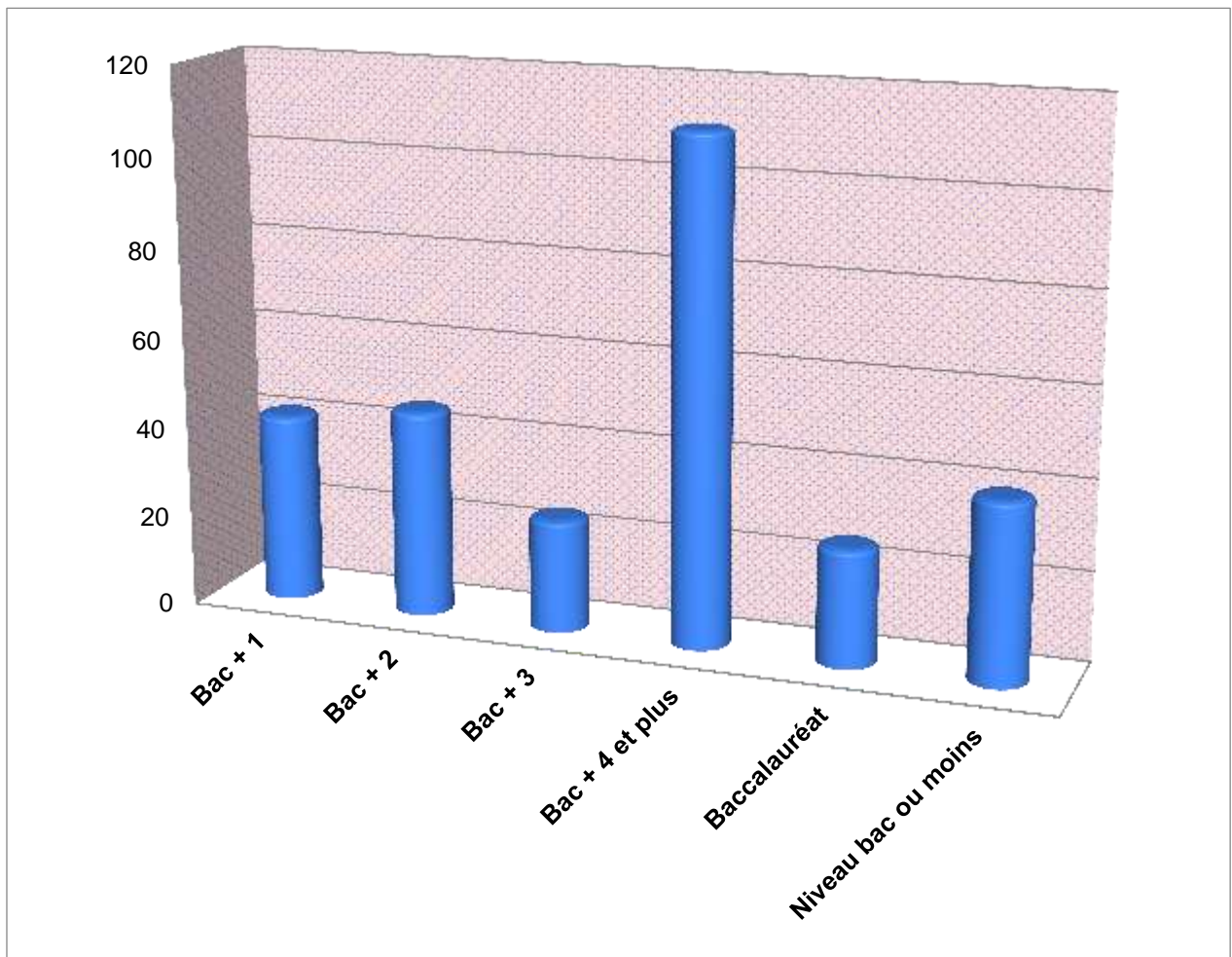
## **2-Structure scolaire ou professionnelle des enquêtés**

Pour cet axe, on a opté pour la séparation de la variable du niveau scolaire/universitaire(a) de la variable de l'activité professionnelle/statut(b) parce que l'une ne conditionne pas forcément l'autre. En fait, on peut trouver un répondant avec un haut niveau universitaire mais il n'a pas encore trouvé un emploi comme activité professionnelle, comme trouver un autre avec un statut remarquable dans la société mais son niveau scolaire est modeste.

### ***a- Structure par niveau scolaire ou universitaire***

A la lecture de la représentation graphique (*figure 19*), la répartition selon le niveau d'instruction ou d'étude des enquêtés révèlent que le haut niveau d'instruction représente la caractéristique principale de cette échantillon. En effet, la majorité des enquêtés (86,20%) ont le Bac et plus, alors que juste 13,79% d'eux ont le niveau Bac ou moins. Cependant, ceux qui ont Bac plus quatre ont la plus grande valeur qui atteint 38,27% de la somme des répondants, c'est plus que le tiers. Ce qui indique qu'on est devant un simple échantillon. Au contraire, c'est un échantillon bien instruit et conscient de ce qui se passe à son alentour.

**Figure 19: Répartition selon le niveau scolaire ou universitaire**



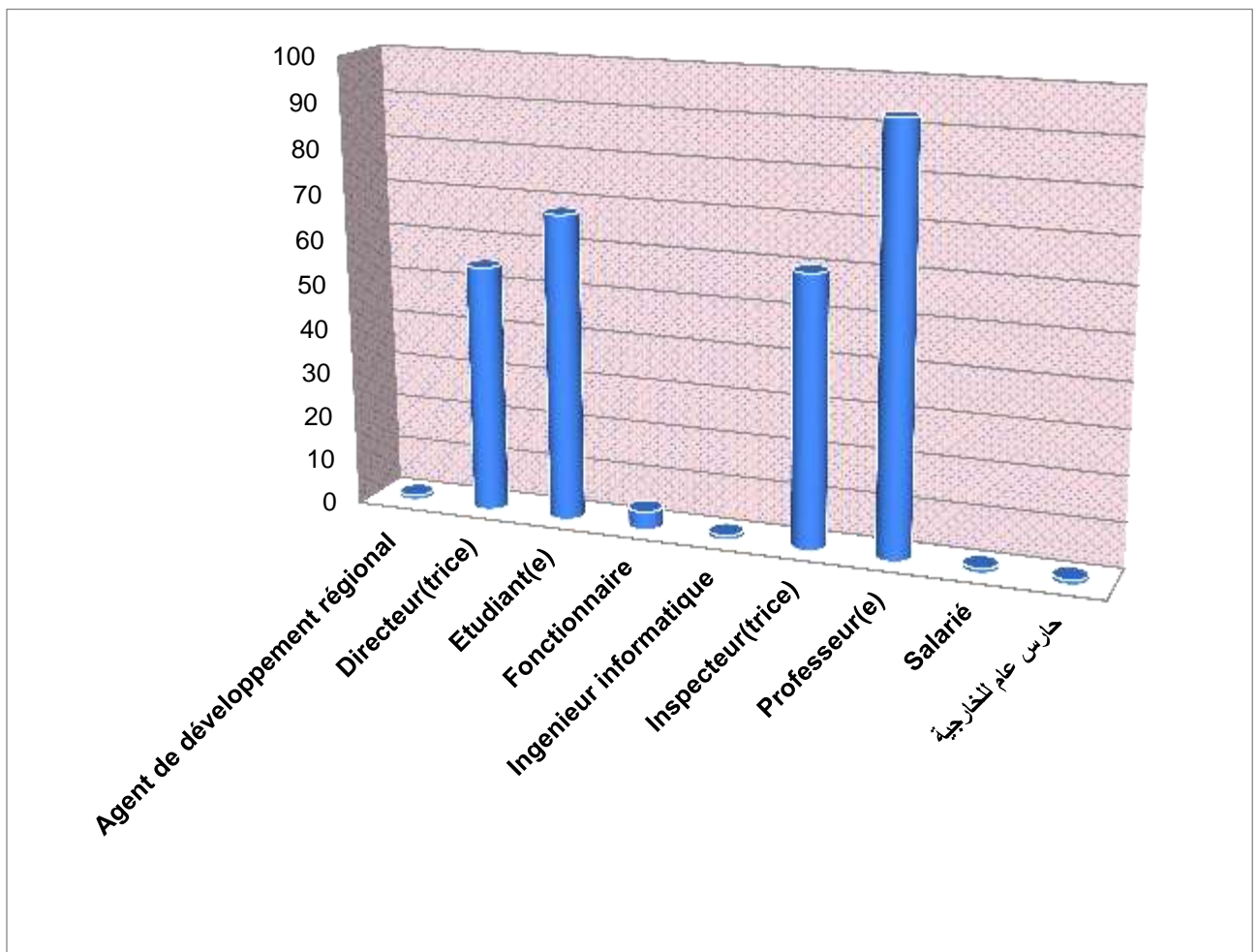
*Source : Enquête 2021*

### ***b-Structure par activité professionnelle ou statut***

Le présent graphique (*figure 20*) présente une répartition des enquêtés selon leur situation socio-professionnelle. En réalité, leurs activités professionnelles jouent un rôle primordial dans la détermination de la réalité de la société, de l'environnement et du modèle actuel de développement. Et cela est dû à l'expérience, la proximité du champ d'étude ou leur intérêt considérable au nouveau modèle de développement.

Dans ce contexte, l'étude selon leur profession principale ou activité, a fait ressortir que la majorité d'entre ces personnes sont professeurs (32,63%) suivie de la catégorie des étudiants avec 23,85% et celle des inspecteurs avec un pourcentage de 21,05%. Les fonctionnaires et les autres agents sont peu fréquents (2,8%).(Figure 20 ).

**Figure 20: Répartition selon l'activité ou le statut**



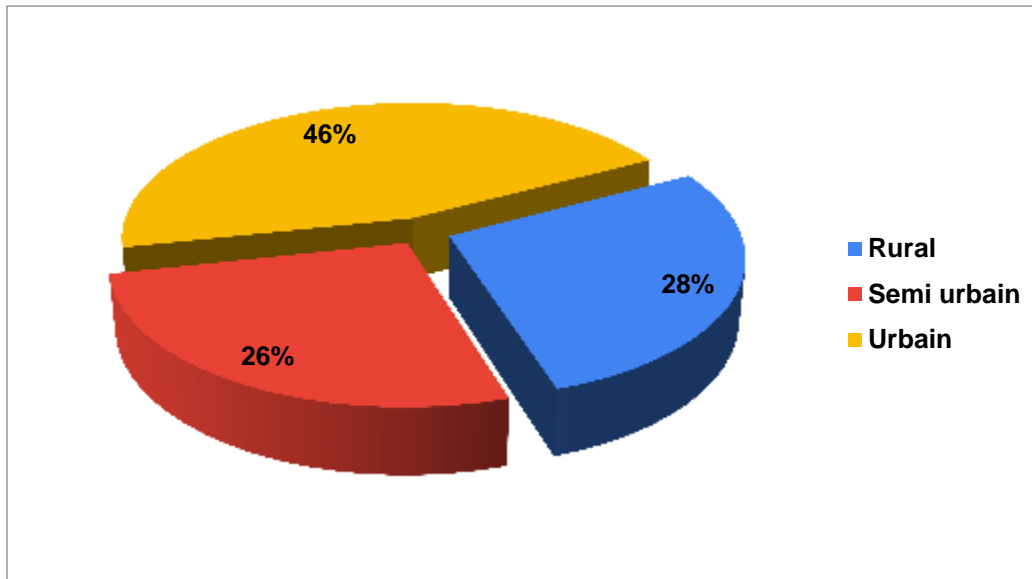
Source : Enquête 2021

### 3-Structure par milieu de résidence ou de travail

A l'échelle régionale, les personnes enquêtées dans le cadre de cette recherche résident ou travaillent, en grande partie (46%), dans le milieu urbain, alors que les résidents au milieu rural ou semi urbain représentent deux proportions

presque similaires à savoir 28% et 26% (*figure 21*). Toutefois, même si le pourcentage des citations du milieu urbain est la plus dominante, l'activité n'est pas absolument urbaine. Il se peut qu'une personne réside en ville et travaille à la campagne, mais la réponse « milieu urbain » était plus favorie.

**Figure 21 : Répartition selon le milieu de résidence ou de travail**



*Source : Enquête 2021*

On peut expliquer la grande présence du milieu urbain comme milieu de résidence ou de travail pour les enquêtés par le fait que l'enquête était numérique en raison de la pandémie de Covid-19 où il est recommandé d'éviter tout contact direct avec les répondants. Par conséquent, l'enquête était à la disposition de ceux qui ont accès à l'Internet et qui ont un certain savoir pour répondre aux questions proposées. Or, cette option n'est pas disponible en suffisance pour les deux milieux : rural et semi urbain. En tout cas, il y a une certaine synergie puisque tous les milieux sont représentés.



## **SECTION II : LE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LA MIGRATION**

A l'échelle nationale, la région de Béni Mellal-Khénifra est réputée comme « un bassin migratoire » par excellence, notamment après les 80 de ce siècle. Mais, le déclenchement des flux de départs pour le travail à l'étranger s'est opéré à partir des années 60<sup>403</sup> en relation avec les déterminants historiques de l'émigration marocaine, ainsi qu'avec ses contextes géographiques et socio-culturels selon les zones de départ.

Ce phénomène affecte une très grande partie des jeunes voire des mineurs qui se sentent prêts à partir clandestinement et encourir tous les risques possibles, sans accompagnement d'aucun membre de famille. C'est pourquoi deux questions ont été introduites dans le questionnaire de cette recherche afin de reconnaître l'attitude des enquêtés envers la migration, si elle représente pour eux un problème sociétal ou une solution à des problèmes sociétaux(1), ainsi s'ils préfèrent le développement de la région ou la migration interne/internationale(2).

### **1-La migration, un problème sociétal ou une solution à des problèmes sociétaux.**

Le mythe de la migration vers l'Europe, et particulièrement vers l'Espagne et l'Italie, influence vivement l'imaginaire des jeunes de la région de Béni Mellal-Khénifra qui est réputée à l'échelle nationale par sa grande pulsion migratoire dont les jeunes et les mineurs sont fortement impliqués<sup>404</sup>. Ces jeunes dévalorisent leurs conditions de vie et considèrent la migration comme la seule solution susceptible de les sauver des difficultés liées spécialement à l'accès aux services de base et aux circonstances d'une vie digne.

---

<sup>403</sup>Kamal MELLAKH, *Les jeunes et la migration dans la région de Tadla-Azilal*, ProgettoMondo Mlal mlal avec le financement de l'Union Européenne, 2015, p.11.

<sup>404</sup> *Ibid.* p.18.

En outre, après les accords de Schengen signés en 1990, la restriction de l'émigration légale notamment les contrôles rigoureux aux frontières, l'exigence des visas et l'émergence du système sélectif des immigrés, ont entraîné le développement de l'émigration clandestine et irrégulière caractérisée par l'apparition de nouveaux profils d'émigrants, en particulier des mineurs, accompagnés ou non, qui encourent des risques afin de rejoindre leurs compatriotes dans le « paradis Européen »<sup>405</sup>.

Cette pulsion excessive et risquée vers l'étranger paraît paradoxale dans la mesure où cette région est reconnue par son aspect attractif dans le cadre de la migration interne, et vu ses richesses naturelles et son périmètre qui devient de plus en plus moderne. En réalité, le développement permanent de cette zone géographique avec l'augmentation des chances d'instruction et d'emploi n'ont pas pu influencer positivement l'imaginaire des jeunes de la région. Cet imaginaire est nourri fortement par le mythe de la migration à l'étranger<sup>406</sup> et rend délicat tout effort à la stabilisation des jeunes dans leur patrie et à leur implication au développement au-delà de la mobilité vers l'étranger.

L'étude de la migration présente un grand intérêt notamment chez la population de la région de Béni Mellal-Khénifra, surtout la catégorie des mineurs qui est caractérisée juridiquement par l'absence du raisonnement suffisant pour évaluer les choses logiquement et objectivement. Cependant, ils sont surexposés à être influés négativement par le discours émergé dans leur entourage social. Ce qui crée chez eux des représentations qui peuvent être justes comme elles peuvent être erronées.

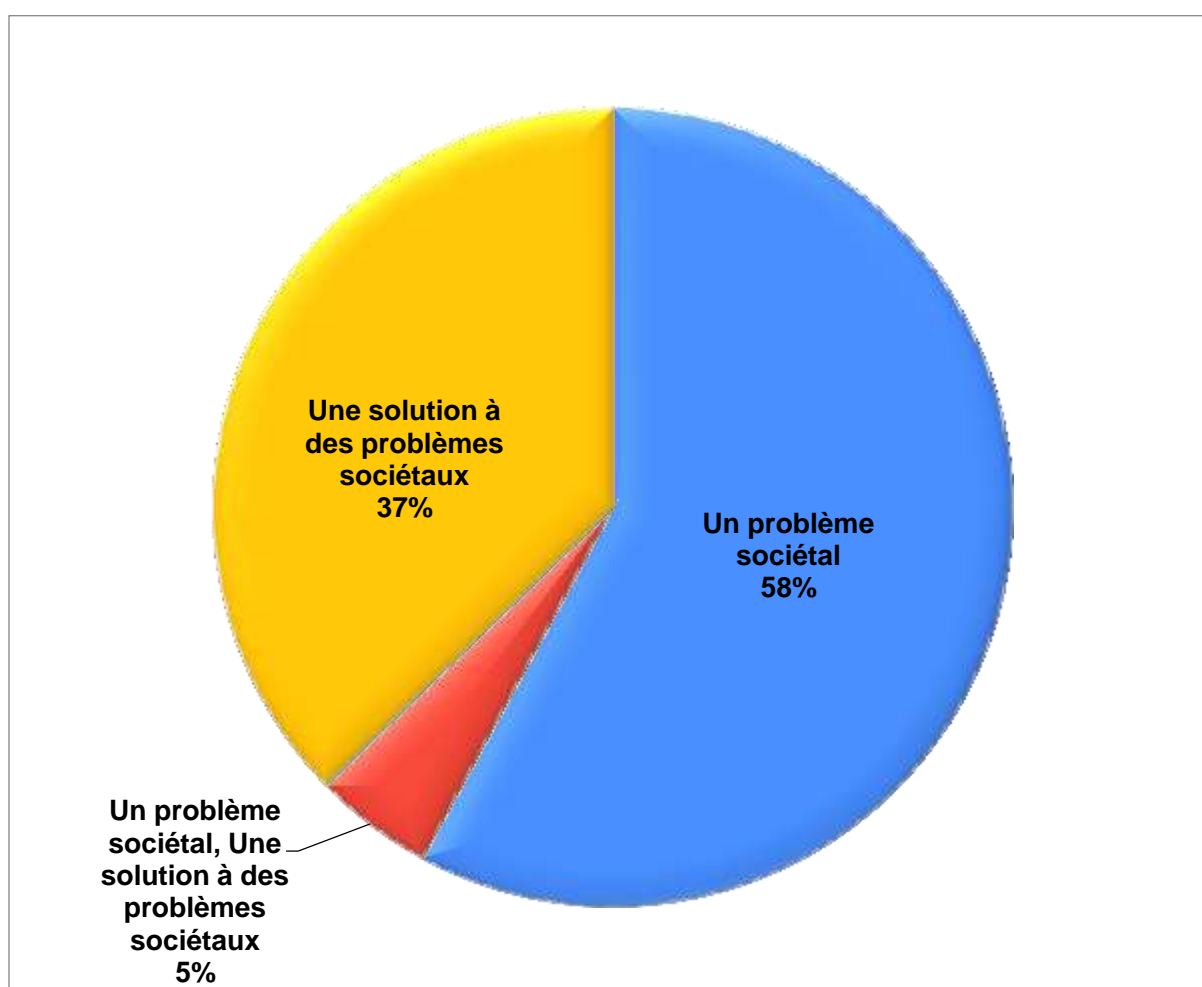
---

<sup>405</sup> Naima AMROUNE, *Les migrants marocains mineurs non accompagnés entre la sécurité juridique et la protection sociale, Mémoire en Master de la migration internationale: Espace et société*, 2019, p.19.

<sup>406</sup> Kamal MELLAKH, *Les jeunes et la migration dans la région de Tadla-Azilal*, *op.cit.* p.18.

Dans ce cadre, on a interrogé cette population, constituée de mineurs et d'adultes en même temps, sur leur qualification de la migration avec ses deux types ; interne et internationale, si elle constitue un problème sociétal dont les inconvénients l'emportent sur les avantages, ou une solution à des problèmes dont souffre la société, ou bien la migration a un double aspect en représentant un problème et une solution en même temps.

**Figure 22 : La répartition des enquêtés selon leur qualification de la migration comme un problème sociétal ou une solution à des problèmes sociétaux**



*Source : Enquête 2021*

A la lecture de cette représentation graphique (*figure 22*), il est clair que la majorité des personnes enquêtées (58%) pensent que la migration et le départ

des citoyens notamment les jeunes est un problème qui avive les problèmes sociétaux existants. Par contre, une grande proportion des enquêtées (37%) déclarent que la migration est la seule solution pour échapper des problèmes et des malheurs de la réalité dans la région ou dans le pays tout entier. Quant à une petite proportion de 5% considèrent la migration comme problème et solution à la fois dans la mesure où elle a autant d'inconvénients que d'avantages.

En fait, d'après les résultats obtenus via les questionnaires ou les entretiens élaborés avec un nombre important des jeunes, on constate que la migration est un rêve pour l'ensemble d'eux, notamment pour ceux qui vivent dans la pauvreté et la vulnérabilité ou ceux qui ont des proches ou des voisins à l'étranger considérés comme modèles grâce à leurs expériences bien réussies.

Dans ce sens, Ayoub âgé de 15ans, issu d'Ouled Youssef, entretenu après avoir décidé de rompre ses études et partir clandestinement en Italie « *J'envisage rejoindre mes amis en Italie, là-bas il y a tout ce qu'on veut (Soupir et sourire) ».*

*Entretien personnel*

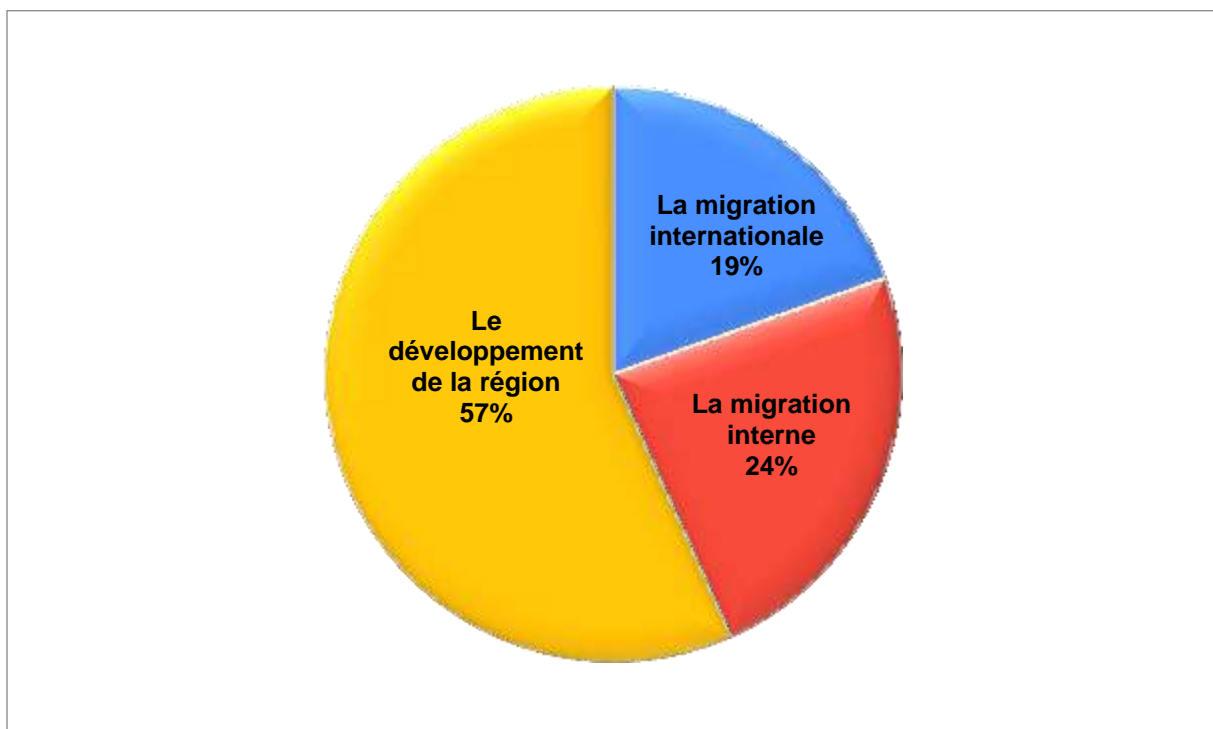
## **2-Le développement de la région ou la migration interne/ internationale**

Hors le rêve de la migration dont parlent les jeunes sous l'effet de réseaux sociaux virtuels ou réels qui dévalorisent la vie au Maroc en général et dans la région en particulier en contrepartie de l'embellissement celle à l'étranger, les enquêtés étaient appelés à donner leur avis logique sur le choix qu'ils trouvent plus pertinent ou exigent pour leur présent et leur avenir.

En fait, une disparité flagrante est remarquée en comparant les pourcentages des réponses obtenues. La majorité des personnes interrogées sont pour le développement de la région (57%). Par contre, 24% des interrogés choisissent la

migration interne soit de l'accompagne à la ville, soit d'une ville à une autre où les conditions de vie sont plus favorables. Le reste des enquêtés (19%) préfèrent la migration internationale. Quitter le Maroc pour eux est la meilleure solution pour atteindre le développement. A leur avis, la réalisation des enjeux économiques personnels contribue évidemment à l'amélioration de niveau de vie de leurs familles et de leur entourage social.

**Figure 23: La répartition des enquêtés selon leur préférence entre la migration internationale, la migration interne ou le développement de la région**



*Source : Enquête 2021*

Au-delà des influences sociales et la consécration de l'idée de la migration chez les jeunes sans aucune raison exigeante, des raisons climatiques s'imposent objectivement. En effet, le climat du Maroc est fortement affecté par les changements climatiques et présente une vulnérabilité de plus en plus croissante. En particulier, plusieurs régions ont connu plusieurs phases de sécheresse à ampleur variable. Certaines ont eu des répercussions négatives, parfois

dramatiques sur l'économie du pays, étant très dépendante des ressources en eau, et sur les conditions socio-économiques de la population, notamment rurale qui compte pleinement sur l'agriculture.

Ces impacts ont généré une dynamique sociétale induisant la croissance des flux migratoires des zones rurales, en l'occurrence à destination des zones plus modérées climatiquement et favorables économiquement, soit dans le cadre de l'exode rurale ou de la migration internationale notamment la migration clandestine des jeunes étant donné la fermeture des frontières avec l'Europe et la distance très réduite entre les deux continents africain et européen (14km).

### **3-La migration interne/internationale comme procédé de développement**

Le climat du Maroc est fortement affecté par les changements climatiques et présente une vulnérabilité de plus en plus croissante. Tendence à la hausse des vagues de chaleur et à la baisse des vagues de froid, variabilité spatiale des précipitations avec une baisse significative oscillant entre 3% et 30% selon les régions, accélération des phénomènes extrêmes (notamment les sécheresses et les inondations), constituent les principaux phénomènes recensés au Maroc durant les dernières décennies<sup>407</sup>.

En particulier, le Maroc connaît de temps en temps plusieurs phases de sécheresse à ampleur variable. Certaines ont des répercussions négatives, parfois dramatiques sur l'économie du pays comme étant très dépendante des ressources en eau, et sur les conditions socio-économiques de la population, notamment rurale qui compte pleinement sur l'agriculture<sup>408</sup>.

---

<sup>407</sup> Rapport du Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Environnement, *Politique Du Changement Climatique Au Maroc*, p.17.

<sup>408</sup> Naima AMROUNE, Les migrants marocains mineurs non accompagnés entre la sécurité juridique et la protection sociale, *op.cit.* p.19.

Ces impacts génèrent de plus en plus une dynamique sociétale induisant la croissance des flux migratoires, en l'occurrence à destination des zones plus modérées climatiquement et favorables économiquement, soit dans le cadre de l'exode rurale ou de la migration internationale. En réalité, le facteur écologique n'est pas le seul à générer cette précipitation pour émigrer. Il s'agit plutôt d'autres facteurs qui s'estiment tranchants pour prendre la décision de quitter le territoire national. Ce qui nous intéresse ici est de révéler la manière de laquelle la migration peut-elle être un procédé de développement régional et national.

Cette question est posée, dans le cadre d'un focus group, aux personnes qui préfèrent la migration internationale non seulement pour des raisons personnelles, mais plutôt pour l'intérêt général. Pour décortiquer davantage leurs choix, on a pu obtenir les résultats suivant :

**Tableau 10: La contribution de la migration internationale dans le développement national et régional**

Sous-groupe	Nombre de personnes	Points de vue
<b>Sous-groupe 1</b>	3	Un revenu élevé à l'étranger permet d'améliorer le niveau de vie de la famille au Maroc.
<b>Sous-groupe 2</b>	4	L'acquisition d'une instruction et d'une formation de haut niveau à l'étranger sera bénéfique pour le Maroc lors de leur retour.
<b>Sous-groupe 3</b>	3	Faire de l'épargne à l'étranger est rentable pour le Maroc en cas de transfert.
<b>Sous-groupe 4</b>	5	Retourner de l'étranger avec de l'argent et d'expérience pour investir au Maroc crée de l'emploi et contribue à la réduction de la pauvreté au Maroc.

*Focus groups, 2021*

Avant d'analyser les résultats agencés dans le tableau10, il convient de signaler que les personnes qui forment ces focus groups sont des jeunes marocains, étudiants et élèves, qui désirent vivement émigrer. Leurs représentations déclarées révèlent que la vie à l'étranger pour eux est glorieuse et prospère, l'emploi est abondant, la rémunération est généreuse à tel point qu'on peut faire facilement de l'épargne. Ces représentations sont nourries des expériences réussies des ex-voisins ou amis, et aussi des médias qui glorifient les Marocains résidents à l'étranger et amplifient le volume de leurs transferts. On peut citer dans ce cadre des titres des articles médiatisés :

**ECONOMIE**

**Les transferts des MRE entament toujours leur envolée**

Source : <https://snrtnews.com/fr/article/les-transferts-des-mre-entament-toujours-leur-envol%C3%A9e>

**ECONOMIE**

**Les transferts des MRE poursuivent leur envolée: +45,7% à fin août 2021**

Les transferts de fonds effectués par les Marocains résidents à l'étranger s'établissent à 63.737 MDH à fin août 2021 contre 43.736MDH à fin août 2020, réalisant une hausse de 45,7% ou +20 milliards de DH.

Source : <https://www.medias24.com/2021/09/30/les-transferts-des-mre-poursuivent-leur-envolee-457-a-fin-aout-2021/>



## Economie

### Investissements: les MRE, des acteurs importants pour la relance

*Source : <https://www.fnh.ma/article/actualite-economique/investissements-les-mre-des-acteurs-importants-pour-la-relance>*

Certes, ce discours médiatique paraît comme un simple contenu informatif. Cependant, il influence indirectement et négativement l’imaginaire des jeunes marocains et rend délicat tout effort visant leur stabilisation dans leur patrie et leur implication au développement au-delà de la mobilité vers l’étranger.

En revanche, on ne peut nier que les transferts de fonds effectués par les Marocains résidents à l’étranger (MRE) contribuent effectivement à la relance économique du pays, et que les arguments présentés par les jeunes dans le cadre du focus group ont une part de justesse. Cependant, il est nécessaire de prendre en considération que les épargnes effectuées et les fonds transférés sont en fait le fruit de la peine et du travail laborieux et sérieux<sup>409</sup>. Chose qui est indispensable soit pour le développement ailleurs ou au sein du pays en général, et de la région en particulier.

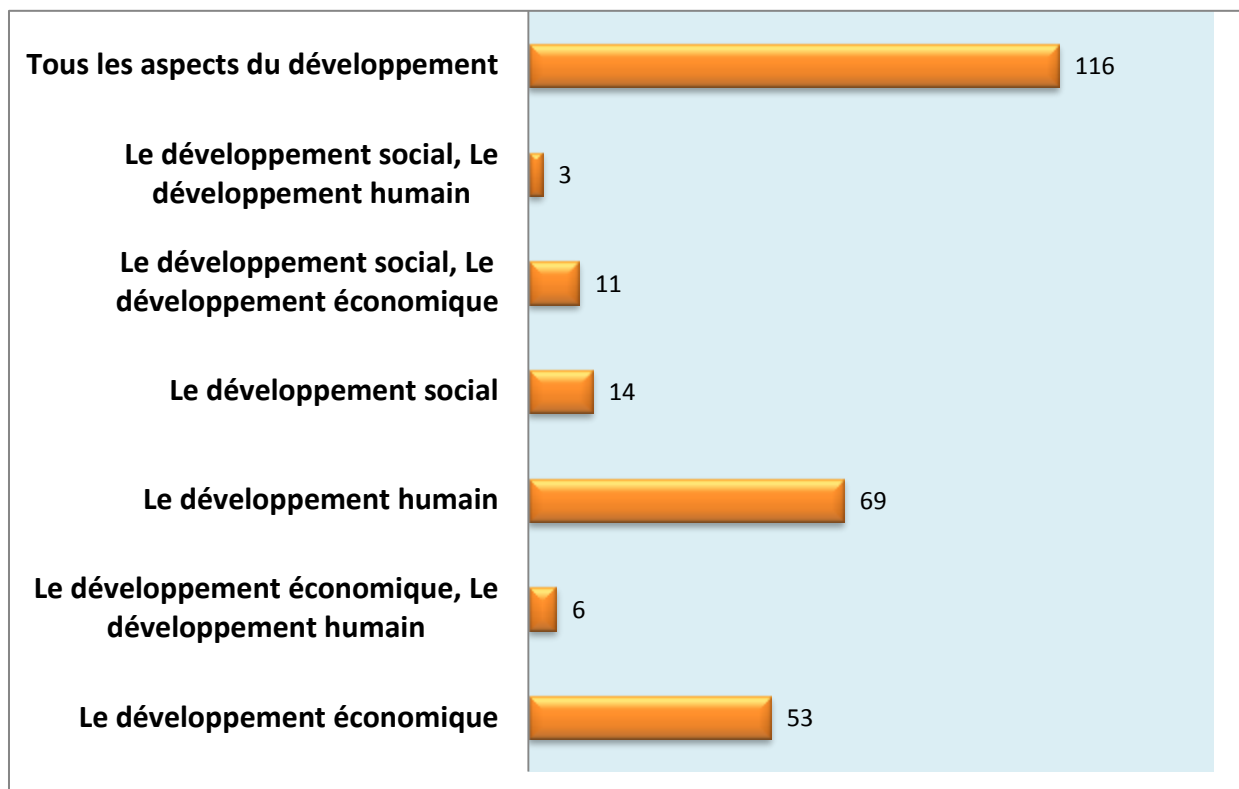
---

<sup>409</sup> Déclaration de quelques marocains résidant à l’étranger.

### SECTION III : LE DEVELOPPEMENT ASPIRÉ SELON LA PRIORITE

Le développement, comme notion reflétant la croissance et l'amélioration du bien-être du citoyen, revêt un aspect multidimensionnel. Il peut avoir, entre autres, un aspect économique comme il peut avoir un aspect social ou purement humain. En réalité, la question posée sur la nature ou le type du développement qu'on veut être consacré davantage dans le Nouveau de Développement Durable a révélé que la majorité des répondants (42%) sont pour le développement global couvrant tous les aspects. Dans le deuxième rang, on trouve le développement humain avec un pourcentage de 25% suivi du développement économique avec 19,58% et du développement social avec 5%. (*Figure 23*).

**Figure 23: La répartition des enquêtés selon leur qualification du développement selon la priorité**



Source : Enquête 2021

Ces résultats expriment l'immense envie chez les enquêtés d'orienter le grand intérêt de l'Etat sur la globalité des dimensions du développement parce qu'elles sont interdépendantes et l'une influence l'autre. Cependant, un intérêt spécial doit être accordé au développement humain et au développement économique.

## **1-Le développement humain aspiré**

L'importance de l'éducation est aussi consacrée lors d'un entretien organisé avec des jeunes étudiants de l'université du Sultan Moulay Slimane à Béni-Mellal. Cet entretien s'est articulé autour du développement humain qu'on aspire atteindre dans le futur. Leur intérêt est focalisé vivement sur l'éducation notamment sa qualité par 45% des entretenus (*figure 23*). En deuxième lieu, on trouve le choix de la vie digne avec 21%. En effet, la dignité de la vie se réalise en parallèle avec le développement social qui englobe les circonstances de vie, spécialement un habitat dont un citoyen du 21<sup>ème</sup> siècle a besoin. Un habitat digne équipé avec les installations nécessaires à la vie à savoir le branchement en eau potable, en électricité, en réseau d'évacuation des eaux usées (l'assainissement), en réseau téléphonique et aussi en Internet. L'option de ces jeunes pour ces équipements de base du logement n'est pas arbitraire. Elle est basée sur une réalité que connaît la région dans certaines zones vulnérables. En effet, 70,1% seulement de la population de Béni Mellal-Khénifra bénéficie de l'eau potable courante, 85,2% de l'électricité, 49,6% de réseau public d'assainissement, 35% des bacs à ordures et 12,5% d'internet<sup>410</sup>. Or, la dignité de vie ne peut être garantie si ces besoins de base ne sont pas assurés pour tous les citoyens de la région.

Par ailleurs, 18% des étudiants entretenus ont opté pour la garantie des droits fondamentaux qui sont en principe reconnus universellement dans la Déclaration

---

<sup>410</sup> HCP, Recensement général de la population et de l'habitat de 2014.

des droits de l'homme et du citoyen de 1789<sup>411</sup> et dans le préambule de la Constitution marocaine de 2011. Ces droits ont pour but la garantie d'une certaine sphère d'autonomie aux particuliers, en imposant à l'État de s'abstenir de toute interférence dans leur vie et en recommandant sa protection. On trouve ainsi: la dignité humaine, la liberté personnelle, la protection de la sphère privée, la liberté de communication, la liberté de circulation, le droit au mariage et à la famille, la garantie de la propriété, la liberté économique et la liberté d'association et syndicale<sup>412</sup>.

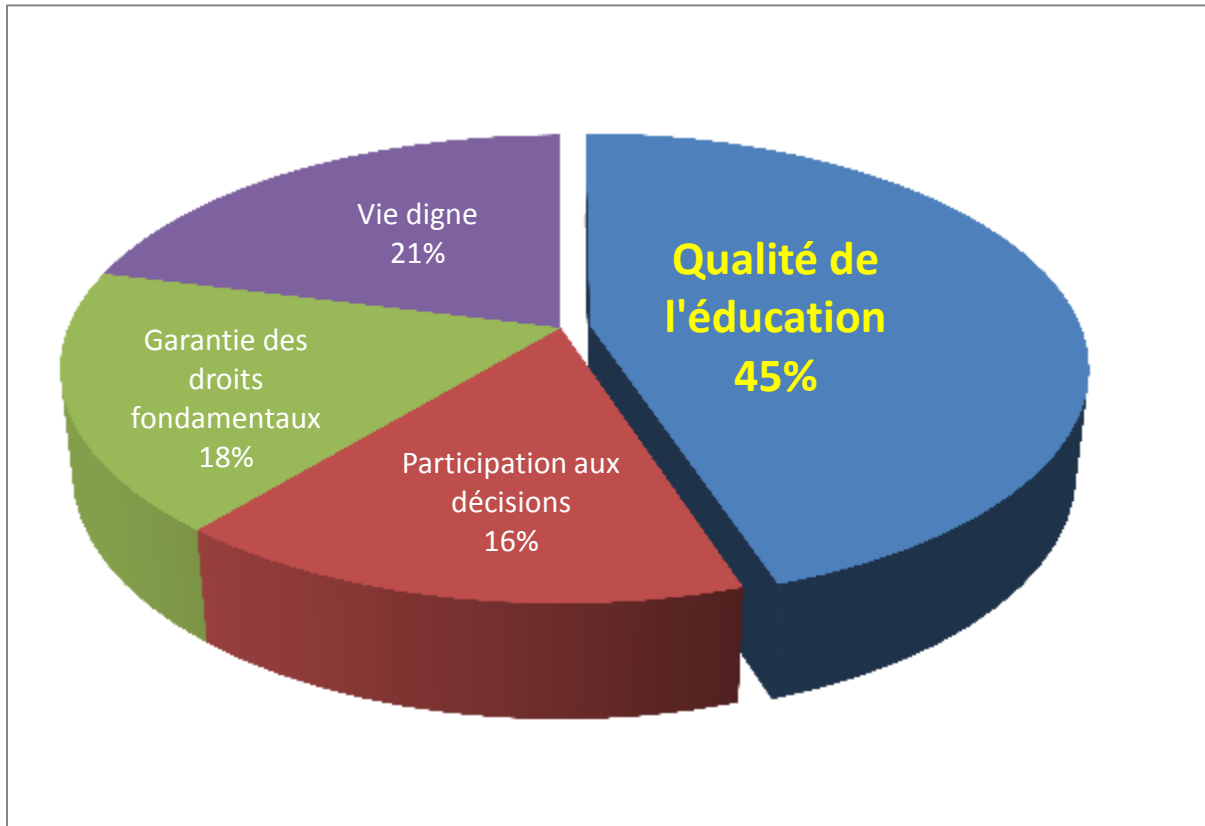
Outre les éléments constituant les bases du développement humain, la participation aux décisions s'est imposée avec un pourcentage de 16% (*figure23*) comme nécessité personnelle pour prendre des décisions et les exprimer librement, soit en tant que membre dans une famille ou dans une société en général, ou en tant qu'étudiant voulant faire entendre sa voix aux responsables pédagogiques ou administratifs de son université.

---

<sup>411</sup> La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, rédigée au début de la Révolution française, pose les bases juridiques de la nouvelle société. Ses rédacteurs, empreints des idées des philosophes des « Lumières », affirment les droits et libertés dont doit disposer tout être humain dès sa naissance.

<sup>412</sup>Jacques DUBEY, *Droit fondamentaux: Libertés, garanties de l'État de droit, droits sociaux et politiques*, vol. II, Bâle, Helbing Lichtenhahn, 2017, p.124. (ISBN 978-3-7190-4025-3).

**Figure 25: Les aspects du développement humain aspiré**



Source : Entretien 2021

## 2-Le développement économique aspiré

Partant de la citation d'André RAYNAULD « *Comme le bonheur se définit comme un rapport égal à un(1) entre les aspirations et les biens dont on dispose, refuser la croissance économique équivaudrait alors à transformer ce monde en enfer* »<sup>413</sup>, le rapport entre la dimension psychosociale et la dimension économique est très étroite dans la mesure où la croissance économique dans sa dimension social que représente le développement économique conditionne la vie digne et prospère, et vice versa. Dans ce sens, on a interrogé des étudiants dans le cadre d'un entretien semi-directif à propos des éléments qui doivent être générés pour aboutir au développement économique aspiré.

<sup>413</sup> André RAYNAULD, « Le développement économique, L'Actualité économique », *Revue d'analyse économique*, Volume 43, N 2, July–September 1967, p.235.

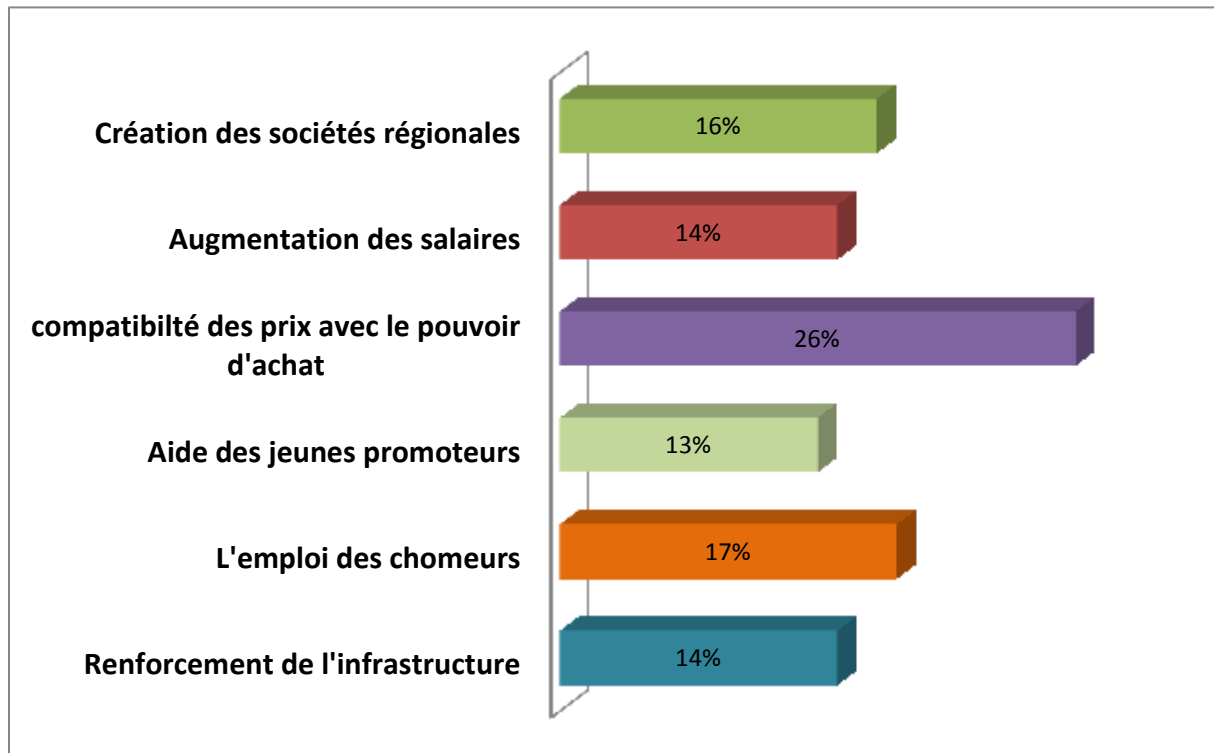
Etant donné l'importance du pouvoir d'achat dans le traitement du côté économique des citoyens, des questions ont été posées dans ce sens. En effet, les résultats obtenus consacrent le grand poids qu'exercent les prix sur le pouvoir d'achat chez le citoyen ordinaire. En fait, selon la figure 26% des entretenus ont lié le développement économique avec la compatibilité des deux déterminants socio-économiques qui sont : le prix et le pouvoir d'achat. Ce duel détermine le niveau de vie des citoyens et la nature de denrée à acheter.

Sachant que le pouvoir d'achat signifie la possibilité que donne un revenu (salaire, loyer, allocations familiales...) à son bénéficiaire de se procurer des biens et des services, le pouvoir d'achat du consommateur, à un moment donné, dépend non seulement de son revenu ou de la pression fiscale, mais principalement du niveau des prix<sup>414</sup>. Ainsi, les sens de variation des deux déterminants sont inverses. Autrement dit, si les prix augmentent, le pouvoir d'achat diminue. Et inversement, si les prix diminuent, le pouvoir d'achat augmente et par la suite la demande augmente. Ce qui suscite l'augmentation de la production. Cette dernière rafraîchisse et accélère la roue de l'économie et conduit vers le développement souhaité.

---

<sup>414</sup> Joëlle BONENFANT, Jean LACROIX. *Le pouvoir d'achat*, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, p.1.

**Figure 26: Les aspects du développement économique aspiré**



*Source : Entretien 2021*

Le développement économique est déterminé également par 17% des étudiants entretenus à travers l'emploi des chômeurs. En fait, il s'avère clairement que les étudiants ont le souci d'emploi plus que le souci de succès dans les études. En effet, ils ont peur de rejoindre la catégorie des chômeurs avant même d'obtenir leurs certificats de fin d'études étant donné le grand nombre de la population inactive qui dépasse 1 728 914 dans la région de Béni Mellal -Khénifra<sup>415</sup> et dont les diplômés occupent une grande partie.

Cet élément d'emploi des jeunes n'est pas considéré par certains étudiants comme requête principale, mais comme résultat d'une exigence qui est la création des sociétés et des usines régionales (16%) qui investissent dans les ressources riches de la région de Béni Mellal-Khénifra au lieu de les transférer

<sup>415</sup> HCP, Recensement général de la population et de l'habitat de 2014.

bruts à d'autres régions pour les industrialiser. L'option de ces jeunes pour la création des sociétés régionales est justifiée par la rareté des offres d'emploi qui permettent l'accès à la fonction publiques d'une part, et la volonté de favoriser le développement global de la région.

D'autres facteurs qui se voient susceptibles de promouvoir le développement économique dans la région sont déterminés par plusieurs étudiants entretenus à savoir l'amélioration de l'infrastructure (14%), l'augmentation des salaires (14%) et l'aide des jeunes promoteurs (13%). A vrai dire, ce sont des requêtes sociales plus que des facteurs économiques directs.

### **3-Le développement social aspiré**

En général, le développement social signifie l'amélioration du bien-être de chaque personne dans la société pour qu'elle puisse réaliser son plein potentiel. Le développement de la société est subordonné donc au bien-être de tous les citoyens<sup>416</sup>. En fait, personne ne peut nier la contribution du développement social d'une façon ou d'une autre à l'amélioration des conditions de la vie. De même, il ne peut qu'influencer l'économie car l'un conditionne l'autre.

D'ailleurs, tous les éléments précités comme aspects de développement économique ont des rapports étroits avec les éléments déterminants du développement social : le pouvoir d'achat vis-à-vis la pauvreté, l'augmentation des salaires vis-à-vis la qualité des services sociaux... Or, l'étude des aspects du développement social dans cet axe n'est qu'une consécration des aspects économiques décortiqués lors de l'axe précédent et une mise en exergue des facteurs sociaux négligés, mais évoqués lors de l'entretien effectué avec les étudiants en question.

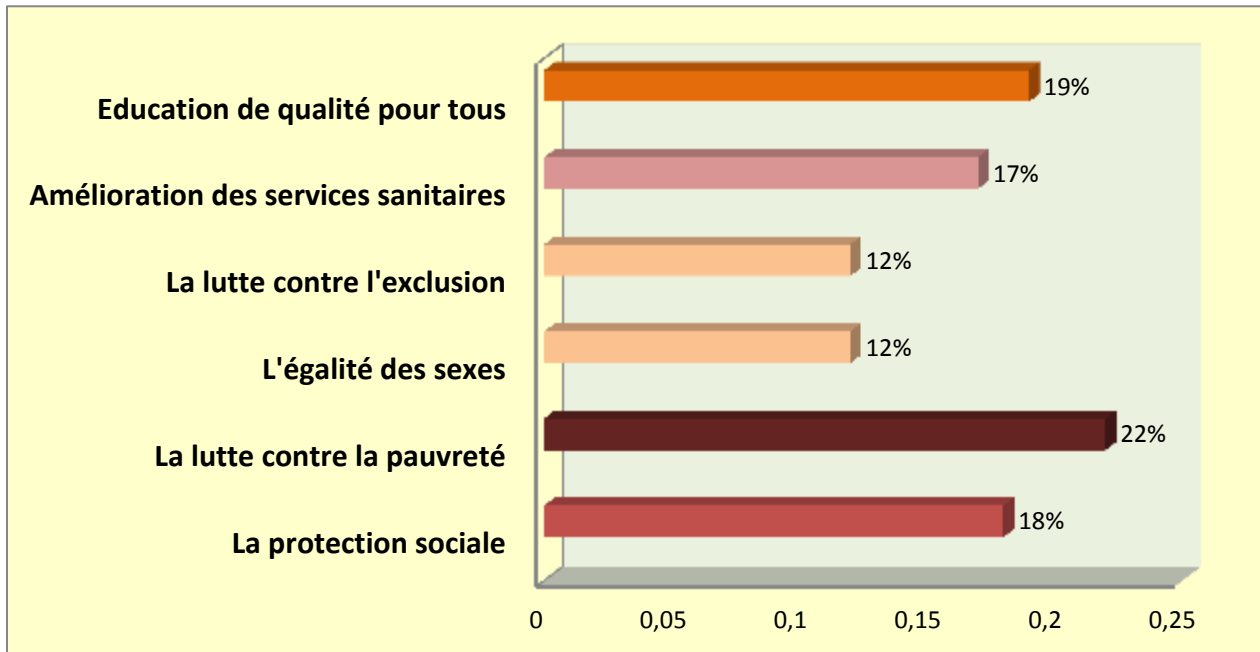
---

<sup>416</sup>[https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies/presentation/content/questce\\_queledeveloppementsocial.html](https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies/presentation/content/questce_queledeveloppementsocial.html)



Les résultats obtenus de cet entretien explicitent l'ampleur de chaque élément dans la promotion du développement social voulu. (Figure 26 )

**Figure 26: Les aspects du développement social aspiré**



Source : Entretien 2021

Ce qu'on peut retenir du présent diagramme (figure 26) est que la lutte contre la pauvreté prévaut sur tous les autres aspects avec un pourcentage de 22%. Elle est considérée comme priorité étant donné le taux de pauvreté dans la région de Béni Mellal-Khénifra qui dépasse le taux au niveau national de pauvreté (4,85%) en atteignant 9.13% en 2014<sup>417</sup>. (plus de détails dans le chapitre 5, section II).

En second degré, on trouve l'aspect de « l'éducation de qualité pour tous » comme déterminant du développement social avec 19% des citations. Certains l'ont intégré comme dimension essentielle dans la pauvreté multidimensionnelle à côté de la santé et l'équipement par différents branchements de l'eau, de l'électricité et d'assainissement (Tableau 8). Cependant, l'insistance ici n'est pas

<sup>417</sup> Monographie Régionale de Béni Mellal-Khénifra, HCP, 2017, p.112.

dévolue seulement à l'accès aux services de l'éducation et la garantie des places dans les établissements scolaires ou universitaire, mais aussi sur la qualité de cette prestation socio-éducative en assurant l'égalité des chances et la compatibilité des programmes avec les conditions du développement durable pour tous.

Après la lutte contre la pauvreté et l'éducation de qualité pour tous, vient la protection sociale et l'amélioration des services sanitaires en enregistrant respectivement les pourcentages 18% et 17% de l'ensemble des citations. En fait, la protection sociale comme elle est définie par le FAO, désigne une série d'interventions ayant pour but la réduction de la vulnérabilité et des risques sociaux et économiques, et d'atténuer la pauvreté extrême et les carences<sup>418</sup>. Ainsi, le rapport SOFA 2015<sup>419</sup> l'a précisée en englobant trois interventions nécessaires :

- ❖ Assistance sociale et les programmes travaux publics;
- ❖ Assurance sociale à travers des programmes de cotisations couvrant des risques désignés affectant le bien-être ou les revenus des ménages;
- ❖ Protection du marché du travail via des allocations de chômage et le transfert de compétences et formation des travailleurs<sup>420</sup>. C'est un appel d'une catégorie qui se sent non protégée et exposée au risque de chômage sans avoir des mesures socio-économiques qui la protègent. Les conditions sanitaires sont également reprochées. C'est pourquoi, on recommande une amélioration de ces conditions au niveau de l'abondance des établissements hospitaliers avec les équipements nécessaires et un

---

<sup>418</sup> <http://www.fao.org/social-protection/overview/whatissp/fr/>

<sup>419</sup> Rapport de la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture(SOFA), *Protection sociale et agriculture: Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale*, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture Rome, 2015.

<sup>420</sup> <http://www.fao.org/social-protection/overview/whatissp/fr/>

personnel qualifié pour cette prestation qui a une vocation humaine plus qu'un service public.

Les autres aspects du développement social (objet d'entretien et de focus group) à savoir l'égalité des sexes et la lutte contre l'exclusion sociales sont classés en dernier lieu avec 12% de citations pour chacun. Cela ne signifie pas la ridiculité de ces aspects, mais indique plutôt leur présence implicite et transversale au sein de chaque aspect déclaré comme déterminant du développement sociale. En effet, on ne peut pas promouvoir l'éducation de qualité pour tous, la lutte contre la pauvreté, la protection sociale ou autre en présence d'une discrimination selon le genre ou l'espace.

C'est pourquoi, la promotion du développement social impose qu'on investisse dans la population à titre d'égalité et qu'on élimine les obstacles qui empêchent les citoyens à réaliser leurs rêves avec confiance et dignité<sup>421</sup>.

---

<sup>421</sup> Monographie régionale Beni Mellal-Khenifra, HCP, 2017, p.112.

## Conclusion du chapitre 6

Face aux aléas économiques, sociaux et écologiques relatifs au développement durable comme problématique à diverses dimensions, notre recherche s'est focalisée principalement sur des enquêtes numériques afin d'explorer les points de vue de 300 répondants qui ont constitué l'échantillon qu'on présume être représentatif de la population résidente à la région de Béni-Mellal-Khénifra. Cet échantillon est constitué aléatoirement à travers la technique de « boule de neige ». Ainsi, ses principales caractéristiques dégagées à partir des données cueillies sont comme suit :

- ❖ L'égalité des enquêtés selon le genre (50% pour chaque sexe) ;
- ❖ La majorité des enquêtés sont des jeunes moins de 45ans (57%) ;
- ❖ Une grande partie des enquêtés ont Bac+4 et plus ;
- ❖ La plupart des enquêtés sont des professeur(e)s ou des étudiant(e)s ;
- ❖ les personnes enquêtées résident ou travaillent, en grande partie (46%), dans le milieu urbain.

L'objectif, dans ce chapitre, est de savoir l'attitude des interrogés à propos de la migration interne ou internationale vis-à-vis le développement régional. Ce phénomène de la mobilité surtout en direction de l'Europe affecte une très grande partie des jeunes voire des mineurs qui se sont prêts à risquer leur vie afin de réussir leur projet migratoire. En fait, les résultats obtenus révèlent que le mythe migratoire est enraciné même chez certains adultes fonctionnaires. En outre, la majorité flagrante des jeunes considèrent la migration comme une solution pour des problèmes sociétaux. C'est un rêve pour l'ensemble d'eux, notamment ceux qui vivent dans la vulnérabilité ou ceux qui ont assisté à des expériences bien réussies de certains proches ou voisins résidents à l'étranger ou aux grandes villes. Ce même résultat est consacré lors des focus groups.

En contrepartie, un bon nombre de répondants pensent que la migration et le départ des citoyens notamment les jeunes est un problème qui avive les problèmes sociétaux existants. Ces répondants optent donc pour le développement de la région et l'instauration de la justice spatiale dans tout son territoire et pour toute sa population que de quitter le territoire.

Par ailleurs, peu sont les personnes qui ont considéré la migration interne/internationale comme procédé de développement. Cependant, en dépit du nombre réduit des citations optant pour cet avis, on a procédé à des focus groups pour éclaircir davantage cette option. La discussion entretenue avec les jeunes lors de ces focus groups a pu divulguer des représentations plus ou moins erronées. En effet, ils pensent que la vie à l'étranger est toujours glorieuse et prospère grâce à l'abondance de l'emploi et à la haute rémunération à tel point qu'on peut faire facilement de l'épargne. Ces représentations sont nourries principalement des médias et du discours social émergé qui glorifie les personnes qui ont pu atterrir sur le sol de « l'eldorado européen ».

Toutefois, pour ceux qui sont pour le développement de la région, on a essayé de détailler chaque aspect de développement durable aspiré afin de décortiquer de plus près (des focus groups) les mesures sectorielles à favoriser en faveur du DD. En fait, la plupart des répondants ont choisi le développement global, c'est à dire la promotion de tous les aspects du développement. En revanche, les autres sont répartis selon l'intérêt spécial accordé à un aspect spécifique du développement plus que les autres. En effet, ceux qui favorisent le développement humain aspirent accorder plus d'intérêt à :

- l'éducation de qualité ;
- la vie digne ;
- la garantie des droits fondamentaux ;
- la liberté d'expression et la participation aux décisions.

Quant à ceux qui préfèrent le développement économique, ils donnent une grande importance à :

- ❖ la compatibilité des prix avec le pouvoir d'achat ;
- ❖ l'emploi des chômeurs ;
- ❖ la création des sociétés et des usines régionales ;
- ❖ l'amélioration de l'infrastructure ;
- ❖ l'augmentation des salaires ;
- ❖ et l'aide des jeunes promoteurs.

S'agissant du développement social, les axes essentiels à développer selon les répondants sont :

- la lutte contre la pauvreté ;
- la garantie de l'éducation de qualité pour tous ;
- la protection sociale ;
- l'amélioration des services sanitaires ;
- l'égalité des sexes,
- et la lutte contre l'exclusion sociale.

## CONCLUSION DE LA 3<sup>EME</sup> PARTIE

---

Pour conclure cette 3<sup>ème</sup> partie, la partie où on a entamé le côté pratique de cette thèse, on a besoin de mettre en exergue le concept de « durable » et son utilisation intrinsèque au « développement ». En fait, il ne s'agit pas d'une donnée assurée. C'est plutôt un objectif à atteindre et une qualification que le « développement » doit acquérir. En effet, le qualifiant « durable » signifie l'extension temporelle en deux sens perpendiculaires. L'un s'étend sur la même génération en répondant à ses besoins au niveau social, humain, écologique et économique. Quant à l'autre, il s'étend pour couvrir les besoins des générations futures.

Cependant, le problème de la mesurabilité de la durabilité du développement s'impose vivement à cause de la diversité et la complexité des indicateurs objectifs nécessaires pour calculer les différents indices. Dans ce cadre, l'Institut International de Développement Durable identifie 261 initiatives d'indicateurs pour mesurer l'état du développement durable au niveau national<sup>422</sup>. Ce qui justifie qu'il existe un intérêt remarquable pour le développement durable, mais pose un problème de cohérence, car ces divers indices offrent des résultats différents<sup>423</sup>. Néanmoins, les trois indicateurs sur lesquels on s'est basé dans notre étude, à savoir l'indice de l'empreinte écologique, l'indice de la planète heureuse, le bien-être humain et le bien-être écologique, sont qualifiés comme très récents et efficaces pour approcher la durabilité du développement autant au niveau écologique qu'au niveau humain et socio-économique.

Etant donné les paradigmes fondateurs du capitalisme basés sur l'exploitation excessive des ressources humaines et naturelles, les conséquences enregistrées

---

<sup>422</sup> Institut International du développement durable, *Compendium of sustainable development indicators*, disponible en ligne:

<http://www.iisd.org/measure/compendium/scarchinitiatives.aspx>

<sup>423</sup> Développement durable : Enjeux de définition et de mesurabilité, *op.cit.* p.27.

sont assez néfastes sur l'environnement, l'Homme, la société. Or, le rythme accéléré de cette surexploitation risque d'endommager les composantes de l'environnement et empêche leur durabilité pour les futures générations voire même pour les générations actuelles.

Devant ces constats, la durabilité nous interroge tous. C'est pourquoi on a perçu comme nécessaire de passer à l'action en travaillant sur la sensibilisation et la responsabilisation de tout le monde, chacun de sa position : Etats, organisations, société civile, citoyens, etc. De notre part, on a essayé de mettre en lumière la problématique de la durabilité et la mesurabilité du développement dans notre pays le Maroc en général, et dans la région de Béni-Mellal-Khénifra en particulier. Cette région qui est dotée de riches ressources naturelles variées, connaît un taux de pauvreté multidimensionnelle qui dépasse beaucoup le taux national. Ce qui exige des interrogations sur le mode d'exploitation des ressources disponibles pour favoriser un développement durable.

En réalité, la région de Béni-Mellal-Khénifra n'échappe pas des aléas économiques, sociaux et écologiques dont souffrent plusieurs zones autour du monde. En effet, avec l'abondance des sources d'eau, la sécheresse frappe beaucoup de partie dans la région. Avec la richesse minérale et agricole, les taux de chômage et de pauvreté sont élevés plus que la moyenne nationale. Ainsi, avec le caractère attractif de la région au niveau naturel et touristique, elle est connue par sa grande expulsion puisque ses jeunes sont prêts à la quitter voire même en sacrifiant leur vie. Ce sont donc des situations, entre autres, qui s'estiment paradoxales dans la région de Béni-Mellal-Khénifra.

Cette problématique à diverses dimensions nous a poussé à choisir l'élaboration de notre recherche sur cette région dilemme. Pour ce faire, on s'est basé sur un échantillon formé aléatoirement à travers la technique de « boule de neige » pour les questionnaires, et des focus groups pour des dizaines de jeunes



étudiants. Les principales caractéristiques dégagées à partir des données cueillies révèlent un bon niveau d'instruction chez les enquêtés avec des intérêts liés ou proches du système éducatif. A vrai dire, même si le choix de cet échantillon était aléatoire on a réussi à obtenir un échantillon représentatif des deux sexes (équité), des âges, des milieux et des différents intervenants concernés par le développement éducatif.

A vrai dire, leurs attitudes envers le développement et la migration constituent une certaine synergie reflétant ainsi le discours émergent dans la société. En réalité, la réalisation d'un projet migratoire est enracinée et inculquée aux esprits des jeunes y compris les mineurs pour raison d'« informations erronées ou incomplètes »<sup>424</sup>. Même certains adultes salariés y pensent pour maximiser les revenus (théorie néoclassique<sup>425</sup>) ou pour changer le milieu de vie (Théorie du « stress résidentiel »<sup>426</sup>). Autrement dit, plusieurs enquêtés préfèrent la migration en la considérant comme une solution à des problèmes sociétaux.

En contrepartie, un grand nombre de répondants préfèrent le développement régional plus que la migration. Ils pensent que le départ des citoyens notamment les jeunes prive la région de ses ressources humaines capables physiquement ou/et qualifiées scientifiquement et culturellement. Ceux-ci peuvent générer la relève socio-économique si les moyens nécessaires sont mis à leur disponibilité. Or, si la région est dépourvue de cette force humaine, sur qui on pourrait-elle compter pour promouvoir son développement voulu ? C'est une question rhétorique pour exprimer l'ampleur des ramifications de la migration des jeunes actifs.

---

<sup>424</sup> Etienne PIGUET, « Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2013, 29 (3), p.144.

<sup>425</sup> *Ibid.* p.142.

<sup>426</sup> *Ibid.* p.145.

Néanmoins, la troisième catégorie, constituant une minorité, considère la migration interne/internationale comme étant une solution conduisant au développement régional. En effet, ils pensent que la vie à l'étranger est toujours en rose, on y peut facilement trouver d'emploi, faire de l'épargne et transférer d'énormes fonds aux familles restant au pays. Pour eux :

- Un revenu élevé à l'étranger permet d'améliorer le niveau de vie de la famille au Maroc ;
- L'acquisition d'une instruction et d'une formation de haut niveau à l'étranger sera bénéfique pour le Maroc lors de leur retour (migration de retour);
- Faire de l'épargne à l'étranger est rentable pour l'économie Marocaine en cas de transfert ;
- Retourner de l'étranger avec de l'argent et de l'expérience au niveau d'investissement crée de l'emploi et contribue à la réduction de la pauvreté au Maroc.

Ces représentations sont généralement confrontées à une autre réalité et à diverses contraintes qui détruisent la beauté du rêve de « l'eldorado européen ». De l'autre côté, ceux qui sont pour le développement de la région aspirent essentiellement l'amélioration du bien-être du citoyen dans ses diverses dimensions : économique, sociale, ou purement humaine. Bien que ces dimensions paraissent indépendantes, l'interférence et la liaison entre elles sont très étroites dans la mesure où le développement économique contribue au développement social et ce dernier influence positivement le développement humain. Celui-ci génère une prise de conscience, et par la suite l'exécution des actes en faveur du développement environnemental. Cette chaîne interactive s'articule autour du développement durable aspiré et qu'on veut consacrer via l'éducation au développement.

## **PARTIE IV**

### **NOUVEAU MODELE DE**

### **DEVELOPPEMENT :**

### **UNE OUVERTURE DE L'ECOLE SUR LE MONDE PAR L'INSTAURATION D'UNE EDUCATION AU DEVELOPPEMENT**

## INTRODUCTION DE LA 4<sup>EME</sup> PARTIE

---

On peut considérer les résultats du Rapport mondial de suivi sur 'l'éducation pour tous' comme un itinéraire routier d'une grande importance en affirmant que l'éducation n'est pas seulement une fin en soi, mais aussi un moyen de réaliser un vaste programme mondial<sup>427</sup>. Ce rapport souligne également qu'on ne peut réellement parvenir au développement durable que par des efforts globaux et transsectoriels qui commencent par l'éducation.<sup>428</sup>

Partant de ces résultats, l'éducation se voit un élément crucial dans la mise en œuvre et en vigueur des mesures adoptées pour atteindre les objectifs du Millénaire en matière de développement durable. Néanmoins, il ne s'agit pas de n'importe quelle éducation. Il s'agit plutôt d'une éducation qui sera au service du développement durable y compris la protection de l'environnement.

Ce dernier a fait, dans le 7<sup>ème</sup> **chapitre**, l'objet d'une étude des représentations sociales aussi bien chez les adultes que chez les petits élèves, mais via des techniques différentes. Ce type d'étude envisage la mise en lumière des processus de réflexion et de perception de notre environnement chez la population avant de mettre en relief des réalités factuelles caractérisant la manière procédée pour promouvoir des activités en faveur de « la protection de l'environnement » dans la vie scolaire.

Cette problématique a suscité l'intérêt de toute la sphère internationale pour en trouver des passerelles. C'est un grand défi qui sollicite une dynamique autant au niveau mondial qu'au niveau national pour promouvoir des versions de développement plus avancées. Il s'agit des plans stratégiques qui envisagent

---

<sup>427</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le développement durable commence par l'éducation*, UNESCO/Karel Prinsloo/ARETE: Comment l'éducation peut contribuer à la réalisation des objectifs proposés pour l'après 2015.

<sup>428</sup> *Ibid.*

répondre aux besoins internes tout en gardant en même temps le respect des engagements du Maroc en matière de développement durable.

Dans ce cadre, sa Majesté le Roi Mohammed VI, a désigné, en novembre 2019, la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (CSMD), afin de dresser les contours du Nouveau Modèle de Développement à travers une démarche de consultation nationale. C'est une mission qui consiste à saisir les acquis et les atouts du pays dans leur complexité et diversité, mais aussi les difficultés<sup>429</sup>. Les résultats cueillis sont agencés et structurés au sein d'un rapport contenant les leviers du Nouveau Modèle de Développement qu'on va décortiquer dans le **8<sup>ème</sup> chapitre (le dernier)**. Cependant, notre étude lors de ce chapitre est focalisée sur la dimension éducative selon le Nouveau Modèle de Développement et en liaison avec des modèles internationaux très avancés en matière de l'éducation au développement durable en guise d'inspiration et d'harmonisation des actions selon les contextes.

---

<sup>429</sup> Rapport général, « Le Nouveau Modèle de Développement », *Libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous*, p.17.

## **CHAPITRE 7**

### **LA POLITIQUE EDUCATIVE AU SERVICE DU NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT**

## Introduction du chapitre 7

Les représentations sociales nous renvoient à l'ensemble organisé des connaissances, des croyances, des opinions, des images et des attitudes que partage un groupe à l'égard d'un objet social donné. C'est pourquoi l'étude des représentations sociales signifie généralement la recherche de la relation qu'entretient l'individu au monde et aux choses<sup>430</sup>. Ce type de recherche envisage la mise en lumière des processus médiateurs qui régulent le rapport aux objets de notre environnement<sup>431</sup>.

Pour atteindre ce but, il s'avère nécessaire d'analyser les dimensions psychologiques, contextuelles et sociales qui s'occupent des relations que les individus développent avec les composantes sociales environnantes. Celles qui révèlent leurs conduites individuelles et sociales<sup>432</sup>.

Par ailleurs, avec la dynamique sociétale et les transformations mondialisées, des réformes se voient nécessaires pour actualiser les informations et les actions. Cependant, la résistance aux réformes et aux changements socio-éducatifs se nourrit dans l'ensemble de la prévalence de représentations qui peuvent être motivantes ou au contraire inhibitrices en rendant difficile la conduite du changement<sup>433</sup>. Le caractère limité ou naïve de ces représentations, empêche parfois la mobilisation de l'intelligence collective et la réaction pertinente aux problèmes sociétaux. C'est pourquoi, il était nécessaire de décortiquer en premier lieu les représentations des adultes par le biais des questionnaires (**Section I**), et en second lieu celles des élèves via des cartes mentales (**Section**

---

<sup>430</sup> Denise JODELET. *Représentation sociale : phénomène, concept et théorie*. In : *Moscovici S. Psychologie sociale*. Paris : PUF, 1984, p.75.

<sup>431</sup> Lionel DANY, Themis APOSTOLIDIS, « L'étude des représentations sociales de la drogue et du cannabis : un enjeu pour la prévention », *Santé publique 2002*, volume 14, no 4, p.337.

<sup>432</sup> *Ibid.*

<sup>433</sup> Rapport général, Le Maroc d'aujourd'hui et le monde à venir, avril 2021, p.39.

**II)** à propos de l'environnement en général avant d'entamer des actions éducatives envisageant l'introduction des activités de protection de l'environnement dans la vie scolaire (**Section III**). Ces activités 'classiques' sont considérées comme secondaires puisqu'elles sont classées parmi les activités parascolaires, non évaluées et de choix.



## SECTION I : LES REPRESENTATIONS DES ADULTES (VIA LE QUESTIONNAIRE)

A travers le questionnaire distribué pour cette recherche, les enquêtés étaient appelés à s'exprimer librement à propos de leurs représentations envers l'environnement via la 10<sup>ème</sup> question « Que représente l'environnement pour vous ? ». En fait, l'accès ouvert à cette information interne chez les enquêtés a révélé leur forte aspiration de s'approprier d'un entourage vert et sain en utilisant diverses expressions dont les plus claires sont :

- L'environnement est la vie (réponse répétée 20 fois)
- C'est le tout (réponse répétée 7 fois)
- Tout ce qui nous entoure (réponse répétée 12 fois)
- Le milieu de vie (réponse répétée 12 fois)
- La famille, la nature, les amis.
- Toutes les composantes de notre entourage
- C'est un ensemble de ressources qui peut être investi par l'Homme pour assurer le développement.
- Toutes valeurs et disciplines servent à préserver et respecter le milieu et ses éléments
- L'avenir de l'homme et de la planète
- Rien
- Un bien commun fragile pour les sociétés
- Écosystème à préserver
- Tout ce qui nous entoure que ce soit les créatures vivantes ou non
- C'est l'espace qui entoure l'individu et au sein duquel il vit
- Il influence le bien-être. La bonne santé.....
- L'environnement est un trésor on doit le préserver.
- Un ensemble d'éléments qui sont liés les uns aux autres par des relations complexes

- environnement naturel, économique, social, culturel...
- Les éléments de la nature
- La nature notre respiration
- C'est la richesse et la composante plus importante pour un projet de développement durable
- Un espace indispensable pour nous, mais ces jours-ci, il en besoin de nous
- C'est quelque de vital.
- Le Futur
- Un critère qu'il faut prendre en considération dans toutes les actions et stratégies de développement
- L'environnement c'est le futur qu'on doit être conservé et développer contre la graduation massive
- Un aspect indispensable dans le développement durable
- Ensemble des conditions naturelles et culturelles qui peuvent agir sur les organismes vivants
- Un espace vital pour moi et pour les générations futures
- C'est la vie puisqu'il affecte tous les aspects vitaux
- L'entourage
- Un enjeu
- C'est l'entourage de vie composé d'énormes composantes
- Il faut protéger l'environnement
- Le monde physique socioéconomique et socio culturel
- Déterminant de la qualité de vie
- comprend les aspects de la santé et la qualité de la vie...
- Un lieu de vivre
- c'est l'essence de l'existence humaine; le socle de chaque développement.

- ensemble des conditions naturelles et culturelles qui peuvent agir sur les êtres vivants et les activités humaines
- L'entourage de l'individu qui lui sert comme ressource pour satisfaire ses besoins
- C'est l'entourage où on vit, où on a de relations et des rapports avec les semblables. et même un lieu de cohabitation.
- Un cadre de vie et d'action
- L'environnement c'est une chose sacrée qu'il faut respecter et protéger.
- Pour moi c'est la vie car c'est dans l'environnement que nous vivons et nous pratiquons toutes nos actions
- C'est un élément essentiel pour notre vie
- une composante essentielle de tout décollage économique.
- L'environnement dans lequel nous vivons et en bénéficions
- L'environnement est l'un des facteurs nécessaires à la vie humaine
- Cycle de vie
- Un bien rare
- C'est l'avenir de l'humanité
- Ensemble des éléments qui entourent un être humain et qui peuvent soit l'aider à devenir un homme d'importance ou le contraire, et c'est aussi l'espace vert qui embellit la place et qui a un effet primordial sur la production et le développement.
- La raison de notre continuation dans la vie
- Faune et flore
- C'est le cadre de toute opération de développement.
- L'artère de la vie
- La vie, sans son soin, nous n'avons pas d'avenir sur cette terre.

Ce sont des expressions, copiées telles qu'elles sont écrites par les répondants (sauf correction de faute d'orthographe). Elles révèlent la pleine

conscience des enquêtés de l'importance de l'environnement pour l'existence humaine. Il suffit que certains l'ont décrit par « la vie », « le tout », « un bien sacré et rare », « la raison d'être », en liant leur vie à sa salubrité et à son état sain. Ce sont les citations en rose.

D'autres n'ont pas hésité d'explicitier leur souci de la nécessité de préserver l'environnement et de le protéger via les expressions surbrillées en jaune. En outre, certains enquêtés ont l'ont défini par le futur et l'avenir de l'humanité, de la faune et la flore. Ce futur est lié intrinsèquement à l'action des êtres humains. C'est pourquoi des réponses étaient si précises en déterminant l'environnement comme un enjeu et un cadre d'action et de réaction envers la nature et la sphère toute entière.

Par ailleurs, certaines représentations génèrent l'intérêt et contribuent à la mobilisation des acteurs, incitant à mettre des rapports et des liaisons étroites entre l'environnement et le développement. Pour ces représentations colorées en bleu, l'un conditionne l'autre dans la mesure où on ne peut pas prévoir un développement sans prévenir l'environnement. Quant à la plupart des citations ont adopté la définition de l'environnement comme l'ensemble des éléments qui forment l'entourage physique et naturel des personnes. Alors qu'un seul enquêté a fait l'exception par sa déclaration que l'environnement ne signifie rien pour lui. Heureusement, il ne s'agit que d'un seul cas, car s'il s'agit d'une multitude, on risque de déprimer les autres et de priver la société des bienfaits de l'intelligence collective<sup>434</sup>.

La conception de la protection de l'environnement et du développement durable risque d'être ambiguë chez plusieurs personnes. Or, et dans une perspective d'examiner cette ambiguïté chez les personnes enquêtés, on a posé

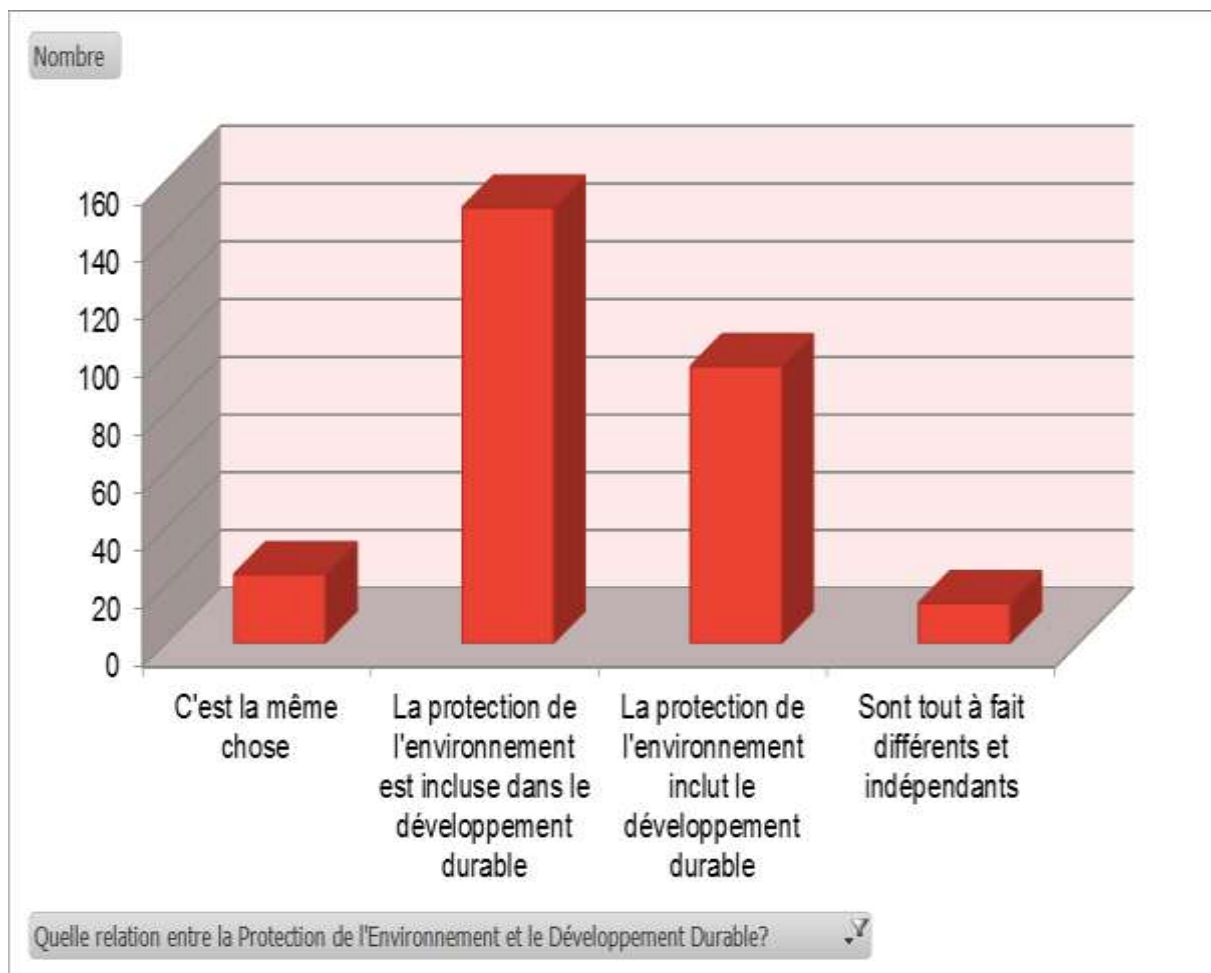
---

<sup>434</sup> Rapport général, *Le Maroc d'aujourd'hui et le monde à venir*, avril 2021, p.40.

la question suivante : *quelle relation entre la protection de l'environnement et du développement durable ?*

Les réponses étaient si différentes comme le présente le graphique ci-dessous (figure 28). En effet, un grand nombre des répondants ont déclaré que la protection de l'environnement est incluse dans le développement durable, soit un pourcentage de 53%. Heureusement, c'était la bonne réponse dans la mesure où le développement durable s'intéresse aux trois dimensions à la fois : sociale, économique et écologique dont l'environnement fait partie. Toutefois, un bon nombre d'interrogés soit 47% ont opté pour des réponses erronées dans la mesure où 33% d'eux ont dit que la protection de l'environnement inclut le développement durable, 9% ont annoncé que les deux concepts signifient la même chose, et 5% quant à eux ont choisi la réponse de l'indépendance et la différence totale des deux notions. Ce qui signifie qu'il y a une certaine confusion conceptuelle dont la clarification est nécessaire avant toute réforme dans ce cadre.(Figure28)

**Figure 28: Répartition des citations selon la relation entre la protection de l'environnement et le développement durable**



Source : Enquête 2021

## **SECTION II : LES REPRESENTATIONS DES ELEVES (VIA LES CARTES MENTALES)**

Les représentations examinées ci-dessus traduisent les résultats obtenus dans le cadre des questionnaires effectués en collaboration avec les adultes que ce soient des étudiants ou des fonctionnaires. Toutefois, afin de tester les représentations individuelles des petits, on a opté également pour des cartes mentales en faveur des mineurs, spécialement les élèves des établissements scolaires urbaines et rurales, qui ont le choix de s'exprimer par écrit ou par dessin ou par les deux à la fois.

Ces cartes mentales qu'on va analyser sont triées parmi d'autres selon les critères de visibilité, de lisibilité et de clarté des messages y introduits. En effet, on a choisi 26 cartes mentales pour les mineurs (de 9 à 14ans), comme on a procédé à la présentation accompagnée de l'analyse juste pour 16 cartes, alors que les autres cartes sont placées parmi les annexes puisqu'elles ressemblent généralement à certaines cartes mentales déjà analysées.

### **1-Présentation des cartes mentales et leur analyse spécifique**



*La carte mentale n° 1 :*

La carte de l'enfant **Saad** montre différents déchets ménagers en se concentrant, par l'usage des éléments de la couleur, la forme et de la taille, sur des fruits et des légumes encore comestibles et dispersés de manière chaotique sur les côtés de la poubelle. Un grand nombre de déchets ménagers sont jetés par terre, ainsi que le surplus de nourriture. Ce qui fait illustration au gaspillage des aliments d'une part, et au manque d'organisation d'autre part.

L'utilisation de la couleur bleue pour le conteneur avec l'adoption de la technique de la dégradation de la couleur a sa signification environnementale, à savoir qu'un tel comportement a ses répercussions proches sur la personne elle-même exprimées par les grimaces du récipient, ainsi que des prolongements à l'encontre de la nature, en l'occurrence l'eau par le renvoi à sa couleur bleue. Cette progression du proche au loin, du foncé au plus clair, indiquée par la dégradation de la couleur en direction du haut désigne la représentation négative de ce qui est en bas en contrepartie d'une représentation nette et positive sur ce qui est en haut.

En plus, le fond de l'image dans son ensemble est blanc, ce qui symbolise la pureté et la propreté. Seules les couleurs des déchets ménagers dispersés par terre s'écartent de ce symbolisme en attirant l'attention à ce comportement nuisant à la vue et à l'humeur.



*La carte mentale n° 2 :*

La carte de **Nada** met en évidence les répercussions et les effets directs de la pollution, en particulier les polluants chimiques (comme en témoigne la bouteille de SODA posée sur le sol qui est le principal milieu de vie pour l'être humain). Cette pollution qui affecte aussi bien sur l'homme que les éléments de la nature qui y sont liés (comme illustré par le squelette humain et le squelette du poisson).

Selon cette carte mentale, l'air est aussi représenté négativement par l'insertion des masses noires d'air en haut du dessin. Ce qui projette presque une ombre sur la planète représentée comme la tête d'une personne. Cela indique la centralité et la suprématie de la place que doit occuper la planète parmi nos intérêts et nos préoccupations. Par ailleurs, la grande taille avec laquelle le squelette humain est dessiné au centre du dessin exprime la grande étendue de de l'activité humaine qui cause la pollution et la dégradation de l'environnement en général.

De plus, l'apparition du sol dans le dessin comme un espace étroit a sa signification scientifique. En effet, par cause du réchauffement climatique de la planète, les glaces fondantes génèrent l'augmentation du niveau de la mer. Ce qui menace de nombreuses zones terrestres par des inondations et réduit par la suite la surface terrestre.

En somme, l'utilisation de la couleur noire sur un fond blanc augmente le pouvoir de signalement et de persuasion. Aussi, le fait d'adopter la technique du zoom avant/arrière et l'application du focus sont suffisants pour lier étroitement la centralité de l'être humain avec la pollution et l'influence sur l'écosystème en général, et la terre en particulier.

*La carte mentale n° 3 :*

L'enfant **Mohammed** dépeint une scène variée de la nature, où l'eau bleue est courante dans un ruisseau de vallée, l'air est clair, la verdure couvre le sol et les oiseaux remplissent le large horizon, tandis que le soleil brille avec ses rayons verticaux autour de la circonférence de son disque lumineux avec chaleur et clarté.

Les deux arbres placés au sommet des collines indiquent l'importance et la suprématie du couvert forestier notamment les arbres qui surveillent de plus haut les autres éléments de la nature. Différentes couleurs sont utilisées dans cette carte mentale pour exprimer la diversité de la faune sans nuire à l'harmonie du paysage dessiné. En effet, la clarté du dessin représentant l'environnement signifie que les composantes de la nature sont exemptes de tout défaut qui peut embrouiller ou offenser même la vue générale. Cependant, le fait d'impliquer une cabane en bas du dessin et spécialement à son coin droit nous donne signe de l'introduction de l'être humain qui s'immisce progressivement en portant atteinte à la sécurité de l'environnement et à la virginité de la nature, en contrepartie de la croissance de l'urbanisme.

Pour dessiner cette petite habitation (cabane), le petit Mohamed a employé des formes géométriques: des carrés, un rectangle et un triangle selon une organisation et une disposition merveilleuse régie par des règles géométriques précises. Ce qui indique la bonne organisation de l'esprit et le calme de l'âme. Ce sont deux bonnes qualités de l'Homme qui se perturbent éventuellement par le développement de la vie citadine et la dégradation de l'espace naturel.

*La carte mentale n° 4 :*

L'enfant **Mouad** a abordé le thème de l'environnement en employant les différents éléments de dessins à savoir des couleurs claires et des formes de façon à créer une symétrie en vue de comparaison. En effet, il a utilisé au centre un axe vertical divisant le dessin en deux parties. C'est une méthode artistique expressive qui pousse le lecteur à faire une comparaison simple entre deux groupes d'éléments qui représentent des variables environnementales.

Pour cette carte, il est facile de détecter les différences entre deux états contradictoires de notre planète. En effet, cet enfant a dessiné, sur la moitié droite de la carte, les éléments environnementaux dans leur état naturel dont l'écoulement continu de l'eau du robinet en faisant pousser des plantes. En revanche, sa consommation excessive de l'eau potable (symbolisée par le robinet) pourrait contribuer à l'épuisement de la réserve d'eau.

Cet état indésirable est illustré dans le deuxième hémisphère (de gauche) où de profondes fissures recouvrent la surface. Comme le robinet ne pourrait plus faire couler de l'eau douce, mais plutôt des graines de cailloux, ainsi que la disparition des espaces bleus sont suffisants pour tirer la sonne d'alerte au risque de la sécheresse et de la hausse température. Ce sont des résultats fort attendus tant que l'eau coulante continue à se raréfier à cause de l'emploi excessif et non raisonnable de cette matière vitale. Cela est motivé également dans cette carte par le coloriage de la terre et de l'air en jaune et la dégradation des couleurs sèches (l'orange et le marron) pour exprimer davantage le pessimisme ressenti.

*La carte mentale n° 5 :*

Dans son dessin, l'enfant **Asmaa** a adopté la technique de l'opposition afin de faciliter l'accès direct au contenu de sa carte mentale. Cela l'a aidé également à surveiller les oppositions entre les différents éléments mentionnés. En effet, sur la moitié droite du dessin, elle a présenté les éléments naturels qui ont subi une grande dégradation.

En fait, cet espace dont la végétation endommagée contient un arbre sec avec sa dernière feuille qui se voit en cours de tomber. Cette feuille brisée et sur laquelle apparaissent des taches noires sombres indique l'énorme impact de la pollution humaine illustrée dans le dessin par des sacs noirs entourés d'une odeur vive. Ainsi, la surface du sol dans cette partie dégradée est représentée sous forme d'un quadrillage carré avec des lignes noires et des zones jaunes, ce qui indique respectivement les fissures et la transformation humaine consciente de l'espace vert à un espace sec et nu.

En contrepartie, la moitié droite de la carte mentale est bien embellie comme symbole d'un environnement naturel sain et varié. Là où une couverture végétale diversifiée apparaît verte. En outre, une feuille d'arbre est bien reliée à son arbre qui se voit verdâtre et en bon état. Cette feuille, ayant la forme d'un cœur qui a au font des gouttes d'eau et des plantes. C'est une indication directe à l'amour qu'on doit octroyer à l'eau car c'est la source de cette verdure. Or, cette situation de deux espaces opposés fait illustration qu'on est devant deux choix selon nos comportements. Soit un état sec et sombre si on continue à exercer nos actes irresponsable à l'encontre de la nature, soit sain un environnement salubre et vivant si on prend des mesures pour le protéger.

*La carte mentale n° 6 :*

Le dessin de l'enfant **Yahya** représente deux écosystèmes contradictoires en employant la technique du contraste et de la symétrie. C'est une méthode artistique qui provoque le lecteur en effectuant une comparaison dirigée et précise, générant ainsi une prise de conscience complète de la grande différence entre ces deux systèmes

La localisation du bel écosystème à droite du dessin et de son contraire à gauche est significative en liaison avec la culture arabo-islamique, car le bel acte se fait toujours avec notre droite, et le mauvais on l'apporte avec notre gauche. En fait, on note que l'enfant Yahya a employé dans la partie gauche du dessin, la couleur noire foncée qui couvre le fond blanc en référence à l'étendue des dommages causés aux composantes de l'environnement :

-l'air (nuages noirs au-dessus des cheminées des usines empêchant ainsi la lumière du soleil), ainsi que l'émission de flammes d'en haut du seul arbre de l'hémisphère gauche (sous la forme d'une ligne brisée vers le haut). Elle est conçue comme preuve de l'intensité des dommages causés soit par les usines ou par les déchets solides déversés sur le sol ;

-l'eau exprimée en noir sur l'hémisphère entourant la terre sombre.

En contrepartie et dans la moitié opposée de la carte, les composantes de l'environnement sont assurées et protégées de tout type de polluants environnementaux. Ce qui s'exprime par les techniques de calligraphie et de couleurs qui motivent la vue et la vie : Soleil éclatant, oiseaux volant sur le long horizon et une couverture végétale diversifiée qui combine arbres, fleurs et herbe verte fraîche, en plus des eaux des mers et des océans dans leur emplacement naturel, et dans leur bleu habituel. Tous ces éléments-là constituent le bon côté de la nature qui est le plus probable dans son état vierge. C'est cet état pur qu'on doit préserver et protéger.

*La carte mentale n° 7 :*

La carte de l'enfant **Meryem** exprime un globe avec deux parties. La moitié gauche brûlant sous le feu d'un briquet dans les mains d'une personne. Ce qui indique que la personne a délibérément allumé le feu. Ce comportement est considéré comme agressif de la part de l'être humain contre la planète. Dans cette partie du dessin, l'élément de couleur (le noir est la couleur de la cendre, qui est la preuve du feu), les surfaces et les modèles ont été utilisés pour exprimer l'urbanisation sous forme de grands immeubles et de gratte-ciel qui deviennent de plus en plus noirs et sombres. Ce qui signifie l'accusation de l'urbanisation concurrente dans l'accélération des constructions, tout en négligeant la planète; « la Terre » par son sabotage et son exposition à toutes formes de préjudices et de dommages.

Quant au côté droit, il représente l'autre moitié du globe, où les arbres, la végétation verte, l'air frais et le ciel pluvieux sèment l'espoir d'une vie heureuse sur cette terre. En effet, la croissance d'un type de plante grimpante et la hauteur de sa tête à une hauteur élevée jusqu'au sommet témoigne de la vie naturelle où le sol est fertile, l'air est frais et l'eau est douce. C'est une référence à la reproduction naturelle, productive et pérenne.

En présentant les deux extrêmes à l'aide de la technique d'opposition, cette carte mentale se présente comme une force argumentative pour modifier tout comportement contraire à la nature saine tout en adoptant des tendances et des valeurs positives envers l'environnement car c'est le garant de la stabilité de notre vie et de l'épanouissement de nos rêves.

### *La carte mentale n° 8*

La carte mentale de l'élève « **Taha** » présente les éléments de l'environnement combinés sous forme d'un globe comme étant déchiré au milieu en employant des couleurs variées (chaudes et froides) et des formes géométriques (disque - demi-cercle), car le globe est divisé en deux parties : l'une à droite montrant les éléments de la vie, qui sont l'eau, l'air, les plantes multicolores, des oiseaux volant dans le ciel de cette partie, en plus d'une habitation construite dans un lieu vert et herbeux à côté d'un courant d'eau.

La présence des trois éléments de l'environnement (eau, air et plantes) ne sont que des preuves de la vie saine et adorable dans cet hémisphère. Par contre, ce qui apparaît dans la partie gauche représente un hémisphère tenu par une main osseuse d'un être humain. Cela indique que les composantes de l'environnement sont détruites par l'Homme. De même, cette destruction affecte négativement l'environnement en tant que facteur léthal et fatal pour l'être humain lui-même à la suite de la perturbation des écosystèmes de la planète où il vit.

Ce qui a été mentionné dans le commentaire de l'enfant Taha va dans le sens de ce qui a été figuré dans le contenu de la carte mentale. En effet, le texte écrit décrit l'environnement et donne des conseils ou plutôt des avertissements à toute l'humanité pour prendre conscience du danger de cette diffamation délibérée de l'environnement et de l'effondrement de la plupart de ses composantes, tout en le protégeant de tous les facteurs et sources de menace.

*La carte mentale n° 9 :*

Pour décrire et aborder le sujet de l'environnement, la carte de l'enfant **Yassine** est élaborée à l'aide des couleurs froides ; bleues et vertes pour faire illustration à l'environnement dans sa première nature, et la forme ronde représentant le globe avec ses composants de base: l'air, l'eau et la terre sur laquelle se trouvent tous comme des êtres vivants. Cette coloration douce exprime le calme et l'état rassurant de la planète.

Cependant, cette carte illustre par le port de la « terre » entre les mains de l'Homme la responsabilisation de tous les êtres humains afin de protéger l'environnement et le préserver pour le présenter aux prochaines générations dans un aspect sain et sauf. Notre globe doit garder son attrait optimal et durable et le faire hériter de génération en génération. C'est pourquoi tout manquement notamment la contribution à la perturbation de l'équilibre écologique réduit les chances du bien-vivre global sur la Terre.



*La carte mentale n° 10 :*

La carte mentale d'« **Imrane** » met en évidence les répercussions et les effets directs de la pollution, en particulier les polluants chimiques qui entourent le globe. Cette pollution affecte négativement la planète par les émissions gazeuses dispersées partout.

Selon cette carte mentale, l'espace est représenté négativement par l'usage unique du crayon sans aucune colorisation. Ce qui fait illustration à l'état psychique stressé reflétant le stress écologique.

De plus, la mise de la bavette sur l'icône de la planète, personnifiée comme étant une tête d'un être humain, pourrait avoir plusieurs interprétations. En fait, la coïncidence de l'élaboration des cartes mentales avec la propagation de covid19, et par la suite l'imposition du port de la bavette prévue comme précaution indispensable pour se protéger de toute contamination a influencé le dessin de cette carte. En effet, cette mesure de protection est transposée au cas de notre planète terrestre en assimilant la pollution à l'épidémie.

La concordance entre ce qui est dessiné et ce qui est écrit est clairement perçue. En effet, le texte écrit exprime l'état critique de l'environnement et donne des conseils en guise de sa protection. C'est le passage de la description à la sensibilisation. Et c'est ce qui est demandé.

*La carte mentale n° 11 :*

La carte de « Rim » représente une jeune femme (symbole de fertilité, de tendresse et de force en même temps) serrant la planète Terre contre sa poitrine et ses bras, alors que des signes d'extase et d'amour apparaissent sur son visage. Elle est colorée dans cette carte d'une couleur verte et embellie par des fleurs, faisant illustration ainsi à la nature saine qui, en se sentant en bon état, influence positivement la planète toute entière.

Les couleurs employées à savoir le vert avec plusieurs degrés (foncé, clair..), le bleu, le rose et le rouge sont des couleurs adorables dans la nature. Elles sont aspirées d'être présentes et visibles dans l'environnement. Et pour garantir leur présence, il est nécessaire d'accorder à notre planète « la terre » l'intérêt mérité et l'émerger dans la tendresse maternelle comme il est exprimé par cette élève « mother earth ».

En fait, ce travail créatif de Rim introduit le thème de l'environnement en combinant le signe de l'art expressif (dessin) et le signe linguistique (la Terre-Mère). En effet, le mot «Mère», porte des connotations et des significations profondes dans toutes les cultures occidentales et orientales. C'est elle qui comble ses enfants de tout le bonheur de son âme, afin qu'ils puissent se réjouir de sa générosité.

La concordance entre ce qui est écrit et ce qui est dessiné est clairement révélée par l'insistance sur l'établissement d'un lien émotionnel avec la nature comme caractère de similitude entre la Terre et la femme (mère) en termes de genre (son identité) et de rôle (sa fonction naturelle).

C'est un message environnemental à l'Homme pour prendre soin de l'environnement et le protéger contre tout ce qui pourrait lui nuire.

*La carte mentale n° 12 :*

La carte mentale de la petite fille **Doha** combine des signes linguistiques et artistiques au niveau du travail créatif que l'enfant a soumis. Au niveau du symbole linguistique, ce dernier se manifeste par l'emploi des mots «pollution», « danger», « SOD » et « usine » qui symbolisent respectivement le sujet de la pollution, ses causes et ses sources. Le mot « pollution » revêt le dessin d'un trait compressé et d'une grande taille encadrée, ce qui signifie que le sujet est spécifique et fermé. Juste à côté, se trouvent deux nuages noirs indiquant la pollution pour montrer une sorte d'harmonie et de congruence entre le signe linguistique et le signe technique qui exprime le phénomène.

Les dessins reprennent également les effets de cette pollution et ses résidus, un squelette de poisson (indiquant une pollution de l'eau), un arbre coupé, preuve de l'exposition de la végétation aux manipulations humaines et de son comportement hostile à son égard. Quant aux nuages noirs, ils constituent la preuve que l'atmosphère a été affectée par cette pollution, et le dessin était médiatisé par un globe en forme de visage humain.

En outre, les signes de douleur et de chagrin sur le visage dessiné expliquent le risque qu'encourent la planète et de ses habitants. C'est pourquoi cette carte mentale, supportée par un commentaire incitatif à la prise de conscience, constitue un appel sérieux à stopper les comportements qui nuisent à l'environnement et par la suite à l'être humain lui-même.

*La carte mentale n° 13 :*

Traitant la question de l'environnement, l'enfant « **Wissal** » a utilisé les éléments distincts de la couleur et de la forme pour illustrer les risques environnementaux. En effet, le sujet de l'environnement a été confiné à un récipient en verre sous forme d'un sablier avec deux parties. Cette élève a mis sur la carte des usines à la base de la forme. Ceux-ci émettent des colonnes de fumée vers le haut, là où l'environnement paraît sain et bien entretenu.

L'inclusion des facteurs de pollution environnementale à la base du dessin dans une expression artistique sous forme de constructions industrielles à côté d'arbres secs témoigne d'une réalité vécue, alors que l'espace sain en haut du dessin illustrant des éléments de l'environnement en bon état n'est qu'une aspiration de haut niveau.

D'ailleurs, l'image de l'enfermement des deux espaces dans une verrerie indique leur fragilité et leur destin commun dans la mesure où les produits industriels nuisibles émis par l'un entraînent la pollution de l'autre, et par la suite la pollution de l'environnement en général. En outre, l'utilisation du verre dans le dessin comme objet transparent indique la clarté des facteurs de pollution qui ne sont pas ambigus ou inconnus.

*La carte mentale n° 14:*

Pour se différencier des autres, le petit **Taha** a choisi d'exprimer sa représentation sur l'environnement par l'élaboration d'une carte mentale divisée en deux parties. En effet, la première qui est située à gauche fait illustration à un environnement sain grâce au soin de la population et leur conscience de sa protection. Alors que la deuxième partie expose un contre-exemple à la première dans la mesure où elle représente un environnement pollué. En fait, cette partie contient deux illustrations pour indiquer les divers aspects de pollution notamment les principaux polluants.

D'ailleurs, le choix des couleurs était réussi car les couleurs illustrant l'environnement sain, à savoir le vert, le rose, le bleu vif et d'autres, représente généralement les couleurs du printemps, la belle saison où la verdure règne, la nature est en bon état et cela se manifeste dans les grimaces du soleil (souriant), même grimace chez les personnes figurant dans ce dessin à gauche.

De même, les couleurs employés dans la deuxième partie (principalement le noir, le gris, le jaune vif et le marron) signifient un état stressé et inquiétant de l'environnement. En outre, les grimaces du soleil dans la deuxième partie renvoient à la tristesse. Ainsi que la mise de la bavette renforce cette hypothèse de pollution qui, d'après le dessin, est engendrée par les émissions des usines, des voitures et les déchets jetés partout. Ce qui causé la disparition de tout ce qui est vert dans la nature.

Le commentaire dans cette carte parait sous forme d'une définition académique que d'une représentation mentale. Cependant, il appuie quand même ce qui est dessiné en citant les composantes de l'environnement et leur importance pour la vie des espèces vivantes ainsi que pour la vie saine et active des êtres humains.

*La carte mentale n° 15 :*

La carte mentale de la petite **Housna** paraît simple, mais elle est tellement significative dans la mesure où elle présente l'environnement dans son état sain et aspiré, avec des arbres verts, un fleuve tout bleu, des oiseaux et un être humain en plein air et joie.

L'usage des couleurs par l'élève Housna dans cette carte mentale est réussi parce qu'il reflète réellement l'environnement dans son état brut et naturel. De même, Les formes employées sont expressives en dépit du non-respect des angles de vue et les niveaux de dessin par rapport à l'horizon.

S'agissant du commentaire écrit en bas de la carte, il est bref et simple mais attirant et frappant. En effet, il a conditionné le bien-être en général par la propreté de l'environnement en mettant en relief le mot « environnement » via son coloriage en rouge. En outre, l'emploi de l'impératif présent avec la première personne du pluriel indique que la responsabilité est commune et que chacun a le devoir de l'assumer pleinement parce que la vie est adorable pour tout le monde tant que l'environnement est sain et propre.

*La carte mentale n° 16 :*

En traitant le sujet de l'environnement, la petite **Hajar** a choisi de mettre la liaison entre la sainteté de la planète avec le soin et la tendresse que la personne accorde à cette planète. C'est à l'instar de l'enfant Rim dans sa carte (N° 11), la personne est représentée par une belle dame qui serre avec amour le globe terrestre. Ce dernier est coloré de deux couleurs seulement : le vert et le bleu comme référence à l'état brut et net de la nature.

Le choix et la dominance des couleurs douces à savoir le bleu, le vert, le marron clair et le rose indiquent le bon sens et l'âme calme de l'être humain tant que l'environnement est en bon état. En outre, la différenciation de la couleur des feuilles du vert vers le marron fait illustration à la différence des saisons et à la dynamique des aspects de la nature. Cette dynamique et ce changement aspectuel ne porte pas préjudice à la beauté et à la salubrité de l'environnement. Au contraire, les grimaces de la jeune avec les yeux fermés et la bouche souriante indiquent la saveur adorable apportée par le vent doux à cette personne en particulier et en parallèle le bien-être de l'humain en général.

De même, le commentaire écrit en bas va en harmonie avec ce qui est dessiné en haut dans la mesure où il décrit l'environnement en tant qu'une vie qui doit être préservée, soit par la voie des lois ou par l'apprentissage des principes de coopération, de soin et de respect de l'environnement en général.

## 2-Analyse globale des cartes mentales

Les cartes mentales présentées par les enfants participants se caractérisent par la diversité et la simplicité. En fait, c'est une participation à vocation d'exploration et en même temps de sensibilisation aux effets des irresponsables actes envers l'environnement naturel et social. Or, les caractéristiques dégagées à partir du contenu des cartes mentales décortiquées sont multidimensionnelles. On peut les résumer comme suit :

- ***au niveau des axes d'intérêt***: les cartes abordent le thème de l'environnement sous différents angles en traitant les axes suivants :

- ❖ l'environnement et ses composantes ;
- ❖ La pollution de l'environnement, ses types et ses effets négatifs ;
- ❖ Environnement protégé;
- ❖ Environnement et urbanisme.

- ***au niveau des techniques de dessin*** : les petits participants ont fait preuve d'un talent important de dessin en utilisant des manières différentes de coloriage (simple, dégradé, raillé, pointillé...), de forme (réelle, symbolique, organique, géométrique, arbitraire, tracée avec des lignes discontinues et d'autres continues, horizontales ou/et verticales) ;

- ***au niveau de la fréquence des couleurs*** : pour les couleurs les plus fréquentes, on trouve le bleu et le vert pour décrire un environnement sain, le marron et le jaune pour un environnement sec, et le noir pour indiquer la pollution et le chagrin.

- ***au niveau des relations humaines au sein des cartes*** : l'être humain est quasi absent dans les cartes sauf dans certaines où il est représenté par des fillettes qui serrent le globe contre elles comme illustration au besoin de l'environnement à la tendresse et l'amour pour survivre.



- *au niveau du cadre écrit* : il ne reflète pas nécessairement ce qui est dessiné. La plupart des écrits, avec une qualité moyenne en général, expliquent les concepts liés à l'environnement et donnent des conseils pour sa protection.

### **SECTION III : LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA VIE SCOLAIRE**

L'expression de « la vie scolaire » dans le système francophone, ne désigne ni la totalité du temps de présence des élèves au collège ou au lycée, ni le cumul de ce temps avec celui consacré aux "devoirs". Mais plutôt, elle désigne « tout ce qui se passe dans l'établissement, sauf ce qui se passe en classe quand il y a transmission des connaissances »<sup>435</sup>.

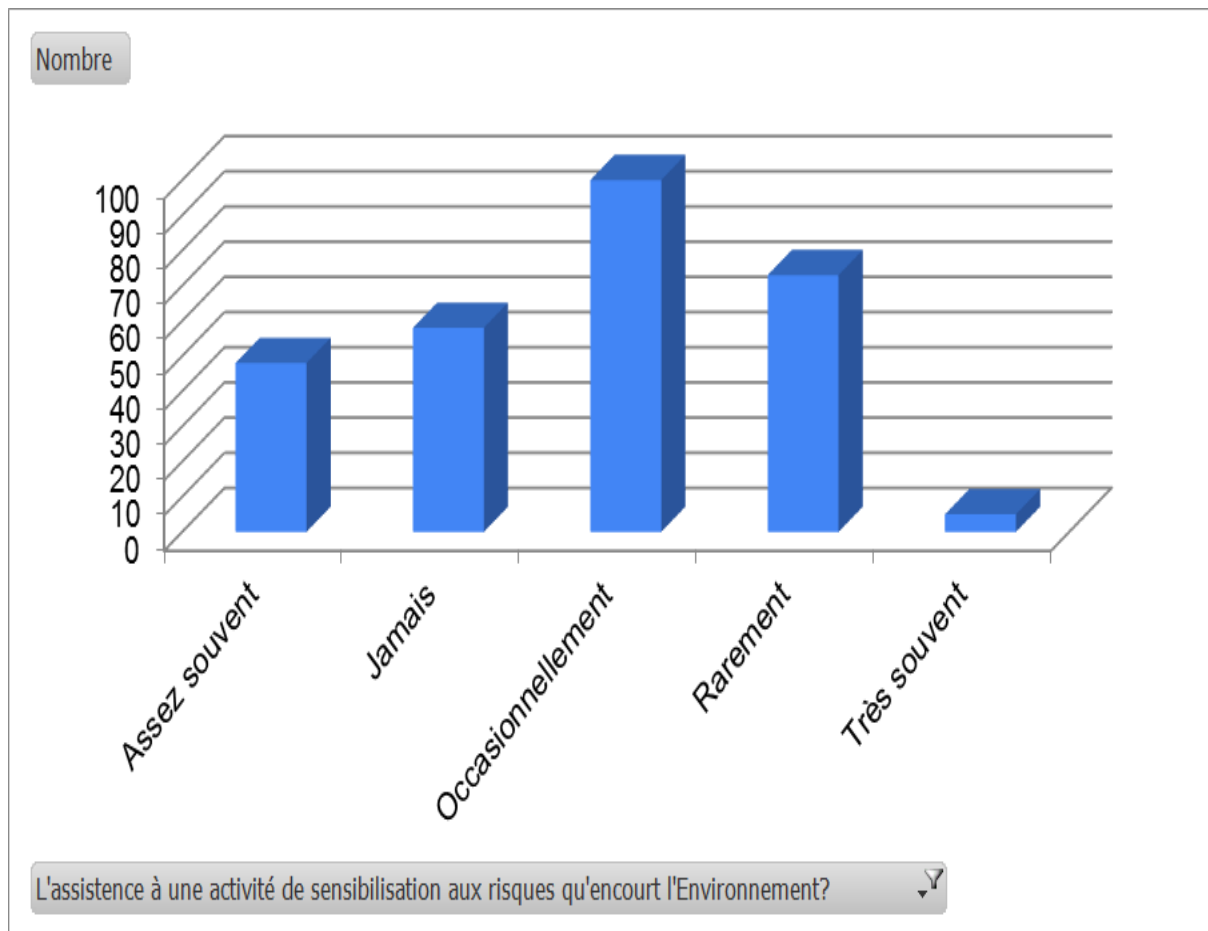
#### **1-Dans les activités parascolaires**

Pour la question portant sur l'assistance à une activité de sensibilisation aux risques qu'encourt l'environnement, une grande partie des interrogés (35%) ont déclaré qu'ils rencontrent occasionnellement des événements relatifs à « l'environnement » ou assistent à des activités de sensibilisation du devoir de sa protection. Cependant, un grand nombre d'enquêtés représentés par le pourcentage de 21% ont annoncé qu'ils n'ont jamais assisté à une activité pareille, ou qu'ils y ont rarement assisté (25%). Quant à une petite catégorie (17%) ont répondu positivement en déclarant qu'ils assistent assez souvent aux activités de sensibilisation aux risques qu'encourt l'environnement et aux mesures de sa protection. Cette catégorie est soutenue par une petite minorité de 2% qu'ils disent qu'ils assistent très souvent aux telles activités. (*Figure 29*)

---

<sup>435</sup> Alain GARCIA, « La "note de vie scolaire" : effets et perceptions », *Penser l'éducation*, n° 33, juillet 2013, pp. 6- 9.

**Figure 29: Répartition selon l'assistance à une activité de sensibilisation aux risques qu'encourt l'environnement**



*Source : Enquête 2021*

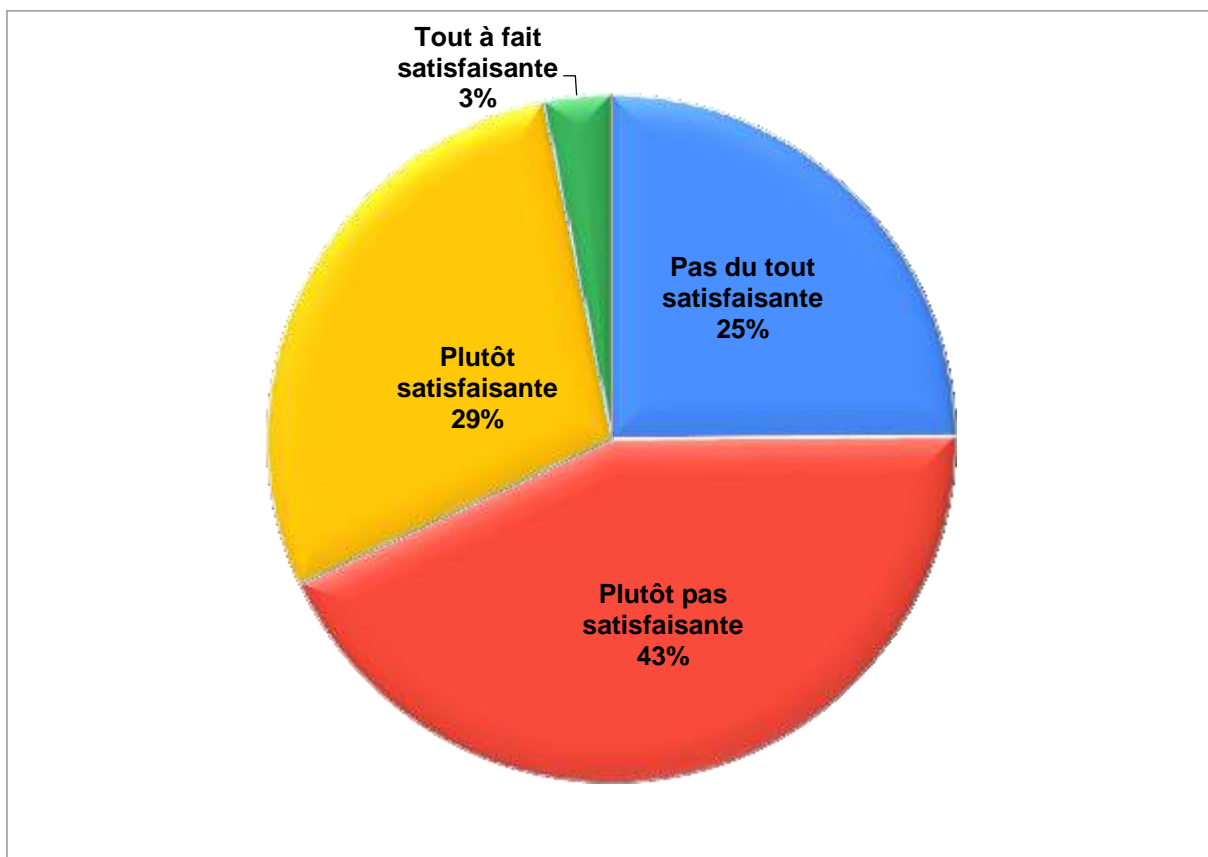
Ces réponses peuvent paraître paradoxales. En revanche, elles sont normales dans la mesure où la différence du milieu (rural/ semi urbain/ urbain) ainsi que les thématiques des projets de classe ou d'établissement jouent un rôle fondamental dans cette synergie des résultats dans la mesure où leur réalisation implique ou plutôt doit impliquer d'autres intervenants outre les élèves et les professeurs. C'est un cadre de travail qui se veut au service du processus d'enseignement/apprentissage, ainsi que des préoccupations sociétales.

## **2-Dans les manuels scolaires marocains**

En interrogeant les personnes enquêtées sur la présence de « l'environnement » et la fréquence des sujets qui s'y rapportent, les réponses

étaient différentes. Mais, un grand nombre des citations représentant des enquêtés déclarent qu'ils ne sont pas du tout satisfaits(25%) ou plutôt pas satisfaits (43%) de la présence de « l'environnement » dans les curricula marocains notamment dans les leçons programmées dans les manuels scolaires. Cependant, une partie des interrogés trouvent cette présence de « l'environnement » plutôt satisfaisante (29%), ainsi qu'une petite minorité de 3% la trouve tout à fait satisfaisante. (*Figure30*).

**Figure 30: Répartition des enquêtés selon la présence de « l'environnement » et sa fréquence dans les programmes scolaires**



*Source : Enquête 2021*

En liaison avec l'interrogation des personnes enquêtées à propos de la présence de « l'environnement » et la fréquence des sujets qui s'y rapportent dans les manuels scolaires, on a opté pour la vérification du mot « l'environnement » ou « protection de l'environnement » dans les manuels

scolaires des élèves, surtout dans les livres de l'activité scientifique qu'on présume abordant des sujets purement biologiques et environnementaux. On a vérifié aussi les livres de l'éducation civique qui doivent avoir des séquences ou en moins des leçons dans ce cadre. Comme résultat, on a trouvé que les leçons qui sont présumées servir l'éducation au développement notamment l'éducation à la protection de l'environnement, que ce soit naturel ou social, sont en général des leçons qui embellissent le programme scolaire avec des images comparatives entre un environnement sain et un environnement pollué accompagnées des résumés qui suscitent la protection de l'environnement et spécialement la nature. Cependant, l'environnement ne comporte pas seulement le milieu naturel, il constitue tout ce qui entoure l'être humain que ce soit des autres êtres humains, des animaux ou des autres composantes du milieu naturel. En outre, avant de solliciter l'intérêt des jeunes à l'importance de l'environnement, il est aussi essentiel de mettre l'accent sur comment se développe cet environnement avant de chercher à le protéger.

### **3-Au niveau des projets éducatifs**

#### ***a- Le Projet Éducatif***

Le projet éducatif est un grand projet traduisant les valeurs qui fondent les choix de la communauté éducative, et prend en compte toutes les dimensions de la vie de l'établissement. Le projet éducatif trouve son expression dans le projet d'établissement, dans le projet pédagogique de classe <sup>436</sup> ou même le projet personnel de l'élève. Chaque établissement définit son projet qui sera au service du projet éducatif. Celui-ci doit indiquer quel type de citoyens il entend former et pour quelle société. Il a pour objet la formation et l'épanouissement des élèves.

---

<sup>436</sup> <https://www.apel.fr/scolarite/lenseignement-catholique/letablissement-scolaire/le-projet-educatif-et-le-projet-detablissement.html>

### ***b- Le Projet d'établissement***

Le « projet d'établissement », est un moyen d'exprimer les valeurs, les principes d'action, le rôle éducatif. Il donne un sens aux actes quotidiens et est un guide pour vivre ensemble : enfants, parents et professionnels Il fixe quant à lui concrètement les objectifs à atteindre, en fonction du projet éducatif. Il énonce également les valeurs qu'il souhaite mettre en œuvre. Il est relié au projet pédagogique, qui précise les méthodes pédagogiques, mais aussi les actions concrètes que les équipes valorisent ou développent sur le terrain pour y parvenir<sup>437</sup>.

Dans son projet éducatif, chaque établissement explique ce que signifie la réussite d'un élève au travers des actes d'éducation et d'enseignement. Pour l'établissement, c'est un outil de communication avec, notamment, les services du Ministère de l'Education nationale, la société et les familles. On peut y voir aussi un outil de pilotage pour les groupes d'élèves : cela leur permet de vérifier si leurs actions sont en adéquation avec les objectifs qu'elles ont fixés au départ. Un projet éducatif d'établissement n'est pas figé. En fin d'année scolaire, le conseil d'établissement ou le conseil pédagogique peut s'interroger sur la pertinence de son projet afin de le réactualiser.<sup>438</sup>

### ***c- Le projet pédagogique***

Le projet pédagogique reste au cœur du projet d'établissement. Il s'inscrit dans un cadre des matières programmées au cours de la semaine pédagogique. Un projet pédagogique représente la trame commune mais également un guide pour vivre ensemble. Il fait référence à la manière d'intervenir auprès des enfants, inscrit les intentions éducatives dans les actes quotidiens. Aussi, il

---

<sup>437</sup> Projet d'établissement multi-accueil les mininous 2016, p.8.

<sup>438</sup><https://www.apel.fr/scolarité/lenseignement-catholique/letablissement-scolaire/le-projet-educatif-et-le-projet-detablissement.html>

traduit une idéologie dans ce qui va être proposé aux enfants et à leurs familles.<sup>439</sup>

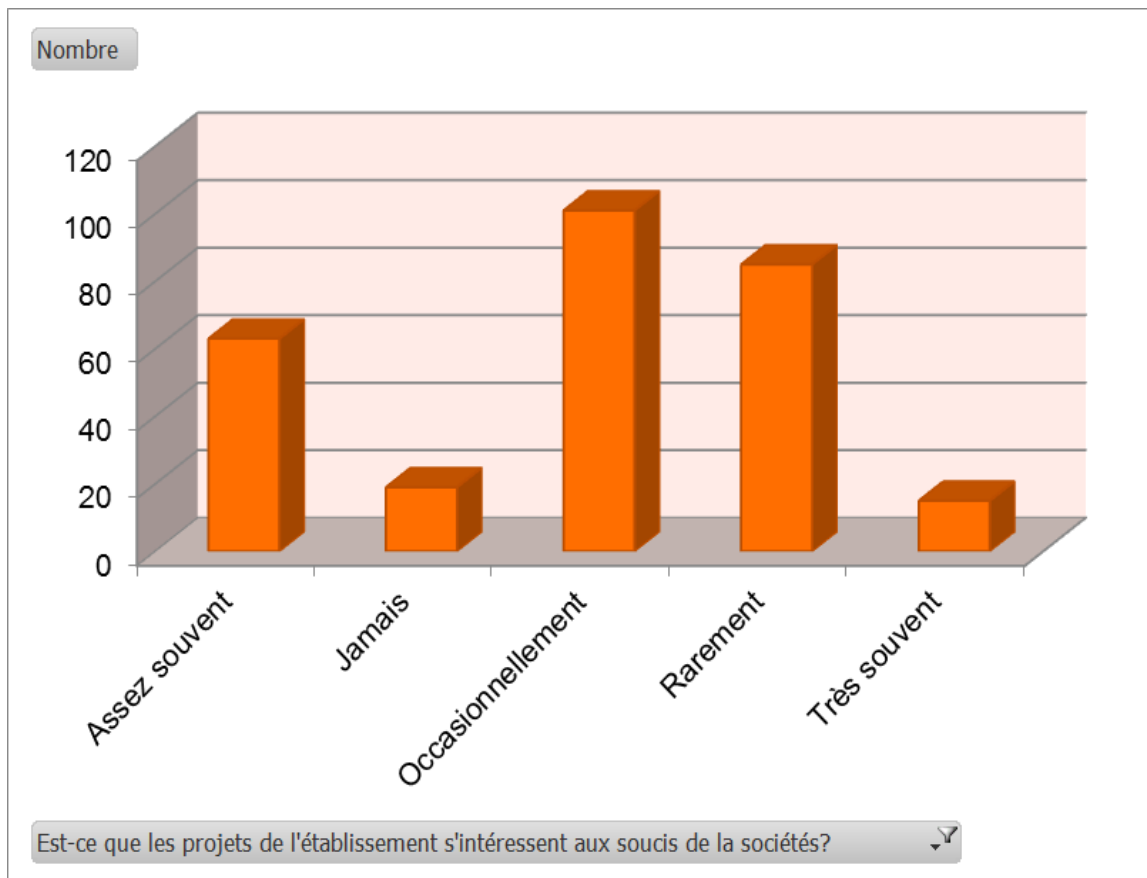
D'ailleurs, le projet avec ses différentes formes demeure un outil pédagogique incontournable pour motiver le processus enseignement/apprentissage et associer les cours théoriques avec leur côté pratique. En revanche, la réalisation des buts envisagés pour chaque projet ou groupes de projets restent dépendante de l'implication par nécessité des élèves et des enseignants, et par besoin des directeurs et des inspecteurs et des autres intervenants éducatifs ou sociaux.

En principe, le projet doit être une traduction des soucis de la société dans une perspective de préparer les petits au développement de leur environnement social et naturel. Pour cette raison, on a interrogé les enquêtés sur l'intérêt accordé aux soucis sociétaux par les établissements scolaires notamment au sein de leurs projets. Les réponses étaient diversifiées et révélaient une différence au niveau des thèmes des projets selon les établissements et personnes qui en chargent. En effet, 36% des enquêtés déclarent qu'ils introduisent les soucis de la société dans les projets d'établissement. Que ce soient cérémonies, évènements, problématiques, ils sont intégrés occasionnellement au cœur de l'enseignement/apprentissage. Cependant, ceux qui disent que les projets d'établissement se soucient assez souvent des problèmes de la société ne représentent que 22%, alors que 30% des enquêtés ont minimisé cet intérêt de la part de l'établissement scolaire en annonçant que cela ne survient que rarement. Ce qui appuie la réponse de 7% des enquêtés qui nient absolument tout intérêt ou introduction de ce qui est social dans ce qui est scolaire.(*Figure 31*)

---

<sup>439</sup> Projet d'établissement multi-accueil les mininous 2016 p. 14

**Figure 31: Répartition des enquêtés selon l'intérêt des projets de l'établissement aux soucis sociétaux**



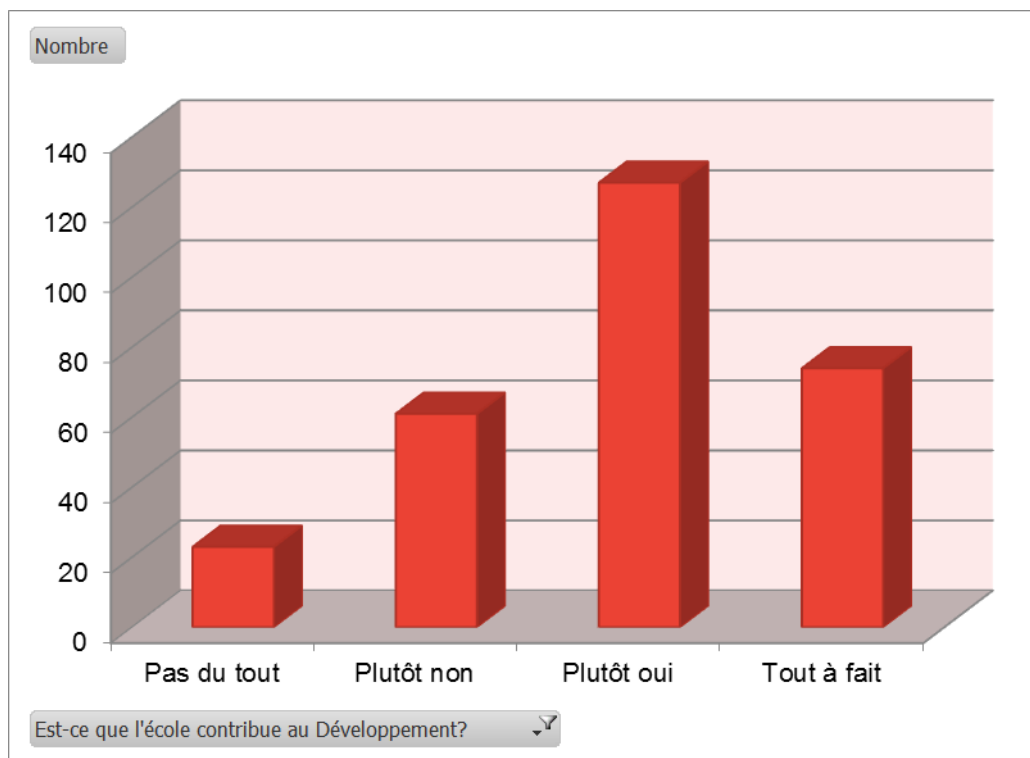
*Source : Enquête 2021*

Si la question précédente met l'accent sur la mise des préoccupations de la société au sein des thèmes traités par les projets éducatifs en général et les projets d'établissement en particulier, la question suivante : « *Est-ce que l'école contribue au Développement?* » met l'accent sur la contribution de l'école au développement durable souhaité via ses programmes et ses projets éducatifs.

Malheureusement, il n'y a pas d'unanimité sur la contribution positive et effective de l'établissement scolaire au développement durable. En effet, on peut dire qu'il y a deux équipes avec deux points de vue opposés. Les uns sont pour la simple contribution de l'école avec un grand pourcentage de 45%, et d'un pourcentage de 26% pour ceux qui sont pour la contribution absolue de l'établissement au développement. En contrepartie, la deuxième équipe estime

que l'école avec ses programmes actuels et ses moyens disponibles ne peut participer à préparer les jeunes étudiants à faire face aux contraintes qui entravent le développement durable. Si 21% des enquêtés confirment relativement cette réponse, 8% d'eux la confirme d'une manière absolue en niant toute possibilité ou capacité de contribution au développement durable. (Figure 32)

**Figure 32: Répartition des enquêtés selon la contribution de l'école au développement durable**



Source : Enquête 2021

Cette diversité de réponses a suscité notre intérêt pour savoir l'argumentation de chaque pôle de réponses. Pour ceux qui nient toute contribution de l'école dans le développement durable, leurs réponses se sont focalisées principalement sur la nature des contenus qui ne favorisent pas l'acquisition des principes de développement. Ils ne s'intéressent que par le côté cognitif et l'absence des activités effectivement pratique ou plutôt pragmatique



de la vie scolaire, des activités du savoir-agir et savoir devenir qui visent le développement des compétences de la vie et pour la vie.

Ainsi, cette catégorie a insisté sur l'absence de sensibilisation et l'éducation des enfants sur les principes et les valeurs qui répondent à leurs besoins en tant que personnes et qu'individus au sein d'une société. En outre, certaines citations ont mis l'accent sur l'effet de la mondialisation qui doit être pris en compte lors de la programmation des cours et des contenus scolaires. Par contre, les autres qui sont pour l'idée de la contribution de l'établissement scolaire au développement, leurs réponses peuvent être catégorisées selon trois groupes différents mais complémentaires à savoir :

**-Le premier groupe** : il insiste sur la sensibilisation des élèves comme élément nécessaire afin de garantir l'implication de l'école et son personnel dans la réalisation du développement durable. Les citations de ce groupe occupent une étendue importante parmi la totalité des réponses obtenues des enquêtés dont certaines explications sur comment l'école pourrait contribuer au développement sont :

- ✓ Par la sensibilisation (expression répétée des dizaines de fois) aux problèmes et aux atouts environnementaux ;
- ✓ Par la bonne orientation des apprenants vers la protection de l'environnement ;
- ✓ Par l'acquisition des compétences, des valeurs.. ;
- ✓ Par l'information sur l'importance et la fragilité de la nature ;
- ✓ Par la socialisation environnementale des petits enfants ;
- ✓ Par la formation continue des professeurs;
- ✓ Par la construction de la conscience publique positive dans la société ;
- ✓ Par la programmation et la diversification des participations aux activités parascolaires.

**-Le deuxième groupe :** Ce groupe insiste sur la mise en œuvre de la vie scolaire en l'occurrence les clubs scolaires intéressés par l'environnement. En ce qui suit certaines propositions présentées dans ce sens :

- L'introduction obligatoire et diversifiée des activités parascolaires dans les Programmes scolaires, car elles dotent l'apprenant des compétences individuelles et d'habiletés susceptibles de l'intégrer positivement dans son milieu social ;
- L'activation des clubs d'environnement (éco-clubs);
- À travers l'organisation des campagnes et la représentation des établissements dans les activités de la société.

**-Le troisième groupe :** Ce groupe met des liaisons étroites entre l'école et le développement humain comme condition du développement global. C'est ce qu'on peut dégager à partir des réponses suivantes :

- L'école est un institut pour acquérir et développer les compétences ; nécessaires au développement humain dans tous les domaines ;
- Transmettre aux élèves une éducation qui aide au développement ;
- C'est l'école qui inculque les bases du développement ;
- Elle implante des pratiques et des comportements environnementaux ;
- le développement des compétences pour faciliter l'intégration au marché de travail ;
- Toutes les activités scolaires ont pour fin le développement de compétences qui par la suite forment l'état de milieu et de l'environnement ;
- L'école forme et éduque des développeurs ;
- L'éducation des générations est la base du développement ;
- l'éducation impact positivement le développement humain et la croissance économique ;

- L'école c'est l'origine du développement celle qui plante les racines de chaque développement dans des différents domaines ;
- Être éduqué et enseigné c'est le premier pas au développement.

En général, toutes ces citations sont unanimes en ce qui concerne la transmission et l'apprentissage des compétences: des savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir à travers l'éducation, et que la connaissance est le premier pas sur le chemin du développement.

## Conclusion du chapitre 7

Etant donné la place centrale qu'occupe la dimension sociale dans le développement durable, l'étude des représentations permet de révéler les pensées et les sentiments intérieurs des personnes vis-à-vis un sujet quelconque dans une situation donnée. Ce type de recherche met en lumière les processus de réflexion sur la base desquels on peut se baser pour réaliser le changement prévu.

Toutefois, la résistance aux réformes et aux changements se nourrit en général des représentations émergentes dans la société, mais qui diffèrent d'une catégorie à une autre, d'une famille à une autre et d'une personne à une autre. Ces représentations peuvent être positives ou au contraire négatives dévalorisant ainsi la réalité vécue et minimisant tout développement possible.

Pour cette fin, on a procédé à l'analyse des dimensions psychologiques, contextuelles et sociales qui s'occupent des relations que les individus développent avec les composantes sociales environnantes. La procédure poursuivie consiste, en premier lieu, en des questions ouvertes introduites dans le questionnaire adopté. En deuxième lieu, on a proposé des cartes mentales pour des élèves où on a réservé deux parties : l'une pour le dessin et l'autre pour la rédaction. Cette dernière est préférable alors que le dessin est indispensable.

En fait, en examinant les représentations des enquêtés, on n'a pu relever le grand intérêt accordé à l'environnement comme étant « la vie même ». Leur aspiration de s'approprier d'un entourage vert et sain est si forte. Cependant, au niveau de la relation et/ou la différenciation entre la protection de l'environnement et le développement durable, seulement la moitié qui a eu la juste réponse qui est : « la protection de l'environnement est incluse dans le développement durable ». Ce qui exprime la présence d'une nuance au niveau conceptuel, ce qui peut influencer le niveau actionnel.

S'agissant des cartes mentales triées selon les critères de visibilité, de lisibilité et de clarté des messages y introduits, elles sont analysées suivant le caractère commun et les spécificités de chaque carte. En général, Les dessins abordent le thème de l'environnement (notamment l'environnement naturel) sous différents aspects et couleurs. Ainsi, les cadres écrits traitent principalement les concepts liés à l'environnement et donnent des conseils pour sa protection.

Ces interrogations dans le volet psycho-cognitif nous a ouvert le portail devant le volet pratique pour évaluer les activités réservées dans la vie scolaire car ce sont elles qui façonnent une grande partie des représentations des élèves. Dans cette perspective, on a interrogé les concernés sur le rôle des activités parascolaires dans la sensibilisation aux risques qu'encourt l'environnement, et aussi sur la présence de « l'environnement » et la fréquence des sujets qui s'y rapportent dans les manuels scolaires. Les projets éducatifs sont aussi évoqués au niveau de l'intérêt accordé aux préoccupations de la société ainsi qu'au niveau de la contribution de l'école au développement durable via ces projets éducatifs et les programmes qu'ils servent.

La différence des résultats obtenus n'existent qu'au niveau de la forme, alors qu'au niveau du contenu, les réponses expriment une importance accordée à la sensibilisation comme mesure nécessaire pour impliquer l'école et son personnel dans la réalisation du développement durable. Mais en pratique, la sensibilisation n'est pas suffisante car elle reste théorique et risque de ne pas impacter effectivement et efficacement le comportement humain au profit d'un développement durable.

## **CHAPITRE 8 :**

# **L'INSTAURATION D'UNE EDUCATION AU DEVELOPPEMENT**

## Introduction du chapitre 8

Etant donné les défis mondiaux qu'on est aujourd'hui plus que jamais confronté: épidémies, changements climatiques, migrations, inégalités économiques, terrorisme et autres, les conséquences négatives se manifestent à l'échelle régionale, nationale et mondiale. Pour y faire face, il devient nécessaire de s'impliquer à des réformes multidimensionnelles et de tendre vers un développement durable qui prend en compte la complexité de la tâche et la spécificité du contexte national et régional.

Dans cette perspective, le Maroc repense son modèle de développement national qui s'avère aujourd'hui inapte à satisfaire les demandes pressantes et les besoins croissants des citoyens, à réduire les disparités territoriales et à favoriser la justice sociale<sup>440</sup>.

Pour cette raison, sa Majesté le Roi Mohamed VI a confié à une commission ad hoc<sup>441</sup> la responsabilité de collecter et d'élaborer les conclusions dans le cadre d'un rapport qui soumet le projet du Nouveau Modèle de Développement à sa majesté (**Section I**). Un rapport porteur d'une vision stratégique, globale et intégrée en spécifiant les objectifs et les leviers de changement proposés et les mécanismes de mise en œuvre retenus<sup>442</sup>.

S'agissant de l'éducation, elle est introduite dans ce rapport comme levier de développement. C'est pourquoi, on se demande à propos de la nature de l'implication des intervenants éducatifs dans la réussite du Nouveau Modèle de Développement (**Section II**) au niveau des concertations et des consultations qui

---

<sup>440</sup> Extrait du Discours de sa Majesté le Roi Mohammed VI, Ouverture de la première session de la troisième année législative de la 10e législature - 12 octobre 2018.

<sup>441</sup> Qualifiée pour la tâche qu'on lui confie

<sup>442</sup> Extrait du Discours de sa Majesté le Roi Mohammed VI, *op.cit.*

se déroulent dans plusieurs zones au Maroc afin de cueillir des propositions et de solliciter les contributions.

Néanmoins, pour harmoniser la réforme de la politique éducative marocaine avec l'esprit du Nouveau Modèle de Développement, il s'avère nécessaire de s'inspirer des modèles internationaux très avancés en matière de l'éducation au développement durable (**Section III**).



## **SECTION I : LE NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT SELON LE RAPPORT DE CNMD**

### **1-Ambition du Nouveau Modèle de Développement selon le rapport de CNMD**

L'ambition selon le dictionnaire français Larousse désigne le désir ardent de posséder quelque chose, de parvenir à faire quelque chose<sup>443</sup>. Mais, dans le contexte socio-politique marocain, l'ambition est une proposition de valeur qui exprime et caractérise le sens et le niveau de développement souhaité à l'horizon 2035<sup>444</sup>. C'est une carte de route qui dirige l'aspiration vers sa concrétisation dans la réalité. Cependant, lorsque l'ambition revêt un caractère collectif, elle cherche à être raisonnable pour acquérir sa crédibilité. C'est pourquoi elle se focalise au début sur la mobilisation et l'optimisation des marocains notamment leur donner l'espoir en un avenir meilleur.

L'ambition du nouveau modèle de développement est encadrée par les choix fondamentaux de la Nation et ses Constantes, ainsi qu'avec les valeurs constitutives de l'identité nationale, mais reflétant nécessairement les principales aspirations individuelles et collectives des Marocains<sup>445</sup>.

Dans ce cadre, l'ambition pour le Maroc déclarée par la CSMD dans son rapport<sup>446</sup> est définie comme suit : « *En 2035, le Maroc est un pays démocratique, où toutes et tous sont en pleine capacité de prendre en main leur devenir et de libérer leur potentiel, de vivre en dignité au sein d'une société ouverte, diverse, juste et équitable. C'est un pays créateur de valeur, qui fructifie ses potentialités de manière durable, partagée et responsable.*

---

<sup>443</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ambition/2727>

<sup>444</sup> Rapport général, Le nouveau Modèle de développement, Avril 2021, p.55.

<sup>445</sup> *Ibid.*

<sup>446</sup> *Ibid.*

*Capitalisant sur ses progrès significatifs à l'échelle nationale, le Maroc s'érige en puissance régionale exemplaire, à l'avant-garde des grands défis qui interpellent le monde. »<sup>447</sup>*

Cette ambition déclarée englobe plusieurs éléments qui dépassent l'aspiration vers la mise des fins à atteindre en 2035 et à tous les niveaux. En effet, le règne de la démocratie est en primauté dans cette ambition, car la consécration de l'Etat de droit est celle qui permettra au pays, établissements et personnes, de se développer et donner le bout de leur potentiel. D'ailleurs, l'attachement en priorité à la démocratie garantit les droits fondamentaux au sein de la société à savoir la dignité, la diversité et l'équité<sup>448</sup>.

A long terme, on parle des fins à aboutir. Mais, cela nécessite un passage fluide par des objectifs à court et à moyen terme. Il s'agit d'une logique opérationnelle et systémique pour éclaircir le chemin du développement<sup>449</sup>.

## **2-Les objectifs de développement pour le Maroc à horizon 2035 selon le rapport de CNMD *au niveau socioéconomique***

L'atteinte de l'ambition énoncée ci-dessus impose la mise en points de cinq objectifs de développement dont l'interdépendance et la complémentarité sont deux caractères inhérents pour leur réalisation. Ces objectifs sont: la prospérité, la capacitation (empowerment), l'inclusion, la durabilité, et le leadership régional dans des domaines ciblés. Ils sont détaillés comme suit :

- **La prospérité du Maroc** : On ne peut arriver à réaliser l'ambition du développement sans offrir un niveau et une qualité de vie élevés à tous les Marocaines et Marocains. Cela nécessite le rehaussement significatif de la capacité du pays à créer de la valeur et des emplois de qualité pour tous, et à

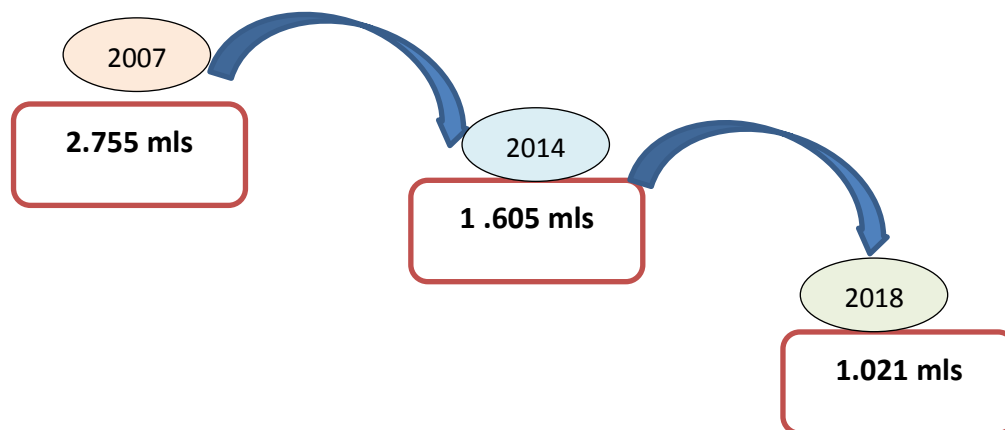
---

<sup>447</sup> Rapport général, *Le nouveau Modèle de développement*, Avril 2021, p.55.

<sup>448</sup> *Ibid.*

<sup>449</sup> *Ibid.*

répartir équitablement les fruits de la croissance<sup>450</sup>. D'ailleurs, la lutte contre la pauvreté a toujours constitué l'une des priorités nationales au Maroc pour instaurer une société inclusive et consolider la mise en œuvre du principe « ne laisser personne de côté » préconisé par l'agenda 2030<sup>451</sup>. Cette ambition n'est pas due au hasard. C'est une suite au processus lent d'éradication de la pauvreté. En effet, le nombre de personnes dont le niveau de dépense annuelle est inférieur au seuil de pauvreté, a baissé de 2,755 millions en 2007 à 1,605 millions en 2014 et 1,021 millions en 2018<sup>452</sup>. Cette progression est représentée comme le suivant :



Au niveau régional, six régions enregistrent en 2014 des taux de pauvreté supérieurs à la moyenne nationale et regroupent les trois-quarts (74%) des pauvres, à savoir les régions de Drâa-Tafilalet (14,6%), Béni-Mellal-Khénifra (9,3%), Marrakech-Safi (5,4%), l'Oriental (5,3%), Fès-Meknès (5,2%) et Souss-Massa (5,1%)<sup>453</sup>. Pour cette raison et en tant que classée deuxième au niveau du taux de pauvreté, la région de Béni-Mellal Khénifra est dans l'obligation de faire la relève économique adéquate à ses ressources naturelles et géographiques riches et variées. Dans cette perspective, le Nouveau modèle de développement

---

<sup>450</sup> Rapport général, Le nouveau Modèle de développement, Avril 2021, p.57.

<sup>451</sup> Examen National Volontaire de la mise en œuvre des ODD, p.30.

<sup>452</sup> *Ibid.* p.31.

<sup>453</sup> *Ibid.*

envisage l'atteinte d'une prospérité nationale et régionale en générant une dynamique de création de valeur et d'emplois basée sur une économie dynamique, entrepreneuriale, diversifiée, productive et innovante, mettant à profit les nombreux avantages comparatifs du pays et ses richesses matérielles et immatérielles, dans tous les territoires<sup>454</sup>. C'est tout simplement l'aspiration d'atteindre la justice spatiale économiquement et socialement.

• **La capacitation (empowerment)**: L'objectif de la prospérité est intrinsèquement lié à la capacitation<sup>455</sup> qui consiste principalement à renforcer le capital humain, la population en général pour ne pas se retrouver exclus de la prospérité ultérieurement. Il s'agit de la promotion du Maroc des Compétences, où tous les citoyens disposent des capacités et jouissent du bien-être leur permettant de prendre en main leur projet de vie et de contribuer à la création de valeur<sup>456</sup> : L'ambition ne peut être portée que par un capital humain aux capacités et aux compétences renforcées, mais sûrement avec un haut niveau d'éducation et d'instruction. En fait, la capacité du système éducatif à garantir également le service d'éducation au sein de la population augmente la contribution de l'accumulation du capital humain à la croissance. Vice versa, la dotation initiale en capital humain d'une économie semble influencer de manière très importante la qualité du système éducatif<sup>457</sup>.

• **L'inclusion** : Un Maroc Inclusif où les opportunités et la protection sociale est offerte à tous. : Le sens d'appartenance est l'un des besoins qui a une dimension sociale. Il s'agit de se sentir accepté dans les groupes dans lesquels on vit. Dans ce sens, le psychologue américain H. A. Maslow a évoqué l'appartenance

---

<sup>454</sup> Rapport général, *Le nouveau Modèle de développement*, Avril 2021, p.57.

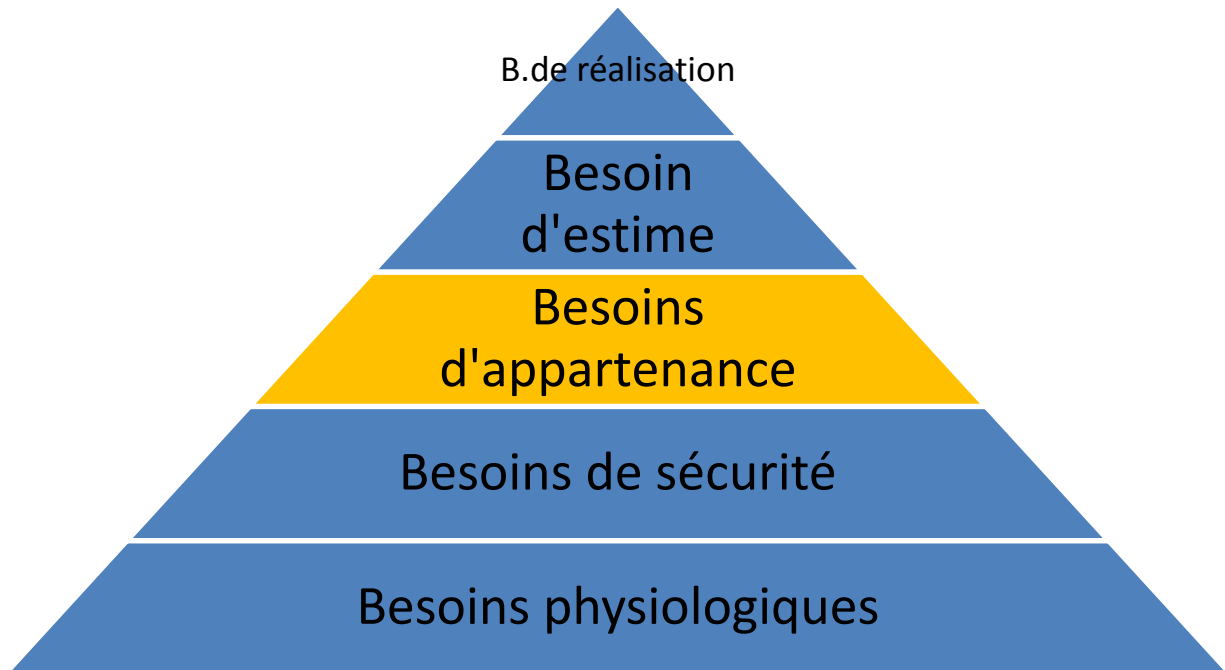
<sup>455</sup> C'est le fait de permettre de se prendre en charge tout seul d'un point de vue économique et social.

<sup>456</sup> Rapport général, *Le nouveau Modèle de développement*, *op.cit.* p.57.

<sup>457</sup> Sébastien DESSUS, *Capital humain et croissance : le rôle retrouvé du système éducatif*, « Économie publique/Public economics : Efficacité des systèmes éducatifs et de formation ». 06 | 2000/2 Vol. 2, p.96.

comme un besoin fondamental lié à la nature humaine dans ses travaux qui datent de 1950. En effet, il avait identifié cinq grandes sortes de besoins fondamentaux hiérarchisés et popularisée par une représentation sous la forme d'une pyramide<sup>458</sup> (figure 33).

**Figure 33: Pyramide des besoins selon A.Maslow**



Dans le contexte marocain en général et régional en particulier, l'instauration d'un Nouveau Modèle de Développement cohésif ne peut passer que par un modèle inclusif et adhésif de tous les Marocains au projet de société<sup>459</sup>. Le Maroc doit pouvoir offrir des opportunités à tous, d'abord et en priorité par la lutte contre l'exclusion sociale des catégories les plus vulnérables, à savoir les femmes et les jeunes qui représentent respectivement 63% et 52%<sup>460</sup>. Leur inclusion sociale et spécialement leur autonomisation économique est un grand atout à défendre pour promouvoir le développement aspiré. En outre, la catégorie des mineurs est fort concernée par l'objectif d'inclusion au niveau

---

<sup>458</sup> Philippe LIEBERT, « Quand la relation parentale est rompue », 2015, p.29.

<sup>459</sup> Rapport général, *Le nouveau Modèle de développement*, Avril 2021, p.57.

<sup>460</sup> HCP, Recensement de 2014.

d'instruction. Ce changement doit être traduit par des actions qui témoignent d'une nouvelle manière de penser l'altérité. D'ailleurs, la nouvelle constitution marocaine de 2011 pose la non-discrimination envers les personnes, de même qu'elle promeut le passage de l'égalité à la parité et à l'équité ou encore le passage de la notion de genre à la notion de genre social<sup>461</sup>.

Pour cette catégorie ayant des besoins spéciaux, les décisions du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ont cerné davantage la mise en œuvre de la vision stratégique de la réforme de l'éducation sur la période 2015-2030 «Pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion», qui a pour objectifs de « garantir le droit à l'éducation et à la formation aux personnes handicapées » et de « généraliser un enseignement inclusif et solidaire pour tous les enfants au Maroc, sans aucune discrimination ». Ainsi, une nouvelle vision dans le plan d'action stratégique 2017/2021 du Ministère a pour but l'adoption du nouveau cadre référentiel curriculaire en faveur des enfants en situation de handicap entre l'âge du préscolaire et l'adolescence<sup>462</sup> et qui représentent 5,4% de la population de la région de Béni Mellal-Khénifra selon le dernier recensement de la population<sup>463</sup>. Pour cette raison, la mise en œuvre des modalités, structures, et types de gestion administrative-organisationnelle et pédagogique des classes de l'éducation inclusive dans les écoles marocaines devient une nécessité sociale pour favoriser un développement inclusif et équitable.

---

<sup>461</sup> Memento pour les directeurs régionaux et provinciaux d'éducation et de formation, *mise en place du programme national de l'éducation inclusive au profit des enfants en situation de handicap*, p.3.

<sup>462</sup> *Ibid.*

<sup>463</sup> HCP, 2014.

### **3-Les objectifs de développement pour le Maroc à horizon 2035 selon le rapport de CNMD *au niveau écologique***

- **La durabilité** : Sachant que le Maroc est fortement exposé à ces risques et à leurs impacts, notamment à travers les pressions sur les ressources hydriques, l'altération des bases productives de l'agriculture, et d'écosystèmes de biodiversité, alors la durabilité des ressources et la protection de la biodiversité sont nécessaires pour faire face aux risques et menaces générés autant par le changement climatique que par l'activité humaine<sup>464</sup>.

Le Maroc et la région de Béni Mellal-Khénifra spécialement est reconnue par sa richesse en sites naturels et historiques. Elle dispose des atouts majeurs pour le développement économique et touristique. En effet, s'agissant des ressources en eau, la région dispose de 7 barrages d'une capacité totale qui s'élève à 1954 millions de m<sup>3</sup>, alors qu'en ce qui concerne le secteur énergétique, la région dispose d'un système très important d'approvisionnement en énergie électrique (1351.6 millions KWh en 2015). Ce système est composé de 8 usines hydrauliques, trois relèvent du territoire de la province de Béni Mellal et quatre de celui de la province d'Azilal<sup>465</sup>.

Ainsi, la région compte parmi les régions les plus riches en gisements miniers et la première en matière de phosphate. Son sol recèle les plus grandes réserves mondiales de cette matière vitale, et sa production de cette matière s'est élevée à quelques 22 millions de tonnes en 2015, ce qui représente 70% de la production nationale Béni Mellal et 88% de la production commerciale<sup>466</sup>. Cette progression d'exploitation, soit pour l'industrialisation ou pour l'exportation, met en cause la durabilité de ces ressources pour les nouvelles ou les futures générations. Or, le défi de la durabilité consacre la responsabilité collective

---

<sup>464</sup> Rapport général, Le nouveau Modèle de développement, Avril 2021, p.57.

<sup>465</sup> Monographie Régionale de Béni Mellal-Khénifra, 2017, p.14.

<sup>466</sup> *Ibid.* p.13.

envers le capital naturel et humain afin de préserver les ressources dans tous les territoires contre la dégradation ou la surexploitation.

• *L'Audace*<sup>467</sup> (*leadership régional*): Le Maroc, de par sa situation géographique distinctive, dispose de tous les avantages géopolitiques qui le qualifient à jouer le rôle d'un leader régional dans des domaines ciblés et sensibles tels que la migration internationale, la lutte contre le terrorisme, le développement durable, etc. Dans cette perspective, le Maroc est appelé à prouver son audace et manifester son leadership par l'attachement à son ouverture sur le monde. Pour appuyer son ambition, Le Maroc doit se fonder sur sa détermination à relever des paris d'avenir audacieux, qui permettent au Maroc d'être un pôle économique et de savoirs parmi les plus dynamiques et les plus attractifs de la région et du continent<sup>468</sup>.

Selon le rapport élaboré par la CSMD, les cinq paris d'avenir sont les suivants :

- i) Devenir une nation numérique, où le potentiel transformationnel des technologies numériques est pleinement mobilisé ;
- ii) S'ériger en hub régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- iii) Devenir le champion régional de l'énergie à bas carbone ;
- iv) Acquérir le statut de Pôle financier Régional de référence ;
- v) Faire du *Made in Maroc* un marqueur de qualité, de compétitivité et de durabilité, accélérant l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales et régionales<sup>469</sup>.

---

<sup>467</sup> Selon le dictionnaire Larousse, elle signifie la hardiesse qui ne connaît ni obstacle ni limite ; courage .

<sup>468</sup> Rapport général, Le nouveau Modèle de développement, Avril 2021, p.57.

<sup>469</sup> *Ibid.*

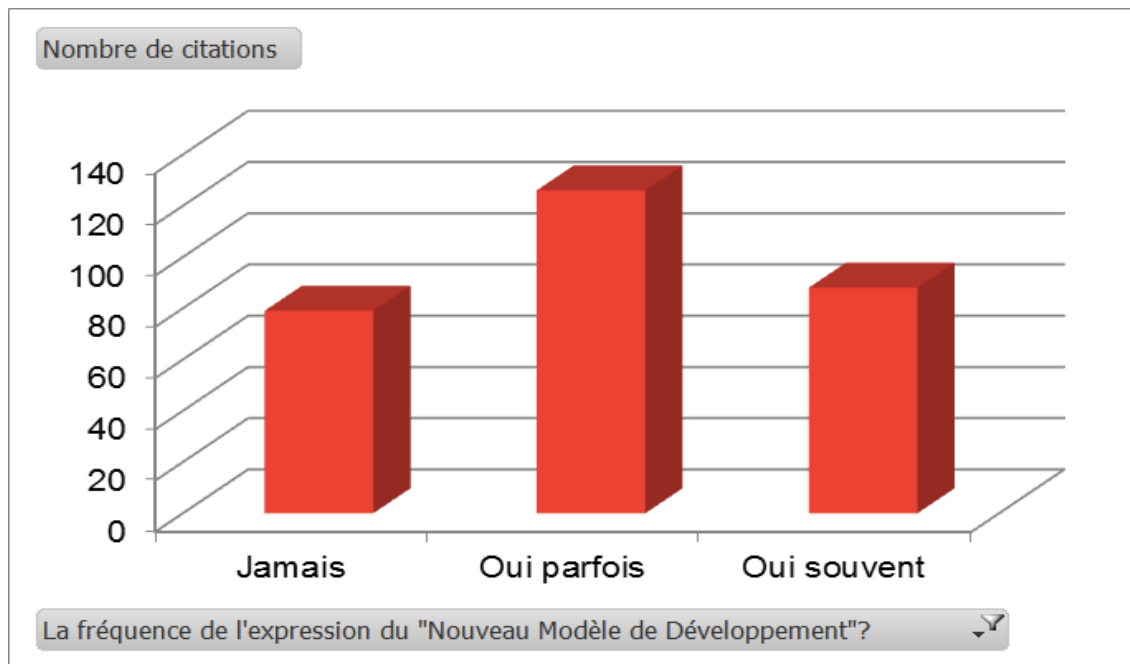


## **SECTION II : L'IMPLICATION DES INTERVENANTS EDUCATIFS DANS LA REUSSITE DU NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT**

### **1-La familiarisation avec le Nouveau Modèle de Développement**

Comme toute réforme visant adopter une nouvelle perception de l'être humain et des stratégies d'assurer son présent et son avenir, il est nécessaire d'informer les membres de la société en question par les moyens les plus convenables et compréhensibles. Puisque, les citoyens sont plutôt concernés et doivent être entièrement impliqués. Dans ce cadre, le comité chargé de la conception du Nouveau Modèle de Développement a essayé d'organiser des rencontres avec des représentants des citoyens, et cela suite à la présentation de son rapport à sa majesté Mohamed VI. Toutefois, plusieurs personnes, interrogées oralement ou à travers le questionnaire sur l'expression de « Nouveau Modèle de Développement » au niveau de sa fréquence, ont nié toute reconnaissance de quoi s'agit-il. Les personnes de l'échantillon de cette étude avaient différentes réponses. Une grande partie d'eux disaient qu'ils entendaient parfois cette expression, alors que les autres ont été divisés en deux équipes. Une équipe a déclaré qu'elle entend souvent cette expression. Par contre, l'autre équipe nie toute connaissance d'une telle expression en déclarant qu'ils ne l'on jamais entendue. (*Figure 34*)

**Figure 34: La répartition des enquêtés selon la fréquence de l'expression du « Nouveau Modèle de Développement »**



*Source : Enquête 2021*

En revanche, la fréquence de l'expression de « Nouveau Modèle de Développement », soit parfois, soit souvent, ne signifie pas la familiarisation avec cette nouvelle notion. De même, la familiarisation ne signifie nulle part la reconnaissance et la conscience de son apport, de son contenu et ses objectifs.

D'ailleurs, les médias doivent répondre à leur fonction d'information et de compréhension de la société. Leur rôle premier reste, effectivement, de transmettre de l'information et de représenter un miroir des activités et modèles culturels en place<sup>470</sup>. L'information et la construction du sens chez l'opinion public est nécessaire dans ce cas du Nouveau Modèle de développement puisqu'il s'agit d'un grand projet national traçant une feuille de route en faveur de chaque membre de la société et de son environnement social et écologique.

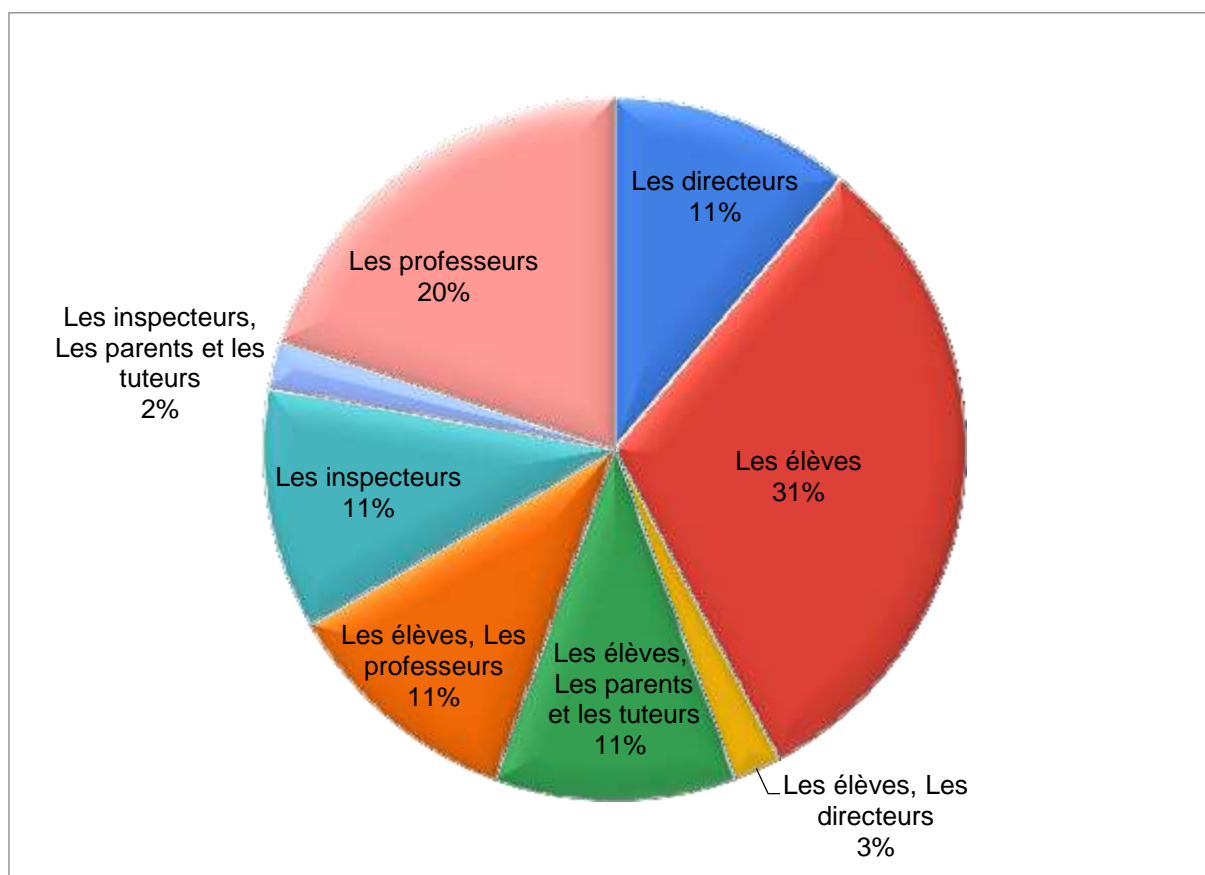
<sup>470</sup> <http://proj.siep.be/le-pro-j/la-culture-cest-toi/culture-et-societe/le-role-des-medias/>

## **2-Au niveau de la concertation avec les intervenants éducatifs**

La question posée sur les personnes qui sont plus concernées par le Nouveau modèle de développement en matière d'éducation et de formation a déclenché une synergie des réponses chez les enquêtés, chacun de sa position dans le système éducatif ou de son centre d'intérêt. La plupart d'eux (31%) ont insisté sur la concertation en premier degré avec les élèves, l'espoir de demain.

En deuxième grade, vient les professeurs avec un pourcentage de 20%. Ce sont les plus proches des élèves et les plus concernés par la mise en œuvre des réformes pédagogiques. Quant aux inspecteurs et directeurs, les interrogés leur ont accordé respectivement 11% de leurs voix. Certes, ils sont les superviseurs du processus de l'enseignement/apprentissage, et les dirigeants des établissements scolaires, cependant, les élèves et les professeurs se veulent être les plus interrogés pour établir un nouveau modèle de développement répondant directement et entièrement à leurs besoins. Pour les parents des élèves et les tuteurs, il paraît qu'ils sont moins choisis ou ils étaient choisis côte à côte avec les élèves (11%) ou avec les inspecteurs (2%).(*Figure 35* )

**Figure 35: Répartition des enquêtés selon l'implication des intervenants éducatifs dans la réussite du Nouveau Modèle de Développement**

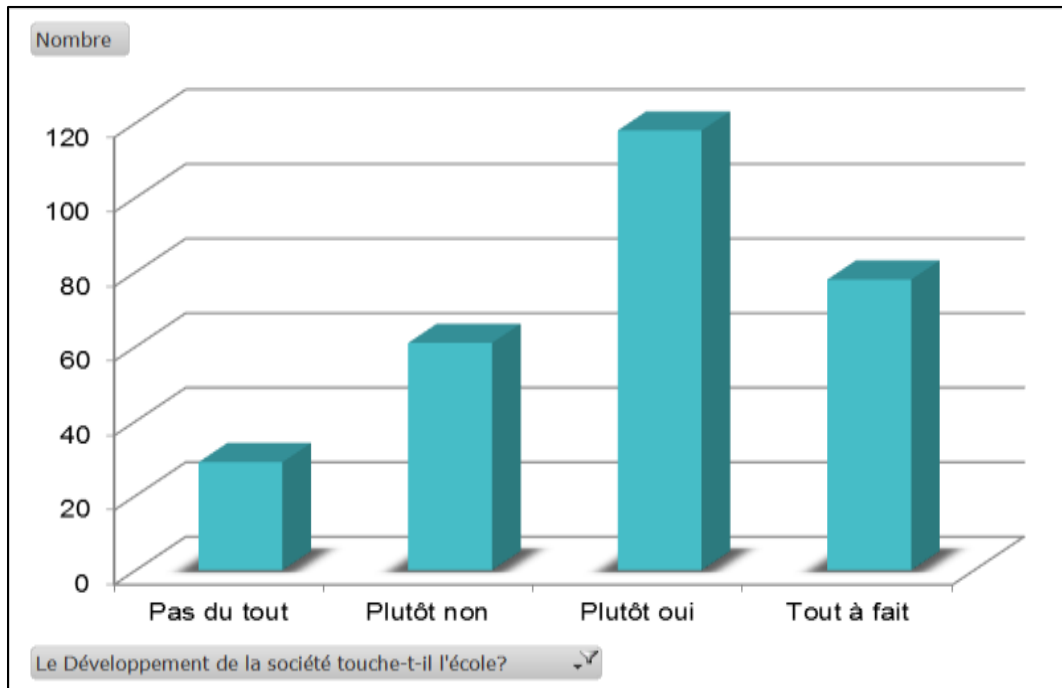


Source : Enquête 2021

### 3-Au niveau de l'impact du développement de la société sur l'école

On a posé une autre question qui part du développement de la société et cible son reflet sur l'école, soit au niveau de l'établissement, ou au niveau du personnel ou bien au niveau des activités et des actions pédagogiques. Dans ce cadre, on a récolté des résultats positifs en faveur de l'école.

**Figure 36: L'impact du développement de la société sur l'école**



Source : Enquête 2021

En réalité, dans le temps où un nombre réduit des enquêtés ont nié tout impact ou effet du développement sur l'école comme si cette dernière est indépendante de la société, la majorité des citations (*figure 36*) soutiennent l'impact positif et constructif du développement notamment dans sa dimension socioéconomique sur l'école. Cela se voit compatible avec la tendance des politiques publiques et leur intersection au cœur de l'établissement scolaire dont le développement se crée au sein de son édifice et au service de ses bénéficiaires. Sa première et principale contribution est la socialisation des petites générations suivant les bonnes habitudes et les convenables mœurs avant de rejoindre l'école pour développer cette socialisation dans le bon sens. Dans le cas échéant et à défaut d'une compatibilité au niveau des valeurs sociales émergées dans la société y compris la famille avec celles agencées à l'école, le développement personnel de l'éduqué sera perturbé et trébuché, et par la suite tous les autres aspects du développement seront touchés.

### **SECTION III : L'HARMONISATION DE LA POLITIQUE EDUCATIVE MAROCAINE AVEC L'ESPRIT DU NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT ET LES MODELES D'INSPIRATION INTERNATIONAUX**

L'éducation au développement est un instrument efficace de la coopération au développement qui comprend différentes démarches d'apprentissage: sensibilisation, conscientisation, engagement et mobilisation. L'efficacité est l'un des éléments à mettre en évidence en parlant de la qualité de l'éducation au développement qui est présumée développer des stratégies appropriées qui tiennent compte des spécificités des groupes cibles visés et favorise l'implication de ces groupes cibles dans le changement social<sup>471</sup>.

Etant avancés au niveau de la prise de conscience de l'importance de l'éducation au développement, plusieurs pays ont déjà intégré l'éducation au développement durable dans leurs systèmes éducatifs. Dans ce cadre, on peut citer l'exemple du système français et le système belge :

#### **1-L'inspiration de l'expérience française en matière de l'éducation au développement durable**

Le projet d'éducation au développement durable (EDD) en France a été construit et enrichi progressivement depuis 2004 par le ministère de l'éducation nationale en le déployant en quatre phases successives de généralisation à partir des quatre piliers de l'EDD - social, culturel, économique et environnemental (on a séparé le côté culturel du côté social)<sup>472</sup>.

---

<sup>471</sup> Service public fédéral Affaires étrangères, *Commerce extérieur et Coopération au développement L'éducation au développement : Définitions et concepts*, Bruxelles, Avril 2011, p.3.

<sup>472</sup> Le Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Renforcement de l'éducation au développement durable n°36 du 24 septembre 2020.

L'horizon de l'EDD est constitué par les objectifs de développement durables de l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030 face aux défis environnementaux contemporains et à leurs conséquences, ainsi qu'aux demandes sociales. À cet effet, le label E3D (école/établissement en démarche globale de développement durable) a été créé pour valoriser et amplifier l'effort des écoles et des établissements engagés dans des parcours pédagogiques riches et diversifiés en faveur de l'EDD. Ce référentiel national est attribué par les académies pour tenir compte des spécificités locales en visant l'objectif global de la transition écologique et en gardant comme objectif fondamental de l'EDD la fondation des engagements citoyens pour un monde soutenable et respectueux de la personne humaine et de son environnement<sup>473</sup>.

Autour de ces enjeux et défis que le système français vise renforcer son engagement, avec trois objectifs :

- consolider les savoirs chez les élèves ;
- développer les capacités d'action et de mobilisation des écoles et établissements ;
- rechercher un effet démultiplicateur par une éducation qui prépare les futurs citoyens à adopter des comportements responsables dans le respect des valeurs de la République.

Partant du fait que l'« éducation au développement durable ne constitue pas une nouvelle discipline mais un champ par lequel toutes les disciplines sont concernées<sup>474</sup>», l'ensemble des programmes d'enseignement doit évoquer plus fortement et constamment les relations complexes entre l'homme et son environnement. En effet, les processus géophysiques et biologiques planétaires sont donc intégrés à une vision plus large, qui relie les domaines sociaux, économiques, géopolitiques et qui aménage une progression des savoirs tout au

---

<sup>473</sup> Le Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, *Renforcement de l'éducation au développement durable*, n°36 du 24 septembre 2020.

<sup>474</sup> Circulaire n° 2007-077 du 29 mars 2007

long des cycles de la scolarité. Il est nécessaire que l'esprit scientifique soit associé aux sciences de l'homme pour expliciter le rapport des sociétés à leur environnement<sup>475</sup>.

Dans une perspective de mettre en œuvre de l'agenda 2030 via l'éducation au développement durable, les décideurs éducatifs français ont opté pour :

- a-** l'appui aux professeurs dans cette EDD, par l'apport d'un vadémécum *EDD - Horizon 2030*. Ce document réalisé à la suite du rapport du Conseil supérieur des programmes remis au ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, clarifie les concepts fondateurs de l'EDD. C'est une synthèse de l'ensemble du projet EDD qui identifie les ressources utiles et accompagne les enseignements relatifs au changement climatique, au développement durable à la biodiversité dans chaque cycle de formation pour la rentrée 2020<sup>476</sup> ;
- b-** la mise en place de la collecte et du tri de déchets numériques et d'une façon plus générale la diffusion de bonnes pratiques écologiques dans les usages du numérique ;
- c-** l'élection des éco-délégués de classe au collège et au lycée qui peut être organisée simultanément avec celle des délégués de classes. Elle peut également être proposée aux élèves de CM1 et CM2. Les éco-délégués deviennent des acteurs essentiels de l'EDD au sein de l'établissement. Ils ont ainsi quatre missions essentielles :
  - Porter des projets à construire collectivement ;
  - Être ambassadeur auprès des services, des responsables et des instances de l'établissement, ainsi que des partenaires extérieurs ;

---

<sup>475</sup> Le Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, *Renforcement de l'éducation au développement durable*, n°36, 24 septembre 2020.

<sup>476</sup> *Ibid.*



-Restituer les actions menées, contribuer à leur évaluation et à leur valorisation ;

-Transmettre des informations et des connaissances à leurs camarades<sup>477</sup>.

**d-** La désignation d'un comité de pilotage de l'EDD qui peut associer au chef d'établissement ou à son représentant, deux élus éco-délégués, l'adjoint gestionnaire, des professeurs, ainsi que les représentants des personnels impliqués dans l'encadrement des éco-délégués et de leurs camarades. Il propose au conseil d'administration les projets collectifs reconduits et initiés en début d'année scolaire, veille à l'animation et au bon accompagnement des démarches engagées et reçoit les restitutions écrites et en images des travaux réalisés<sup>478</sup> ;

**e-** L'encadrement et la formation qui concerne l'ensemble de la communauté éducative pour offrir aux élèves un parcours progressif à la compréhension des enjeux du développement durable depuis l'école maternelle jusqu'à la fin de la scolarité secondaire<sup>479</sup> ;

**f-** La création d'un réseau partenarial qui croise la complémentarité des expertises et les compétences pédagogiques internes à l'éducation nationale avec les savoirs scientifiques, de terrain et d'usage. Ces partenaires sont d'abord les collectivités territoriales, mais aussi un réseau dense et actif constitué d'autres services déconcentrés de l'État, d'établissements publics, d'associations et d'éco-organismes<sup>480</sup> ;

**g-** La mise en place d'une stratégie internationale pour maintenir la dimension internationale des problématiques de développement durable afin de connaître les modes de traitement des enjeux environnementaux par d'autres pays et de

---

<sup>477</sup> Le Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Renforcement de l'éducation au développement durable n°36 du 24 septembre 2020.

<sup>478</sup> *Ibid.*

<sup>479</sup> *Ibid.*

<sup>480</sup> *Ibid.*

concevoir, le cas échéant, des projets pédagogiques partagés. Cette stratégie vise atteindre une masse critique contribuant visiblement à lutter contre le réchauffement climatique et la dégradation de la biodiversité, notamment en élaborant des modules de formation à distance, en simulant des conférences des parties (COP), et en produisant des Webdocumentaires, etc.<sup>481</sup>

## **2-L'expérience Suisse en matière de l'éducation au développement durable comme modèle d'inspiration.**

Comme il est stipulé dans les 2<sup>ème</sup> et 73<sup>ème</sup> articles de la Constitution fédérale, le développement durable est un objectif national de la Suisse où la Confédération et les cantons sont invités à rechercher « un équilibre durable entre la nature, en particulier sa capacité de renouvellement, et son utilisation par l'être humain ». Dans cette perspective, une «Stratégie pour le développement durable», a été élaborée par le Conseil fédéral qui a défini les grandes orientations politiques en la matière<sup>482</sup>.

Cette stratégie en tant qu'orientation de toute la société, le développement durable a pour objectif d'intégrer tous les acteurs – et donc également l'école. Cette dernière peut contribuer à construire les compétences et les savoirs nécessaires à un développement durable ainsi que le développement d'un jugement social, écologique, politique et économique autonome<sup>483</sup>.

Il est donc essentiel de promouvoir l'éducation au développement durable et l'éducation à la citoyenneté, ce qui implique une collaboration de la Confédération et des cantons à tous les niveaux du système éducatif». L'ancrage dans le système éducatif, vient de la conviction que l'éducation joue

---

<sup>481</sup> Le Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, *Renforcement de l'éducation au développement durable*, n°36, 24 septembre 2020.

<sup>482</sup> <https://www.education21.ch/fr/cest-quoi-l-edd>

<sup>483</sup> *Ibid.*

un rôle capital dans le développement d'une réflexion responsable sur l'avenir de l'être humain et de son environnement<sup>484</sup>.

Cet ancrage est conduit via le processus suivant :

- En 2007, le secrétariat général de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a élaboré, en collaboration avec six offices fédéraux de la Conférence suisse de coordination EDD, le «Plan de mesures 2007-2014 Education au développement durable» à titre de contribution à la Décennie des Nations Unies pour l'EDD 2005-2014. Ce programme a favorisé l'intégration de l'EDD dans les plans d'études régionaux et dans la formation initiale et continue des enseignant-e-s<sup>485</sup>.
- L'implantation de l'EDD dans les plans d'études :
  - L'EDD figure dans le Plan d'études romand (PER) ;
  - Le plan d'études alémanique («Lehrplan 21) qui reprend des thèmes transversaux basés sur l'idée directrice du développement durable, et des compétences intégrées dans les disciplines mais propres à l'EDD ;
  - Le plan d'études du canton du Tessin tient également compte de l'EDD.
    - L'adoption de cinq approches pédagogiques séparées pour agrandir ainsi le noyau commun (l'EDD) à savoir l'éducation à l'environnement, l'éducation à la citoyenneté mondiale, la promotion de la santé, l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains et l'éducation à l'économie.

#### ***a- L'éducation à l'environnement :***

Une éducation à l'environnement moderne met l'accent sur l'encouragement de la volonté d'agir et la compétence des êtres humains à gérer respectueusement les ressources naturelles. Les objectifs de l'éducation à l'environnement coïncident donc, dans une large mesure, avec ceux de l'éducation au

---

<sup>484</sup> <https://www.education21.ch/fr/cest-quoi-l-edd>

<sup>485</sup> *Ibid.*

développement durable, seulement l'intérêt accordé aux aspects environnementaux est plus accentué dans l'éducation à l'environnement<sup>486</sup>.

L'éducation à l'environnement est principalement instaurée dans le PER<sup>487</sup> à travers 3 domaines tout au long des 3 cycles HarmoS<sup>488</sup>, indiquant par là son interdisciplinarité.

-MSN intègre différents savoirs sur la planète, la physique, le fonctionnement du corps humain, la santé, celui des écosystèmes, le monde vivant ;

- SHS relie l'humain à son environnement, à différentes échelles spatiale et temporelle, propose l'observation de ses impacts, de ses décisions à travers le traitement de questions actuelles liées à l'environnement, aux interdépendances ou à l'altérité<sup>489</sup>.

- FG (c1, c2, c3) incite à la confrontation avec le réel (sorties, actions concrètes) afin d'amener les élèves à identifier les liens systémiques entre l'environnement naturel, l'économie et le social<sup>490</sup>.

### ***b- L'éducation à la citoyenneté mondiale***

L'éducation à la citoyenneté mondiale aborde les enjeux globaux et les interdépendances ainsi que leurs liens avec notre vie quotidienne (par exemple, les biens de consommation mondialisés, les migrations, etc.). Son objectif est de sensibiliser aux défis mondiaux et aux orientations que peut prendre la société pour les relever en se basant sur les valeurs de la justice sociale et sur l'idée directrice du développement durable<sup>491</sup>.

La citoyenneté mondiale est traitée dans le PER à travers :

---

<sup>486</sup> <https://www.education21.ch/fr/edd/approches/education-a-l-environnement>

<sup>487</sup> Plans d'études Romand

<sup>488</sup> L'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire. Le concordat HarmoS harmonise au niveau suisse la durée des degrés d'enseignement (onze ans pour le degré primaire, école enfantine ou cycle élémentaire inclus, et trois ans pour le degré secondaire I) et leurs principaux objectifs.

<sup>489</sup> <https://www.education21.ch/fr/edd/approches/education-a-l-environnement>

<sup>490</sup> *Ibid.*

<sup>491</sup> <https://www.education21.ch/fr/edd/approches/education-a-la-citoyennete-mondiale>

-la Formation générale (FG)

-Vivre ensemble et exercice de la démocratie

-et Interdépendances (sociales, économiques et environnementales).

La citoyenneté mondiale est aussi abordée par le biais des droits de l'homme dans SHS 21, SHS 24, SHS 31 et SHS 34.<sup>492</sup>

### *c- La promotion de la santé*

Fondée sur la Charte d'Ottawa<sup>493</sup> de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui entend la promotion de la santé de façon holistique, la promotion de la santé considère la santé comme un droit humain. C'est pourquoi, elle cherche à améliorer la santé et la qualité de vie de la population. Constatant que les déterminants sociaux (notamment le niveau de formation et de pouvoir / autonomie) sont une des causes principales des inégalités de santé, la promotion de la santé favorise un processus d'apprentissage social qui permettent l'empowerment des individus, des groupes ou des organisations<sup>494</sup>.

Cet empowerment qui vise le développement des compétences psychosociales contribue à toutes les préventions en renforçant les facteurs de chance quant à la santé tant physique, que psychique et sociale. L'OMS a défini ces compétences comme des aptitudes et dispositions pour la perception de soi, l'empathie, la gestion des sentiments et du stress, la pensée créative et critique, la capacité de prendre des décisions et de résoudre des problèmes, la compétence sociale et de communication<sup>495</sup>.

Par rapport à l'EDD, la promotion de la santé contribue au développement durable et réciproquement dans la mesure où les gens ont besoin d'un environnement durable et sain pour vivre en bonne santé. Inversement, les

---

<sup>492</sup> <https://www.education21.ch/fr/edd/approches/education-a-la-citoyennete-mondiale>

<sup>493</sup> Première Conférence internationale sur la promotion de la santé, Ottawa (Canada), 17–21 novembre 1986

<sup>494</sup> <https://www.education21.ch/fr/edd/approches/promotion-de-la-sante>

<sup>495</sup> *Ibid.*

personnes en bonne santé et capables d'agir contribuent au développement durable de notre société<sup>496</sup>.

La promotion de la santé est présente dans le PER sous des Formations générales (FG) à propos de la santé et du bien-être à travers les 3 cycles. Le tableau suivant représente une formation générale en 1<sup>er</sup> cycle<sup>497</sup>.

**Figure 37: Représentation d'une formation générale en 1er cycle**

	MITIC	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	CHOIX ET PROJETS PERSONNELS	PROJETS COLLECTIFS	VIE DE LA CLASSE ET DE L'ÉCOLE	ENVIRONNEMENT	COMPLEXITÉ ET INTERDÉPENDANCE	IDENTITÉ
I		FG 12 Reconnaître ses besoins fondamentaux en matière ...						FG 18 Se situer à la fois comme ...
II		FG 22 Agir par rapport à ses besoins ...			FG 25 Reconnaître l'altérité et développer le respect ...			
III		FG 32 Répondre à ses besoins fondamentaux par ...						FG 38 Expliciter ses réactions et ses comportements ...

Source : <https://www.education21.ch/fr/edd/approches/promotion-de-la-sante>

L'éducation à la citoyenneté encourage à s'engager pour le vivre-ensemble et à acquérir des compétences essentielles pour participer activement à la vie démocratique et à la défense des droits humains<sup>499</sup>. Ces compétences peuvent être classées ainsi :

- Connaissances des faits politiques afin de comprendre et analyser de manière critique les concepts liés à la dimension politique (démocratie, droits humains, intérêt général..) ;

<sup>496</sup> <https://www.education21.ch/fr/edd/approches/promotion-de-la-sante>

<sup>497</sup> *Ibid.*

<sup>498</sup> <https://www.plandetudes.ch/web/guest/sante-et-bien-etre>

<sup>499</sup> <https://www.education21.ch/fr/edd/approches/education-a-la-citoyennete>

- Capacité de jugement pour évaluer les problématiques sociales ainsi que les décisions politiques de manière critique et identifier les valeurs qui les sous-tendent ;
- Capacité d'agir et d'articuler ses propres positions sur les questions politiques et orienter son action citoyenne ou politique en tenant compte de ses propres besoins et de ceux des autres ;
- Compétence méthodologique sur le plan de la formulation orale ou écrite de ses opinions politiques et d'analyse du contenu des médias de manière critique<sup>500</sup>.

Au niveau pratique et pédagogique, la citoyenneté est très présente en formations générales (c1, c2, c3) par le traitement de questions d'actualité ou par la participation à des projets collectifs. Les élèves sont amenés à développer leur esprit critique, à comprendre les liens d'interdépendances et à exercer le changement de perspective<sup>501</sup>.

L'éducation à la citoyenneté se traduit également, dans les SHS<sup>502</sup>, par des thématiques favorisant l'exercice de la démocratie (journée des droits de l'enfant, Agenda 21, questions de genre, ...) et par des méthodes comme le débat ou le vote en classe. L'éducation à la citoyenneté contribue ainsi au développement de plusieurs capacités transversales du plan d'étude Romand<sup>503</sup>. Le tableau suivant (*tableau11*) illustre des situations concrètes d'éducation à la citoyenneté qui promeuvent la participation démocratique, la communication, la connaissance des droits humains notamment les droits de l'enfant, équité sociale, éducation civique, etc.

---

<sup>500</sup> <https://www.education21.ch/fr/edd/approches/education-a-la-citoyennete>

<sup>501</sup> *Ibid.*

<sup>502</sup> *Sciences Humaines et Sociales*

<sup>503</sup> <https://www.education21.ch/fr/edd/approches/education-a-la-citoyennete>

**Tableau 11: Situations stimulées en Suisse dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté en faveur des élèves/étudiants**

Donner aux enfants et aux jeunes une voix concernant l'aménagement de la vie scolaire et créer des structures à cet effet	Prévoir une assemblée des délégué-e-s ou une assemblée plénière et/ou un conseil de classe
Clarifier les processus scolaires internes dans l'optique de la participation et de la transparence	Comment les parents, le concierge, le parascolaire peuvent-ils être associés au développement de l'école? Médiateurs de pairs, gestion non violente des conflits Résolution de conflits, médiation Elaboration de règles, charte d'écoles ensemble avec les élèves
Permettre aux enfants et aux jeunes de participer à la discussion sur des thèmes de société	Débattre autour de thèmes actuels
Découvrir et approfondir les droits de l'homme et les droits de l'enfant	Thématiser les droits de l'enfant, les droits humains Rencontre avec des personnes engagées et/ou concernées

Source : <http://www.reseau-ecoles21.ch/themes/citoyennete-et-droits-humains>

#### ***d- L'éducation à l'économie.***

Les activités de l'éducation à l'économie sont programmées de façon à permettre de développer les compétences nécessaires pour répondre aux nouveaux défis économiques complexes auquel chaque individu est confronté dans ses divers rôles économiques ; que ce soit en tant que consommateur, producteur, employé, entrepreneur, épargnant, investisseur, contribuable, bénéficiaires de l'aide publique, citoyen, etc<sup>504</sup>.

Les compétences que vise l'éducation à l'économie sont inspirées de la Société allemande pour l'éducation à l'économie (DeGÖB) :

<sup>504</sup> <https://www.education21.ch/fr/edd/approches/education-a-l-economie>



- Analyser et comprendre des situations économiques et les interdépendances (du point de vue de la soutenabilité) ;
- Evaluer les intérêts et les conflits économiques d'un point de vue éthique ;
- Argumenter ses décisions économiques ;
- Comprendre et participer à l'élaboration de conditions économiques (orientées sur le développement durable notamment l'utilisation soutenable des ressources et des biens communs et la promotion de l'entrepreneuriat responsable)<sup>505</sup>.

L'économie est inscrite dans le PER sous l'angle du développement durable dans :

- les Sciences Humaines et Sociales (SHS) ;
- la Formation générale (FG) ;
- et les Interdépendances (sociales, économiques, environnementales).

Pour le cycle 3, on peut trouver des références à l'éducation à l'économie dans Corps et mouvement (CM) — Économie familiale plus particulièrement CM 37 dans « Opérer des choix en consommateur averti »<sup>506</sup>.

Cette décomposition de l'EDD part de la considération qu'il faut adopter une nouvelle approche des contenus, qui peut se révéler pertinente pour diverses disciplines et influencer l'école dans son ensemble et au cours de plusieurs cycles. C'est la raison pour laquelle elle ne peut être que transdisciplinaire<sup>507</sup>.

---

<sup>505</sup> <https://www.education21.ch/fr/edd/approches/education-a-l-economie>

<sup>506</sup> *Ibid.*

<sup>507</sup> <https://www.education21.ch/fr/cest-quoi-l-edd>

### **3-L'éducation au développement aspirée au Maroc**

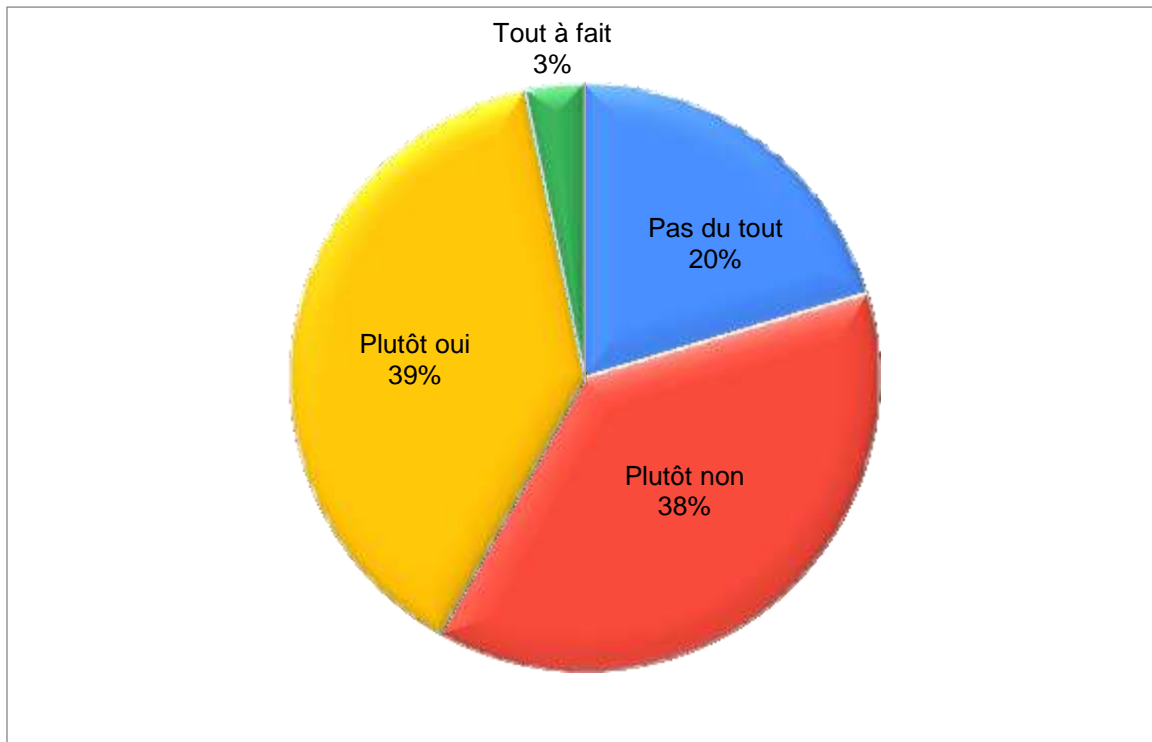
Dans plusieurs pays, les systèmes éducatifs essaient d'actualiser leurs curricula selon les nouveautés internationales et les engagements mondiaux en ce qui concerne les dispositions des C.O.P.s et les agendas de Nations Unies en matière de développement durable. Dans ce cadre, certains systèmes ont introduit l'Education au développement durable dans leurs plans d'action éducatifs d'une manière globale et progressive au long des cycles dans une perspective de l'implanter dans les curricula comme matière autonome, comme il est le cas de la France et le Japon.

D'autres modèles ont inclus l'éducation au développement durable d'une manière indirecte. En effet, ils ont décomposé cette matière éducative en plusieurs Educations qui se voient au service du développement durable à savoir l'éducation à l'environnement, l'éducation à la citoyenneté mondiale, l'éducation la santé, l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains et l'éducation à l'économie. Toutes ces Educations citées et autres sont présumées servir implicitement et indirectement le développement durable à travers les cours présentés séparément au cours du processus de l'enseignement officiel et à travers des activités parascolaires. C'est le cas de la Suisse, de Canada ainsi que de la plupart des pays impliqués dans la promotion du développement durable par des agendas internationaux ou des exigences nationales.

Pour le Maroc, et dans une perspective d'harmoniser sa politique éducative avec l'esprit du Nouveau Modèle de Développement, il est invité à évaluer les curricula actuels et s'assurer de leur service au développement durable. Dans ce cadre, une question « *Est-ce que le Curriculum marocain actuel est au service du développement durable ?* » a été incluse dans le questionnaire numérique de cette recherche. Les réponses obtenues, comme le graphique (*figure38*) les illustre, représentent généralement deux points de vue différents et par la suite

deux groupes opposés. En effet, le premier groupe nie plutôt toute contribution des curricula actuels au développement durable (58%), alors que le deuxième groupe affirme que les curricula y contribuent d'une façon ou d'une autre (42%).

**Figure 38 : La contribution des curricula actuels au développement durable**



*Source : Enquête 2021*

Chaque groupe a ses raisons qui soutiennent les réponses de ses membres. En fait, pour le premier groupe qui nie toute contribution des curricula actuels au développement durable, les résultats négatifs marqués au niveau environnemental, social et économique illustrent des défaillances chez les générations émergentes. Les valeurs qu'elles portent ou les actes qu'elles exercent mettent en cause leur éducation, soit formelle ou informelle.

Dans l'autre sens, bien que l'aboutissement à un enseignement utile et à une éducation au niveau des attentes sociales et des défis du développement

interroge tous les acteurs concernés et les responsabilise. Cependant, il est évident que l'école avec son personnel, ses curricula et ses moyens demeurent le principal responsable, car c'est au sein d'elle qu'on socialise les jeunes avec les valeurs à vocation universelle. C'est aussi elle qui développe des citoyens et assure leur intégration dans une société nationale moderne<sup>508</sup>.

Par conséquent, et selon le point de vue du premier groupe, les curricula sont dans l'obligation d'être actualisés de façon à contenir les nouveaux agendas du développement durable tant que l'école n'est qu'un établissement qui traduit les curricula proposés par la politique éducative.

D'autre part, le deuxième groupe qui affirme que les curricula actuels sont au service du développement durable est moins nombreux, mais son nombre est significatif quand même. Son point de vue est basé sur le fait que les programmes scolaires contiennent, à des degrés différents, des signes qui renvoient à l'environnement et suscitent sa protection. Cependant, ces signes dispersés risquent de ne pas atteindre le bus envisagé tant qu'ils n'explicitent pas clairement la nécessité de promouvoir la durabilité du développement avec ses divers aspects.

De ce débat et en s'inspirant des modèles internationaux plus marquants et plus avancés dans cette matière, l'introduction effective de l'éducation au développement durable dans notre curriculum à l'instar des pays précités devient une grande aspiration voire une nécessité. Dans ce sens, on a posé à nos enquêtés la question suivante: « *Êtes-vous pour l'introduction d'une discipline autonome pour l'Education au Développement dans le Curriculum Marocain?* ».

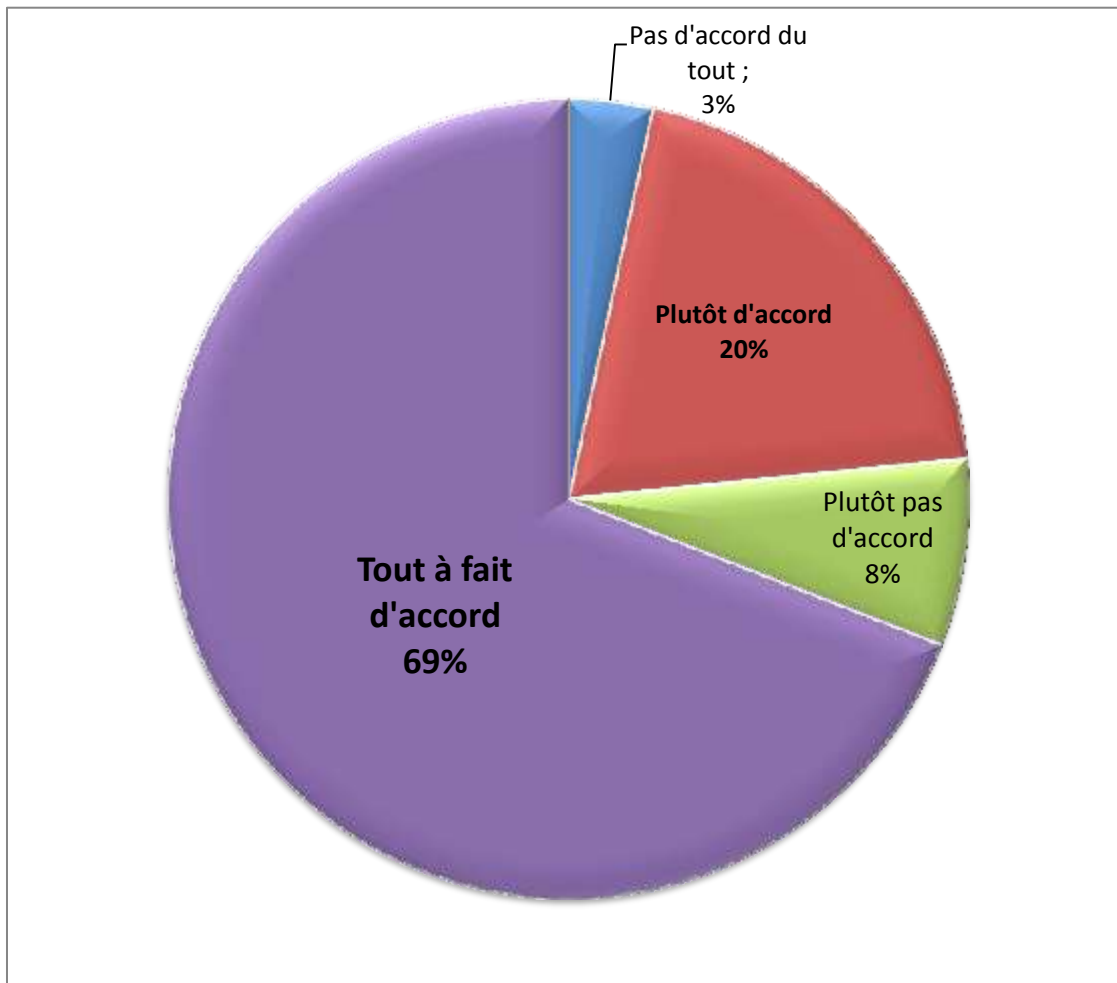
Les réponses à cette question étaient généralement en faveur de l'introduction effective de l'éducation au développement durable dans nos curricula avec un

---

<sup>508</sup> François DUBET, Danilo MARTUCCELLI, « Théories de la socialisation et définition sociologiques », *Revue française de sociologie*, 1996, pp.527-528.

grand pourcentage (89%) en contrepartie de 11% des enquêtés qui sont contre cette introduction.

**Figure 39: Représentation de l'avis des enquêtés sur l'introduction d'une discipline autonome pour l'Education au Développement dans le Curriculum Marocain**



*Source : Enquête 2021.*

Cette unanimité sur l'introduction de l'éducation au développement durable dans les curricula marocains signifie la conviction des répondants que l'école doit faire part des actions effectuées au profit du développement de notre pays à tous les niveaux et la garantie de son aspect équitable et durable. Nul ne peut nier son rôle primordial dans la socialisation des jeunes citoyens et leur prise de

conscience des questions d'actualité. Mais, comment doit être cette introduction de l'éducation au développement durable ?

En fait, en s'interrogeant sur la nature de l'enseignement convenable pour la discipline de l'éducation au développement, la plupart des enquêtés qui sont pour l'introduction de cette matière dans le curriculum marocain ont choisi l'option de l'alternance des cours théoriques et les cours pratiques, alors que d'autres ont préféré qu'elle soit enseignée seulement par des cours pratiques. Certains ont choisi le procédé des cours pratiques couronnés par des projets éducatifs. Cependant, ceux qui ont opté pour des cours théoriques seulement sont peu nombreux. (*Figure 40*)

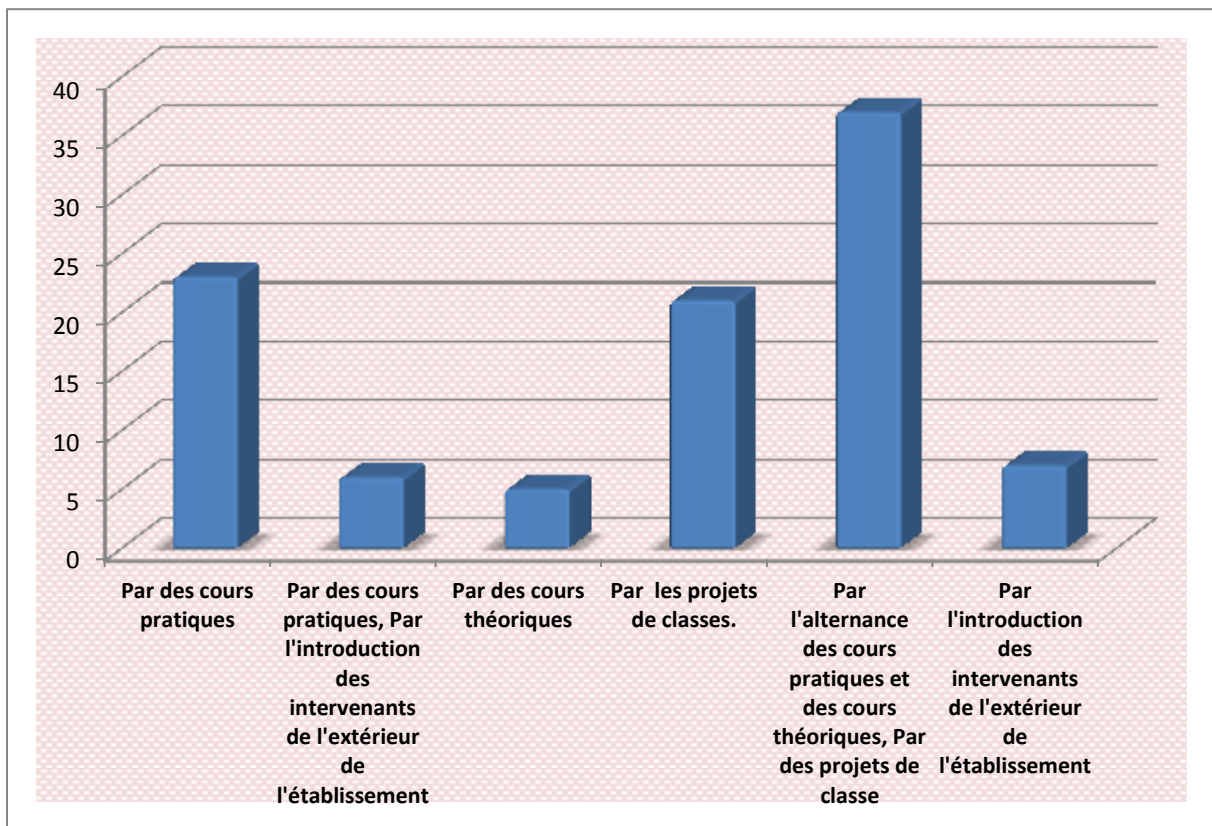
L'insistance sur les cours pratiques comme forme d'enseignement de l'éducation au développement s'avère clairement. Ils sont choisis soit comme un seul procédé (21%), soit alternés avec des cours théoriques (35%), ou accompagnées de l'invitation des acteurs et des intervenants de l'extérieur (4,5%) pour enrichir les cours et donner des modèles concrets à suivre. En fait, cette tendance vers des cours pratiques est soutenue par plusieurs pédagogues comme Reif; Clement et Mc Dermott qui ont affirmé que d'un point de vue pédagogique, l'objectif est que les élèves s'interrogent, agissent de manière raisonnée et communiquent, qu'ils construisent leurs apprentissages en étant acteurs<sup>509</sup> ». Il s'agit tout d'abord de l'enseignement par l'action ou le constructivisme selon Piaget (déjà expliquée dans le 2<sup>ème</sup> chapitre) dans lequel l'apprenant(e) pourrait modifier ses propres représentations mentales au cours d'une activité en réponse à une situation nouvelle générée par l'environnement social et/ou matériel, avant d'aboutir à la phase où il serait capable de concrétiser indépendamment sa conscience et d'orienter ou de contraindre leurs

---

<sup>509</sup> Julia REBSTEIN MUTTI, Alessandra REGINELLI. *De l'importance de la pratique expérimentale dans l'enseignement des sciences*, Lausanne, Juin 2012, p.7.

pratiques selon le constructivisme structuraliste<sup>510</sup> de Bourdieu<sup>511</sup>. Et par la suite prendre des décisions et entreprendre des actions positives en faveur de son environnement naturel et social.

**Figure 40: Répartition des enquêtés selon la nature de l'introduction de l'Education au Développement dans le Curriculum Marocain**



Source : Enquête 2021

L'option des enquêtés pour les cours pratiques est fondée donc théoriquement et compatible avec l'approche actionnelle qui dénude les cours théoriques traditionnels de toute efficacité réelle même s'ils sont dispensés par les professeurs les plus talentueux car ils n'aident pas toujours les élèves à améliorer leur compréhension.<sup>512</sup>

<sup>510</sup> Pierre BOURDIEU, 1987, cité dans CORCUFF Ph., 1995, pp.30-31

<sup>511</sup> Pierre BOURDIEU, né le 1<sup>er</sup> août 1930 à Denguin (Pyrénées-Atlantiques) et mort le 23 janvier 2002 à Paris, est un sociologue français. C'est lui qui a développé une théorie de l'action, autour du concept d'*habitus*, qui a exercé une grande influence dans les sciences sociales.

<sup>512</sup> Julia REBSTEIN MUTTI, Alessandra REGINELLI, *De l'importance de la pratique expérimentale dans l'enseignement des sciences*, op.cit. p.8.

Par ailleurs, d'après la *figure 40*, l'introduction des projets de classe a été également choisie comme procédé susceptible de mobiliser les ressources et les valeurs qui font l'objet et l'objectif de l'éducation au développement durable. En effet, 20% des répondants ont opté pour les projets comme la seule forme à adopter pour l'enseignement de cette discipline, alors que d'autres (35% des enquêtés) l'ont choisi mais en alternance avec les cours théoriques et les cours pratiques.

En réalité, comme on a explicité dans le début de ce chapitre, le projet de classe n'est qu'une petite représentation du projet éducatif. Ce dernier et à la différence du projet pédagogique qui reste au cœur du projet d'établissement et se réalise au sein de lui, ne reste pas nécessairement inscrit dans un cadre des matières ou des thèmes programmés. Il peut au contraire être l'objet d'une collaboration avec différents intervenants de l'extérieur de l'établissement pour sensibiliser ou répondre à des besoins sociétaux. C'est le cas du projet éducatif territorial adopté dans plusieurs pays européens comme un outil de collaboration locale qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation: le ministère de l'éducation nationale, le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, les autres administrations de l'État concernées<sup>513</sup>. Son rôle est de favoriser les échanges entre tous les acteurs tout en respectant le domaine de compétences de chacun d'entre eux, et contribuer à une politique de réussite éducative<sup>514</sup> dont l'éducation au développement durable peut constituer un excellent enjeu.

---

<sup>513</sup> Circulaire n° 2013-036 du 20 mars 2013, publiée au BO n° 12, 21 mars 2013, p.1.

<sup>514</sup> Julia REBSTEIN MUTTI, Alessandra REGINELLI. *De l'importance de la pratique expérimentale dans l'enseignement des sciences*, op.cit.p.2.



## Conclusion du chapitre 8

Face aux défis mondiaux que l'humanité a confronté et confronte toujours à tous les niveaux, et dont les conséquences sont remarquables à l'échelle nationale qu'à l'échelle mondiale, la réaction des acteurs internationaux à travers des sommets et des protocoles internationaux conclus dans plusieurs forums est dans l'obligation de se traduire en réalité. En effet, leur mise en vigueur doit encourager les initiatives nationales et internationales au service du développement, et imposer des actions contraignantes à l'encontre des Etats signataires notamment ceux qui assument une grande responsabilité de la dégradation de l'environnement.

Dans ce cadre, comme étant un agent actif sur la sphère internationale et signataire de plusieurs conventions en matière de la protection de l'environnement et la promotion du développement durable, le Maroc est ambitieux de repenser son modèle de développement actuel et adopter un nouveau modèle de développement encadré par ses engagements internationaux et par les choix fondamentaux de la Nation et ses Constantes.

Cette ambition souveraine est déclarée par la CSMD désignée par sa majesté le Roi Mohamed VI pour introduire les objectifs de développement pour le Maroc à horizon 2035 selon un rapport exhaustif. Ces objectifs, qui sont la prospérité, la capacitation, l'inclusion, la durabilité, et le leadership régional dans des domaines ciblés, sont envisagés dans une perspective de tendre vers un développement durable qui prend en compte la complexité de la tâche et la spécificité du contexte national et régional.

Dans ce sens, les intervenants éducatifs se trouvent impliqués dans la réussite du Nouveau Modèle de Développement pour satisfaire les demandes pressantes des jeunes citoyens et de favoriser la justice spatiale surtout sur le plan socio-économique et écologique. Pour cette raison, l'éducation est introduite dans le rapport de la CSMD comme levier essentiel pour le développement. Cependant,

les traits qui explicitent la nature de l'implication des intervenants éducatifs dans la réussite du Nouveau Modèle de Développement demeurent généraux se basant sur les résultats des consultations déroulées dans plusieurs zones au Maroc avec plusieurs catégories.

Néanmoins, ces concertations ont révélées l'omniprésence des soucis socioéconomiques dans les discussions organisées avec des gens invités pour la consultation. La présence du facteur écologique se considère en fait juste comme un complément pour assurer la réponse à ces soucis socioéconomiques.

Ayant la conviction que le processus de l'éducation constitue un levier de socialisation multidimensionnelle incontournable, on a insisté sur la nécessité de consulter suffisamment toutes les parties prenantes dans le secteur éducatif, surtout qu'on a enregistré à travers les résultats des enquêtes la faible familiarisation des professeurs et des élèves/étudiants avec l'expression « Nouveau Modèle de Développement ». Ceux-ci ont la priorité d'être consultés et impliqués largement puisqu'ils ont la conviction, en majorité, que le développement de la société interagit avec la nature d'éducation prêtée aux petits citoyens, force de l'avenir.

Dans cette perspective, on est pour l'introduction de l'éducation au développement dans les curricula marocains dans la mesure qu'elle constitue un instrument efficace pour le développement qui comprend différentes démarches comme entrées d'apprentissage à savoir : la sensibilisation, la conscientisation, l'engagement et la mobilisation. Cette réforme aspirée de la politique éducative marocaine se veut être en harmonie avec l'esprit du Nouveau Modèle de Développement, ainsi qu'avec les avancées des expériences brillantes mondialement en matière de l'éducation au développement durable comme modèles d'inspiration.

## **CONCLUSION DE LA 4<sup>EME</sup> PARTIE**

---

Etant donné la place centrale qu'occupent les représentations sociales dans les recherches psychosociales, le recours à ce mécanisme, via des enquêtes ou des cartes mentales, était nécessaire pour extérioriser les modes de réflexion et la nature d'affection chez les répondants vis-à-vis la question environnementale et l'ambition du développement.

Ce type de recherche met en exergue les représentations émergentes sur la base desquelles on peut se fonder pour établir le développement aspiré. En fait, ces représentations jouent un rôle déterminant dans la possibilité et la faisabilité de s'impliquer dans une réforme donnée car la résistance aux réformes et aux changements se nourrit en général des représentations individuelles issues de la culture et du discours émergeant dans la société.

Pour notre étude, heureusement on a pu détecter des représentations positives à l'égard de l'environnement. Pour les répondants, c'est un donné naturel qui conditionne la vie des êtres humains et des autres créatures. Ces représentations, considérées comme sorte d'aveux, sont à être exploitées et traduites en actions effectives parce que les aspirations de s'approprier d'un entourage sain et salubre part de la prise de conscience puis la prise de décision d'agir et de s'adhérer à ce processus de développement.

En fait, l'amélioration du niveau d'instruction ou la récitation des vers amoureux de la nature, ou même la diffusion des logos incitant à la protection de l'environnement ne se traduit pas automatiquement par un comportement plus respectueux de l'environnement. En effet, on assiste plusieurs fois à des situations décevantes où l'environnement n'est nullement respecté. On peut citer par exemple des eaux gaspillées pour le lavage alors qu'une petite quantité d'eau suffit, le jet des déchets par les fenêtres des voitures luxueuses, le jet d'énormes

quantités de papier pour la publicité notamment dans le cadre des campagnes d'élections, le cris des jeunes adolescents dans les rues sans aucune raison et leur poursuite des animaux ou l'agression des autres. Ces comportements générant la pollution auditive, visuelle et socio-affective peuvent s'effectuer juste après leur sortie de l'établissement scolaire, voire juste après des cours de l'éducation civique qui insistent sur le respect de tout ce qui compose notre entourage, que ce soit des gens, des animaux ou des plantes. Ainsi, les exemples se prolifèrent davantage avec le défaut de conscientisation et d'implication pratique (*La politique de la main à la pâte*<sup>515</sup>).

Pour cette raison, on a mis l'accent sur le rôle des activités parascolaires, des contenus des manuels scolaires et des projets éducatifs dans l'adhésion active des élèves/étudiants aux préoccupations de la société, ainsi qu'aux défis à surmonter pour atteindre le développement durable aspiré. Ce dernier est traduit dans le rapport de la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement présenté à sa Majesté le Roi Mohamed VI dernièrement et qui fait toujours l'objet des débats nationaux. Cependant, le volet pratique est à mettre en relief et en vigueur à travers les politiques publiques y compris la politique éducative. Evidemment, c'est l'éducation qui façonne une partie importante des représentations des jeunes et qui ajuste leurs comportements. Ceci est l'esprit de l'Education au développement durable qu'on défend à travers notre thèse.

---

<sup>515</sup> <https://www.fondation-lamap.org/fr/page/11925/un-eclairage-sur-les-10-principes>

# CONCLUSION GENERALE

Arrivant à la conclusion générale de cette thèse ; la crème de notre travail de recherche, il est notable de signaler que les parties de ce rapport sont rédigées d'une manière à créer une dynamique entre les chapitres et même les sections. Elles ne sont pas considérées en effet comme des socles autonomes à étudier séparément. Au contraire, leurs sections s'interfèrent et interagissent pour aboutir à des résultats à vocation multidimensionnelle. Cette dynamique n'empêche qu'on reste méthodologiquement assujéti à la démarche d'investigation reconnue pour les études scientifiques. En effet, après une introduction générale, on a présenté la zone de recherche et les principales techniques et matériels employés dans cette recherche. Puis, on a opté pour le parallélisme en ce qui concerne l'explicitation des résultats et leur analyse. C'est la seule chose modérée dans la structure IMRAD qu'on a adopté dans notre Mémoire de Master où les résultats et l'analyse sont présentés séparément. En tout cas, on est resté fidèle à l'esprit de l'IMRAD dans une perspective hypothético-déductive qui commence par l'édification de la problématique et se clôture par la vérification de ses hypothèses pour en déduire des constats susceptibles d'être extrapolés ou des recommandations à suivre. Suivant ce processus, on est arrivé à l'aboutissement de la phase la plus importante. C'est la vérification des hypothèses pour les confirmer ou les infirmer.

**Vérification de la 1<sup>ère</sup> hypothèse :** « Est-ce qu'on peut parler d'un développement durable au Maroc ? »

Partant de la définition du mot « développement » dans la lexicographie française qui le définit comme étant l'action de changer, d'évoluer, de progresser; ou le résultat de l'évolution de l'homme vers l'épanouissement de ses aptitudes et de sa personnalité<sup>516</sup>, le développement part en premier lieu de la personne elle-même. Or, ses actes à l'envers de son entourage n'en est que le résultat. Cependant, les individus ne s'évaluent ni s'épanouissent de la même

---

<sup>516</sup> <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/d%C3%A9veloppement>

façon et selon le même rythme. Cette différence au niveau du développement personnel fait appel à une différenciation des mécanismes d'évaluation du développement en général. En fait, l'intervention de plusieurs facteurs dans ce processus de développement humain influence les différents aspects de son développement, que ce soit vis-à-vis les autres concitoyens (développement social), ou vis-à-vis l'environnement (développement écologique) ou encore vis-à-vis l'économie (développement économique). Ce ne sont pas les seuls aspects, mais sont les principaux sur lesquels on a mis l'accent davantage dans cette thèse.

En bref, ce sont les dimensions qui constituent les bases du développement qu'on veut qu'il soit durable. D'ailleurs, la durabilité n'est pas évidente pour qualifier le développement dans la mesure où ce concept est lié à la temporalité<sup>517</sup>, chose qui est mise en question dans le cadre de cette première hypothèse. De même, le résultat de la traduction automatique de « sustainable development » de l'anglais au français, qu'est « développement durable », a relativement le sens d'origine qui revoit à deux dimensions qui sont le temps et l'espace dans le terme « sustainable ». Cette nuance conceptuelle a sûrement des retombées sur l'utilisation du concept et ses prolongements.

Pour le Maroc, en adoptant le concept « développement durable », comme il est voulu dans la traduction française célèbre qui se focalise sur le critère du temps, il vise établir un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs<sup>518</sup>. Cette durabilité recherchée doit s'étendre aussi bien horizontalement (la couverture des besoins des générations actuelles) que verticalement (la garantie de la disponibilité des ressources pour les futures générations). Ce

---

<sup>517</sup> Lukas DIBLASIO BROCHARD, *Le développement durable: enjeux de définition et de mesurabilité*, mémoire de la maîtrise en science politique, Juin 2011, p.24.

<sup>517</sup> *Ibid.* p.87.

<sup>518</sup> Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, Éditions du Fleuve, 1989, p.51.

grand défi nécessite qu'on mesure certains indices pour estimer les ressources (humaines, naturelles et matérielles) nationales et ajuster les politiques suivant sa disponibilité. En fait, vu la multidimensionalité du « développement durable » comme elle est déterminé dans l'Agenda 21 de la Déclaration de Rio, à savoir sa liaison avec l'économie, le social et l'environnement, se baser seulement sur le produit national brut (PNB) ou le produit intérieur brut (PIB), qui mesure la croissance économique, n'est plus désormais suffisant pour mesurer la durabilité du développement dans la mesure où il ne permet pas de mesurer l'effet de cette croissance économique sur le bien-être des personnes et de l'environnement. C'est le sens de l'expression "*GDP is not a measure of welfare*"<sup>519</sup> utilisée par Talberth et autres. Alors, d'autres indices de mesure de durabilité du développement apparaissent récemment pour plus de précision et d'efficacité. C'est pourquoi, on a essayé d'instaurer un équilibre entre les différents aspects de développement au niveau des mesures et d'analyse.

Au niveau du développement économique, en se basant sur le PIB, grandeur classique de l'économie, celui-ci reste modeste au Maroc en dépit de la croissance remarquable enregistrée dernièrement. En effet, les pays qui ont réussi à décoller économiquement sont parvenus à des taux de croissance du PIB par habitant bien au-delà de 4% durant des décennies contre les taux annuels moyens au Maroc sont de 2,9% entre 2000 et 2017<sup>520</sup>.

Au niveau de la dimension humaine du développement, l'indice de développement humain (IDH)<sup>521</sup> développé par le Programme des Nations unies pour le développement, indique qu'en 2018, le Maroc occupe le 160<sup>ème</sup> rang mondial avec 0,676 sachant qu'entre 2015 et 2018, l'IDH moyen du monde a

---

<sup>519</sup>John TALBERTH, Clifford COBB, Noah SLATTERY, «The Genuine Progress Indicator 2006», *Redefining Progress*, 2007, p.2.

<sup>520</sup><https://www.medias24.com/2019/08/04/le-diagnostic-de-la-banque-mondiale-sur-le-secteur-prive-marocain/>

<sup>521</sup> L'indice a été développé en 1990 par l'économiste indien Amartya SEN et l'économiste pakistanais Mahbub UL HAQ.



progressé, passant de 0,717 à 0,731<sup>522</sup>. Sur la base de (IDH), on s'est fondé aussi pour mesurer l'indice du bien-être humain. En réalité, le Maroc est arrivé à peine à dépasser la moyenne mondiale en ce qui concerne l'indice du bien-être humain ayant la valeur 36 en dépassant seulement certains pays africains émergés dans les guerres et la misère comme Mali, Mozambique, Niger, etc.(Tableau1). De même, il se voit très arriéré par rapport à des dizaines de pays avec des scores très élevés au niveau des différents indices, Canada en particulier avec un IDH égal à 0,935 et un IBH égal à 78. (Tableau 2). Ce qui signifie que notre pays est appelé à multiplier les efforts dans ce sens tant qu'il n'a pas encore atteint le niveau moyen de développement humain au niveau mondial.

*S'agissant de la dimension écologique*, l'indice du bien-être écologique, est calculé sur la base de la moyenne des indices des terres, de l'eau, de l'air, des espèces et gènes, ou bien à travers l'indice de l'empreinte écologique ou l'indice de la planète heureuse (IPH). En fait, le Maroc a eu dans le dernier sondage mondial de Gallup et de la World Values Survey<sup>523</sup> la moyenne 4,8<sup>524</sup>. Alors, la satisfaction de vie est inférieure à la moyenne mondiale avec une empreinte écologique de plus en plus croissante à cause de la pression sur les ressources naturelles existantes et la production permanente des déchets. Ce qui réduit considérablement le score total du Maroc d'IPH.

En somme, étant donné la médiocrité du score de l'empreinte écologique marocaine qui va influencer les résultats des autres indices. On déduit, donc qu'il est difficile de parler d'un développement qui est durable au Maroc. Mais, ces résultats ne permettent pas de comprendre si le problème est d'ordre

---

<sup>522</sup> <https://www.populationdata.net/palmares/idh/>

<sup>523</sup> Marks NIC et al, *Happy Planet Index 2.0*, New Economies Foundation 2009, p.52

<sup>524</sup> Esteban ORTIZ-OSPINA et Max ROSER, *Happiness and Life Satisfaction, Our World in Data dans sa révision de Mai 2017*.

écologique ou social<sup>525</sup>. Ce qui confirme la justesse de la première hypothèse où on a avancé qu'on ne peut pas parler d'un développement durable au Maroc que si on tient compte des indicateurs actuels concernant tous les aspects du développement. Alors, la recherche d'autres procédés et d'autres versions de développement est un devoir commun qui doit octroyer l'ampleur méritée aux « pépinières humaines ».

**Vérification de la 2<sup>ème</sup> hypothèse :** « *Quelle interaction entre les projets du développement durable et les projets éducatifs ?* »

Le projet éducatif, comme étant un grand projet englobant le projet d'établissement, le projet pédagogique de classe ou même le projet personnel de l'élève, doit traduire les valeurs qui fondent les choix de la communauté éducative tout en prenant les diverses circonstances qui encadrent la vie scolaire au sein de l'établissement et au-delà de ses murs. D'ailleurs, l'éducation n'est plus définie comme en avant: "*Education is the socially organized and regulated process of continuous transference of socially significant experience from previous to following generations. The main way to receive an education is to take a course of training in the system of educational institutions*"<sup>526</sup>. C'est à dire que l'éducation signifie ce processus de transfert socialement organisé et régulé des expériences socialement significatives des générations précédentes aux générations suivantes. Le principal moyen de recevoir une éducation est de suivre un cours de formation dans le système des établissements d'enseignement. Néanmoins, cette définition, qu'on adopte toujours dans nos établissements scolaires/universitaires, est devenue archaïque. En effet, c'est « the all-rounded development of personality<sup>527</sup> » qui se traduit en français par le développement complet de la personnalité. Autrement dit, c'est le processus qui développe la

---

<sup>525</sup> Lukas DIBLASIO BROCHARD, *Développement durable et enjeux de définition et de mesurabilité*, op.cit, p.84.

<sup>526</sup> Aslanbek NAZIEV, *What is an education?*, Ryazan State University Conference Paper · June 2017 <https://www.researchgate.net/publication/317545698>

<sup>527</sup> Ryazan State University, Ryazan, Russian Federation, a.naziev@rsu.edu.ru

personnalité de l'apprenant peu importe le lieu, la manière ou la source de cette éducation. Cependant, l'établissement n'est qu'un endroit garantissant le minimum commun des ressources que l'apprenant(e) est appelé à développer individuellement ou collectivement, au sein de l'établissement ou ailleurs. De ce fait, les projets éducatifs restent une condition incontournable pour arriver à ce développement en associant en même temps l'action individuelle et le travail collectif. C'est aussi par son caractère scolaire et parascolaire, réduit (projet personnel ou thématique) ou étendu (projet de classe ou d'établissement), il peut impliquer la société (la famille, les amis, les services sociaux...) dans l'atteinte des objectifs envisagés en faveur de l'éducation et par la suite en faveur de la société entière. Ce serait faux et injuste de considérer le projet éducatif exclusivement dans le domaine de l'enseignement<sup>528</sup>.

En principe, le projet éducatif doit refléter les soucis de la société dans une perspective de préparer les petits au développement de leur environnement social et naturel. Néanmoins en analysant les résultats des enquêtes, seulement 36% des enquêtés, qui sont en majorité quasi-absolue des professeurs, des directeurs, des inspecteurs et des étudiants, déclarent que les projets notamment les projets de l'établissement introduisent les soucis de la société dans les projets d'établissement. Quant aux autres répondants, ils ont nié toute interaction entre les projets éducatifs et les projets sociaux. Ces déclarations sont soutenues par les résultats d'une discussion effectuée (focus group) avec les directeurs des établissements scolaires du cycle primaire où ils ont déclaré que les projets éducatifs visent en général le soutien des apprentissages de base et l'amélioration de leur qualité. D'ailleurs, leur objet, à l'instar des projets de classes, est prédéfini par les autorités éducatives. Ce qui rend les projets éducatifs parrainés par l'école marocaine<sup>529</sup> par son insistance principalement

---

<sup>528</sup>Mohammed ESSAHLAOUI, *Maroc: Projet Educatif Tristement nul et non avénu*, 19/05/2014, consulté le 23/11/2021.

<sup>529</sup> Mohammed ESSAHLAOUI, *op.cit.*

sur le côté cognitif, sur l'enseignement que sur l'apprentissage<sup>530</sup>. Ce qui restreint l'interaction nécessaire entre l'établissement scolaire et la société, et aussi la participation à la résolution des problèmes socio-économique et écologique. De même, les projets sociétaux s'établissent en dehors des soucis de l'école en croyant qu'elle ne contribue que faiblement au développement socio-économique.

A travers cette analyse, on confirme la deuxième hypothèse qui nie l'interaction suffisante, en l'occurrence l'implication des projets de la société au cœur des projets éducatifs, et l'introduction des projets éducatifs dans les agendas des projets sociaux que rarement.

*Vérification de la 3<sup>ème</sup> hypothèse : « Est-ce que le Nouveau Modèle de Développement peut réussir sans contribution effective des institutions éducatives ? »*

Face aux défis mondiaux qui menacent l'humanité à tous les niveaux et dont les conséquences sont remarquables à l'échelle nationale qu'à l'échelle mondiale, la réaction des acteurs internationaux à travers des sommets et des protocoles internationaux conclus dans plusieurs forums est dans l'obligation de se traduire en réalité. En effet, dès l'avènement du programme mondial des ODD, plusieurs réformes nationales ont été entamées dans le but d'aboutir à un modèle de développement qui offre une meilleure effectivité et intègre systématiquement les composantes : sociale, économique et environnementale.

Cette ambition souveraine est déclarée par la CSMD désignée par sa majesté le Roi Mohamed VI pour introduire les objectifs de développement pour le Maroc à horizon 2035 selon un rapport exhaustif. Ces objectifs, qui sont la prospérité, la capacitation, l'inclusion, la durabilité, et le leadership régional

---

<sup>530</sup> Soufiane ER-RAZINE, Mohammed Jawad TOUMI, «The School Coaching, A New Pedagogical Practice», *European Scientific Journal*, Oujda, Maroc, Octobre 2019 édition Vol.15, No.29 ISSN: 1857, p.64.

dans des domaines ciblés. Ce sont à vrai dire des objectifs dont œuvre l'éducation. Dans ce sens, les résultats des enquêtes ainsi que ceux du Rapport mondial de suivi sur 'l'éducation pour tous' consacrent cette conclusion en affirmant que l'éducation n'est pas seulement une fin en soi, mais aussi un moyen de réaliser un vaste programme mondial<sup>531</sup>. Ce rapport souligne également qu'on ne peut réellement parvenir au développement durable que par des efforts globaux et transsectoriels qui commencent par l'éducation.<sup>532</sup> Mais, il ne s'agit pas de n'importe quelle éducation. Il s'agit plutôt d'une éducation qui sera au service du développement durable.

Partant de ces résultats, on ne peut que confirmer la troisième hypothèse qui souligne que le Nouveau Modèle de Développement espéré au Maroc ne peut pas réussir sans contribution effective des institutions éducatives qui doivent jouer un rôle majeur dans le renforcement des compétences transversales vu les liaisons interactives qui existent entre les différentes dimensions du développement.

*Vérification de la 4<sup>ème</sup> hypothèse : « Comment entreprendre un chantier de mise en harmonie des curricula du système scolaire marocain de manière à s'inscrire dans l'esprit du développement durable ? »*

Les pays en développement, dont la durabilité du développement est mise en cause du fait de plusieurs facteurs naturels ou matériels, sont pour la plupart en train de devenir des économies du savoir, d'où une pression accrue sur les systèmes éducatifs formels pour assurer une éducation et une formation de la population active<sup>533</sup>. Le Maroc, de sa part, connaît une situation encore plus difficile sous l'effet des pressions simultanées exercées pour concrétiser les objectifs d'Éducation pour tous (EPT) et les Objectifs du Millénaire pour le

---

<sup>531</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *op.cit.*

<sup>532</sup> *Ibid.*

<sup>533</sup> Khalid AHAJI et autres, *op.cit.*

Développement (OMD)<sup>534</sup>. Sachant que son développement n'est pas durable selon les résultats des indicateurs de mesure de durabilité, le Maroc est appelé à concilier ses engagements internationaux et les enjeux basés sur l'éducation en adoptant et en ancrant l'éducation au développement dans le système éducatif marocain. Cet ancrage vient de la conviction que l'éducation joue un rôle capital dans le développement d'une réflexion responsable sur l'avenir de l'être humain et de son environnement<sup>535</sup>. C'est sur la base de l'éducation au développement qu'on compte pour façonner la conscience des citoyens face au développement durable et à ses enjeux principaux avec un moindre impact environnemental et plus de solidarité sociale. L'éducation visée doit reposer sur les savoirs (être-faire et devenir) en insistant sur le développement des compétences individuelles (constructivisme structuraliste) ainsi que les compétences collectives (socio-constructivisme) au sein des groupes formés pour cette raison (éco-sociologie). Ces sous-basements théoriques fondent également les expériences internationales en matière d'éducation au développement durable à savoir l'expérience française, belge et suisse, et stimulent aussi plusieurs pays qui l'enseignent transversalement dans leurs programmes, mais cherchent encore des voies pour l'introduire officiellement dans leurs systèmes éducatifs comme matière autonome, par exemple le Japon, Canada et l'Australie et d'autres pays scandinaves et de l'Asie orientale. Mais, pourquoi pas au Maroc puisqu'on est confronté aux mêmes défis environnementaux et on a les mêmes soucis et les mêmes enjeux ?

Certes, on n'a pas les mêmes moyens. Cependant, la volonté souveraine est très grande quand avant pour réussir le Nouveau Modèle de Développement dont l'éducation est placée comme levier fondamental. On pourrait en faire une

---

<sup>534</sup> Khalid AHAJI, Abdelkrim ELHAJJAMI, Ilham LAAZIZ, « La politique d'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication dans le Système éducatif marocain », *op.cit.*

<sup>535</sup> *Ibid.*

expérience régionale, à l'instar de plusieurs pays, au niveau de l'académie de Béni-Mellal-Khénifra qui a constitué la zone de notre étude, et qui a fait preuve d'une pluralité des caractéristiques géographiques et socioéconomique ainsi que d'une diversité des spécificités démographiques et culturelles. En effet, cette adoption doit être progressive par son introduction premièrement dans les programmes régionaux avant de débattre son extrapolation au niveau des autres académies du royaume.

Dans cette perspective, on est pour son introduction dans les curricula marocains avec ses diverses entrées à savoir les programmes scolaires/universitaire, les manuels, les démarches de présentation et d'évaluation, l'alternance des cours théoriques et pratiques et les supports didactiques dont le côté numérique est axial.

Partant de cette citation « *L'éducation au développement durable, c'est d'abord une éducation au destin mondial*<sup>536</sup> », la structure de cette éducation se doit d'être un relais vers la société et permettre l'entretien des rapports avec le monde extérieur: découverte de nouveaux lieux, des sorties de proximité en insistant sur la participation active avec l'élaboration des fiches d'action qui permettent le contrôle et l'évaluation de l'action<sup>537</sup>. Ces recommandations ne peuvent être réalisées qu'en favorisant le bien-être au travail des enseignants et en proposant même des formations diplômantes.<sup>538</sup>

Cette quatrième hypothèse est également confirmée dans la mesure qu'elle a avancé que la réforme aspirée de la politique éducative marocaine se veut être en harmonie avec l'esprit du Nouveau Modèle de Développement, ainsi qu'avec les avancées des expériences brillantes mondialement en matière de l'éducation

---

<sup>536</sup> « L'éducation au développement durable intégrée dans les programmes scolaires », publié dans *Actualités, op.cit.*

<sup>537</sup> Projet d'établissement multi-accueil les mininous, 2016, pp.16- 17

<sup>538</sup> *Ibid*, p.23.

au développement durable en l'adoptant comme discipline indépendante sous la responsabilité d'un professeur qualifié ou en moins formé en matière du développement durable, et non pas un contenu ou une compétence transversale qui apparait de temps en temps dans le programme scolaire

Finalement, on conclut cette thèse avec l'esprit de la citation par laquelle on l'a inaugurée (page.1) ; celle de Ban KIM-OON<sup>539</sup> qui préconise que l'éducation n'est pas seulement un droit fondamental, mais aussi un investissement individuel pour un développement global et durable.

\*\*\*\*\*

---

<sup>539</sup> Ex-Secrétaire Général Des Nations Unies.



## BIBLIOGRAPHIE

---

- AHAJI Khalid, ELHAJJAMI Abdelkrim, LAAZIZ Ilham, « La politique d'intégration des Technologie de l'Information et de la Communication dans le Système éducatif marocain », <https://edutice.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/359025/filename/a0804a.htm>
- AKESBI Najib, BENATYA Driss, EL AOUIFI Nouredine. « L'agriculture marocaine à l'épreuve de la libéralisation », ImprimElite, *Economie critique*, 2008.
- AKNIN Audrey, et al. *Environnement et développement. Quelques réflexions autour du concept de « développement durable »* In : Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations [en ligne]. Marseille : IRD Éditions, 2002 (généré le 25 juillet 2021).
- ALLAIS Romain, *Transition systémique pour un développement durable : entre conception et territoire*, Thèse de doctorat de l'UTT, 2015.
- AMROUNE Naima, *Les migrants marocains mineurs non accompagnés entre la sécurité juridique et la protection sociale*, Mémoire en Géographie, 2019.
- BÉDARD Johanne, *Fondements et perspectives de l'éducation préscolaire au québec : pédagogie en contexte ludique*, Thèse de doctorat présentée devant la Faculté des Lettres de l'université de FRIBOURG, Fribourg, le 23 mai 2002.
- BONENFANT Joëlle, LACROIX Jean. *Le pouvoir d'achat*, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.
- BORMANN Inka, NIKE Jutta. "How education for sustainable development is implemented in Germany: Looking through the lens of educational governance theory". *International Review of Education*, Published online: 20 October 2017.
- BOUCHEPADASS -Jacques, Colonisations et environnement, *Revue d'histoire d'outre-mer*, n°298, 1993.
- BOUDES Philippe, *Globaliser la sociologie ? Le cas de la sociologie francophone de l'environnement*, Janvier 2008.
- BROCHARD Lukas Diblasio, *Le Développement Durable: Enjeux de définition et de Mesurabilité*, Mémoire présenté en science politique par, juin 2011, Université Du Québec À Montréal.
- BOUNI Christophe, L'enjeu des indicateurs de développement durable, *NSS*, 1998, vo1.6.
- BOURDIEU Pierre, 1987, cité dans CORCUFF Ph., 1995.
- BOURDIEU Pierre, *Constructivisme Structuraliste*, consulté en ligne sur le site : <https://studylibfr.com/doc/1698242/le-constructivisme-structuraliste-de-pierre-bourdieu>
- BOURDIEU Pierre, « l'Habitus », *Partageons l'Eco*, publié le 06/11/2019.
- BULLE Nathalie, « Education » in R.Boudon, M.Cherkaoui, B.Valade (dir.), *Dictionnaire de la pensée sociologique*, Paris, PUF, 2005.
- ˆBulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Renforcement de l'éducation au développement durable n°36 du 24 septembre 2020.
- Charte des Nations Unies.
- CHARVOLIN Florian, « L'année clef pour la définition de l'environnement en France », *La revue pour l'histoire du CNRS*, N 4, 5 mai 2001.
- CHARVOLIN Florian, « L'année clef pour la définition de l'environnement en France », *La revue pour l'histoire du CNRS*.
- ˆCirculaire n° 2007-077 du 29 mars 2007
- Circulaire n° 2013-036 du 20 mars 2013 publiée au BO n° 12 du 21 mars 2013.
- CLEMENT Pierre, CARAVITA Silvia. « Education pour le Développement Durable (EDD) et compétences des élèves dans l'enseignement secondaire ». 2011. hal-01026073. climatique.php4

- COLLIARD Claude-Albert et DUBOUIS Louis, *Institutions internationales*, Paris : Dalloz, collection précis, 10<sup>e</sup> édition, 1995, 532 pages.
- COLOMBI Denis, *Où va l'argent des pauvres*, Payot et Rivages, 2020, « Introduction », Qu'est-ce qu'un pauvre ? .
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, Éditions du Fleuve, 1989.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, Éditions du Fleuve, 1989.
- Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.
- Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, 1992.
- DANY Lionel, APOSTOLIDIS Themis, « L'étude des représentations sociales de la drogue et du cannabis : un enjeu pour la prévention », *Santé publique 2002*, volume 14, no 4.
- DE LACAZE Thierry, « Contextualisation de l'éducation au développement durable en Guadeloupe : conceptions d'acteurs socioéconomiques, d'élèves de cycle 3 et pratiques enseignantes », Thèse de doctorat, Université des Antilles, 2015. France.
- DESSUS Sébastien, *Capital humain et croissance : le rôle retrouvé du système éducatif*, « Économie publique/Public economics : Efficacité des systèmes éducatifs et de formation ». 06 | 2000/2 Vol. 2.
- DIBLASIO BROCHARD Lukas, « le développement durable: enjeux de définition et de mesurabilité, mémoire de la maîtrise en science politique », Juin 2011.
- DIEMER Arnaud, « L'éducation au développement durable : une affaire de représentation », *Revue Francophone du Développement Durable*, n°1, mars 2013.
- Discours de sa Majesté le Roi adressé à la Nation à l'occasion du 37<sup>e</sup> anniversaire de la Marche Verte, le 6 novembre 2012.
- Discours de sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de la fête du Trône, le 30 juillet 2010.
- Discours de sa Majesté le Roi Mohammed VI, Ouverture de la première session de la troisième année législative de la 10<sup>e</sup> législature - 12 octobre 2018.
- Discours du Roi devant la 69<sup>e</sup> Assemblée générale de l'organisation des Nations Unies.
- Discours du roi Mohammed VI à la COP22 de Marrakech.
- DUBET François, MARTUCELLI Danilo, « Théories de la socialisation et définition sociologiques », *Revue française de sociologie*, 1996.
- Dubey Jacques, *Droit fondamentaux : Libertés, garanties de l'État de droit, droits sociaux et politiques*, vol. II, Bâle, Helbing Lichtenhahn, 2017, 1264 p. (ISBN 978-3-7190-4025-3).
- EL GHAZALI Imane , *COP 22 : Enjeux Économiques et Géopolitiques pour le Maroc*, 9 novembre 2016.
- ER-RAZINE Soufiane, TOUMI Mohammed Jawad, «The School Coaching, A New Pedagogical Practice», *European Scientific Journal*, Oujda, Maroc, Octobre 2019 édition Vol.15, No.29 ISSN: 1857.
- ESSAHLAOUI Mohammed, « Maroc: projet éducatif tristement nul et non avénu », 19/05/2014.
- Evaluation du Portefeuille de Pays : Maroc 1997 – 2015, Volume II – Document Techniques (Préparé par le Bureau Indépendant d'Evaluation du FEM).
- Examen National volontaire de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable.
- FEINSTEIN Noah Weeth, JACOBI Pedro Roberto et LotzSisitka Heila, *Environmental Education Research: When does a nation-level analysis make sense? ESD and educational governance in Brazil, South Africa, and the USA*, publié en ligne: 28 Avril 2013.

- FIEN John, «Teaching for a Sustainable World: the Environmental and Development Education Project for Teacher Education», *Environmental Education Research*, Griffith University, Australia, 1995.
- FITZMAURICE G Sir., Ann CDI 1956-II, 2009, cité par DAILLIER P., FOR-TEAU M.,
- Forum politique de haut niveau, Objectifs de Développement Durable, Revue Nationale Volontaire, 2018.
- FROMM Erich, « Les besoins psychiques de l'homme et la société », *Le Coq-héron*, 2005/3 no 182.
- GARCIA Alain, « La "note de vie scolaire" : effets et perceptions », *Penser l'éducation*, n° 33, juillet 2013.
- GREEN Nicole, YI LI Jen et WEN TZUO Pei, Traducteur : Robert Elbaz, « Savoirs et apprentissages fondamentaux à Singapour », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* 43, décembre 2006.
- HCP, Recensement général de la population et de l'habitat de 2014.
- HUGON Philippe, « Environnement et développement économique : les enjeux posés par le développement durable », *La revue internationale et stratégique*, n° 60, hiver 2005/2006.
- IDRISSI KAITOUNI Rachid, *Energie & Stratégie*, N° 49, 1e 4 trimestre 2018.
- JANCOVICI Jean-Marc, *Climate Change Conference*, Paris 2015, COP21.CMP11.
- JODELET Denise. *Représentation sociale : phénomène, concept et théorie*. In : *Moscovici S. Psychologie sociale*. Paris : PUF, 1984 : 575 p.
- LÆSSØE Jeppe, MOCHIZUKYoko I. "Recent Trends in National Policy on Education for Sustainable Development and Climate Change Education". *Journal of Education for Sustainable Development*, North Dakota State Univ Lib, 2015.9(1).
- Programme des Nations Unies pour le développement. *Indices et indicateurs de développement humain* 2018.
- LEININGER-FREZAL Caroline, *Le développement durable et ses enjeux éducatifs. Acteurs, savoirs et stratégies territoriales*, Université Lumière - Lyon II, 2009.
- LIEBERT Philippe, « Quand la relation parentale est rompue », 2015.
- MELLAKH Kamal, « Les jeunes et la migration dans la région de Tadla-Azilal », ProgettoMondo Mlal mlal avec le financement de l'Union Européenne, 2015.
- Memento pour les directeurs régionaux et provinciaux d'éducation et de formation, *mise en place du programme national de l'éducation inclusive au profit des enfants en situation de handicap*.
- MOLLAT Michel, *Les pauvres au Moyen-Âge*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2006.
- Monographie Régionale Beni Mellal-Khenifra, HCP, 2017.
- MORIN Edgar, *Introduction à la pensée complexe*, Paris : Ed. Du Seuil, 1990.
- NAZIEV Aslanbek, *What is an education?*, Ryazan State University Conference Paper · June 2017 <https://www.researchgate.net/publication/317545698>
- NIC Marks et al, *Happy Planet Index 2.0*, New Economics Foundation 2009.
- NORIMATSU Horiko, PIGEM Nathalie , « Les techniques d'observation en sciences humaines », *Armond Colin*, 13/11/2008.
- Note de Conjoncture Direction des Etudes et des Prévisions Financières, N°290, Avril 2021.
- O'FLAHERTY Joanne, LIDDY Mags. «The impact of development education and education for sustainable development interventions: a synthesis of the research», *Environmental Education Research*, 2018. 24:7, 1049p.
- O'NEILL Jennifer , « Les 10 meilleurs pays en matière d'éducation dans le monde », 29 Juillet 2016([HTTPS://WWW.GLOBALCITIZEN.ORG/FR/CONTENT/BEST-COUNTRIES-EDUCATION/](https://www.globalcitizen.org/fr/content/best-countries-education/)).

- Organisation des Nations Unies, *Agenda 21: Earth Summit-The United Nations Programme of Action from Rio*, Département du Développement Durable, Publications de l'ONU, New York, 1993, action 40.
- Organisation des Nations unies, Principe 1 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, 1992.
- ORTIZ-OSPINA Esteban et ROSER Max, «*Happiness and Life Satisfaction*», *Our World in Data* dans sa révision de Mai 2017.
- PANNEKOEK Anton, « La destruction de la nature », *Zeitungskorrespondenz*, n° 75,10 juillet 1909, p.1. Traduit par Ph.Bourrinet (juillet 2019).
- PELLET A., « Droit international public » Paris : LGDJ, 8° édition, 1709 pages.
- PHILIFERT Pascale, *Aménagement et développement durable au Maroc : une longue marche ou une nouvelle donne ?*, Centre Jacques-Berque, 2015.
- PIGUET Etienne, « Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2013, 29 (3).
- Première Conférence internationale sur la promotion de la santé, Ottawa (Canada), 17–21 novembre 1986
- PRESEAU-ALLEN Robert, *Le bien-être des nations Indice par pays de la qualité de vie et de l'environnement*, Paris: Éditions ESKA, 2003.
- Projet d'établissement multi-accueil les mininous 2016.
- Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (texte et annexes), Montréal, 2000.
- QUEFFELEC Betty, BONNIN Marie et LY Ibrahima-Khalifa, *Les institutions internationales compétentes en matière d'environnement marin*.
- Rapport d'évaluation du GIEC N°5 – Contribution du Groupe de Travail II : Changements climatiques 2014: Impacts, adaptation et vulnérabilité Principaux messages du « Résumé à l'intention des décideurs »
- Rapport général, «Le Maroc d'aujourd'hui et le monde à venir», avril 2021.
- Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, *Le développement durable commence par l'éducation*, © UNESCO/Karel Prinsloo/ARETE,intr.
- Rapport de la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture(SOFA), *Protection sociale et agriculture: Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale*, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture Rome, 2015.
- Rapport du Conseil Consultatif des Droits de l'homme et le Programme des Nations Unies pour le Développement, septembre 2010.
- Rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution, Seconde évaluation du GIEC du Changement du climat 1995.
- Rapport du Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Environnement, *Politique Du Changement Climatique Au Maroc*.
- Rapport général, « Le Nouveau Modèle de Développement », *Libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous*, Avril 2021.
- Rapport national de la Convention de Ramsar.
- Rapport sur l'opérationnalisation de la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable, Conseil National de l'Environnement, 7e session, Janvier 2011, Rabat.
- RAYNAULD André, « Le développement économique, L'Actualité économique », *Revue d'analyse économique*, Volume 43, N 2, July–September 1967.

- REBSTEIN MUTTI Julia, REGINELLI Alessandra. *De l'importance de la pratique expérimentale dans l'enseignement des sciences*, Lausanne, Juin 2012.
- Service public fédéral Affaires étrangères, *Commerce extérieur et Coopération au développement L'éducation au développement : Définitions et concepts*, Bruxelles, Avril 2011.
- Site des Nations Unies.
- Site officiel de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
- Site officiel de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)
- Site officiel des Nations Unies (Les Nations Unies et l'Etat de Droit).
- SYLVIE Brunel. « Introduction », *Le développement durable*. Sylvie Brunel éd Presses Universitaires de France, 2012.
- Site officiel de l'Organisation météorologique mondiale (Qui sommes-nous?).
- Site officiel de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
- Stratégie Nationale De Développement Durable 2030, Octobre 2017, Résumé exécutif.
- TALBERTH John, COBB Clifford et SLATTERY Noah ,«The Genuine Progress Indicator 2006», *Redefining Progress*, 2007.
- TSAYEM DEMAZE Moise, *Les conventions internationales sur l'environnement : état des ratifications et des engagements des pays développés et des pays en développement*, halshs-00420875, 2009.
- TURNER Ted, fondateur et Président de la Fondation pour les Nations Unies.
- VAN POECK Katrien, VANDENABEELE Joke. «Learning from sustainable development: education in the light of public issues», *Environmental Education Research*, Catholic University of Leuven, Belgium Published. Online: 04 Jul 2012.
- VIVIEN Franck-Dominique, *Le développement soutenable : La Découverte*. Paris, 2005.  
queledeveloppementsocial.html
- WACKERNAGEL Mathis, REES William. *Our ecologicalfootprint: Reducing human impact on the Earth*. Gariola Island, Be : New Society Publishers, 1996.

## SITOGRAPHIE

---

- <http://memo-mlk.weebly.com/psychologie-de-lapprentissage.html>
- ~ <http://www.fao.org/social-protection/overview/whatissp/fr/>
- ~ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Fonds\\_pour\\_1%27environnement\\_mondial](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fonds_pour_1%27environnement_mondial).
- ~ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Nutrition>
- ~ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation\\_mondiale\\_de\\_la\\_santé](https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_mondiale_de_la_santé)
- ~ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Protocole\\_de\\_Kyoto](https://fr.wikipedia.org/wiki/Protocole_de_Kyoto)
- ~ <https://www.ademe.fr/expertises/developpement-durable/quest-developpement-durable>
- ~ <https://www.agrimaroc.ma/cereales-maroc-importations/>
- ~ <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/d%C3%A9veloppement>
- ~ <https://www.education21.ch/fr/edd/approches/education-a-la-citoyennete-mondiale>
- ~ <https://www.fondation-lamap.org/fr/page/11925/un-eclairage-sur-les-10-principes>
- ~ <https://www.medias24.com/2019/08/04/le-diagnostic-de-la-banque-mondiale-sur-le-secteur-prive-marocain/>
- ~ <https://www.populationdata.net/palmares/idh/>
- ~ <https://www.un.org/fr/ga/about/background.shtml>
- ~ <https://www.un.org/fr/observances/biological-diversity-day/convention>
- ~ <https://www.vie-publique.fr/fiches/270043-quest-ce-que-le-produit-interieur-brut-pib>

<http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Protocole%20de%20Kyoto/fr-fr/>  
<http://proj.siep.be/le-pro-j/la-culture-cest-toi/culture-et-societe/le-role-des-medias/>  
[-http://www.iisd.org/measure/compendium/scarchinitiatives.aspx](http://www.iisd.org/measure/compendium/scarchinitiatives.aspx)  
[-http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/biosecurite/cartagena.htm](http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/biosecurite/cartagena.htm)  
<http://www.environnement.gov.ma/fr/80-categorieaccueil/597-la-charte-nationale-de-l-environnement-et-du-developpement-durable-suite-2>  
<http://www.fao.org/social-protection/overview/whatissp/fr/>  
<http://www.fao.org/sustainable-development-goals/fr/>  
[http://www.univmontp2.fr/index.php?nivoO\\_id=&&nivol\\_id=&&nivo2\\_id=&&nivo=1&&page\\_id=71&&Tpage=mn&&nivol\\_id\\_mn=274&&nivo2\\_id\\_mn=386](http://www.univmontp2.fr/index.php?nivoO_id=&&nivol_id=&&nivo2_id=&&nivo=1&&page_id=71&&Tpage=mn&&nivol_id_mn=274&&nivo2_id_mn=386)  
[-https://blogs.mediapart.fr/lavieille/blog/070315/environnement-les-causes-de-la-degradation-mondiale-ii](https://blogs.mediapart.fr/lavieille/blog/070315/environnement-les-causes-de-la-degradation-mondiale-ii)  
[-https://blogs.mediapart.fr/lavieille/blog/070315/environnement-les-causes-de-la-degradation-mondiale-ii](https://blogs.mediapart.fr/lavieille/blog/070315/environnement-les-causes-de-la-degradation-mondiale-ii)  
[-https://enb.iisd.org/climate/cop7/lun29.html](https://enb.iisd.org/climate/cop7/lun29.html)  
[-https://fr.wikipedia.org/wiki/Convention\\_des\\_Nations\\_unies\\_sur\\_la\\_lutte\\_contre\\_la\\_](https://fr.wikipedia.org/wiki/Convention_des_Nations_unies_sur_la_lutte_contre_la_)  
<https://lematin.ma/journal/2019/maroc-lorganisation-cooperation-developpement-economiques-renouvellent-cooperation-trois-ans/318426.html>  
[-https://unfccc.int/cop7/maghreb/index.html](https://unfccc.int/cop7/maghreb/index.html)  
[-https://www.actuenvironnement.com/ae/dictionnaire\\_environnement/definition/changement\\_](https://www.actuenvironnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/changement_)  
[-https://www.amb-maroc.fr/\\_maroc/geographie.html](https://www.amb-maroc.fr/_maroc/geographie.html)  
[-https://www.apel.fr/scolarite/lenseignement-catholique/letablissement-scolaire/le-projet-educatif-et-le-projet-detablissement.html](https://www.apel.fr/scolarite/lenseignement-catholique/letablissement-scolaire/le-projet-educatif-et-le-projet-detablissement.html)  
[-https://www.apel.fr/scolarite/lenseignement-catholique/letablissement-scolaire/le-projet-educatif-et-le-projet-detablissement.html](https://www.apel.fr/scolarite/lenseignement-catholique/letablissement-scolaire/le-projet-educatif-et-le-projet-detablissement.html)  
<https://www.cnrtl.fr/definition/durable>  
<https://www.cnrtl.fr/lexicographie/d%C3%A9veloppement>  
[-https://www.ecologie.gouv.fr/changement-climatique-causes-effets-et-enjeux](https://www.ecologie.gouv.fr/changement-climatique-causes-effets-et-enjeux)  
[-https://www.education21.ch/fr/cest-quoi-l-edd](https://www.education21.ch/fr/cest-quoi-l-edd)  
[-https://www.education21.ch/fr/cest-quoi-l-edd](https://www.education21.ch/fr/cest-quoi-l-edd)  
<https://www.education21.ch/fr/edd/approches/education-a-la-citoyennete>  
[-https://www.education21.ch/fr/edd/approches/education-a-l-economie](https://www.education21.ch/fr/edd/approches/education-a-l-economie)  
<https://www.education21.ch/fr/edd/approches/education-a-l-environnement>  
[-https://www.education21.ch/fr/edd/approches/promotion-de-la-sante](https://www.education21.ch/fr/edd/approches/promotion-de-la-sante)  
[-https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm](https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm)  
[-https://www.footprintnetwork.org/our-work/sustainable-development/](https://www.footprintnetwork.org/our-work/sustainable-development/)  
[-https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/developpement-durable-convention-diversite-biologique-7181/](https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/developpement-durable-convention-diversite-biologique-7181/)  
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ambition/2727>  
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9veloppement/24951>  
[-https://www.lebottin.sg/singapour-ville-verte-la-plus-durable-dasie/](https://www.lebottin.sg/singapour-ville-verte-la-plus-durable-dasie/)  
[-https://www.men.gov.ma/Fr/Pages/PAGESM.aspx](https://www.men.gov.ma/Fr/Pages/PAGESM.aspx)  
<https://www.plandetudes.ch/web/guest/sante-et-bien-etre>  
<https://www.populationdata.net/palmares/idh/>  
[-https://news.un.org/fr/story/2014/09/296292-unesco-le-developpement-durable-commence-par-leducation](https://news.un.org/fr/story/2014/09/296292-unesco-le-developpement-durable-commence-par-leducation)  
[https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies/presentation/content/questce\\_](https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies/presentation/content/questce_)

## LISTE DES FIGURES

Numérotation des figures	Titres	Pages
<b>Figure 1</b>	Le processus historique et actionnel des questions environnementales	81
<b>Figure 2</b>	Le processus de mise en œuvre de la SNDD	83
<b>Figure 3</b>	Statut du Maroc pendant les COPs	114
<b>Figure 4</b>	Le président de la COP-7, Mohamed Elyazghi et le Secrétaire exécutif sortant de la CCNUCC, Michael Zammit-Cutajar	115
<b>Figure 5</b>	Représentation de la Stratégie Nationale De Développement Durable 2030	138
<b>Figure 6</b>	Représentation des dimensions du développement durable	154
<b>Figure 7</b>	Développement durable: les cercles concentriques	160
<b>Figure 8</b>	L'indice de l'empreinte écologique et du développement humain (2017)	161
<b>Figure 9</b>	Indice de la planète heureuse représentant le rôle de l'environnement pour l'atteinte d'une vie satisfaisante.	162
<b>Figure 10</b>	Représentation des pays selon la satisfaction de la vie et le sentiment du bonheur, 2014.	163
<b>Figure 11</b>	L'œuf du bien-être humain et écologique	166
<b>Figure 12</b>	Le baromètre du Bien-être du Maroc et des pays de l'Afrique du Nord	166
<b>Figure 13</b>	Le baromètre du Bien-être du Maroc et l'approche de la durabilité	170
<b>Figure 14</b>	Taux de pauvreté monétaire (en %) selon les provinces	182
<b>Figure 15</b>	Le rôle de l'éducation des mères dans l'amélioration de la nutrition des enfants.	190
<b>Figure 16</b>	Répartition selon le genre	208
<b>Figure 17</b>	Répartition selon l'âge et le genre	209
<b>Figure 18</b>	Répartition selon l'âge	210
<b>Figure 19</b>	Répartition selon le niveau scolaire ou universitaire	212
<b>Figure 20</b>	Répartition selon l'activité ou le statut	213
<b>Figure 21</b>	Répartition selon le milieu de résidence ou de travail	214
<b>Figure 22</b>	La répartition des enquêtés selon leur qualification de la migration comme un problème sociétal ou une solution à des problèmes sociétaux	217
<b>Figure 23</b>	La répartition des enquêtés selon leur préférence entre la migration internationale, la migration interne ou le développement de la région	219

<b>Figure 24</b>	La répartition des enquêtés selon leur qualification du développement selon la priorité	224
<b>Figure 25</b>	Les aspects du développement humain aspiré	227
<b>Figure 26</b>	Les aspects du développement économique aspiré	231
<b>Figure 27</b>	Les aspects du développement social aspiré	225
<b>Figure 28</b>	Répartition des citations selon la relation entre la protection de l'environnement et le développement durable	252
<b>Figure 29</b>	Répartition selon l'assistance à une activité de sensibilisation aux risques qu'encourt l'environnement	272
<b>Figure 30</b>	Répartition des enquêtés selon la présence de « l'environnement » et sa fréquence dans les programmes scolaires	273
<b>Figure 31</b>	Répartition des enquêtés selon l'intérêt des projets de l'établissement aux soucis sociétaux	277
<b>Figure 32</b>	Répartition des enquêtés selon la contribution de l'école au développement durable	278
<b>Figure 33</b>	Pyramide des besoins selon A.Maslow	291
<b>Figure 34</b>	La répartition des enquêtés selon la fréquence de l'expression du « Nouveau Modèle de Développement »	296
<b>Figure 35</b>	Répartition des enquêtés selon l'implication des intervenants éducatifs dans la réussite du Nouveau Modèle de Développement	298
<b>Figure 36</b>	L'impact du développement de la société sur l'école	299
<b>Figure 37</b>	Représentation d'une formation générale en 1er cycle	308
<b>Figure 38</b>	La contribution des curricula actuels au développement durable	313
<b>Figure 39</b>	Représentation de l'avis des enquêtés sur l'introduction d'une discipline autonome pour l'Education au Développement dans le Curriculum Marocain	315
<b>Figure 40</b>	Répartition des enquêtés selon la nature de l'introduction de l'Education au Développement dans le Curriculum Marocain	317
<b>Figure 41</b>	Carte expliquant qu'un niveau d'instruction plus élevé réduit les décès d'enfants évitables	Annexe
<b>Figure 42</b>	L'impact de l'instruction sur le mariage des enfants, la grossesse précoces et le taux de fécondité	Annexe



## LISTE DES TABLEAUX

Numérotation des tableaux	Titres	Pages
Tableau 1	Indice du bien-être humain(1)	167
Tableau 2	Indice du bien-être humain(2)	167
Tableau 3	Afrique du Nord: Indice du bien-être (IB), indice du bien-être/stress (IBS), groupe de performance et nombre (Nbre)de sous-éléments pris en considération (sur 30)	171
Tableau 4	Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé dans la région de Béni Mellal-Khénifra	175
Tableau 5	Situation occupée par les actifs de Béni Mellal-Khénifra	176
Tableau 6	Evolution des taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaire (en %) selon les provinces de la Région Béni Mellal-Khénifra entre 2004 et 2014	180
Tableau 7	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les provinces de la Région de Béni Mellal-Khénifra entre 2004 et 2014	183
Tableau 8	Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et selon les provinces de la Région de Béni Mellal-Khénifra, année 2014	186
Tableau 9	Taux de pauvreté globale (en %) selon le milieu de résidence et les provinces de la Région Béni Mellal-Khénifra en 2014	187
Tableau 10	La contribution de la migration internationale dans le développement national et régional	221
Tableau 11	Situations stimulées en Suisse dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté en faveur des élèves/étudiants	309

## **LISTES DES CARTES GEOGRAPHIQUES**

---

<b>Numérotation des cartes</b>	<b>Titres</b>	<b>Pages</b>
<b>Carte 1</b>	<b>La situation géographique du Maroc</b>	<b>50</b>
<b>Carte 2</b>	<b>La situation de la région de Béni Mellal-Khénifra</b>	<b>52</b>
<b>Carte 3</b>	<b>Les provinces de la région de Béni Mellal-Khénifra</b>	<b>53</b>
<b>Carte 4</b>	<b>Les températures moyennes mensuelles entre 1970 et 2000 à la région de Béni Mellal-Khénifra</b>	<b>54</b>
<b>Carte 5</b>	<b>Les étages bioclimatiques à la région de Béni Mellal-Khénifra</b>	<b>56</b>
<b>Carte 6</b>	<b>La densité de la population à la région de Béni Mellal-Khénifra (HAB/KM<sup>2</sup>)</b>	<b>58</b>
<b>Carte 7</b>	<b>Les ressources en eaux de surface à la région de Béni Mellal-Khénifra</b>	<b>60</b>
<b>Carte 8</b>	<b>Les taux de pauvreté et de vulnérabilité à la région de Béni Mellal-Khénifra entre 2004 et 2014</b>	<b>181</b>
<b>Carte 9</b>	<b>Les taux de la pauvreté multidimensionnelle dans la région de Béni Mellal-Khénifra</b>	<b>184</b>
<b>Carte 10</b>	<b>Les taux de la pauvreté multidimensionnelle dans la région de Béni Mellal-Khénifra selon les milieux</b>	<b>185</b>
<b>Carte 11</b>	<b>Cliché de la région de Béni Mellal-Khénifra</b>	<b>Annexe</b>

---

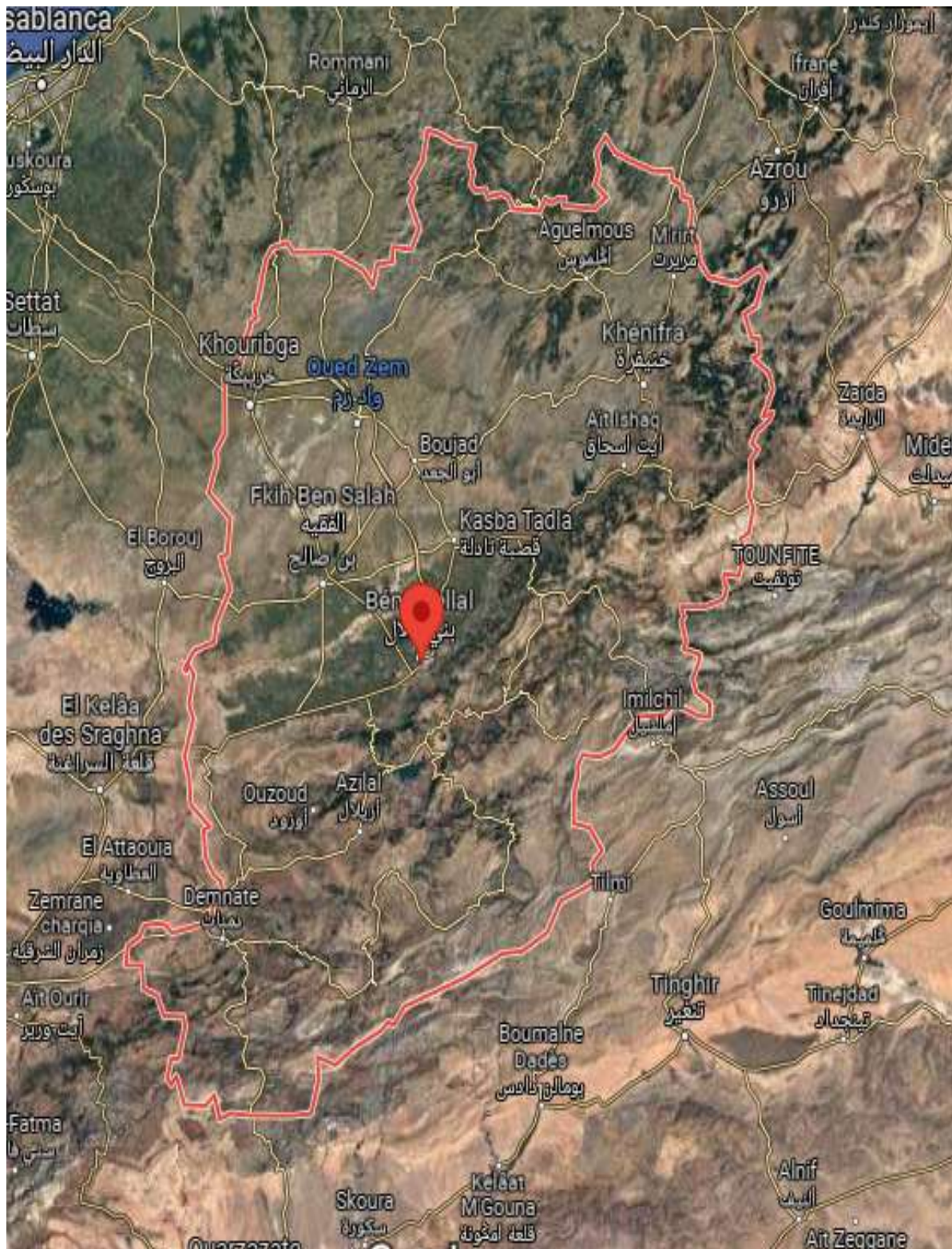
## **LISTES DES CARTES MENTALES**

---

<b>Numérotation des cartes Mentales</b>	<b>Pages</b>
<b>Carte mentale 1</b>	254
<b>Carte mentale 2</b>	255
<b>Carte mentale 3</b>	256
<b>Carte mentale 4</b>	257
<b>Carte mentale 5</b>	258
<b>Carte mentale 6</b>	259
<b>Carte mentale 7</b>	260
<b>Carte mentale 8</b>	261
<b>Carte mentale 9</b>	262
<b>Carte mentale 10</b>	263
<b>Carte mentale 11</b>	264
<b>Carte mentale 12</b>	265
<b>Carte mentale 13</b>	266
<b>Carte mentale 14</b>	267
<b>Carte mentale 15</b>	268
<b>Carte mentale 16</b>	269
<b>Cartes mentales de 17 à 26</b>	Parmi les annexes

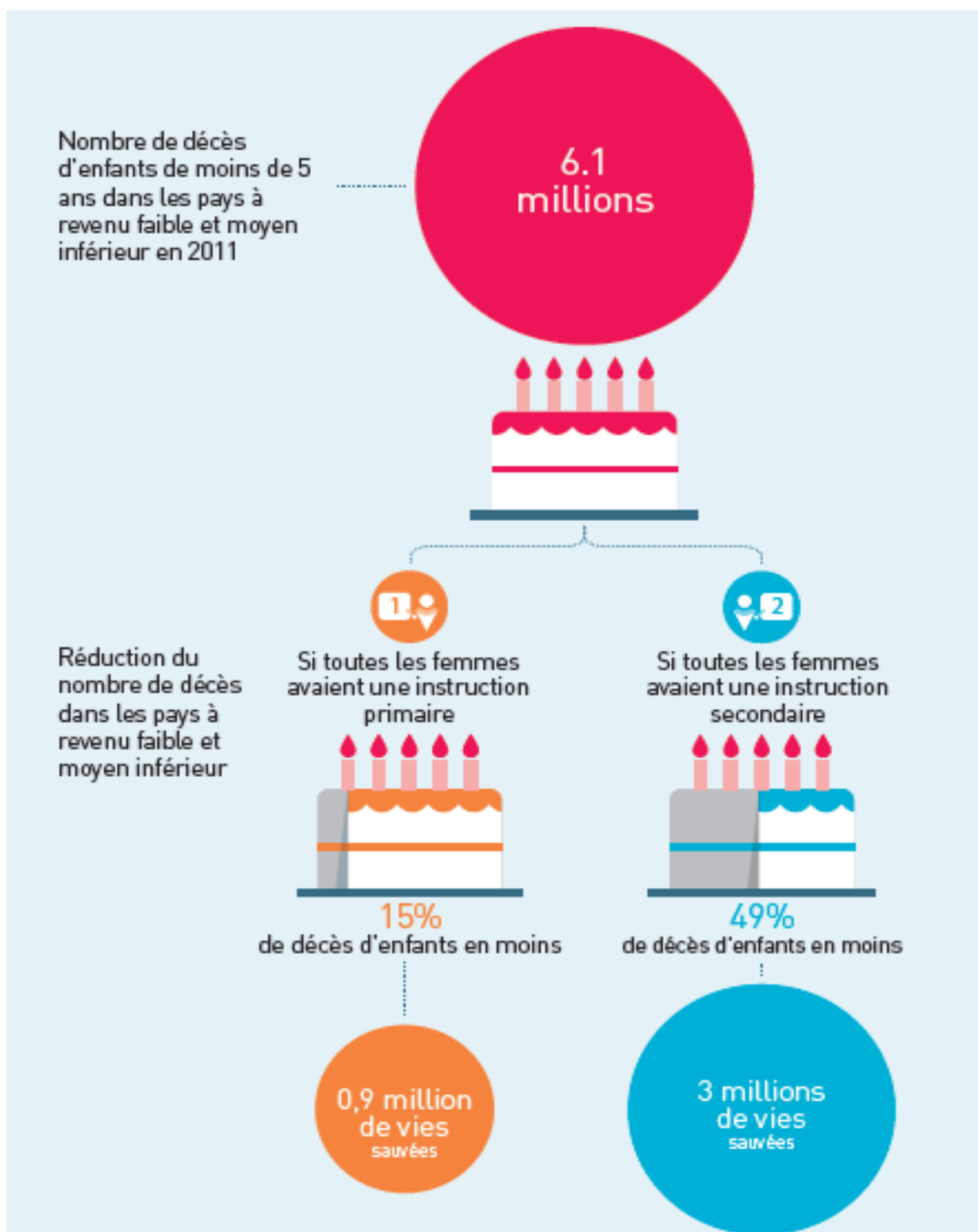
# **ANNEXES**

*Carte 11 : Cliché de la région de Béni Mellal-Khénifra*



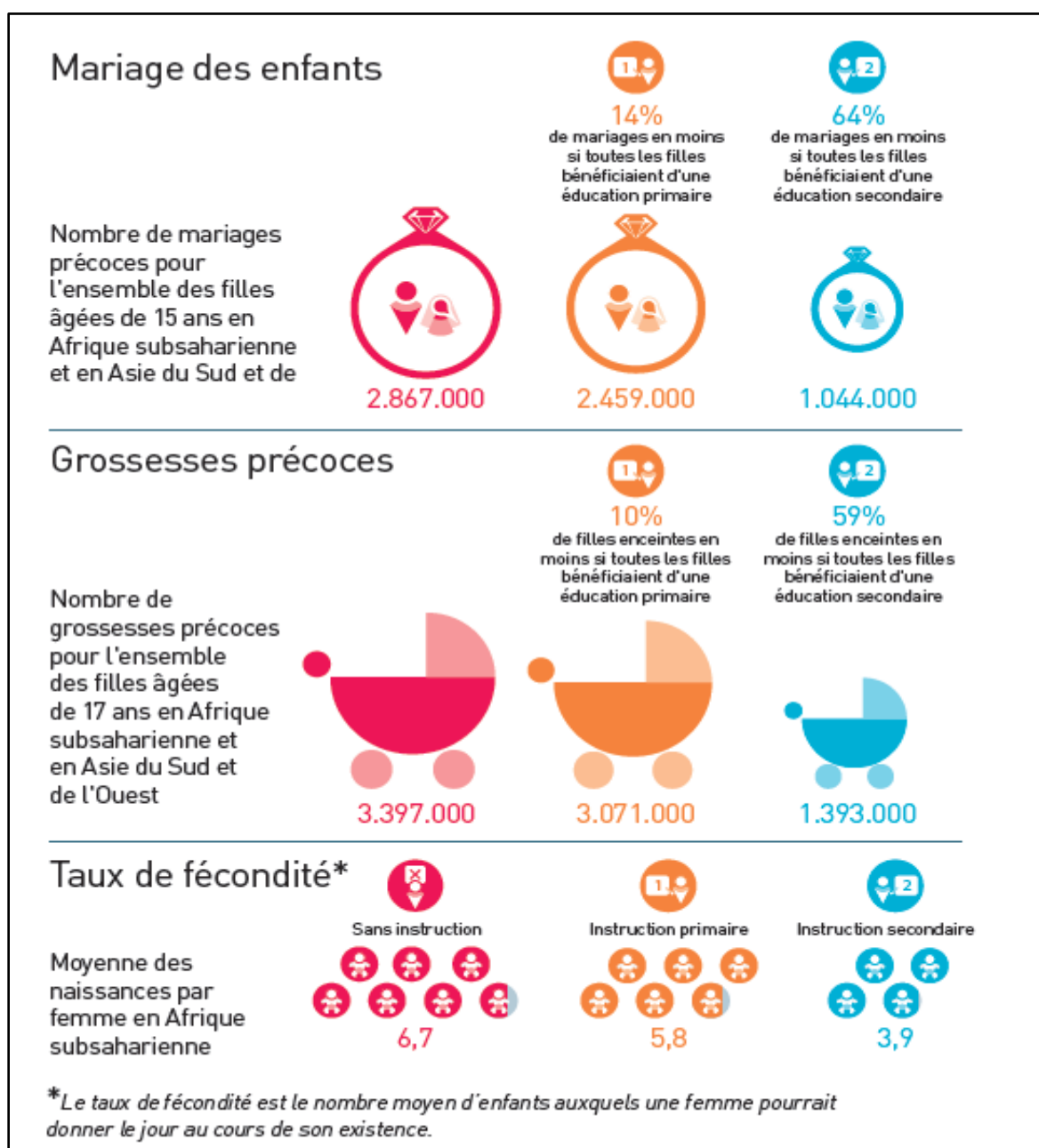
Source : <https://www.google.com/maps/>

**Figure 41 : Carte expliquant qu'un niveau d'instruction plus élevé réduit les décès d'enfants évitables**



Sources : Gakidou (2013) ; estimations effectuées par le Groupe inter-agences sur la mortalité infantile (2012).

**Figure 42 : L'impact de l'instruction sur le mariage des enfants, la grossesse précoces et le taux de fécondité**



Sources : calculs de l'Equipe du Rapport mondial de suivi sur l'Education pour tous, bases sur les données des Enquêtes démographiques et de santé 2005-2011 ; Nations Unies (2011) ; World Population Prospects: The 2010 Revision, New York, Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population.

## LES ARTICLES PUBLIÉS



## LE PREMIER ARTICLE

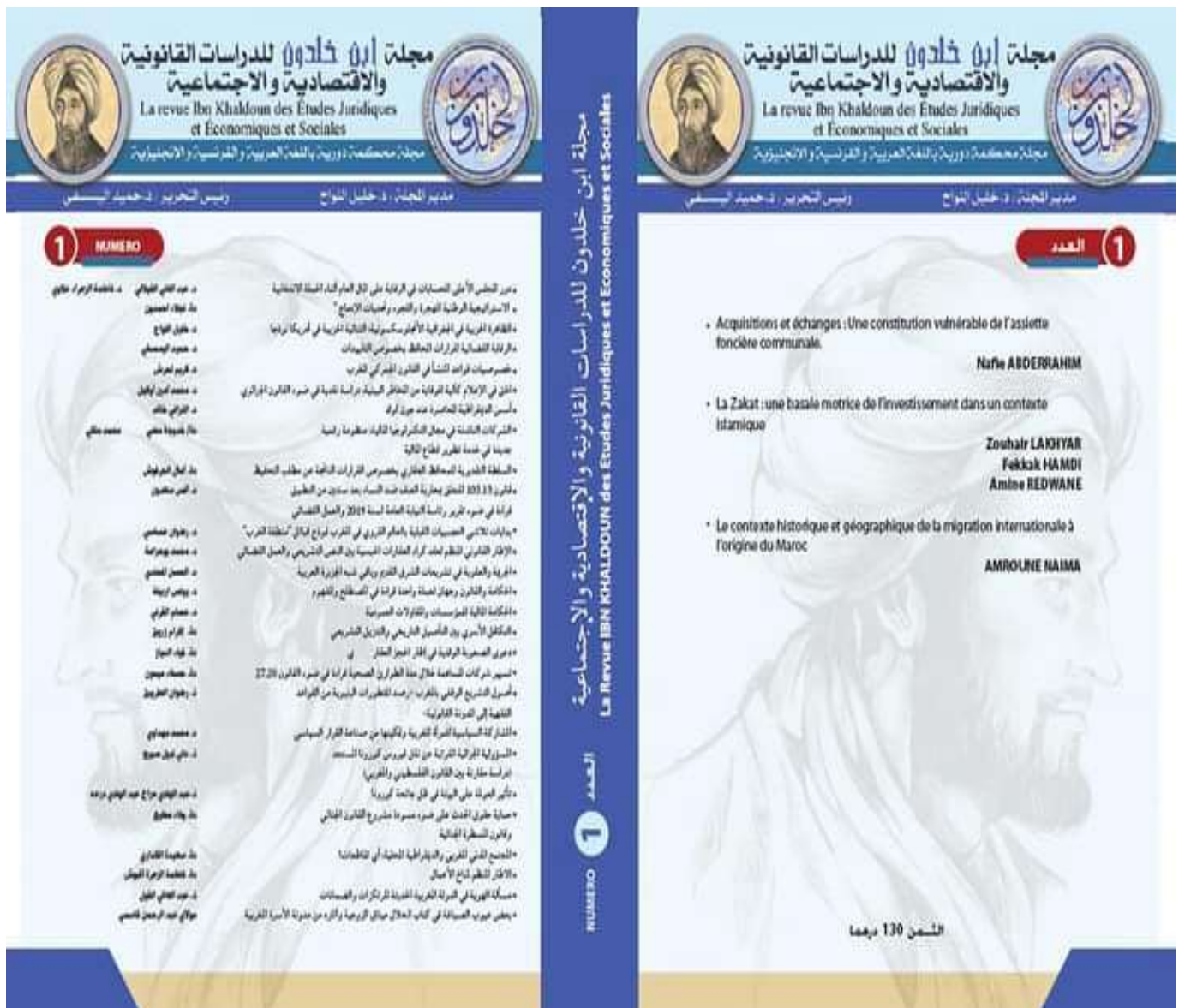
# Le contexte historique et géographique de la migration internationale à l'origine du Maroc

AMROUNE NAIMA

Doctorante à la FLSH de Béni-Mellal

Encadrée par :

Dr.IDALI Mouhsine



## ملخص الدراسة

تصوب هذه الدراسة إلى التعريف بالسياقين التاريخي والجغرافي للهجرة الدولية انطلاقاً من المغرب، وذلك من خلال الوقوف على أهم المحطات التاريخية التي شكلت منعطفات في سيرورة هجرة المغاربة قبل وبعد القرن العشرين. فإذا كانت أولى الهجرات الدولية متمثلة في هجرة العمال المغاربة وخاصة المنحدرين من سوس من أجل العمل في مصانع فرنسا وخاصة بمدينة نانت، فتوالي الهجرات بعدها كان مطبوعاً بطعم الاستعمار، حيث لجأ المستعمر الفرنسي إلى توطيئ وكالات في العديد من المدن المغربية من أجل استقطاب الشباب المؤهل بدياً للعمل بمصانعها أو مزارعها وكذا من أجل التجنيد في صفوفها. وتجدر الإشارة إلى أن هذا الاستقطاب لم يكن في معظم الأوقات عن طواعية، بل كان يأخذ طابع الإكراه في بعض الأحيان، وفي أحيان أخرى يستغل المستعمر سنوات الجفاف وشح المزروع من أجل الضغط على أرباب الأسر قصد إرسال أبنائهم للالتحاق بوكالات التشغيل الفرنسية ثم إرسالهم في دفعات إلى فرنسا أو إلى إحدى جبهات القتال للدفاع عن مصالحها.

وقد كان للمميزات الجغرافية للمغرب وخاصة قربه من أوروبا ومناخه القاري دور كبير في ارتفاع حدة الهجرة المغربية نحو أوروبا. فرغم تبني دول الاتحاد الأوروبي سياسة هجروية انتقائية وتشديد إجراءات الحصول على رخص الإقامة بدولها، إلا أن تأثير التغيرات المناخية وما صاحبها من سنوات عجاف وارتفاع مستوى الهشاشة بالبوادي والحواضر على السواء جعل العديد من الفلاحين يتخلون عن ممتلكاتهم بغية الانتقال إلى المدن أو من أجل تهجير أبنائهم نحو الخارج بشتى الطرق الشرعية وغير الشرعية، خاصة مع تنامي شبكات الهجرة السرية التي استغلت انبهار الشباب بالتجارب الناجحة لكثير من المهاجرين وجعلتهم يتحدون كل الحواجز الطبيعية والبشرية ليحققوا حلمهم في الالتحاق بـ"الفردوس الأوروبي".

## Introduction

L'histoire du Maroc est marquée par la mobilité en tant que pays d'émigration<sup>540</sup>, ce qui le qualifie à être un bassin migratoire par excellence. S'il fut sous la colonisation un espace accueillant des immigrés en provenance de certains pays européens, il est devenu un pays exportateur des migrants à destination principale de l'Europe<sup>541</sup>. En effet, l'émigration vers cet espace européen est devenue, depuis les années 60, un phénomène sociétal remarquable étant donné les modèles attractifs des européens installés au Maroc ou des marocains revenants de l'étranger.

La forme de ces flux migratoires a connu une évolution continue, avec des profils et caractéristiques socio-économiques et démographiques variables, à travers des périodes et des zones géographiques plus connues par la mobilité transfrontalière de ses habitants. En fait, l'émigration marocaine, pour différentes raisons (économique, militaire, sociale..), a touché des régions, des campagnes et des villes à des degrés plus ou moins intenses, à tel point qu'il est difficile de quantifier les partants étant donné l'émergence de la migration irrégulière et clandestine.

En réalité, l'émigration marocaine a évolué selon des phases qu'on peut les considérer comme fort marquant l'histoire du Maroc. Par ailleurs, on peut les résumer le contexte historique(I) selon les périodes les plus marquantes dans le processus de la migration internationale à l'origine du Maroc avec une mise en relief le contexte géographique (II) qui a favorisé ces départs.

---

<sup>540</sup> Conceptuellement, l'émigration c'est quitter un pays pour rejoindre un autre. Par contre, l'immigration c'est le fait d'entrer dans un pays étranger pour s'y établir.

<sup>541</sup> Mohamed KHACHANI, *Faire Des Migrations Un Facteur De Développement : Une Etude Sur L'Afrique Du Nord Et L'Afrique De L'ouest*, p.12.

## **I- Le contexte historique**

On peut distinguer deux grandes phases historiques : avant le XXème siècle (1) et après le XXème siècle (2). Cependant, la dernière phase reste la plus marquante. En effet, elle a connu plusieurs sous-périodes où la migration internationale marocaine a subi des détournants et des intensifs selon plusieurs facteurs et motifs.

### **1-Avant le XXème siècle :**

« Les premiers mouvements migratoires datent bien avant le XXème siècle » avec la mobilité des élitistes en quête du savoir à destination des pays d'Afrique du Nord, du moyen orient et à destination de l'Andalousie lors de l'expansion islamique<sup>542</sup>.

En outre, le phénomène de la migration saisonnière des Rifains (Nord du Maroc) vers l'Ouest algérien a été répandu durant la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle et le début du 20<sup>ème</sup> siècle<sup>543</sup>. D'ailleurs, l'ouverture du Rif sur la Méditerranée a favorisé et facilité le déplacement des groupes Rifains vers l'Ouest algérien. Cette mobilité est devenue plus importante après l'arrivée des sociétés maritimes internationales aux ports occupés au Nord du Maroc notamment le port de Melilla qui est la porte du Rif vers l'extérieur<sup>544</sup>.

Ainsi, vu la proximité géographique du Maroc, les tribus les plus proches prenaient ce parcours maritime pour la migration saisonnière vers l'Algérie. Certes, le nombre de ces migrants était important, mais il n'était pas stable car un seul migrant peut effectuer plus d'un voyage par année<sup>545</sup>.

### **2- Au XXème siècle**

Au début du XXème siècle notamment avant le protectorat, s'est développée une émigration élitiste à destination de certains pays

---

<sup>542</sup>Mohamed KHACHANI, « *Les Marocains D'ailleurs, La question migratoire à l'épreuve du Partenariat Euro-Marocain* », publication de l'association Marocaine d'études et de recherches sur les migrations, p.10.

<sup>543</sup> محمد أحميان، الطريق البحري للهجرة الريفية نحو الجزائر خلال النصف الثاني من القرن 19 وبداية القرن 20م، "إنسانيات" المجلة الجزائرية في الانثروبولوجيا والعلوم الاجتماعية، ص. 61-104

<sup>544</sup> نفس المرجع السابق

<sup>545</sup> Mohamed KHACHANI, « *les Marocains D'ailleurs* », *op.cit*, p.10.

européens et africains dans le cadre de l'ouverture commerciale du Maroc et la genèse du phénomène entrepreneurial avec d'autres pays. En outre, le début du siècle est marqué par les premiers départs d'ouvriers de Souss embauchés dans les sucreries de la région Nantaise en 1909<sup>546</sup>. Cependant, l'émigration marocaine n'est devenue plus intense qu'après le protectorat sous plusieurs facteurs et avec diverses formes.

### a - Après le protectorat

Dans les années 20 et 30, les recensements effectués par les autorités françaises en Tunisie sous le protectorat, témoignent de la présence d'une communauté marocaine de l'ordre de 4446 en 1936<sup>547</sup>.

Par ailleurs, sous le régime du protectorat français et espagnol et jusqu'à l'indépendance, le Maroc était d'avantage un pays d'immigration : en 1952 il comptait quelques 592000 étrangers ; soit plus de 5% de la population marocaine (dont 325000 ressortissant français) qui ont quitté le Maroc lors de la décolonisation<sup>548</sup>.

Un autre aspect de la colonisation s'est manifesté dans la l'émigration avec ou sans gré des citoyens marocains, qui se sont dirigés principalement vers la France où fut créé le 14 septembre 1914 « un service des travailleurs coloniaux ». En effet, des contingents Marocains ont été recrutés par ce service, sous contrat, pour une durée temporaire, aux usines d'armement, aux mines et au secteur d'agriculture. Or, on comptait, de 1914 à 1918, 35000 marocains en France affectés à des travaux non spécialisés au profit de l'armée d'établissement Français, et entre 34000 et 40000 hommes mobilisés dans « l'armée indigène nord-africaine<sup>549</sup> ». C'est ainsi que l'effort fourni pendant la guerre de 1914-

---

<sup>546</sup> Mohamed KHACHANI, « *Les Marocains D'ailleurs, La question migratoire à l'épreuve du Partenariat Euro-Marocain* », publication de l'association Marocaine d'études et de recherches sur les migrations, *op.cit.* p.11.

<sup>547</sup> Claude Liauzu, « *Histoire des migrations en Méditerranée occidentale* », Editions complexes, 1996, p.135.

<sup>9</sup> *Idem*, p.12.

<sup>549</sup> Mohamed KHACHANI, « *Les Marocains D'ailleurs, La question migratoire à l'épreuve du Partenariat Euro-Marocain* », publication de l'association Marocaine d'études et de recherches sur les migrations, *op.cit.* p.12.

1918 était considérable. Il est estimé à 85 000 travailleurs et soldats marocains qui ont séjourné en France<sup>550</sup>.

**Figure 1** : Soldats marocains (dont des mineurs) dans la *cagna* (mot annamite signifiant « abri ») lors de la Première Guerre mondiale



**Source** : Cliché ECPAD

A l'instar du « service des travailleurs coloniaux » créé pendant la première guerre mondiale, « un service de la main d'œuvre nord-africaine et coloniale » fut créé afin de soutenir l'effort de guerre pendant la seconde guerre mondiale. Ces travailleurs étaient originaires pour la plupart de la région du Souss dans le sud et le rif dans le Nord du Maroc. En 1949, la communauté marocaine en France était à peu près 2000 migrants et est passée à 53000 personnes après le déclenchement de la guerre d'Algérie<sup>551</sup>. Certains chercheurs ont interprété ce départ, généralement imposée contre le gré des candidats, par l'intention de la France d'absorber la résistance acharnée des jeunes montagnards contre ses forces dans plusieurs zones infernales, notamment dans les montagnes.

<sup>550</sup>Elkbir ATOUF, *Les Marocains en France de 1910 à 1965: histoire d'une migration programmée*, in MIGRANCE, n° 24, deuxième trimestre, version électronique 2005, page 63.

<sup>551</sup> La grande encyclopédie, *du Maroc vol : Géographie humaine*, Rabat, 1986.

### **b-Après l'indépendance**

Vers la fin des années 50 et au cours des années 60, c'est-à-dire juste après la décolonisation qui a connu en parallèle le départ des européens, une autre forme d'émigration des marocains s'est apparue à destination de l'Europe notamment vers la France. Ce mouvement a pris de l'ampleur entre 1960 et 1963 où le nombre des émigrants marocains a passé de 8000 à 17000 selon le Ministère de Travail<sup>552</sup>.

La mobilité, durant cette période, a été caractérisée par son aspect individuel et masculin et à destination principale de la France. En revanche, d'autres destinations européennes sont visées par des offices et des promoteurs étant donné la pénurie de la main d'œuvre dans les pays européens, particulièrement lors de la phase de reconstruction de l'Europe après les deux guerres mondiales. A vrai dire, les premières vagues de la migration marocaines de travail ont concernées les régions rurales berbérophones frappées par le déséquilibre et la marginalité<sup>553</sup>.

En fait, en vertu de certaines conventions bilatérales entre le Maroc et certains pays Européens concernant la main d'œuvre et la sécurité sociale, des représentants des organismes officiels ont été envoyés au Maroc en quête de recrutement de la main d'œuvre notamment celle du milieu rural, tel l'Office National d'immigration français à Casablanca qui a fonctionné jusqu'à l'été de 1974.

D'autres bureaux créés pour la même raison par initiative des charbonnages belges ou par recruteurs des pays bas ont été installés à Casablanca et d'autres villes du Nord d'Afrique, mais ils furent fermés en 1973. En fait, vers le milieu des années 70, la communauté marocaine à l'étranger a été estimée à un demi-million de personnes, soit 3% de la population marocaine, dont 35000 actifs<sup>554</sup>.

---

<sup>552</sup> Claude LIAUZU, *Histoire des migrations*, op.cit, p.45.

<sup>553</sup> Les jeunes et la migration dans la région de Tadla-Azilal, Progettomondo.mlal avec le financement de l'Union Européenne, p.11.

<sup>554</sup> Mohamed KHACHANI, « *Les Marocains D'ailleurs, La question migratoire à l'épreuve du Partenariat Euro-Marocain* », publication de l'association Marocaine d'études et de recherches sur les migrations, op.cit, p.15.

### c- Après l'année 1974

L'année 1974 constitue un détournement dans l'histoire de l'émigration marocaine dans la mesure où elle a marqué la suspension de l'émigration officielle.

C'est à partir de cette année que la crise dans les pays européens a été déclenchée, suite au premier choc pétrolier qui a secoué les économies occidentales en 1973. La montée et l'aggravation du chômage étaient à l'origine d'un renversement des politiques migratoires. Celles-ci vont ralentir les flux de départ des Marocains vers l'Europe<sup>555</sup> en fermant les frontières aux nouveaux travailleurs migrants et en introduisant des visas pour les voyageurs marocains.

Ce ralentissement concerne juste le taux de la migration individuelle des marocains vers les pays ayant mis en place des mesures restrictives. Cette forme de migration s'est rompue et substituée par une autre forme de mobilité. Il s'agissait de l'émigration dans le cadre du regroupement familial en vue d'offrir un climat socio-culturel et affectif aux conjoints de telle façon à garantir la stabilité et l'enracinement de la communauté marocaine, et par la suite la bonne productivité et la réduction des fonds transférés.

Selon les statistiques disponibles pour la France, le nombre des marocains qui ont rejoint l'hexagone entre 1963 et 2000 dans le cadre du regroupement familial a atteint 336.325. Cependant, à partir de 1973, ce mouvement a connu une cadence rapide sous l'effet des lois Pasqua<sup>556</sup> en vertu desquelles la France a durci les procédures de regroupement

---

<sup>555</sup> Mohamed KHACHANI, *Le Tissu Associatif Et Le Traitement De La Question Migratoire*, Rapport préparé pour Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations, Avril 2010, p.15.

<sup>556</sup> Les lois dites Pasqua-Debré sont trois lois françaises adoptées en 1986 (gouvernement Jacques Chirac II), 1993 (gouvernement Balladur) et 1997 (gouvernement Alain Juppé II) dans le but de réguler l'immigration :

- La loi n° 86-1025 du 9 septembre 1986 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, dite « loi Pasqua » en référence au ministre de l'Intérieur alors en fonction, Charles Pasqua ;
- La loi n° 93-1027 du 24 août 1993<sup>2</sup>, dite aussi « loi Pasqua », qui durcit encore les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France par rapport à la loi de 1986.
- La loi n° 97-396 du 24 avril 1997 portant diverses dispositions relatives à l'immigration, parfois dite « loi Debré » en référence au ministre de l'Intérieur en fonction Jean-Louis Debré



familial et réduit, par conséquence, le nombre des émigrants Marocains entrés par ce biais. A vrai dire, il n'a pas dépassé les 3508 en 1996<sup>557</sup>.

**Tableau 1** : *Evolution des populations d'origine marocaine dans des pays ouest-européens (Population enregistrée, toutes nationalités, y compris la deuxième et troisième génération)*

Année	France	Pays-Bas	Belgique	Allemagne	Espagne	Italie	Total
1968	84.000	13.000	21.000	18.000	1.000	-	137.000
1972	218.000	28.000	25.000	15.000	5.000	-	291.000
1975	260.000	33.000	66.000	26.000	9.000	-	394.000
1982	431.000	93.000	110.000	43.000	26.000	1.000	704.000
1990	653.000	184.000	138.000	62.000	59.000	78.000	1.174.000
1998	728.000	242.000	155.000	98.000	200.000	195.000	1.618.000
2005	1.025.000 (2002)	316.000	214.000 (2002)	73.000 (2004)	397.000	253.000 (2004)	2.278.000

Sources: El Mansouri 1996 (F, PB, B, G 1968 - 1990); Basfao & Taarji 1994 (IT 1982, 1990); National Statistical Services (B et F 1998; PB, G, ES, IT 1998 et 2005); López García 1999 (ES 1968-1990) ; IOM & Fondation Hassan II 2003 (B et F 2002).

A l'instar des lois Pasqua, on a légiféré des lois restrictives dans tous les Etats de l'Union Européenne, à titre d'exemple la loi Bossi-Fini en Italie (loi 189/2002) et la réforme allemande entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2003<sup>558</sup>. En revanche, pour combler le vide et les cadences en main d'œuvre dans certains secteurs d'emploi comme l'agriculture, le bâtiment, la restauration, une autre forme d'émigration s'est développée progressivement. A cet égard, le Maroc représentait un fournisseur important en main d'œuvre saisonnière. Or, le 30 septembre 1999, il a signé avec l'Espagne « un accord administratif relatif aux travailleurs saisonniers ».

L'émigration saisonnière des marocains avait un aspect purement sélectif et progressivement féminisé et autonomisé (hors le regroupement familial). Ce changement dans le caractère de l'émigration marocaine est dû à la situation socioéconomique délicate. En effet, la conjoncture était marquée principalement par l'instabilité de la

<sup>557</sup> CERED : Population et Développement au Maroc, Rabat, 1998, p.234, in « *Les Marocains D'ailleurs, la question migratoire à l'épreuve du Partenariat Euro-Marocain* », publication de l'association Marocaine d'études et de recherche sur les migrations », p.15 et S.

<sup>558</sup> CERED : Population et Développement au Maroc, Rabat, 1998, p.234, in « *Les Marocains D'ailleurs, la question migratoire à l'épreuve du Partenariat Euro-Marocain* », publication de l'association Marocaine d'études et de recherche sur les migrations », p.16.

croissance, et vivement influencée par la récurrence des années de sécheresse.

En outre, et en vertu des accords de Schengen signés en 1990, des mesures et dispositions réglementaires ont été mises en place pour restreindre l'émigration légale, à savoir les contrôles rigoureux aux frontières, exigence des visas, système sélectif des candidats à l'émigration selon les besoins des pays de destination. Ce qui a entraîné le développement de l'émigration clandestine et irrégulière.

Cette nouvelle forme d'émigration a été accompagnée par l'apparition et l'émergence de nouveaux profils d'émigrants clandestins. En effet, des femmes, des étudiants, des instruits, des diplômés fort qualifiés et même des mineurs, accompagnés ou non, ont pris et prennent encore l'aventure et encourent des risques afin d'embrasser l'étranger et principalement « l'eldorado Européen ».

## **II- Le contexte géographique**

Certes, la dynamique migratoire au Maroc avant et après le XXème siècle n'a cessé d'accroître. Mais, l'intensité des flux de départ pour le travail à l'étranger ne s'est accentuée qu'en relation avec les conditions géographiques expliquant certains événements marquant le contexte historique précité, notamment les conditions climatiques en liaison avec les aléas naturels et la vulnérabilité socio-économique.

### **1- Conditions climatiques**

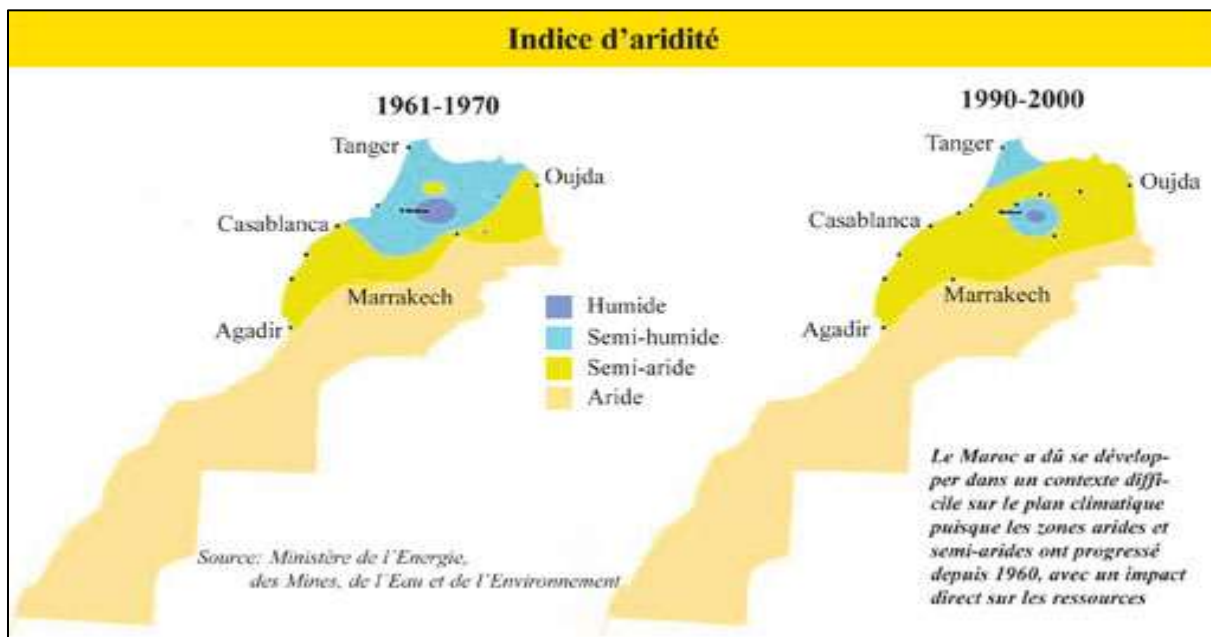
Le Maroc, de par sa position géographique au nord du continent africain, se distingue par quatre types de climat : humide, subhumide, semi-aride et aride.

Les observations climatiques, réalisées sur les dernières décennies, indiquent que les régions qui étaient classées sous climat humide ou subhumide régressent au profit des régions à climat semi-aride à aride<sup>559</sup>.

---

<sup>559</sup> Rapport du Ministère délégué auprès du Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Environnement, *Politique Du Changement Climatique Au Maroc*, p.14.

**Carte1 : Indice d'aridité au Maroc entre les années 1961-1970 et les années 1990-2000**



**Source : Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement**

## **2-La sécheresse, facteur exploité par le colonisateur**

Le climat du Maroc est fortement affecté par les changements climatiques et présente une vulnérabilité de plus en plus croissante. Tendence à la hausse des vagues de chaleur et à la baisse des vagues de froid, variabilité spatiale des précipitations avec une baisse significative oscillant entre 3% et 30% selon les régions, accélération des phénomènes extrêmes (notamment les sécheresses et les inondations), constituent les principaux phénomènes recensés au Maroc durant les dernières décennies<sup>560</sup>.

En particulier, le Maroc a connu plusieurs phases de sécheresse à ampleur variable. Certaines ont eu des répercussions négatives, parfois dramatiques sur l'économie du pays, étant très dépendante des ressources en eau, et sur les conditions socio-économiques de la population, notamment rurale qui compte pleinement sur l'agriculture.

Ces impacts ont généré une dynamique sociétale induisant la croissance des flux migratoires, en l'occurrence à destination des zones

<sup>560</sup> Rapport du Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Environnement, *Politique Du Changement Climatique Au Maroc*, p.17.

plus modérées climatiquement et favorables économiquement, soit dans le cadre de l'exode rurale ou de la migration internationale.

En liaison avec l'histoire de la mobilité externe ou internationale, depuis la colonisation française du Maroc, le départ des marocains était induit, avec gré ou sans gré des partants, par l'État-major de l'Armée française. En fait, le colonisateur était conscient des effets des facteurs climatiques, notamment la sécheresse sur les récoltes et sur l'attitude des paysans envers l'engagement de leurs fils hors le Maroc.

En général, l'abondance des engagements dépendait précisément de la qualité de la récolte<sup>561</sup>. Plus celle-ci était bonne et permettait à toute la famille de survivre au moins jusqu'à la suivante, moins les parents laissaient s'engager leurs enfants dans l'armée, sauf pression administrative ou coloniale. Mais, quand la récolte était mauvaise et qu'il n'y avait pas d'autres revenus pour compenser, on laissait plus facilement partir son enfant chercher la subsistance quotidienne à l'ombre du drapeau français<sup>562</sup>.

### **3-La proximité avec les pays de l'Europe**

De plus, la position géographique du Maroc à proximité de l'Europe, à l'instar de ses voisins nord-africains, était une raison principale pour le choix des marocains parmi les nombreuses colonies françaises du continent africain. En effet, à la date du 1er mai 1943 selon le même service, on comptait 23141 Nord-africains encore en captivité dans les « Front stalags » : 12584 Algériens, 6007 Marocains et 4550 Tunisiens<sup>563</sup>.

Après l'indépendance du Maroc, en raison du stress hydrique et des sécheresses qui ont battu plusieurs régions (voir la figure 1), notamment celles qui ont sévi au début des dernières décennies 1980-1990 et 1990-2000, et qui avaient montré jusqu'à quel point l'économie nationale est tributaire des hauteurs des pluies et de leur distribution<sup>564</sup>,

---

<sup>561</sup> Recham BELKACE, *Les combattants marocains de l'armée française 1939-1956*, Réseau aquitain sur l'histoire et la mémoire de l'immigration, p.8.

<sup>562</sup> *Op.cit.*

<sup>563</sup> Recham Belkace, *Les combattants marocains de l'armée française 1939-1956*, *op.cit.*, p.10.

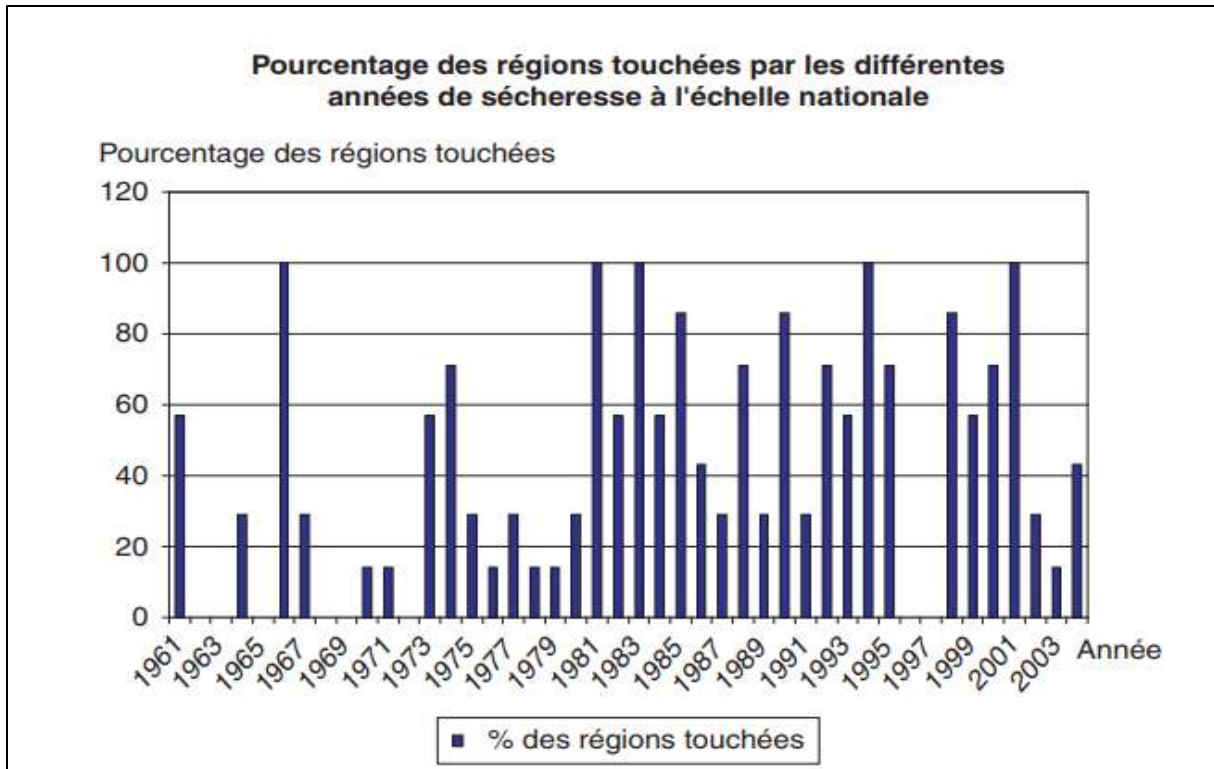
<sup>564</sup> Barakat Fatna & Handoufe Abderrahim, *La sécheresse agricole au Maroc*, IAHS Publ. no. 240, 1997, p.31.

l'accroissement du taux de la migration internationale était remarquable, notamment la migration clandestine étant donné la fermeture des frontières avec l'Europe et la distance très réduite entre les deux continents africain et européen (14km).

#### **4- La vulnérabilité à la sécheresse**

La variabilité et le changement du climat affectent principalement les cultures pluviales qui sont la base de l'économie des petits agriculteurs. Les cultures hivernales et pluviales qui ont vu leurs rendements baisser de 10 % en année normale à environ 50 % en année sèche (FAO, 2001), ont accentué la vulnérabilité d'un grand nombre de population rurale, notamment avec une succession des années de sécheresse (voir figure n°2). Et puisque l'agriculture constitue la principale activité d'une grande couche du milieu rural, elle est désormais autant exposée à la réduction de production en particulier, et aux difficultés socioéconomiques en général. Par conséquent, une certaine population a choisi la résistance contre les contraintes climatiques et hydriques, alors qu'un grand nombre des habitants, notamment les jeunes ont préféré le départ vers d'autres zones voire même vers d'autres pays surtout avec l'émergence des vagues de la migration clandestine « Hrigue ».

**Figure 2: Pourcentage des régions touchées par les différentes années de sécheresse à l'échelle nationale au Maroc**



**Source : L. Stour et A. Agoumi, Sécheresse climatique au Maroc durant les dernières décennies, Appl. (2008) Tome 16, p.228.**

## Conclusion

La société marocaine a connu une forte dynamique migratoire avant et après l'indépendance, et l'effectif des marocains émigrants vers l'étranger n'a pas cessé d'accroître. Mais, le déclenchement massif des flux de départs pour le travail à l'étranger s'est opéré à partir des années 60<sup>565</sup> en relation avec les déterminants historiques de l'émigration marocaine, ainsi qu'avec ses contextes géographiques et socio-culturels représentés principalement par des facteurs divers selon les zones de départ.

D'ailleurs, le climat dominant au Maroc est de type continental : froid intense en hiver avec des étés très chauds. Cependant, le changement climatique est susceptible d'occasionner accentuation du stress hydrique ou thermique selon la fréquence des cas d'inondations ou des périodes

<sup>565</sup> Les jeunes et la migration dans la région de Tadla-Azilal, Progettomondo.mlal avec le financement de l'Union Européenne, p.11.

de sécheresse. Et par la suite des fluctuations des activités socio-économiques.

Ces considérations historiques et géographiques mentionnées précédemment sur la migration internationale issue du Maroc représentent, en fin de compte, quelques indicateurs globaux sur la présence ancienne du fait migratoire dans la société marocaine qui se voit persistante voire insistante sur la continuité vu l'apparition de temps en temps d'une circonstance expulsant vers l'étranger ou attractante de l'autre côté. Ce qui met en cause la stabilité sociale et le développement local.

## Bibliographie

- ATOUF Elkbir, *Les Marocains en France de 1910 à 1965: histoire d'une migration programmée*, in MIGRANCE, n° 24, deuxième trimestre, version électronique 2005.
- Barakat Fatna & Handoufe Abderrahim, *La sécheresse agricole au Maroc*, IAHS Publ. no. 240, 1997.
- BELKACE Recham, *Les combattants marocains de l'armée française 1939-1956*, Réseau aquitain sur l'histoire et la mémoire de l'immigration.
- CERED : Population et Développement au Maroc, Rabat, 1998, in « *Les Marocains D'ailleurs, la question migratoire à l'épreuve du Partenariat Euro-Marocain* », publication de l'association Marocaine d'études et de recherche sur les migrations ».
- KHACHANI Mohamed, « *Les Marocains D'ailleurs, La question migratoire à l'épreuve du Partenariat Euro-Marocain* », publication de l'association Marocaine d'études et de recherches sur les migrations.
- KHACHANI Mohamed, *Faire Des Migrations Un Facteur De Développement : Une Etude Sur L'Afrique Du Nord Et L'Afrique De L'ouest*.
- KHACHANI Mohamed, *Le Tissu Associatif Et Le Traitement De La Question Migratoire*, Rapport préparé pour Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations, Avril 2010.

- La grande encyclopédie, *du Maroc vol : Géographie humaine*, Rabat, 1986.
- Les jeunes et la migration dans la région de Tadla-Azilal, Progettomondo.mlal avec le financement de l'Union Européenne.
- LIAUZU Claude, « *Histoire des migrations en Méditerranée occidentale* », Editions complexes, 1996.
- Rapport du Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Environnement, *Politique Du Changement Climatique Au Maroc*.
- محمد أحميان، الطريق البحري للهجرة الريفية نحو الجزائر خلال النصف الثاني من القرن 19 وبداية القرن 20م، "إنسانيات" المجلة الجزائرية في الانثروبولوجيا والعلوم الاجتماعية



## LE DEUXIÈME ARTICLE

# LA MIGRATION MAROCAINE DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS: CAUSES ET RESPONSABILITÉS

Cas des communes de Taghzirt et Ouled Youssef



## Résumé

De par le contexte migratoire actuel, nous sommes amenés à accorder une attention toute particulière à l'expérience des mineurs non-accompagnés dans la mobilité transfrontalière. S'inscrivant dans une approche sociologique, juridique et géographique, cette recherche vise à mettre la lumière sur les contextes spécifiques des mineurs qui émigrent sans accompagnement, notamment dans deux zones reconnues comme bassins migratoires par excellence (Taghzirt et Ouled Youssef). Cela nous amènera à explorer ce projet migratoire ainsi que les raisons qui poussent les mineurs à interrompre leurs études et à emprunter des trajets risqués pour atteindre la rive européenne.

La dialectique négative entre le social, le géographique et l'économique génère une situation d'insatisfaction et opère un sentiment de déception et de désintégration des normes sociales dominantes, et par conséquent, amène à une prise de décision, notre étude a pour objectif d'approcher globalement cette situation multidimensionnelle en incombant, en fin, à la famille, à l'Etat et même au système international entier la responsabilité d'assurer les droits à ces migrants par leur statut de mineurs, ainsi que de promouvoir leur protection au sein de leur société et au-delà des frontières.

## *Abstract*

Due to the current migratory context, we have to pay special attention to the experience of unaccompanied minors in cross-border mobility. As part of a sociological, legal and geographical approach, our research aims to elucidate the specific contexts of minors who migrate without support, particularly in two areas recognized as migratory basins par excellence (Taghzirt and Ouled Youssef). This is carried out through the exploration of the determinants of the migratory project and the reasons which push minors to end their studies and take risky routes to reach the European shore.

The negative dialectic between the social, the geographic and the economic generates a situation of dissatisfaction and operates a feeling of disappointment and disintegration of the dominant social norms, and consequently, decision-making of irregular emigration by risking their lives sees as reaction vis-à-vis the lived circumstances.

In this context, our study intervenes in order to comprehensively approach this multidimensional situation by incumbent, in the end, on the family, on the State and even on the entire international system the responsibility of ensuring the rights deserved to these migrants by their status of minors, as well as to promote their protection within their society and across borders.

## Introduction

La migration, comme acte inhérent à la nature humaine, a pris une ampleur excessive surtout avec le « nouvel ordre » ou plutôt « le nouveau désordre international », où notre monde est devenu, beaucoup plus qu'auparavant, un monde de réfugiés et de personnes déplacées<sup>566</sup>. Parmi ces déplacés qui continuent de prendre le risque de rejoindre les pays « riches », une nouvelle figure s'est installée depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, celle des mineurs.

Les enfants migrants peuvent être accompagnés par leurs parents ou tuteurs, ou par d'autres adultes, ou dans plusieurs cas non accompagnés. Ainsi, leur émigration pourrait être en situation régulière ou irrégulière. Toutefois, la conjugaison du « non accompagnement » avec « l'irrégularité » du voyage complique la situation des mineurs et met en cause la sécurité de leurs parcours migratoires.

Dans ce contexte, et d'après les rapports et les médias internationaux, le Maroc est fort concerné par ce phénomène de la migration juvénile. En effet, en 2016, 2200 mineurs marocains non accompagnés se trouvaient en Espagne<sup>567</sup>. Aussi, selon Europa Press, 3000 mineurs se trouvent à proximité de la frontière de Melilla dans l'espoir de se rendre en Espagne<sup>568</sup>. De surcroît, les médias internationaux tirent la sonnette d'alarme, de temps en temps, en mettant en avant la situation alarmante de ces mineurs incarnés dans des centres surpeuplés, ou errants et confrontés en plus aux insécurités socio-juridiques et aux incertitudes administratives (sans-papiers)

Cette recherche est conçue dans une perspective de sensibiliser toutes les parties prenantes sur les droits mérités aux jeunes immigrants par leur statut d'enfants en s'interrogeant sur les causes poussant les mineurs marocains, et sur la protection sociale des migrants mineurs non accompagnés partant du Maroc, puisque leur statut juridique n'est clairement encadré ni par les législations internes ni par les internationales.

---

566 Khadija ELMADMAD. *Asile et Réfugiés dans les pays afro-arabes*. Publié avec le concours du ministère de la Culture et de la Communication du Royaume du Maroc, Retnani Editions EDDIF, Rabat, 2002, p.15.

567 <https://www.yabiladi.com/articles/details/42407/2200-mineurs-marocains-accompagnes-trouveraient.htm>

568 [https://www.huffpostmaghreb.com/2018/01/23/-migrant-mineur-tentative\\_n\\_19064296.html](https://www.huffpostmaghreb.com/2018/01/23/-migrant-mineur-tentative_n_19064296.html)

## **I- LE CONTEXTE GENERAL DE L'EMIGRATION MAROCAINE**

L'histoire du Maroc est marquée par la mobilité en tant que pays d'émigration, ce qui le définit comme bassin migratoire par excellence. S'il fut sous la colonisation un espace accueillant des immigrés en provenance de certains pays européens, il est devenu un pays exportateur de migrants à dont la destination principale est l'Europe<sup>569</sup>. En effet, l'émigration vers cet espace européen est devenue, depuis les années 60, un phénomène sociétal remarquable étant donné les modèles attractifs des européens installés au Maroc ou des marocains revenants de l'étranger.

Outre les racines historiques de cette migration marocaine, le contexte géographique a énormément favorisé le départ des marocains à destination d'autres pays notamment les pays européens. Le Maroc a connu plusieurs phases de sécheresse à ampleur variable. Certaines ont eu des répercussions négatives, parfois dramatiques sur l'économie du pays, et sur les conditions socio-économiques de la population, notamment rurale qui compte pleinement sur l'agriculture.

Ces impacts ont généré une dynamique sociétale induisant la croissance des flux migratoires, en l'occurrence à destination des zones plus modérées climatiquement et plus favorables économiquement, soit dans le cadre de l'exode rurale ou de la migration internationale.

## **II- PRESENTATION DE L'ETUDE**

### **1- Le champ d'étude**

L'étude portera sur la migration internationale en provenance du Maroc, le choix de la zone d'étude se porte la région de Béni Mellal-Khénifra dans la mesure où elle est réputée comme étant « un bassin migratoire » par excellence. Néanmoins, l'étude s'est focalisée précisément sur deux communes: « Ouled Youssef » et de « Taghzirt ».

Le choix du champ d'étude n'est pas arbitraire, il est bel et bien fondé sur des données statistiques (voir le tableau2 ci-dessous) qui justifient l'ampleur de l'émigration clairement observée dans certaines zones de la province de Béni-Mellal, en l'occurrence les communes d'« Ouled Youssef » et de « Taghzirt ».

---

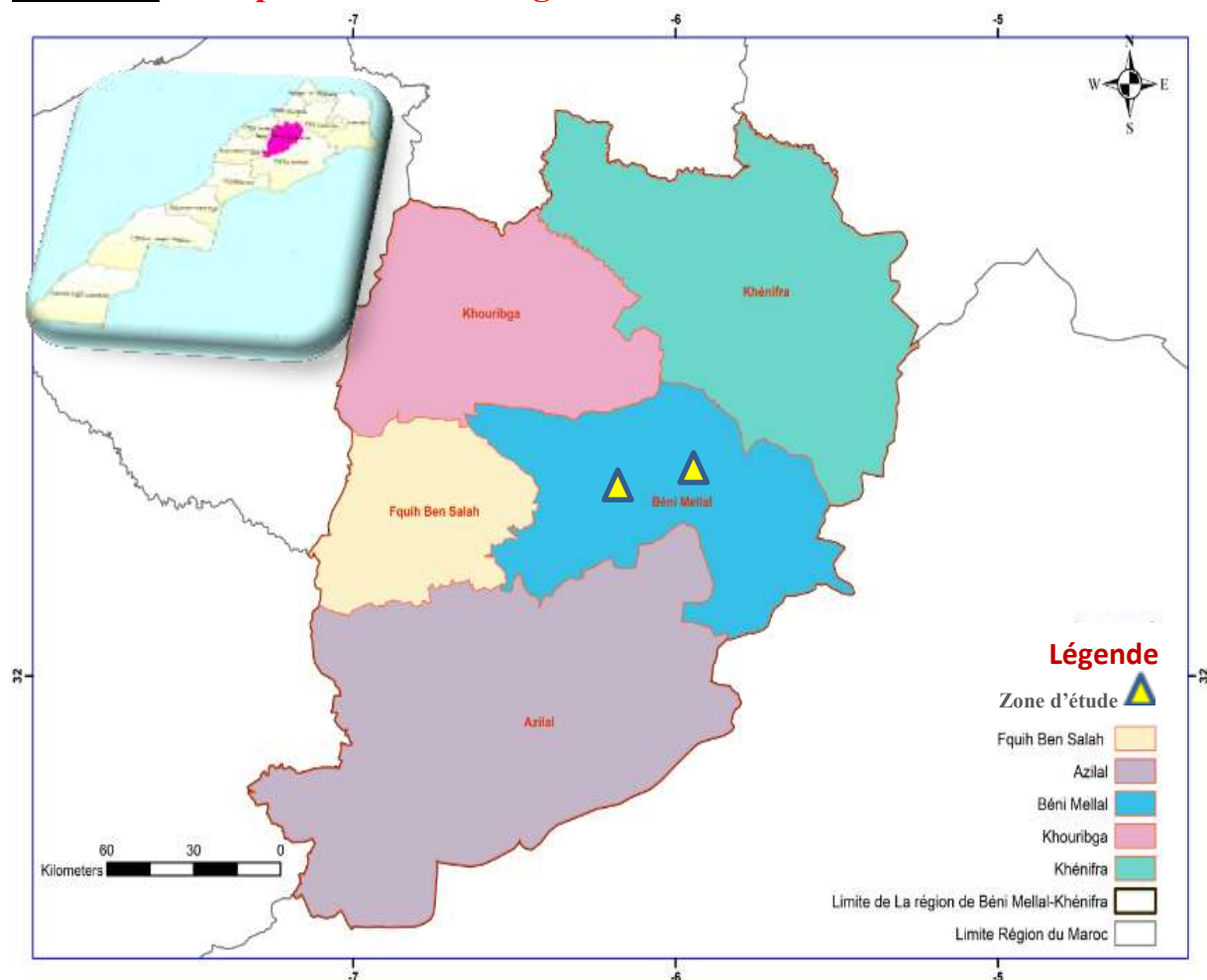
<sup>569</sup> Mohamed KHACHANI. *Faire Des Migrations Un Facteur De Développement : Une Etude Sur L'Afrique Du Nord Et L'Afrique De L'ouest*, 2010, p.12.

**Tableau 1: Emigration comparée à Ouled Youssef et Taghzirt**

Secteur	Espagne	Italie	France	Autres pays du monde	Total
Aghbala	812	20	216	14	1062
Hal Marbaa	821	60		0	881
<b>Ouled Youssef</b>	<b>133</b>	<b>950</b>	5	00	<b>1088</b>
<b>Taghzirt</b>	<b>1192</b>	<b>328</b>	<b>350</b>	21	<b>1891</b>
Bni Oukil	30	1181	1	83	1295
<b>Cercle Béni Mellal</b>	997	447	87	41	1572

Source : « Rapport d'analyse et de diagnostic relatif au plan d'Aménagement du centre Ouled Youssef », Groupe de recherche sur les villes FLSH-Université Sultan Moulay Slimane Béni Mellal, 2012-2013(Autorité Wilaya de Béni Mellal-Khénifra, Recensement des MRE 2007)

**Carte n°3 : Les provinces de la région de Béni Mellal-Khénifra**



Taghzirt et Ouled Youssef sont deux communes rurales de la province de Béni-Mellal. Elles appartiennent à la région de Béni Mellal-Khénifra qui est située au centre du Maroc, et née du découpage régional de 2015. **Taghzirt et Ouled**

**Youssef** occupent respectivement 8.59% et 2.29% de la superficie de la région de Béni Mellal-Khénifra.

Certes, ces deux communes sont différentes au niveau géographique, sociolinguistique, culturel et économique. Cependant, elles convergent au niveau de la tendance migratoire vers l'Europe, et spécialement dans la mobilité des jeunes dont les mineurs font une grande partie.

## **2- Les objectifs de la recherche**

La région de Béni-Mellal- Khénifra est une région réputée à l'échelle nationale par sa grande impulsion migratoire dans laquelle les jeunes et les mineurs sont fortement impliqués<sup>570</sup>. Cela paraît paradoxal dans la mesure où cette région est reconnue par son aspect attractif dans le cadre de la migration interne, vu ses richesses naturelles et son périmètre irrigué qui devient de plus en plus moderne.

Le développement permanent de cette zone géographique ainsi que l'augmentation des chances d'instruction et d'emploi n'ont pas pu influencer positivement l'imaginaire des jeunes de la région notamment dans les zones d'étude (Ouled Youssef et Taghzirt). Cet imaginaire est nourri fortement par le mythe de la migration à l'étranger<sup>571</sup> et rend délicat tout effort à la stabilisation des jeunes dans leur pays ainsi qu'à leur implication dans le développement de celui-ci au-delà de la mobilité vers l'étranger.

Ce phénomène affecte une très grande partie des jeunes voire des mineurs qui se sentent prêts à partir clandestinement et encourir tous les risques possibles, sans accompagnement d'aucun membre de leur famille. C'est pourquoi la présente recherche a pour vocation de décortiquer les circonstances qui régissent le départ des mineurs.

Dans ce cadre, on tend, via cette recherche, atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- Déterminer les facteurs et causes poussant les jeunes à entamer des projets migratoires ;

---

<sup>570</sup> Kamal MELLAKH, *Les jeunes et la migration dans la région de Tadla-Azilal*. ProgettoMondo Mlal, 2005, p.18.

<sup>571</sup> *Idem*.

- Déterminer les responsabilités des parties concernées dans cette migration des mineurs.

### 3- La problématique

Le contexte migratoire actuel nous amène à accorder une attention spéciale à l'expérience des mineurs non-accompagnés dans la mobilité transfrontalière. En effet, notre étude traite de la question des mineurs en situation particulière. Cette situation est souvent associée à une trajectoire individualisée et une vulnérabilité généralisée. Elle cherche à comprendre les contextes spécifiques des jeunes migrants, dans deux zones reconnues comme bassins migratoires, par l'analyse des difficultés liées à l'accès aux services de base, et par l'analyse des raisons qui poussent les mineurs migrants à arrêter définitivement leurs études et à quitter leur pays.

En observant les statistiques et les images des mineurs, que ce soit aux environs du port de Tanger, aux portails de Suta et Mellila en attente de l'occasion d'accès, ou dans des centres des mineurs isolés après une réussite de dépasser cette frontière, ils se voient maltraités, condensés, ou errants dans les rues après l'échappement ou le refus de s'installer dans ces centres. En fait, près de 12 500 sont des mineurs et non accompagnés, selon la secrétaire d'Etat aux affaires sociales, Ana Lima, le Monde, décembre 2018. À 93 %, ce sont des garçons et, dans plus de 80 % des cas, des Marocains âgés de 16 à 18ans<sup>572</sup>. D'ailleurs, en Espagne, les mineurs en situation irrégulière sont envoyés dans des centres d'internement pour étrangers. Mais, lorsqu'ils sont mineurs, ils doivent être pris en charge dans un centre adapté. Une prise en charge de plus en plus compliquée<sup>573</sup>. *« Il arrive une telle quantité de mineurs que les centres de la région de Gibraltar sont saturés, les mineurs n'y rentrent plus. Ils ont dû réhabiliter un camping, à Tarifa, avec des tentes,*



572 <https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2019-01/espagne-andalousie-eglise-veques-migrants-sud-maroc-mineurs.html>

573 Selon Anabel Quiros de l'association Algeciras Acoge.

*pour y faire vivre des mineurs étrangers. Il y a un manque de moyen total du gouvernement espagnol pour faire face à cette situation.*<sup>574</sup>»

En ce qui concerne le sexe, les garçons restent majoritaires; les filles sont moins visibles et moins appréhendées, car elles arrivent en Europe avec des moyens qui paraissent comme légaux et réguliers : des faux passeports (regroupement familial), ou des kafalas<sup>575</sup> ou encore des contrats de travail virtuels. Elles sont donc moins apparentes parce qu'elles vivent terrées ou enfermées par les familles «d'accueil» (esclavagisme) ou les réseaux de traite (prostitution). Elles sont souvent découvertes à l'occasion d'évènements (fugues, violences, tentatives de suicide)<sup>576</sup>.

Alors, en agissant dans une perspective d'améliorer globalement et durablement la situation, on conçoit nécessaire de s'interroger sur **les causes et les responsabilités qui incombent aux parties concernées par le départ des migrants mineurs non accompagnés qui risquent leur vie.**

## **II- L'EXPERIENCE MIGRATOIRE : CAUSES ET RISQUES**

La décision d'émigrer est une décision tranchante dans la vie d'un individu. Mais, quand il s'agit d'un acte où on peut risquer la vie, on est donc en droit de se demander ce qui motive ce départ si dangereux à l'étranger, surtout pour des mineurs.

### **1- Les causes de la migration des mineurs non accompagnés**

Les causes et les facteurs de la migration internationale des mineurs sont diverses et méritent d'être détaillées davantage pour les cerner efficacement. Chose qu'on ne peut pas faire dans cet article restreint. C'est pourquoi nous nous sommes contentés d'énumérer les causes.

---

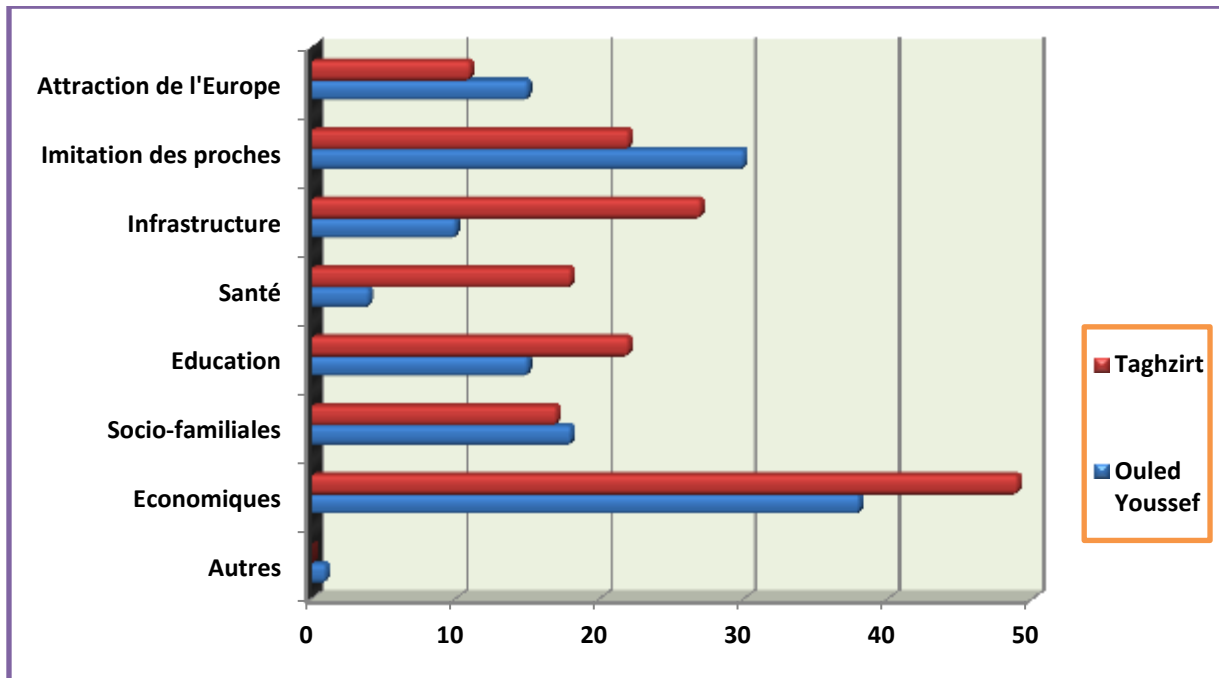
<sup>574</sup> Delille, BENJAMIN. *Espagne : la difficile prise en charge des migrants mineurs*. Publié le vendredi 25 août 2017.

<sup>575</sup> La kafala est une procédure d'adoption spécifique au droit musulman, qui interdit l'adoption plénière, et s'oppose en général à la procédure d'adoption au nom de la famille.

<sup>576</sup> Najat M'JID, *La situation des mineurs marocains non accompagnés*. Conférence régionale sur Les migrations des mineurs non - accompagnés : agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant, Torremolinos, Málaga - Espagne 27-28 octobre 2005, p.8-9.



**Figure 2: La répartition des mineurs selon les causes par priorité**



Source : Enquête du terrain, 2019

La lecture du graphique (figure 2) montre que le principal facteur évoqué par les migrants mineurs est d'ordre économique, notamment à Taghzirt avec un pourcentage très élevé de 98% contre 76% à Ouled Youssef. En second lieu vient le facteur de mimétisme des proches, soit des membres de la famille, soit des ami(e)s ou des voisin(e)s. En effet, presque trois personnes sur cinq prennent la décision d'émigrer par volonté de suivre un modèle d'une personne qui a réussi, surtout à Ouled Youssef où l'émigration est devenue un phénomène socio-culturel qui nourrit l'imaginaire de la population notamment des mineurs<sup>577</sup>.

Cela justifie la grande attraction de l'Europe que traduit la grande proportion de 30% à Ouled Youssef contre 22% à Taghzirt.

Un grand poids est aussi accordé au facteur de l'infrastructure notamment pour les mineurs issus de la zone montagneuse et piémontaise de Taghzirt avec un pourcentage de 54% contre 20% à Ouled Youssef. En outre, les migrants mineurs de Taghzirt sont relativement plus nombreux à assimiler les causes liées à l'éducation et la santé. Cependant, les raisons socio-familiales l'emportent

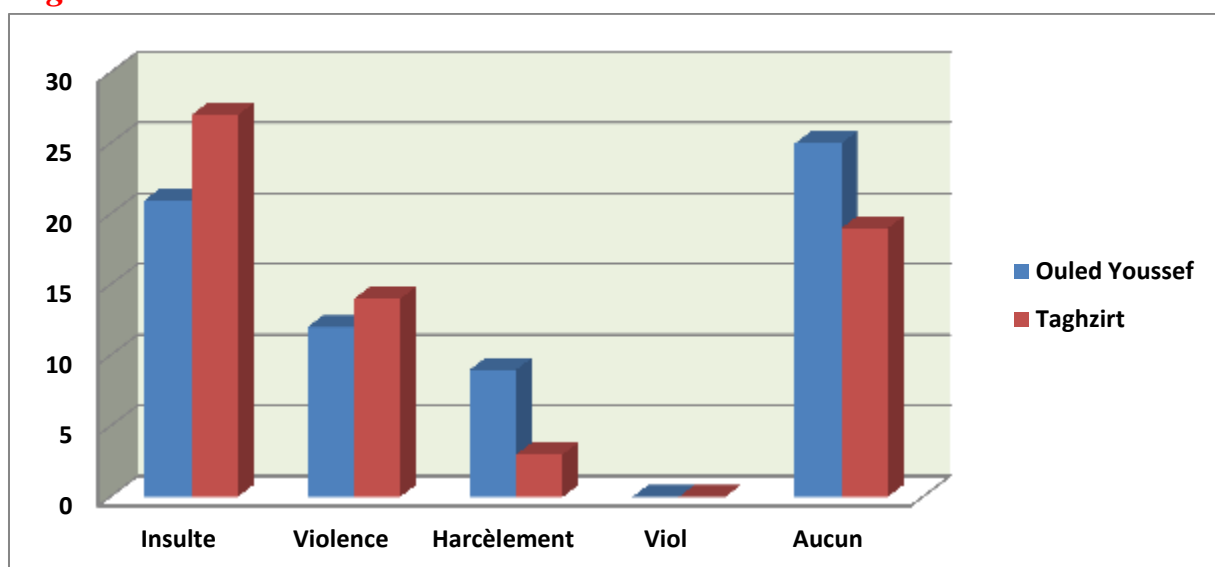
577 Kamal MELLAKH. *Les jeunes et la migration dans la région de Tadla-Azilal*. ProgettoMondo Mlal, 2015, p.18.

légèrement pour les mineurs d'Ouled Youssef avec une proportion de 36% en contrepartie de 34% à Taghzirt.

## 2-Les risques encourus par les mineurs non accompagnés

L'expérience de la migration non accompagnée est susceptible d'être entourée de risques, soit par fragilité des moyens employés pour passer les frontières, soit par de mauvais traitements de la part des personnes rencontrées au cours du trajet du voyage.

**Figure 3: La répartition des mineurs selon les risques subis par les mineurs migrants**



Source : Enquête du terrain, 2019

Le présent diagramme (figure 3) permet de constater clairement que les mineurs non accompagnés subissent des mauvais traitements qu'ils soient verbaux, corporels ou sexuels, mais à des niveaux différents entre les communes. En effet, 54% des mineurs de Taghzirt ont été insultés lors de leur migration contre 42% pour les mineurs d'Ouled Youssef. Ainsi que 26% de l'ensemble des enquêtés étaient victimes de violence corporelle.

En dépit de l'existence d'un certain nombre de citations où on nie toute survenance d'un mauvais comportement lors du parcours de migration, 18% des mineurs d'Ouled Youssef et 6% des mineurs de Taghzirt ont déclaré qu'ils ont été objet d'harcèlement sexuel de la part des adultes voire des mineurs agressifs rencontrés au cours de leur trajet.

Statistiquement, personne n'a avoué qu'il a été victime de viol. Toutefois, il est fort probable d'avoir des mineurs violés, car lors des focus groups entretenus avec certains adolescents rencontrés à la gare routière de Tanger, la question de

possibilité de viol était gênante. Mais, après une discussion sérieuse, on a pu dévoiler ce sujet « tabou ». En effet, ils ont déclaré que plusieurs mineurs sont exploités sexuellement d'une manière brutale et sans pitié, surtout dans la forêt, pour survivre et pour garder leurs chances de traverser la méditerranée.

## **II- MIGRATION DES MINEURS: QUI EST LE RESPONSABLE ?**

Notre étude s'articule autour d'un sujet dont l'objet est la catégorie des mineurs. Cette catégorie, qui englobe généralement des enfants et des adolescents de moins de 18ans, est reconnue psychologiquement par l'instabilité émotionnelle et la recherche d'identité<sup>578</sup> avec des comportements qui prennent généralement la forme de réactions. Elle est aussi caractérisée physiologiquement par la fragilité (pour les enfants), les changements physiques accrus couplés d'une énergie excessive qui pourrait les conduire à des comportements à risques, et ce dans une perspective de prouver leur capacité d'agir avec indépendance. Mais, du point de vue du droit, ils sont classés parmi les incapables juridiquement qui sont : les mineurs et les majeurs placés sous un régime de protection. En raison de leur âge, la loi impose leur protection et frappe ceux-ci d'une incapacité générale d'exercice<sup>579</sup> sauf en cas d'émancipation pour des raisons administratives.

La non maturité psycho-physiologique et l'incapacité juridique entraînent, par conséquent l'irresponsabilité civile des mineurs, et le renvoi de la responsabilité de protection à d'autres parties concernées : la famille, l'Etat et le système international tout entier.

### **a- Responsabilité de la famille**

Selon les résultats obtenus lors de cette recherche, 26% des enquêtés souffrent des traitements violents et incompréhensibles de leurs familles (30% pour les mineurs de Taghzirt et 20% pour ceux d'Ouled Youssef). C'est une situation inquiétante dont la mesure où l'enfant, en général, a droit à un climat social et familial sain et calme pour favoriser sa stabilité affective et développer parfaitement ses compétences. Cependant, la grande tension et les litiges permanents au sein de la famille ne peuvent qu'engendrer des troubles psychiques et l'envie de quitter le milieu familial le plus vite possible et par n'importe quel moyen.

De surcroît, en prenant la moyenne des résultats obtenus des deux communes comme réponse à la question du choix de l'émigration (Figure 4), on constate

---

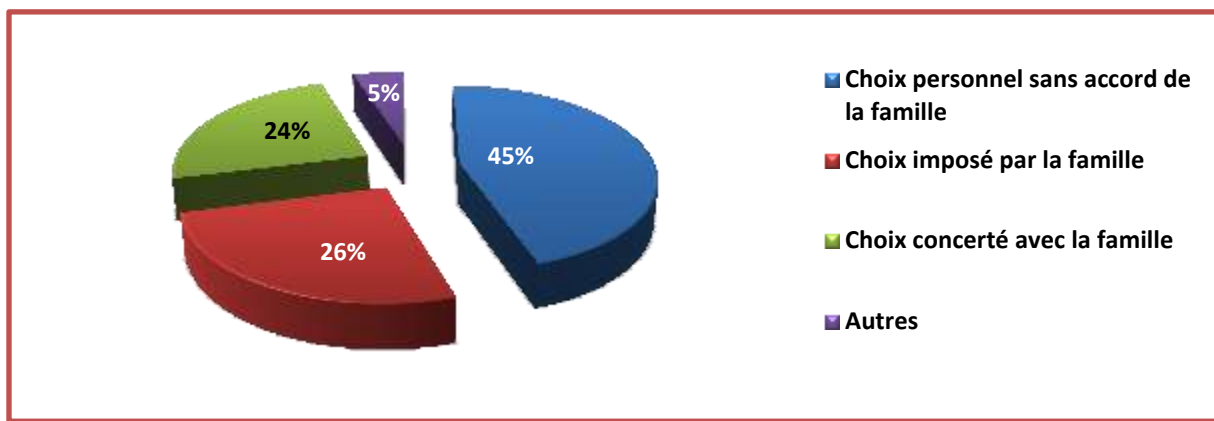
578 Wikipédia, Etude de la psychologie de l'adolescent.

579 Article 217 du Code de la famille marocain, 4<sup>ème</sup> édition, 2015.

qu'une grande proportion (26%) des familles auraient manqué à leur rôle de protection de leurs enfants en leur imposant d'entamer une aventure aussi risquée.

De même, le fait de trouver que le projet d'émigration de 45% des mineurs de cet échantillon était par décision personnelle et sans accord de leurs familles, représente vraiment un indicateur d'une crise de communication au sein des familles, mettant ainsi en cause les principes et valeurs émergés au sein des ménages

**Figure 4:** *La répartition selon la nature du choix pour les mineurs des deux communes*



*Source : Enquête du terrain, 2019*

Eu regard aussi au nombre important des familles des migrants mineurs avec lesquelles ils ont concerté leur choix d'émigration (Figure 4), il paraît en principe si surprenant de se concerter sur un sujet redoutable, et par la suite laisser partir facilement leurs enfants d'une manière qui est en général irrégulière et risquée. Ce choix consiste principalement en la mise à la disposition de leurs passeurs de l'argent déduit de la vente des biens et des bétails, ou par la prise des crédits ou par n'importe quel autre moyen qui, s'il fut investi au Maroc, sera plus bénéfique pour eux et pour leurs enfants.

En parlant de la famille, on essaye de mettre en relief le noyau de la société. Cette dernière n'est qu'une combinaison homogène ou hétérogène de familles. En fait, la nature de l'éducation mobilisée au sein des ménages trouve son écho hors ses murs, c'est-à-dire dans la société, autant implicitement qu'explicitement. C'est pourquoi, les familles doivent assumer la responsabilité quant à ses mineurs et faire attention à leurs discours qui, en glorifiant les migrants qui reviennent au pays ne peuvent qu'inciter davantage les petits à partir.

### **b-Responsabilité de l'Etat**

On ne peut pas considérer la famille comme le seul débiteur<sup>580</sup> de la protection sociale des migrants mineurs, l'Etat en est également responsable. Au préalable, il est indispensable de souligner que la loi fondamentale du pays (la Constitution) a proclamé expressément dans son préambule que le Maroc « membre actif au sein des organisations internationales, s'engage à souscrire aux principes, droits et obligations énoncés dans leurs chartes et conventions respectives ; il réaffirme son attachement aux droits de l'Homme tels qu'ils sont universellement reconnus, ainsi que sa volonté de continuer à œuvrer pour préserver la paix et la sécurité dans le monde<sup>581</sup> ».

Dans ce cadre, le droit à un niveau de vie suffisant est un droit de l'homme universel stipulé dans la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, qui énonce en son article 25 que « *toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille*<sup>582</sup> ». Une combinaison de droits est incluse dans ce droit humain, tels que le droit à la santé, le droit à l'éducation, droit au logement, droit à l'épanouissement culturel...

S'agissant du droit à la santé, les résultats récoltés de notre étude exprime une carence sanitaire à plusieurs échelles pour la population de notre zone d'étude. En effet, les facteurs liés à l'insuffisance des services hospitaliers et du personnel médical sont enregistrés par plusieurs enquêtés atteignant pour les migrants mineurs de Taghzirt 50% des citations. Ce qui montre l'ampleur des problèmes se rapportant à la santé dans cette zone.

En outre, le facteur d'éducation intervient dans cette recherche de manière relativement plus forte dans la décision d'émigrer selon les données de cette recherche. En effet, selon l'enquête, 33% des migrants sont motivés par des raisons liées à l'éducation, soit le nombre insuffisant des établissements scolaires, soit l'absence des centres destinés aux activités parascolaires en faveur des mineurs...

Dépassant le rôle des personnes, ces raisons doivent être prises en charge par l'Etat en créant des établissements scolaires et socio-culturels à un nombre correspondant à l'effectif de la population et à proximité de leurs habitations.

---

580 Sophie DION-LOYE, *Les Pauvres et le Droit*, Que sais-je ?. Imprimerie des Presses Universitaires de France, Octobre 1997, p.102.

581 3<sup>ème</sup> alinéa du Préambule de la Constitution marocaine de 2011.

582 L'article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.

Il est nécessaire aussi de signaler que plus récemment, une conférence de l'ONU, sur le droit à l'accès à un abri, avait comme objectif central l'action d'accorder un droit au logement pour les pauvres<sup>583</sup>. Ce qui met à la charge de l'Etat marocain la mise à la disposition des gens démunis les mesures facilitatrices pour avoir des logements dignes, surtout au profit de la population des montagnes et du monde rural exclu.

Par ailleurs, personne ne peut nier les efforts déployés par les autorités de l'Etat marocain pour veiller strictement au contrôle des frontières, et lutter contre l'émigration irrégulière. Dans ce cadre, le wali directeur de la migration et de la surveillance des frontières a indiqué, le lundi 8 juillet 2019 dans une interview accordée au journal *El País*, que les autorités marocaines ont réussi à avorter quelques 40.300 tentatives d'émigration irrégulière depuis le début de l'année jusqu'à ce jour, précisant que ce chiffre représente une hausse de 25% par rapport à la même période de 2018<sup>584</sup>.

En dépit de l'augmentation enregistrée par rapport à l'année précédente, les mesures utilisées pour atténuer ces flux migratoires sont inefficaces tant qu'on entend souvent dans les médias des traversées réussies, avortées ou mortelles. D'ailleurs, il n'est pas suffisant de contrôler les frontières pour arrêter les migrants, il faut mener des investigations locales pour identifier et élucider toutes ramifications des réseaux des passeurs (harragues) qui s'activent vivement, notamment sur les communes d'Ouled Youssef et de Taghzirt en obsédant efficacement les esprits des mineurs.

Le rôle de l'Etat ne s'arrête pas ici. Son devoir dépasse les frontières, car la situation alarmante des migrants mineurs non accompagnés implique l'intervention urgente de l'Etat, soit dans le cadre des accords bilatéraux, ou par subvention des organisations non gouvernementales qui s'y intéressent. Ce sont, ses ressortissants fragiles et vulnérables qui ont besoin de protection et de sécurité plus qu'auparavant.

### **c-Responsabilité du système international**

Les Etats souverains ont la responsabilité de protéger leurs propres populations... S'ils ne sont pas disposés à le faire ou n'en sont pas capables,

---

583 REVET.S, Boris MARTIN.A et VERFAILLIE.B. *Droits de l'homme et Responsabilité*, Forummondial des droits de l'homme, p.58.

584 De m.huffpostmaghreb.com, publié le 08/07/2019 à 17h18, et consulté le 09/07/2019 à 15H34.

cette responsabilité doit être assumée par l'ensemble de la communauté des Etats<sup>585</sup>.

Dans ce contexte, le devoir de promouvoir la sécurité et la protection des migrants mineurs rend très important de «parvenir à l'instauration d'un système international cohérent et pacifique<sup>586</sup>». Il convient donc de réduire l'écart entre les pays riches et les pays pauvres qui, au lieu de diminuer, ne cesse de s'accroître<sup>587</sup>, ce qui ravive l'envie d'émigrer vers les pays riches.

Certes, dans le cadre du système international, on se consente chaque fois de prendre des mesures à l'échelle mondiale pour réduire cet écart entre les pays. Mais, l'engagement des Etats et l'implication non conditionnée des grandes organisations financières internationales font défaut.

En effet, lors du premier sommet mondial pour le développement social qui s'est tenu à Copenhague en mars 1995, les gouvernements sont convenus de « formuler des plans nationaux pour réduire la pauvreté générale et éliminer la pauvreté absolue<sup>588</sup>. Aussi, plus récemment, une conférence de l'ONU a été organisée sur le droit à l'accès à un abri dont l'objectif central est d'accorder un droit au logement pour les pauvres<sup>589</sup>. Mais, le caractère non contraignant de ces engagements et la persistance des réserves font de ces déclarations des actes unilatéraux à vocation morale et de choix.

Par conséquent, il faut accroître et affiner le contrôle et le suivi international sur l'application des traités, pactes et accords signés par les Etats<sup>590</sup> et s'engager également à «aider les Etats à se doter des moyens de protéger leurs populations<sup>591</sup> » contre la pauvreté, et les soutenir face aux aléas naturels qui touchent, de temps en temps, leurs récoltes, sources de survie.

Enfin, c'est vraiment une responsabilité partagée. Cela se perçoit en harmonie avec le premier principe de la Charte des responsabilités humaines « *Nous avons tous la responsabilité de faire vivre les droits humains dans nos modes de pensée et dans nos actions* ».

---

585 Maryam MASSROURI, *La responsabilité de protéger*, [www.lalive.law/.../La\\_responsabilite\\_de\\_proteger.pdf](http://www.lalive.law/.../La_responsabilite_de_proteger.pdf)

586 Rapport de la commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des Etats, note 2, § 1.34.

587 REVET.S, Boris MARTIN.A et VERFAILLIE.B. *Droits de l'homme et Responsabilité*, Forum mondial des droits de l'homme, *op.cit*, p.53.

588 REVET.S, BORIS MARTIN.A et VERFAILLIE.B. *Droits de l'homme et Responsabilité*, Forum mondial des droits de l'homme, *op.cit*, p.58.

589 *Idem*.

590 *Idem*, p.131.

591 Document final du Sommet mondial des Nations Unies, note 51, § 139.

## CONCLUSION

Il est réellement admis, quoique cela soit intolérable, que les mineurs migrants marocains sont confrontés à des problèmes très sérieux liés à des problèmes sociaux d'ordre général, tels que: la pauvreté, la mauvaise santé, le manque d'éducation, l'hygiène insuffisante, le logement de médiocre qualité et surpeuplé<sup>592</sup>. En fait, le nombre de migrants dits mineurs non accompagnés (MNA) en Europe ne cesse de croître. Ces adolescents sont particulièrement vulnérables et nécessitent une protection particulière. C'est pourquoi, la responsabilité de les sécuriser et de les protéger a le mérite de recentrer le débat et la recherche sur ces mineurs dont certains facteurs psychologiques, familiaux et socio-économiques les conduisent à émigrer seuls, de par leur immaturité intellectuelle et émotionnelle, ou par incitation de leurs familles.

Certes, un ensemble de déclarations et de textes fondamentaux affirment la nécessité de protéger les enfants, comme la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la convention de la protection de l'enfance, les textes juridiques nationaux ainsi que les différents statuts pertinents des institutions spécialisées et des organisations internationales concernées. Cependant, leur application et leur mise en vigueur doivent faire l'objet d'un contrôle permanent et d'un suivi pertinent sur les deux échelles : internationale et nationale.

Sur le plan international, la communauté doit reconnaître au préalable l'importance d'établir des règles spéciales concernant les migrants mineurs, et développer en réponse à ce phénomène social complexe la prise en charge juridique des mineurs, qui implique la coopération multilatérale des pays d'origine, de transit ainsi que des pays d'installation, dans le volet de la protection contre la discrimination, l'exploitation et la traite humaine.

Au niveau national, le Maroc dispose d'un arsenal juridique pour les mineurs en conformité avec les standards internationaux. Toutefois, tout le problème réside au niveau de l'effectivité et l'application de textes juridiques adoptés ou amendés. Par priorité, l'adhésion du Maroc au système universel des droits de l'homme en général, et de l'enfant en particulier et sa volonté déclarée de bâtir un Etat de droit, exige la mobilisation de toutes les composantes de la

---

592 Abdellah BOUDAHRAN, *Les droits économiques, sociaux et culturels en équation au Maroc*. Société d'édition et de diffusion Al Madariss, Casablanca, 1999, p.97.



société, y compris les composantes économiques, sociales, culturelles, politiques et sportives, pour mener à bien le projet de la protection des mineurs.

En guise de conclusion, notre présente étude est élaborée dans une perspective de procéder à un diagnostic de la situation actuelle concernant la protection sociale et le respect des droits des mineurs migrants, et de mettre l'accent sur les carences locales affectant les services de base en l'occurrence l'éducation et la santé. Cette recherche est menée aussi pour élucider les répercussions des disparités spatiales et du manque d'infrastructures et d'équipements, notamment dans les zones rurales en général et montagneuses en particulier, sur le niveau de développement et sur le potentiel socio-économique et écologique de ces espaces que les communes de Taghzirt et d'Ouled Youssef ne représentent qu'une petite partie.

### **Bibliographie**

- BOUDAHRAIN, Abdellah. *Les droits économiques, sociaux et culturels en équation au Maroc*. Société d'édition et de diffusion Al Madariss, Casablanca, 1999 . 190p.
- Code de la famille marocain, 4<sup>ème</sup> édition, 2015.
- Constitution marocaine de 2011.
- De m.huffpostmaghreb.com, publié le 08/07/2019 à 17h18, et consulté le 09/07/2019 à 15H34.
- Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.
- DELILLE, Benjamin. *Espagne : la difficile prise en charge des migrants mineurs*. Publié le vendredi 25 août 2017.
- DION-LOYE, Sophie. *Les Pauvres et le Droit, Que sais-je ?*. Imprimerie des Presses Universitaires de France, Octobre 1997.128p.
- Document final du Sommet mondial des Nations Unies, note 51, § 139.
- ELMADMAD, Khadija. *Asile et Réfugiés dans les pays afro-arabes*. Publié avec le concours du ministère de la Culture et de la Communication du Royaume du Maroc, Retnani Editions EDDIF, Rabat, 2002, 435p.
- KHACHANI, Mohamed. *Faire Des Migrations Un Facteur De Développement : Une Etude Sur L'Afrique Du Nord Et L'Afrique De L'ouest*.
- M'JID, Najat. *La situation des mineurs marocains non accompagnés*. Conférence régionale sur Les migrations des mineurs non - accompagnés : agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant, Torremolinos, Málaga Espagne 27-28 octobre 2005.
- MASSROURI, Maryam. *La responsabilité de protéger* . MELLAKH, Kamal. *Les jeunes et la migration dans la région de Tadla-Azilal*. ProgettoMondo Mlal, 2015.
- Rapport de la commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des Etats, note 2, § 1.34.
- Rapport du Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Environnement, *Politique Du Changement Climatique Au Maroc*.
- REVET.S, MARTIN Boris.A et VERFAILLIE.B. *Droits de l'homme et Responsabilité*, Forum mondial des droits de l'homme, 137p.
- [https://www.huffpostmaghreb.com/2018/01/23/-migrant-mineur-tentative\\_n\\_19064296.html](https://www.huffpostmaghreb.com/2018/01/23/-migrant-mineur-tentative_n_19064296.html)
- <https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2019-01/espagne-andalousie-eglise-veques-migrants-sud-maroc-mineurs.html>
- [www.lalive.law/.../La\\_responsabilite\\_de\\_protger.pdf](http://www.lalive.law/.../La_responsabilite_de_protger.pdf)

## TABLE DE MATIERES

REMERCIEMENT .....	II
SOMMAIRE.....	III
RÉSUMÉ.....	V
ملخص الدراسة.....	VI
ABSTRACT .....	VII
LISTE DES ACRONYMES .....	VIII

<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	2
------------------------------------	---

### **PREMIERE PARTIE** **DU DEVELOPPEMENT DURABLE AU NOUVEAU MODELE DE** **DEVELOPPEMENT : UN CHOIX POLITIQUE**

<b>INTRODUCTION DE LA 1ère PARTIE</b> .....	8
---	---

#### **CHAPITRE 1**

<b>Introduction du chapitre 1</b> .....	10
<b>Section I : Revue de la littérature sur le Développement Durable en relation avec l'Education .</b> 12	
1-Les études francophones sur le développement durable .....	12
a-« Aménagement et développement durable au Maroc : une longue marche ou une nouvelle donne ? », Pascale Philifert .....	12
b- L'éducation au développement durable : une affaire de représentation.....	13
c-Le Développement Durable: Enjeux De Définition Et De Mesurabilité.....	15
d- Education pour le Développement Durable (EDD) et compétences des élèves dans l'enseignement secondaire.....	16
e- Le droit au développement au Maroc : Entre Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels et Objectifs du Millénaire pour le Développement. ....	17
2-Les études anglophones sur l'éducation au développement.....	19
f- The impact of development education and education for sustainable development interventions: a synthesis of the research.....	19
g- Learning from sustainable development: education in the light of public issues.....	21
h- Teaching for a Sustainable World: the Environmental and Development Education Project for Teacher Education.....	23
i-Recent Trends in National Policy on Education for Sustainable Development and Climate Change Education.....	25
j-How education for sustainable development is implemented in Germany: Looking through the lens of educational governance theory.....	28
3-Synthèse de la revue de littérature .....	30
<b>Section II La recherche envisagée : description et processus</b> .....	33
1-Le choix du thème et les objectifs de la recherche.....	33
a-Le choix du thème de la recherche .....	33
b- Objectifs de la recherche .....	34
2-Hypothèses de la recherche.....	36

# LA POLITIQUE EDUCATIVE AU SERVICE DU NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT : L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT AU MAROC, POURQUOI PAS?

a-La première hypothèse : Réponse probable à la question « Est-ce qu'on peut parler d'un développement durable au Maroc ? ».....	37
b-La deuxième hypothèse : Réponse probable à la question « Quelle interaction entre les projets du développement durable et les projets éducatifs ? » .....	38
c-La troisième hypothèse : Réponse probable à la question « Est-ce que le nouveau modèle de développement peut réussir sans contribution effective des institutions éducatives ? » .....	40
d-La quatrième hypothèse : Réponse probable à la question « Comment entreprendre un chantier de mise en harmonie des curricula du système scolaire marocain de manière à s'inscrire dans l'esprit du développement durable ? » .....	42
3-Méthodes et Matériels de la recherche.....	43
a-Mode d'investigation.....	44
b- La recherche documentaire .....	44
c-L'observation directe.....	45
d- l'enquête de terrain.....	45
d-1- L'entretien.....	46
d-2- Le questionnaire.....	46
e- Les focus groups.....	47
<b>Section III : Description de la zone d'étude .....</b>	<b>49</b>
1-Situation géographique du champ d'étude .....	49
a-Situation géographique du Maroc .....	49
b-Situation géographique de la région de Béni Mellal-Khénifra.....	50
2-Les caractéristiques climatiques et démographiques de la zone d'étude .....	54
a- Les caractéristiques climatiques de la région de Béni Mellal-Khénifra.....	54
b- Les caractéristiques démographiques de la région de Béni Mellal-Khénifra.....	58
3- Les caractéristiques économiques de la région de Béni Mellal-Khénifra .....	59
<b>Conclusion du chapitre 1 .....</b>	<b>64</b>
<b>CHAPITRE 2</b>	
<b>Introduction du chapitre 2.....</b>	<b>67</b>
<b>Section I : Les fondements théoriques de la recherche .....</b>	<b>68</b>
1-De « l'éco-sociologie » au « socioconstructivisme » .....	68
2-Les dimensions du « socioconstructivisme » .....	69
a-La dimension sociologique.....	69
b-La dimension constructive .....	69
3-Du« socioconstructivisme » au « constructivisme structuraliste » .....	70
<b>Section II De la Protection de L'Environnement au Développement Durable, vers le Nouveau Modèle du Développement : <i>Le glissement conceptuel</i> .....</b>	<b>72</b>
1-La protection de l'environnement .....	72
2-Le développement durable .....	73
3-Les changements climatiques.....	78
<b>Section III :De la sensibilisation à la protection de l'environnement, vers un développement durable: <i>Le glissement historique et actionnel</i> .....</b>	<b>80</b>

1-Jusqu'à l'année 2012 : La dominance du souci de la protection de l'environnement.....	80
2-A partir de l'année 2013 : l'émergence du développement durable dans les politiques et stratégies nationales.....	83
<b>Conclusion du chapitre 2</b> .....	85
<b>CONCLUSION DE LA 1<sup>ERE</sup> PARTIE</b> .....	87

**DEUXIEME PARTIE**  
**LE DEVELOPPEMENT DURABLE :UN SOUCI INTERNATIONAL**  
**ET UNE ETIQUETTE POLITIQUE**

**CHAPITRE 3**

<b>Introduction du chapitre 3</b> .....	93
<b>Section I : Les institutions internationales et le développement</b> .....	<b>94</b>
1-Les Organes principaux des Nations Unies en matière de Développement.....	95
a-L'Assemblée générale.....	95
b-Le Conseil économique et social.....	95
2-Les Institutions spécialisées des Nations Unies .....	96
a- L'organisation météorologique mondiale (OMM).....	97
b-L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) .....	98
c-L'Organisation Mondiale de la Santé(OMS) .....	98
d-L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) .....	100
3-Les organes subsidiaires des Nations Unies.....	101
a-Le programme des Nations Unies pour l'environnement.....	102
b-La Commission du développement durable .....	103
c-Le fonds pour l'environnement mondial .....	104
<b>Section II : Les conventions internationales sur l'environnement et le développement</b> .....	<b>105</b>
1-La Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.....	105
2-Les traités conclus au « sommet de la Terre » .....	107
a-La Convention sur la diversité biologique .....	107
b-La Convention sur la lutte contre la désertification et la sécheresse.....	108
3-Les Protocoles internationaux en matière de l'environnement et du développement.....	109
a- Le Protocole de Kyoto(COP 3) .....	109
b-le Protocole de Carthagène.....	110
<b>Section III : L'engagement du Maroc au niveau mondial en matière du développement</b> .....	<b>114</b>
1-Le Maroc et les C.O.P.s .....	114
a-La COP 7 .....	115
b-La COP 22.....	116
2-Le Maroc et le O.C.D.E .....	117
3-La convention de Ramsar.....	118
<b>Conclusion du chapitre 3</b> .....	121

## CHAPITRE 4

<b>Introduction du chapitre 4</b> .....	124
<b>Section I : Le D.D dans les discours royaux dédiés au peuple marocain</b> .....	<b>126</b>
1-Discours du Trône du 30 Juillet 2009. ....	126
2-Discours du Trône du 30 Juillet 2010 .....	127
3-Discours de sa Majesté le Roi adressé à la Nation à l'occasion du 37ème anniversaire de la Marche Verte, le 6 novembre 2012 .....	129
<b>Section II : Le D.D dans les discours royaux à vocation internationale</b> .....	<b>131</b>
1-Discours du Roi devant la 69ème Assemblée générale de l'organisation des Nations Unies.....	131
2-Discours du roi Mohammed VI lors des COPs .....	132
a-Discours du roi Mohammed VI à la COP 21 .....	133
b-Discours du roi Mohammed VI à la COP22 de Marrakech .....	134
3-Discours du Souverain au premier sommet des chefs d'État et de gouvernement de la commission climat et du Fonds bleu du Bassin du Congo (29 avril 2018 à Brazzaville). ....	135
<b>Section III : Le développement durable dans les politiques publiques et les axes stratégiques du Nouveau Modèle de Développement</b> .....	<b>137</b>
1-Le développement durable dans les politiques publiques .....	137
2-Le développement durable dans les axes stratégiques du Nouveau Modèle de Développement à vocation économique et territoriale .....	140
a-Le développement durable dans l'axe de l'économie productive, diversifiée et créatrice .....	141
b- Le développement durable dans l'axe des territoires résilients.....	142
3-Le développement durable dans les axes stratégiques du Nouveau Modèle de Développement à vocation sociale.....	143
a-Le développement durable dans l'axe du capital humain renforcé et mieux préparé pour l'avenir.....	143
b-Le développement durable dans l'axe des opportunités d'inclusion pour tous.....	144
<b>Conclusion du chapitre 4</b> .....	<b>146</b>
<b>CONCLUSION DE LA 2<sup>EME</sup> PARTIE</b> .....	<b>148</b>

## TROISIEME PARTIE

### LE DEVELOPPEMENT DURABLE: UN DEFI SOCIO-ECONOMIQUE ET UN ENJEU EDUCATIF

<b>INTRODUCTION DE LA 3<sup>EME</sup> PARTIE</b> .....	<b>150</b>
--	------------

## CHAPITRE 5

<b>Introduction du chapitre 5</b> .....	<b>153</b>
<b>Section I : La mesurabilité et la durabilité du développement au Maroc</b> .....	<b>154</b>
1-La mesurabilité du développement durable au Maroc selon les indicateurs classiques.....	156
2-La mesurabilité et la durabilité du développement au Maroc selon les indicateurs de l'empreinte écologique et la planète heureuse .....	158
a-Empreinte écologique :.....	158
b-L'indice de la planète heureuse .....	162
3-La mesurabilité et la durabilité du développement au Maroc selon l'indice du Bien-être.....	165

<b>Section II :La politique éducative au service des objectifs du développement durable en matière sociale.....</b>	<b>174</b>
1-Au niveau de la lutte contre la vulnérabilité .....	174
a-Objectif proposé 1 .....	174
a-1-L'éducation permet aux employés du secteur formel d'obtenir de meilleurs salaires. ....	174
a-2-L'éducation améliore aussi les moyens d'existence des travailleurs du secteur informel. ....	175
a-3-L'éducation améliore les revenus des agriculteurs. ....	177
a-4-L'éducation permet d'échapper à la pauvreté chronique et de prévenir de la pauvreté intergénérationnelle. ....	178
b-Objectif proposé2.....	182
2-Au niveau de la santé et l'éducation .....	192
a-Objectif proposé 3 :.....	192
b- Objectif proposé 4 :.....	194
3-Au niveau de la réduction des inégalités.....	196
a-Objectif proposé 5 :.....	196
b-Objectif proposé 10 et 16 :.....	197
<b>Section III : La politique éducative au service des objectifs du développement en matière économique et écologique .....</b>	<b>199</b>
1-Au niveau de la gestion des ressources naturelles.....	199
a-L'objectif proposé 6 .....	199
b-Objectif proposé 7.....	200
2-Au niveau de la promotion de la croissance économique et industrielle .....	200
a-Objectifs proposés : 8 et 9 .....	200
b-Objectifs proposés 11.....	201
3-Au niveau de la durabilité des ressources et des modèles.....	202
a-Objectifs proposés 12 et 13:.....	202
b-Objectifs proposés 14 et 15:.....	203
<b>Conclusion du chapitre 5 .....</b>	<b>205</b>

## CHAPITRE 6

<b>Introduction du chapitre 6.....</b>	<b>208</b>
<b>Section I : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés .....</b>	<b>209</b>
1-Structure démographique des enquêtés.....	209
a-Structure par genre .....	209
b-Structure par âge .....	210
2-Structure scolaire ou professionnelle des enquêtés .....	212
a- Structure par niveau scolaire ou universitaire .....	212
b-Structure par activité professionnelle ou statut .....	213
3-Structure par milieu de résidence ou de travail .....	214
<b>Section II :Le développement régional et la migration .....</b>	<b>216</b>
1-La migration, un problème sociétal ou une solution à des problèmes sociétaux .....	216

LA POLITIQUE EDUCATIVE AU SERVICE DU NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT :  
L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT AU MAROC, POURQUOI PAS?

---

2-Le développement de la région ou la migration interne/internationale.....	219
3-La migration interne/internationale comme procédé de développement .....	221
<b>Section III : Le développement aspiré selon la priorité .....</b>	<b>225</b>
1-Le développement humain aspiré.....	226
2-Le développement économique aspiré.....	228
3-Le développement social aspiré .....	231
<b>Conclusion du chapitre 6 .....</b>	<b>235</b>
<b>CONCLUSION DE LA 3<sup>EME</sup> PARTIE.....</b>	<b>238</b>

**QUATRIEME PARTIE**

**NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT :  
UNE OUVERTURE DE L'ECOLE SUR LE MONDE PAR L'INSTAURATION  
D'UNE EDUCATION AU DEVELOPPEMENT**

<b>INTRODUCTION DE LA 4<sup>EME</sup> PARTIE .....</b>	<b>243</b>
--	------------

**CHAPITRE 7**

<b>Introduction du chapitre 7.....</b>	<b>246</b>
<b>Section I : Les représentations des adultes (via le questionnaire).....</b>	<b>248</b>
<b>Section II : Les représentations des élèves (via les cartes mentales).....</b>	<b>254</b>
1-Présentation des cartes mentales et leur analyse spécifique.....	254
La carte mentale n° 1 : .....	255
La carte mentale n° 2 : .....	256
La carte mentale n° 3 : .....	257
La carte mentale n° 4 : .....	258
La carte mentale n° 5 : .....	259
La carte mentale n° 6 : .....	260
La carte mentale n°7:.....	260
La carte mentale n° 8:.....	261
La carte mentale n° 9:.....	262
La carte mentale n° 10:.....	263
La carte mentale n° 11:.....	264
La carte mentale n° 12:.....	265
La carte mentale n° 13:.....	266
La carte mentale n° 14:.....	267
La carte mentale n° 15:.....	268
La carte mentale n° 16:.....	269
2-Analyse globale des cartes mentales .....	261
<b>Section III : La protection de l'Environnement dans la vie scolaire .....</b>	<b>272</b>
1-Dans les activités parascolaires.....	272
2-Dans les manuels scolaires marocains .....	273

LA POLITIQUE EDUCATIVE AU SERVICE DU NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT :  
L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT AU MAROC, POURQUOI PAS?

---

3-Au niveau des projets éducatifs.....	275
a-Le Projet Éducatif.....	275
b-Le Projet d'établissement.....	276
c-Le Projet pédagogique.....	276
<b>Conclusion du chapitre 7</b> .....	<b>283</b>
<b>CHAPITRE 8</b>	
<b>Introduction du chapitre 8</b> .....	<b>286</b>
<b>Section I : Le Nouveau Modèle de Développement selon le rapport de CNMD</b> .....	<b>288</b>
1-Ambition du Nouveau Modèle de Développement selon le rapport de CNMD .....	288
2-Les objectifs de développement pour le Maroc à horizon 2035 selon le rapport de CNMD <i>au niveau socioéconomique</i> .....	289
3-Les objectifs de développement pour le Maroc à horizon 2035 selon le rapport de CNMD <i>au niveau écologique</i> .....	294
<b>Section II : L'implication des intervenants éducatifs dans la réussite du Nouveau Modèle de Développement</b> .....	<b>296</b>
1-La familiarisation avec le Nouveau Modèle de Développement .....	296
2-Au niveau de la concertation avec les intervenants éducatifs .....	298
3-Au niveau de l'impact du développement de la société sur l'école .....	299
<b>Section III : L'harmonisation de la politique éducative marocaine avec l'esprit du Nouveau Modèle de Développement et les modèles d'inspiration internationaux</b> .....	<b>301</b>
1-L'inspiration de l'expérience française en matière de l'éducation au développement durable .....	301
2-L'expérience Suisse en matière de l'éducation au développement durable comme modèle d'inspiration.....	305
a-L'éducation à l'environnement :.....	306
b-L'éducation à la citoyenneté mondiale.....	307
c-La promotion de la santé .....	308
d-L'éducation à l'économie.....	311
3-L'éducation au développement aspirée au Maroc.....	313
<b>Conclusion du chapitre 8</b> .....	<b>320</b>
<b>CONCLUSION DE LA 4<sup>EME</sup> PARTIE</b> .....	<b>322</b>
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	<b>324</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>336</b>
<b>SITOGRAFIE</b> .....	<b>340</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	<b>342</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>344</b>
<b>LISTES DES CARTES GEOGRAPHIQUES</b> .....	<b>345</b>
<b>LISTES DES CARTES MENTALES</b> .....	<b>346</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>346</b>
<b>ARTICLES PUBLIES</b> .....	<b>351</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>385</b>